

Rapport annuel 1995



BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

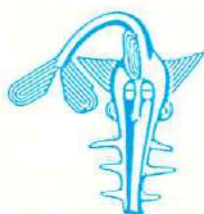


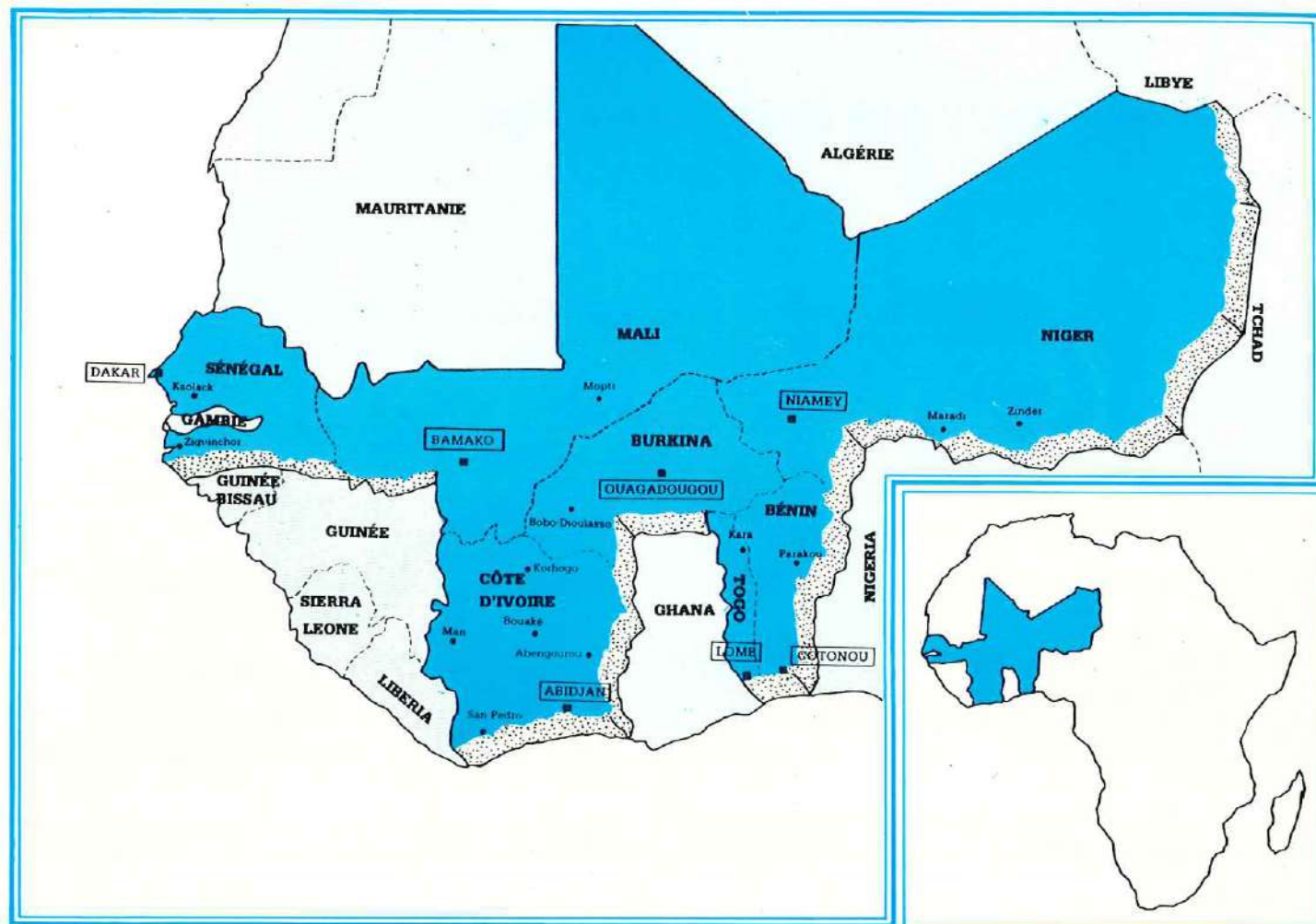
"LA FEMME AFRICAINE"

Pastel sur Canson de *Fiéfonou Atsou AKOUEA*, 80 x 55 cm, 1989
Collection de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Agence Principale de Lomé, République du Togo.

Rapport annuel 1995

**BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**





L'union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les sept pays membres suivant, situés en Afrique de l'Ouest :

BÉNIN

MALI

BURKINA

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

TOGO

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dont le trente-troisième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en oeuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

Au 31 décembre 1995

*PRESIDENT : Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORÉ
Président du Burkina Faso*

Son Excellence Monsieur Nicéphore SOGLO
Président de la République du Bénin

Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORÉ
Président du Burkina Faso

Son Excellence Monsieur Henri Konan BÉDIÉ
Président de la République de Côte d'Ivoire

Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARÉ
Président de la République du Mali

Son Excellence Monsieur Mahamane OUSMANE
Président de la République du Niger

Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
Président de la République du Sénégal

Son Excellence le Général Gnassingbé ÉYADEMA
Président de la République Togolaise.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

Au 31 décembre 1995

*PRESIDENT : M. Soumaïla Cissé
Ministre des Finances et du Commerce
de la République du Mali*

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MM. Paul DOSSOU,	Ministre des Finances
Robert TAGNON,	Ministre du Plan et de la Restructuration Economique

BURKINA FASO

MM. Zéphirin DIABRÉ,	Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
Hermann YAMÉOGO,	Ministre d'Etat chargé de l'Intégration Économique

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MM. N'Goran NIAMIEN,	Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
	chargé de l'Economie, des Finances et du Plan
Lamine FADIKA,	Ministre des Mines et de l'Energie

RÉPUBLIQUE DU MALI

MM. Soumaïla Cissé,	Ministre des Finances et du Commerce
Dioncounda TRAORÉ,	Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères,
	des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

RÉPUBLIQUE DU NIGER

MM. Almoustapha SOUMAÏLA,	Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,
	chargé des Finances et du Plan
Oumarou SIDIKOU,	Ministre d'Etat chargé du Développement Industriel,
	du Commerce et du Tourisme

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MM. Papa Ousmane SAKHO,	Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
Mamadou Lamine LOUM,	Ministre Délégué auprès du Ministre de
	l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MM. Emile Elom DADZIÉ,	Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances
Kwassi KLUTSÉ,	Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

Au 31 décembre 1995

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la BCEAO*

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MM. Estève RUSTICO, Directeur Général du Budget et du Matériel
Michel ZOUNON, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

BURKINA FASO

MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur du Trésor
Patrice NIKIÉMA, Directeur Général de la Coopération au Ministère
des Finances et du Plan

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MM. Julien Eba BOUADOU, Directeur Général de la Comptabilité Publique
et du Trésor
Jean-Claude BROU, Conseiller Technique du Premier Ministre

RÉPUBLIQUE DU MALI

MM. Dionké DIARRA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité
Publique
Ousmane Issoufi MAÏGA, Secrétaire Général du Ministère des Finances
et du Commerce

RÉPUBLIQUE DU NIGER

MM. Amadou SEYDOU, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Plan
Zouladaini Malam GATA, Directeur des Relations Monétaires et Financières
au Ministère des Finances et du Plan

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MM. Abdou Bame GUEYE, Directeur Général des Finances
Mame Cor SÈNE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan

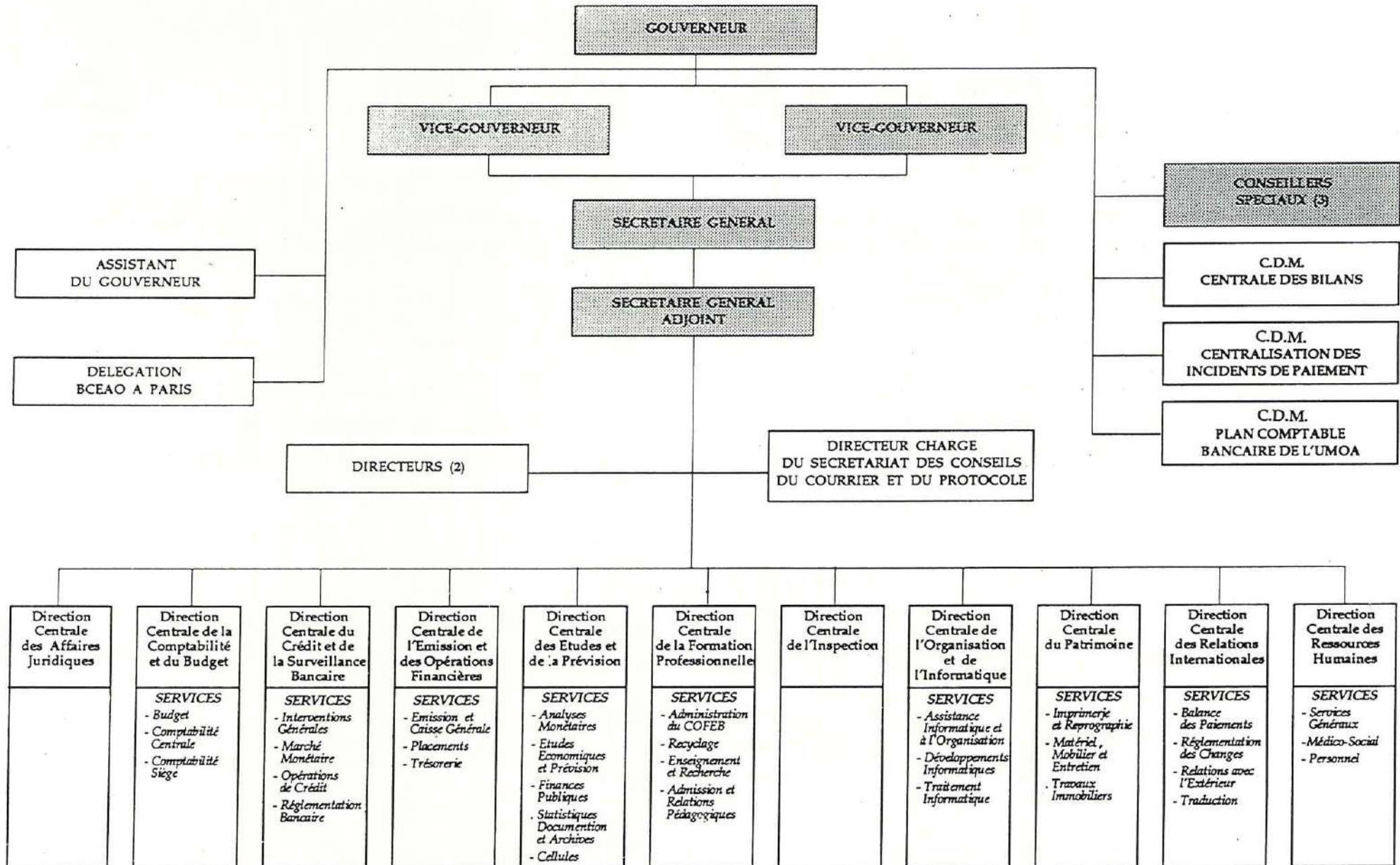
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MM. Jean-Claude Délava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie
et des Finances
Tchaa BOROZÉ, Directeur Général des Douanes

REPUBLIQUE FRANÇAISE

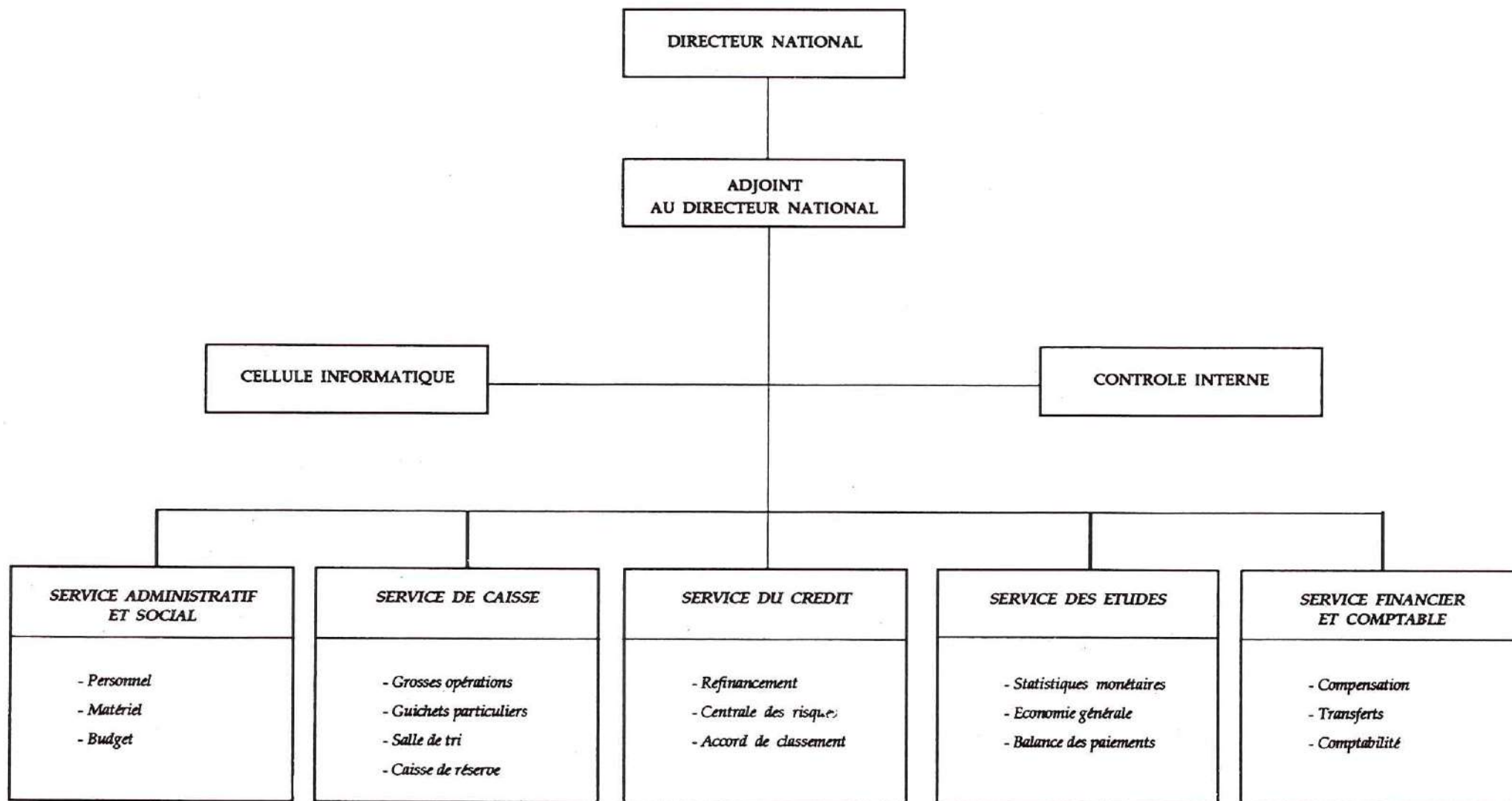
MM. Jean LEMIERRE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie
et des Finances
Jean Michel SÉVÉRINO, Directeur du Développement au Ministère
de la Coopération.

ORGANISATION DU SIEGE DE LA BCEAO



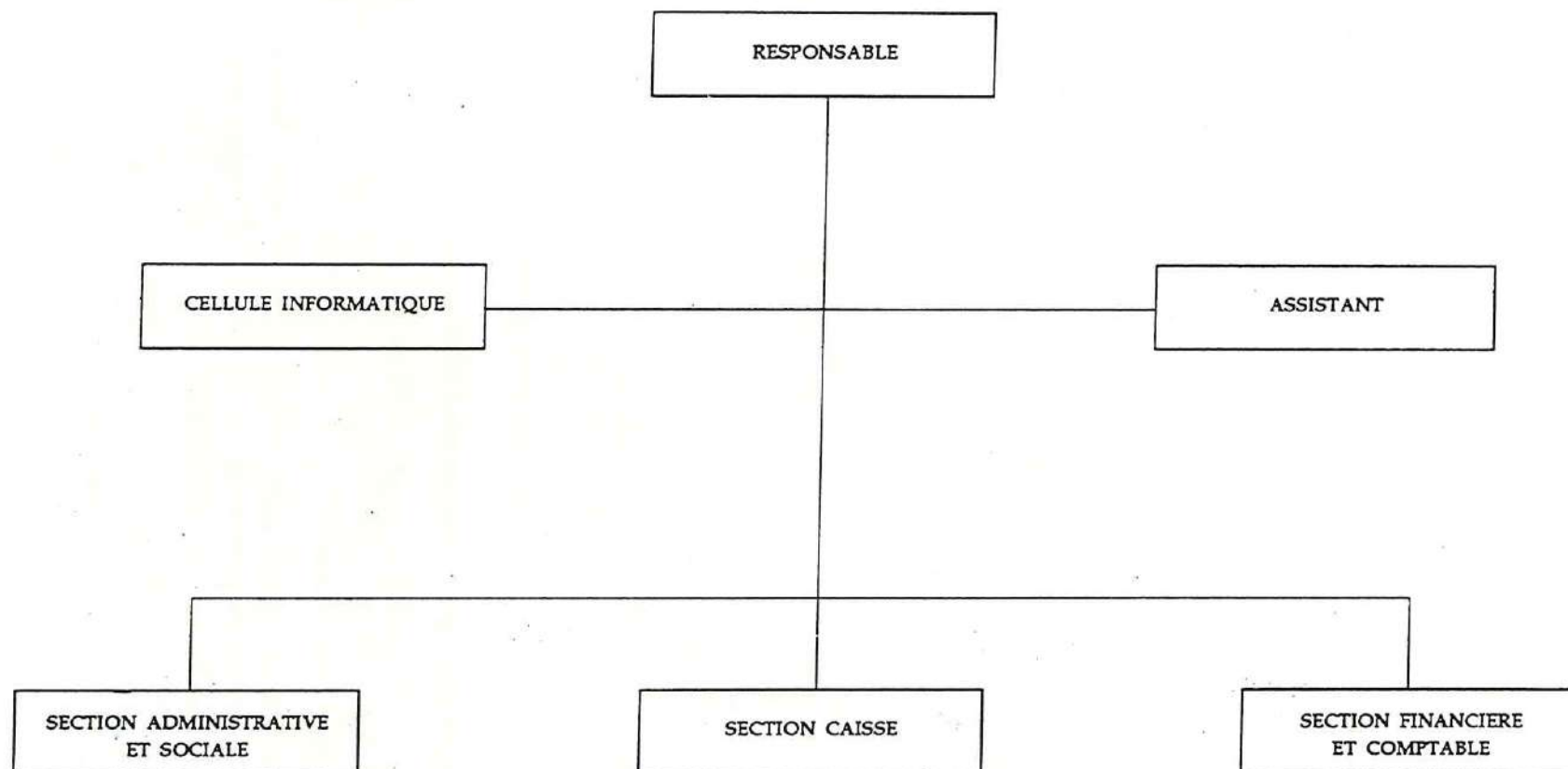
ORGANISATION DES DIRECTIONS NATIONALES

Agence Principale



ORGANISATION DES DIRECTIONS NATIONALES (suite)

Agences Auxiliaires



BANQUE CENTRALE DES ETATS DE

GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Kadré Désiré OUEDRAOGO
Secrétaire Général	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Secrétaire Général Adjoint	: M. Mbaye Diop SARR
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Mandé SIDIBE
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Younoussi TOURE
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Patrice KOUAME
Assistant du Gouverneur	: M. Abdoulaye BIO TCHANE
Directeur au Secrétariat Général	: M. Fidèle HIEN
Directeur au Secrétariat Général	: M. Abderrahmane ALFIDJA
Directeur au Secrétariat Général, chargé du Secrétariat des Conseils, du Courrier et du Protocole	: M. Albert GRIMAUD

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur Central des Affaires Juridiques	: Mme Elisabeth DIAW-POTIN
Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim	: M. Christian Konan KOFFI
Directeur Central du Crédit et de la Surveillance Bancaire par intérim	: M. Latégan D. LAWSON
Directeur Central de l'Emission et des Opérations Financières	: M. Lansina BAKARY
Directeur Central des Etudes et de la Prévision	: M. Emmanuel NANA
Directeur Central de la Formation Professionnelle	: M. Gilbert MEDJE
Directeur Central de l'Inspection	: M. Emile PARE
Directeur Central de l'Organisation et de l'Informatique par intérim	: M. Amadou Sadickh DIOP
Directeur Central du Patrimoine par intérim	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur Central des Relations Internationales par intérim	: M. Bernard KONAN
Directeur Central des Ressources Humaines par intérim	: M. Léonce KONE

BUREAU RATTACHE AU GOUVERNEMENT

Délégué du Gouverneur au Bureau de Paris	: M. Sié COULIBALY
--	--------------------

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Paulin COSSI
Directeur National pour le Burkina	: M. Moussa KONE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Tiémoko Meyliet KONE
Directeur National pour le Mali	: M. Mandé SIDIBE
Directeur National pour le Niger	: M. Mamadou DIOP
Directeur National pour le Sénégal par intérim	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Yao Messan AHO

N.B. Liste des membres du Gouvernement ainsi que des Directeurs Centraux et Nationaux au 31 décembre 1995.

L'AFRIQUE DE L'OUEST

SIEGE SOCIAL

Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : (221) 23 16 15 - 23 10 42 - 23 45 01
Télex : BCEAO 21530 SG, 21597 SG, 21815 SG et 21833 SG
Téléfax : (221) 23 93 35

BENIN

Cotonou, Zone portuaire, Avenue d'ORNANO
Route Inter-Etat N° 11
Boîte Postale : 325
Téléphone : 31 24 66 - 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO CTNOU
Téléfax : 31 24 65

Parakou

Boîte Postale : 201
Téléphone : 61 03 25 / 29
Télex : 5099 BCEAO PKOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : 356
Téléphone : 30 60 15 / 16 / 17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : 31 01 22

Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : 603
Téléphone : 98 02 29 / 32
Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard BOTREAU-ROUSSEL
et Avenue DÉLAFOSSE
Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 21 04 66 - 21 90 70
Télex : BC ABJ CI 23474, 23761, 22601
Téléfax : 22 28 52

Abengourou

Boîte Postale : 905
Téléphone : 91 37 15 - 91 38 15 - 91 39 15
Télex : 59103 BCEAO-CI

Bouaké

Boîte Postale : 773
Téléphone : 63 33 13 / 14
Télex : 69109 BCEAO-CI

Korhogo

Boîte Postale : 54
Téléphone : 86 01 10 / 11
Télex : 63106 BCEAO-CI

Man

Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79 02 67
Télex : 89106 BCEAO-CI

San Pédro

Boîte Postale : 387
Téléphone : 71 21 74
Télex : 99130 BCEAO-CI
Télex : 7202 BCEAO

MALI

Bamako, Square LUMUMBA
Boîte Postale : 206
Téléphone : 22 37 56 / 57
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : 22 47 86

Mopti

Boîte Postale : 182
Téléphone : 43 01 02 - 43 05 65
Télex : BCEAO MPT 8001 MJ

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte Postale : 487
Téléphone : 72 24 91 / 92 / 95
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : 73 47 43

Maradi

Boîte Postale : 265
Téléphone : 41 00 96
Télex : BCEAO M 8244 NI

Zinder

Boîte Postale : 133
Téléphone : 51 00 92
Télex : BCEAO 8226 ZNI

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général DE GAULLE
angle Triangle Sud
Boîte Postale : 3159
Téléphone : 23 13 30 - 23 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : 23 57 57

Kaolack

Boîte Postale : 79
Téléphone : 41 13 86 / 87
Télex : 74071 BCEAO SG

Ziguinchor

Boîte Postale : 317
Téléphone : 91 10 39
Télex : 73027 BCEAO SG

TOGO

Lomé, rue des NIMES
Boîte Postale : 120
Téléphone : 21 25 12 - 21 53 84 / 85
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : 21 76 02

Kara

Boîte Postale : 75
Téléphone : 60 60 79 - 60 61 37

BUREAU A L'EXTERIEUR DE L'UNION (FRANCE)

Paris, 29 rue du Colisée - 75008
Téléphone : 42 25 71 60
Télex : BCEAO 650087 F
Téléfax : 42 56 00 37

S O M M A I R E

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO.....	17
INTRODUCTION	19
I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	23
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR.....	23
1.1 Conjoncture économique internationale	23
1.2 Marché des changes	24
1.3 Evolution des taux d'intérêt	27
1.4 Evolution des marchés financiers.....	27
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR	30
2.1 Généralités.....	30
2.2 Production.....	30
2.3 Revenus et prix	33
2.4 Finances publiques	33
2.5 Secteur extérieur	34
II - LA MONNAIE ET LE CREDIT.....	39
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	39
1.1 Objectifs généraux	39
1.2 Moyens	39
2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	44
2.1 Avoirs extérieurs nets et balance des paiements	44
2.2 Crédit intérieur.....	52
2.3 Masse monétaire	55
2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne	57
2.5 Concours de la Banque Centrale	58
2.6 Opérations du marché monétaire.....	64
2.7 Opérations du marché interbancaire	68
2.8 Base monétaire	70

III - LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE.....	75
1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	75
1.1 Prélèvements et versements aux guichets.....	75
1.2 Composition de la circulation fiduciaire	75
2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	77
2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences	77
2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA	77
3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR	79
3.1 Opérations sur billets	79
3.2 Transferts scripturaux	79
4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES	80
4.1 Evolution du réseau bancaire	80
4.2 Programmes d'assainissement des banques	81
4.3 Dispositions réglementaires	82
4.4 Evolution de l'activité des banques.....	82
4.5 Activités des chambres de compensation	84
5 COOPERATION MONETAIRE.....	85
5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International.....	85
5.2 Relations avec les autres institutions	85
6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE.....	88
6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UMOA	88
6.2 Marché Financier Régional.....	88
6.3 Plan Comptable Bancaire de l'UMOA	90
6.4 Centrale des Bilans	91
6.5 Centralisation des Incidents de Paiement	91
IV - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE	93
1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	93
1.1 Le Conseil des Ministres de l'UMOA	93
1.2 Le Conseil d'Administration de la BCEAO	95

2 PERSONNEL ET SERVICE	98
2.1 Organigramme	98
2.2 Personnel et formation.....	98
2.3 Informatisation de la Banque Centrale.....	99
2.4 Réseau	99
3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	100
3.1 Analyse du bilan.....	100
3.2 Compte de résultat	103
3.3 Contrôle des comptes.....	105
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO	109
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS.....	110
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	114
BILAN.....	130
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	131
COMPTES HORS BILAN	132
ANNEXE STATISTIQUE.....	135



Caféiers à Aboisso (R. de Côte d'Ivoire)

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

La stratégie d'ajustement global, adoptée par les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en 1994 et basée notamment sur le réaménagement de la parité du Franc de la Communauté Financière Africaine (F.CFA) et le renforcement du processus d'intégration économique des pays membres, a permis aux économies de la zone de renouer avec la croissance économique, pour la deuxième année consécutive. En particulier, en 1995, cette croissance est supérieure de près de 2,0 points de pourcentage au taux de croissance démographique.

Cette reprise économique qui a concerné principalement le secteur primaire et, à des degrés divers, les activités manufacturières et commerciales, a été impulsée par la consommation et les exportations. Elle a été favorisée par un accroissement de la productivité, après plusieurs années de sous-utilisation des capacités de production.

D'une manière générale, le taux d'investissement de l'Union, quoique se situant encore à un niveau relativement faible, soit 16,6 % du produit intérieur brut en 1995, a augmenté de 1,6 point de pourcentage, grâce aux mesures d'assainissement économique et financier ainsi qu'aux réformes structurelles engagées pour créer un cadre macro-économique plus propice à la relance qualitative et quantitative de la production. S'agissant par ailleurs de l'épargne monétaire, appréciée à travers les dépôts des particuliers et des entreprises auprès des établissements de crédit et des caisses d'épargne, sa part par rapport au P.I.B. ressort à 7,6%.

Dans ce contexte global, l'action monétaire, soutenue par une politique budgétaire prudente et une politique commerciale plus libérale, a fortement contribué à la maîtrise des tensions inflationnistes induites par le changement de parité et, par conséquent, à la sauvegarde des gains de compétitivité par rapport aux économies des principaux pays partenaires. Ainsi le taux d'inflation moyen a été réduit de 35,2% en 1994 à 9,9% en 1995. Ce mouvement s'est accompagné de la poursuite de la consolidation de la position extérieure des institutions monétaires.

Les enjeux du futur résident dans la capacité des Etats de l'Union à maintenir durablement les tendances positives de leurs économies. Cette viabilité économique demeure tributaire de la qualité et de la convergence des politiques macro-économiques en vigueur, mais aussi de l'amélioration des conditions internes de production et d'échange, en particulier d'une relance accrue de l'épargne intérieure.

La politique monétaire, outre l'objectif de stabilité des prix qu'elle vise, sera donc axée sur la priorité à accorder au financement sain de l'activité économique par la promotion de l'épargne et la recherche de l'allocation optimale des ressources disponibles. En particulier, la politique active et flexible des taux d'intérêt sera maintenue et appuyée par les actions menées en vue de la diversification des produits financiers, de la réalisation du marché financier régional, ainsi que de l'avènement des institutions mutualistes d'épargne et de crédit.

Au plan budgétaire, la poursuite des efforts déployés pour consolider l'épargne budgétaire et renforcer l'efficacité des dépenses publiques permettra d'assurer, avec l'appui des partenaires au développement, un financement adéquat des infrastructures socio-économiques susceptibles d'accroître l'efficacité du secteur privé, la capacité d'offre de biens et services et le renforcement des expertises dans la gestion économique et financière.

La relance de l'activité économique par l'investissement, notamment privé, requerra en outre la consolidation de l'amélioration et de l'harmonisation de l'environnement réglementaire, juridique et fiscal de l'entreprise, la flexibilité et l'unification des marchés, notamment dans le cadre du processus d'intégration économique en cours, ainsi que l'accroissement de la productivité et la réduction des coûts des facteurs techniques de production.

La viabilité de la croissance économique retrouvée exige de la part de tous les acteurs économiques, un engagement résolu en vue du parachèvement des actions de réformes engagées, pour assurer une valorisation des potentialités économiques et des ressources humaines de l'Union, aux fins du mieux-être de ses populations laborieuses et vaillantes.

Charles Konan BANNY

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest et
Président du Conseil d'Administration

INTRODUCTION

L'exercice 1994-1995 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest couvre quinze mois en raison de l'alignement de l'exercice social de l'Institut d'émission sur l'année civile(*). Il a été marqué par la consolidation du redressement économique des Etats de l'Union, amorcé en 1994 à la faveur de la modification de la parité du franc CFA et du renforcement des mesures d'assainissement financier et des réformes structurelles des économies des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Au plan international, les perspectives d'un nouveau cycle d'expansion, favorisé par la reprise économique constatée en 1994, ne se sont pas réalisées en 1995. Ainsi, la croissance économique est passée de 2,9% à 2,4% dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Le taux de chômage y est par conséquent demeuré élevé, affectant 10% de la population active.

Les pays en développement ont, quant à eux, enregistré en 1995, pour la quatrième année consécutive, une croissance économique moyenne de 6%. Ce taux, variable d'une zone à l'autre, atteint 10,2% en Chine, 7,9% pour les dix principales économies d'Asie hors Japon, 3,0% en Afrique et moins de 2% en Amérique latine.

Sur les marchés des changes, la crise financière mexicaine, le conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon ainsi que les incertitudes socio-politiques dans certains pays ont eu un impact défavorable sur la tenue des cours des principales monnaies.

En particulier le dollar des Etats-Unis a évolué suivant une tendance baissière, liée à la persistance du déficit de leurs paiements courants et à la désaffection des investisseurs, notamment japonais, pour les actifs libellés en dollars. L'ampleur de la baisse de la devise américaine a pu être contenue grâce à la hausse des taux d'intérêt de la Réserve Fédérale, la coopération des principaux pays industrialisés et, singulièrement, l'assouplissement de la politique monétaire au Japon et en Europe.

Contrairement à l'année 1994 marquée par une envolée sur les marchés des matières premières, les cours des principaux produits de base exportés par les Etats de l'Union ont enregistré une décélération du rythme de progression des prix en 1995, à la suite du ralentissement de la croissance économique dans les pays de l'OCDE. L'indice des cours des produits de base exportés par les pays membres de l'UMOA a progressé de 36,0% contre 60,6% en 1994.

Dans ce contexte, le redressement de l'activité économique dans l'Union, entamé durant l'exercice précédent, s'est conforté en 1995 à la faveur de la poursuite et de

(*) Alignement de l'exercice social (1er octobre au 30 septembre) sur l'année civile (1er janvier au 31 décembre).
L'exercice 1994 - 1995 couvre exceptionnellement la période allant du 1er octobre 1994 au 31 décembre 1995.

l'approfondissement de la mise en oeuvre des mesures d'assainissement et des réformes structurelles ainsi que de la reprise de l'activité de production. Ainsi, le taux de croissance économique s'est nettement amélioré, s'élevant à 5,8% contre 2,6% en 1994. Il est ressorti pour la première fois depuis plusieurs années, à un niveau supérieur à la croissance démographique.

Au niveau des finances publiques, les prémices du redressement constatées en 1994 se sont consolidées, grâce notamment à une relative maîtrise de l'évolution des dépenses courantes et à un accroissement significatif des recettes budgétaires. Le déficit global est ainsi ressorti, en termes d'engagements, à 2,9% du PIB contre 5,1% un an auparavant. Le fardeau de la dette reste néanmoins pesant, en dépit du repli observé au cours de la période. En effet, de 116,7% en 1994, son encours représente en 1995 l'équivalent de 95,5% du PIB.

En ce qui concerne la balance commerciale, elle s'est fortement améliorée. Son solde est ressorti excédentaire de 529,4 milliards, en liaison avec un accroissement important des exportations induit par le léger renforcement des cours des principaux produits de base, mais surtout l'augmentation du volume des ventes.

Néanmoins, la balance courante a accusé un déficit de 232,1 milliards, après l'excédent de 118,5 milliards enregistré en 1994. Ce retournement de tendance est principalement lié à la réduction des dons publics et, dans une moindre mesure, à la hausse du coût du fret à l'importation ainsi que celle des intérêts dus au titre de la dette extérieure.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 14,2% pour s'établir à 3.168,5 milliards.

La position extérieure nette des institutions monétaires a poursuivi son amélioration, en ressortant à 711,3 milliards au 31 décembre 1995 contre 430,5 milliards un an auparavant.

Par rapport à décembre 1994, le crédit intérieur a progressé de 341,6 milliards, soit 13,6%, en s'établissant à 2.845,5 milliards sous l'effet de la dégradation à hauteur de 91,6 milliards de la position débitrice nette des gouvernements et de l'accroissement de 250,0 milliards des crédits à l'économie.

Les interventions de l'Institut d'émission se sont, pour leur part, contractées de 19,0%, en se situant à 554,8 milliards contre 685,3 milliards en décembre 1994.

La Banque Centrale a poursuivi la réalisation progressive de différents chantiers relatifs notamment à la création d'un Marché Financier Régional, à l'approfondissement des mécanismes de fonctionnement du marché monétaire, à l'adoption d'un projet de loi uniforme sur les instruments de paiement dans le cadre de la centralisation des incidents de paiement, au suivi de la mise en oeuvre du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA

et à l'élaboration du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) en vue de la réalisation de la Centrale des Bilans.

Conformément aux dispositions des statuts de la Banque Centrale, les comptes des Agences ont été vérifiés par les contrôleurs nationaux, désignés à cet effet par les Ministres chargés des Finances dans chacun des Etats membres. La vérification de la comptabilité centralisée et la synthèse des observations des contrôleurs nationaux ont été effectuées par le commissaire-contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Ce dernier a en outre procédé, conjointement avec le contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.

I - L'environnement économique et financier

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

Les perspectives de l'amorce d'un nouveau cycle d'expansion, suscitées par la reprise économique enclenchée en 1994, ont été quelque peu repoussées en 1995, en raison des faibles performances des pays industrialisés.

Le rythme de progression du volume du commerce mondial s'est ralenti, passant de 8,7% à 7,9%. Cette évolution s'est accompagnée d'une aggravation des déséquilibres des paiements courants.

La croissance économique dans les pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a fléchi de 2,9% en 1994 à 2,4% en 1995. Elle est estimée en termes réels à 2,1% aux Etats-Unis, 2,6% en Grande-Bretagne, 1,9% en Allemagne, 2,1% en France et 0,3% au Japon.

En rapport avec le ralentissement de l'activité économique, le chômage est resté élevé, touchant près de 10% de la population active dans ces pays.

Au plan des prix, les tensions inflationnistes, redoutées en début d'année, ont été dans l'ensemble maîtrisées. La hausse des prix s'est située à 2,8% aux

Etats-Unis, 2,9% en Grande-Bretagne, 1,7% en France et 1,8% en Allemagne. Au Japon, les prix se sont contractés de 0,3%.

En ce qui concerne les finances publiques, en dépit des efforts importants d'assainissement, l'ampleur des déficits publics ainsi que le niveau élevé de l'endettement public sont demeurés des motifs de préoccupation.

Les pays en développement ont connu une quatrième année de croissance, ressortie à 6% en termes réels en 1995. Cette évolution globale masque des situations contrastées d'une zone à l'autre. Ainsi, l'activité économique dans les pays d'Asie, hors Japon, a progressé de 7,9% contre 8,4% en 1994. Parmi ces pays, la Chine a enregistré la plus forte expansion, avec un taux de 10,2%.

Sur le continent africain, la croissance économique a atteint environ 3,0% en 1995, contre 2,4% en 1994. Ce taux reste cependant inférieur à celui de la croissance démographique, estimé à 3,8%.

Contrastant avec les bonnes performances en Afrique et en Asie, la croissance en Amérique latine est retombée en dessous de 2,0% en 1995.

1.2 Marchés des changes

Au cours de l'année 1995, l'évolution des principales monnaies est restée liée à celle de la politique monétaire et au profil des échanges commerciaux des pays concernés. La crise financière mexicaine, le conflit commercial américano-japonais et les incertitudes socio-politiques dans certains pays ont également influencé les mouvements des taux de change.

Le dollar a évolué selon une tendance baissière, induite par les retombées de la crise mexicaine, la persistance du déficit des paiements courants des Etats-Unis et la désaffection des investisseurs japonais pour les actifs libellés en dollar. Toutefois, le renforcement de la coopération monétaire internationale, illustré par les interventions répétées et concertées des banques centrales, l'assouplissement de la politique monétaire au Japon et en Europe, ainsi que la hausse des taux d'intérêt de la Réserve Fédérale, ont permis de contenir l'affaiblissement du dollar vis-à-vis des principales devises.

Par rapport à la devise américaine, le yen est demeuré ferme, en raison de la persistance du surplus des transactions courantes du Japon, du contentieux commercial avec les Etats-Unis et du rapatriement en yen du produit des désinvestissements effectués par les opérateurs nippons, notamment ceux libellés en dollar. La monnaie japonaise a toutefois reculé par rapport aux principales monnaies européennes.

Le franc suisse a bénéficié de l'atonie du dollar pour se consolider vis-à-vis des autres monnaies.

Au sein du Système Monétaire Européen, les fortes tensions exercées en début d'année au profit du deutschemark, sur la peseta espagnole et l'escudo portugais, ont entraîné une dévaluation de ces monnaies, respectivement de 7% et 3,50% le 6 mars 1995. Pour sa part, le franc français a subi des pressions spéculatives en liaison avec les échéances électorales de mai 1995 et les mouvements sociaux survenus en fin d'année. Il s'est ainsi replié vis-à-vis du deutschemark, qui a bénéficié, par ailleurs, des incertitudes concernant l'avenir de l'Union Monétaire Européenne.

Hors du mécanisme de change du S.M.E., la livre sterling et la lire ont été diversement affectées par l'évolution de la situation politique en Grande-Bretagne et en Italie. Elles ont reflué par rapport au franc français.

Comparés à ceux de l'année 1994, les cours moyens en franc CFA des monnaies étrangères à l'exception du franc suisse, du franc belge, du deutschemark et du florin néerlandais, se sont inscrits en baisse. Les variations les plus importantes ont été notamment celles de la lire italienne (- 9,65%), du dollar (- 8,7%) et du franc suisse (+5,4%). Le cours du DTS a également régressé de 3,1%.

UMOA - Evolution des taux de change moyens annuels

	1 9 9 4	1 9 9 5	Variation
	Francs cfa par unité monétaire		%
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	781,54970	757,10517	-3,13
Unité de compte européenne (1 ECU)	647,45833	645,00608	-0,38
Dollar des États-unis (1 USD)	546,95825	499,08892	-8,75
Deutschemark (1 DEM)	337,31901	348,24593	3,24
Lire italienne (1000 ITL)	339,33775	306,57800	-9,65
Franc suisse (1 CHF)	400,44588	422,30102	5,46
Livre sterling (1 GBP)	836,89792	787,41633	-5,91
Florin néerlandais (1 NLG)	300,77520	310,89108	3,36
Franc belge (1 BEF)	16,37255	16,92597	3,38
Yen japonais (1 JPY)	5,35782	5,33264	-0,47

Source : B.C.E.A.O.

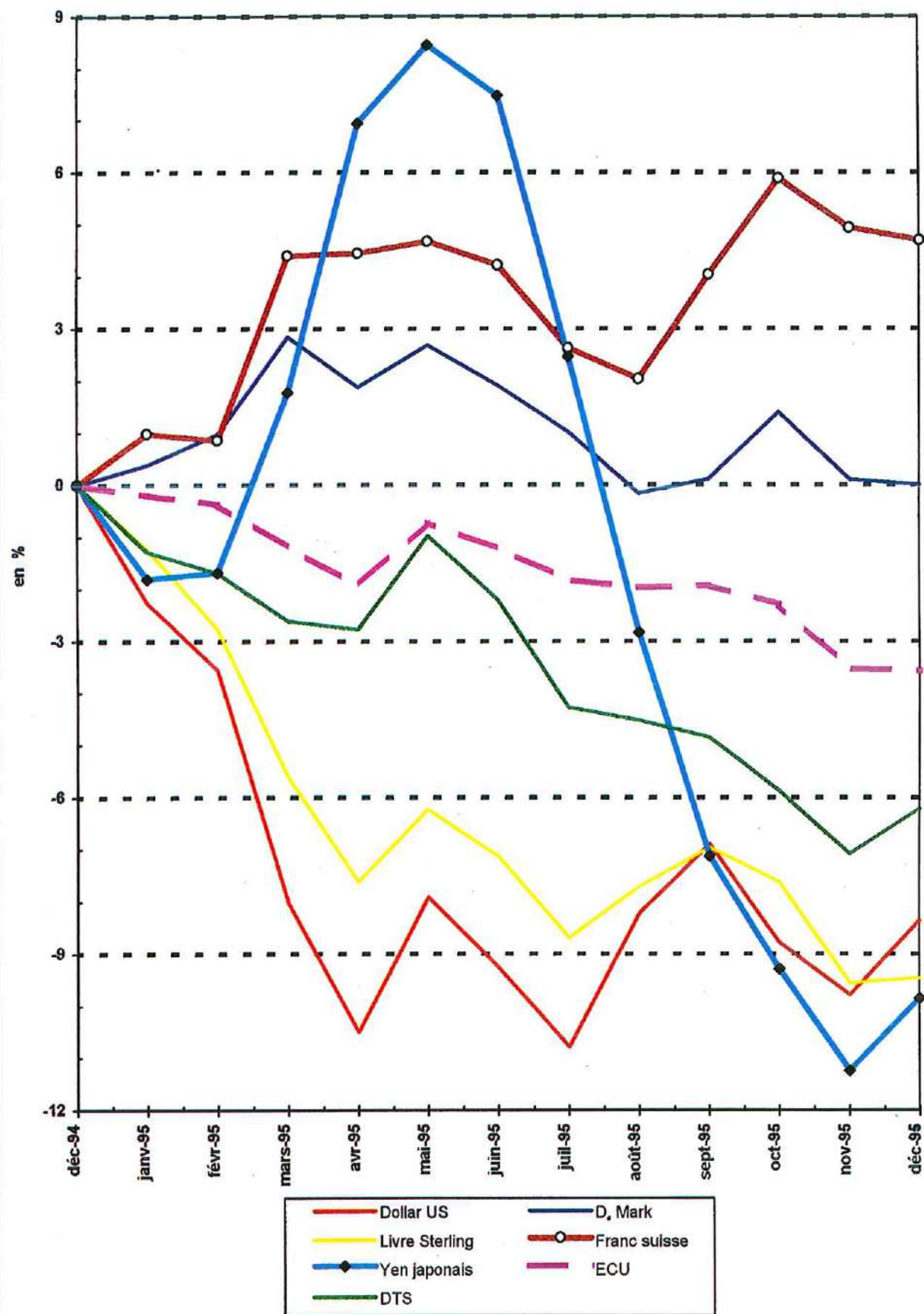
UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Année 1994				
Francs cfa par unité monétaire				
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	763,62183	804,63693	780,42893	777,51110
Unité de compte européenne (1 ECU)	622,15767	659,73233	653,51933	654,42400
Dollar des États-unis (1 USD)	553,40533	568,65133	535,20633	530,57000
Deutschemark (1 DEM)	321,23170	342,20933	342,45733	343,37767
Lire italienne (1000 ITL)	328,47600	354,40033	340,39333	334,08133
Franc suisse (1 CHF)	381,32817	403,67200	407,79933	408,98400
Livre sterling (1 GBP)	823,43700	854,99767	829,36900	839,78800
Florin Néerlandais (1 NLG)	286,35614	304,97067	305,25533	306,51867
Franc belge (1 BEF)	15,54880	16,62284	16,62521	16,69334
Yen japonais (1 JPY)	5,15955	5,50830	5,40026	5,36317

Année 1995				
Francs cfa par unité monétaire				
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	771,50567	770,56667	750,42600	735,92233
Unité de compte européenne (1 ECU)	652,56100	647,89400	643,80800	635,76133
Dollar des États-Unis (1 USD)	516,69867	491,70533	494,91267	493,03900
Deutschemark (1 DEM)	349,29500	351,90667	345,58200	346,20004
Lire italienne (1000 ITL)	315,45567	294,93633	307,33433	308,58567
Franc suisse (1 CHF)	415,88933	425,62933	419,22167	428,46373
Livre sterling (1 GBP)	817,12600	785,04533	778,37733	769,11667
Florin néerlandais (1 NLG)	311,55967	314,35333	308,51600	309,13533
Franc belge (1 BEF)	16,94684	17,11542	16,80419	16,83741
Yen japonais (1 JPY)	5,37695	5,82026	5,27303	4,86031

Source : BCEAO

EVOLUTION DES COURS MOYENS DES PRINCIPALES DEVISES PAR RAPPORT AU FRANC CFA



1.3 Evolution des taux d'intérêt

L'année 1995 a été marquée par l'atténuation des tensions inflationnistes et le ralentissement de la croissance économique dans les principaux pays industrialisés, à l'exception des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne où l'activité économique est demeurée soutenue. Dans ce contexte, les autorités monétaires japonaises, allemandes et françaises ont opté pour une détente des taux d'intérêt, tandis que les banques centrales américaine et britannique, redoutant une surchauffe de leur économie, ont resserré leur politique monétaire.

Ainsi, la Réserve Fédérale a relevé d'un demi-point, dès le 1er février 1995, son taux d'escompte qui est passé de 4,75% à 5,25%, niveau qu'elle a maintenu inchangé jusqu'à fin décembre 1995.

La Banque d'Angleterre a également porté, le 2 février 1995, son taux d'intervention de 6,25% à 6,75%, puis l'a ramené à 6,50% le 13 décembre 1995.

Les autorités monétaires japonaises, soucieuses de relancer l'activité économique et de freiner la forte appréciation du yen, ont réduit le taux d'escompte de la Banque du Japon de 0,75 point en le ramenant à 1 % le 14 avril 1995, puis de 0,50 point à un plus faible niveau historique de 0,50 % le 8 septembre 1995.

En Allemagne, la Bundesbank, profitant de l'évolution favorable des prix et de la masse monétaire a régulièrement réduit ses taux d'escompte et du lombard, pour les ramener respectivement de 4,50% et 6 % à fin décembre 1994 à 3% et 5% le 14 décembre 1995. En France, l'évolution des taux a alterné des phases de hausse et de baisse. La Banque de France a progressivement relevé son taux de pension de 6,40% en décembre 1994 à 8% le 8 mars 1995. Par la suite, elle l'a successivement réduit jusqu'à un niveau de

5,85% en décembre 1995. Elle a par ailleurs réduit le taux des appels d'offres, de 5% en début de période à 4,80% le 16 novembre 1995, puis à 4,70% le 8 décembre 1995 et enfin à 4,45% le 18 du même mois.

Sur les marchés financiers, le taux de rendement des emprunts publics à long terme s'est inscrit en baisse dans les principaux pays industrialisés, traduisant un regain de confiance des investisseurs dans les perspectives économiques des pays concernés.

Les taux d'intérêt des eurodevises ont évolué dans le sillage du loyer de l'argent sur les marchés domestiques. Ainsi, le coût des euromonnaies a fléchi dans tous les pays, sauf en France et en Grande-Bretagne où le taux de l'euro-franc et celui de l'eurolivre sterling sont ressortis en légère hausse par rapport à décembre 1994.

1.4 Evolution des marchés financiers

Les statistiques publiées par l'OCDE révèlent un regain de dynamisme des marchés internationaux de capitaux en 1995. En effet, le volume global des emprunts est passé de 669,7 milliards de dollars des Etats-Unis en 1994 à 837,4 milliards en 1995, soit une augmentation de 25,0% après la légère hausse de 1,4% enregistrée en 1994. Cette progression notable de l'activité résulte d'un accroissement des opérations sur l'ensemble des compartiments des marchés internationaux de capitaux.

Les emprunts des pays de l'OCDE au titre de l'année 1995 se sont chiffrés à 734,2 milliards, contre 587,3 milliards en 1994.

Les emprunts sur les marchés obligataires internationaux se sont accrus de 9,0%, en passant de 428,6 milliards de

dollars en 1994 à 467,3 milliards en 1995. Cette hausse résulte de la progression de 7,9%, soit 371,3 milliards de dollars, des émissions d'euro-obligations et de 59,5%, soit 96,0 milliards, de celles d'obligations étrangères.

La répartition par monnaie d'émission confirme, comme par le passé, une prédominance des obligations libellées en dollar des Etats-Unis, suivies de celles en deutschemark et en yen. Ces monnaies ont représenté respectivement 38,9%, 19,6% et 17,4% des émissions d'euro-obligations en 1995. Les émissions en deutschemark se sont sensiblement accrues de 130,1%, tandis que celles en franc français et en livre sterling ont baissé respectivement de 53,7% et 29,0%.

L'accroissement du volume des opérations sur les marchés obligataires internationaux s'explique par la tendance à la baisse des taux d'intérêt à long terme, induite par l'anticipation de la poursuite de la croissance, l'apaisement des tensions inflationnistes et la volonté affirmée par plusieurs pays de rééquilibrer leurs finances publiques.

S'agissant des crédits bancaires, ils sont remontés de 241,1 milliards de dollars à 370,1 milliards d'une année à l'autre, enregistrant ainsi une progression de 53,5%. Les prêts consortiaux se sont accrus de 53,5% et représentent 98,8% des crédits bancaires en 1995 au lieu de 97,6% une année auparavant.

Cette expansion des crédits bancaires est liée notamment à la poursuite de la croissance économique dans les principaux pays bénéficiaires, en l'occurrence les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Les indices des principales places boursières ont connu une évolution contrastée avec de fortes hausses à New York, à Londres et dans une moindre me-

sure à Francfort, contre un recul à Paris et une relative stabilité à Tokyo.

A New York, la détente des taux d'intérêt à long terme, la poursuite de la croissance et l'absence de tensions inflationnistes ont entraîné une vive hausse du Dow Jones, qui a franchi successivement les seuils historiques des 4.000 points le 23 février et de 5.000 points le 21 novembre, pour finir l'année 1995 en accroissement de 35,0% contre une baisse de 3,0% en 1994.

L'indice Footsie de la Bourse de Londres a enregistré une progression de 19,0% en 1995 contre un recul de 14,3% un an plus tôt. Cette performance est consécutive à la confirmation de la croissance économique et à la baisse des taux d'intérêt à long terme. Les Offres Publiques d'Achat, soit 40,0% des fusions et acquisitions européennes, ont constitué le moteur essentiel de cette performance.

A la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 s'est inscrit en retrait de 5,0% en 1995 après une baisse de 17,0% l'année précédente. Ce nouveau recul est lié aux incertitudes pesant sur la reprise de l'activité économique, en liaison avec des événements politiques ou sociaux. La détermination des autorités françaises à réduire les déficits publics a finalement contribué à la stabilisation de la Bourse de Paris.

L'indice DAX de la Bourse de Francfort a progressé de 6,0% en 1995 après une baisse de 8,0% en 1994. Cette reprise a été induite par le reflux des taux d'intérêt et la vive remontée des obligations allemandes dans le sillage du marché obligataire américain.

La Bourse de Tokyo a connu une année très contrastée avec une chute de l'indice Nikkei jusqu'en juillet, suivie d'un redressement régulier. Il termine en léger repli de 2,0% en 1995 à 19.500 points, contre une hausse de 12,0% en

1994. La Bourse de Tokyo a été affectée par le tremblement de terre de Kobé en janvier, la faillite de la banque Barings consécutive à des prises de position à terme sur l'indice Nikkei, la fragilité persistante du système bancaire et la forte

appréciation du yen au cours de la première moitié de l'année. Elle ne s'est véritablement redressée qu'à partir de la remontée du dollar des Etats-Unis vis-à-vis du yen.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

La situation économique des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine a continué de s'améliorer en 1995 en relation avec la poursuite de la reprise de l'activité interne de production. Ainsi le taux de croissance réelle de l'économie s'est consolidé en passant de 2,6% en 1994 à 5,8% en 1995. Pour la première fois depuis longtemps, il excède le taux de croissance démographique estimé à 3,2%. L'orientation favorable de l'activité économique a été soutenue, pour une large part, par l'agriculture mais aussi par les secteurs manufacturier et tertiaire.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

La campagne agricole 1994-1995 s'est soldée par des résultats globalement satisfaisants, à l'exception de la production de cacao. Cette évolution résulte de l'amélioration des conditions climatiques et de l'accroissement des surfaces emblavées, à la suite du relèvement des prix aux producteurs.

a) Cultures d'exportation

La collecte de l'arachide a progressé de 24,8% pour s'établir à 335.300 tonnes. Celle du coton-graine a augmenté de 5,1%, en ressortant à 1.075.100 tonnes, malgré les baisses de 18,8% et 19,4% enregistrées respectivement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. La commercialisation du café s'est accrue de 38,7% pour se fixer à 203.900 tonnes. En revanche, les achats de cacao se sont contractés de 2,7%, pour se chiffrer à 855.000 tonnes, du fait notam-

ment de conditions climatiques peu satisfaisantes dans certaines zones de production. Au Togo, la production de coton-graine a baissé de 22,4%.

b) Cultures vivrières

La situation alimentaire de l'Union s'est, dans l'ensemble, améliorée. Ainsi, dans la zone sahélienne, le bilan céréalier fait état d'un excédent estimé à 687.000 tonnes. Cette situation masque cependant des évolutions contrastées selon les pays. En effet, au Mali et au Niger, la production de céréales a augmenté de près de 23,0% contre un recul de 8,5% au Burkina et de 11,2% au Sénégal. S'agissant des pays du Golfe de Guinée, la production vivrière s'est accrue de 5,4% au Bénin. En Côte d'Ivoire, les récoltes se sont améliorées de 8,0% pour la banane plantain, 4,0% pour le riz-paddy et 2,3% pour l'igname. Elles ont enregistré une progression de 9,3% au Togo.

2.2.2 Elevage

La production du secteur de l'élevage connaît un essor dans la plupart des pays. Au Bénin, les données disponibles font ressortir une hausse de 4,0% des effectifs des bovins et de 2,0% des ovins-caprins. Au Burkina, les effectifs de bovins sont estimés en hausse de 2,0% en 1995, tandis que ceux des ovins-caprins sont évalués en accroissement de 4,5%. Au Mali, les taux de croît des bovins et ovins-caprins sont évalués respectivement à 3,8% et 4,8%. Au Sénégal, ils sont estimés à 2,5% pour les bovins et 5,0% pour les ovins-caprins. S'agissant du Togo, les estimations établissent l'augmentation du cheptel à 2,1% pour

les bovins et 2,7% pour les ovins-caprins.

2.2.3 Pêche

En Côte d'Ivoire, la production halieutique d'origine industrielle s'est établie à 25.570,3 tonnes en 1995, soit une baisse de 8,5% en relation avec l'appauvrissement des eaux territoriales. Au Sénégal, la pêche artisanale a enregistré une hausse de 7,7% pour se situer à 291.227 tonnes. Au Bénin, les prises des pêches industrielle et artisanale ont été chiffrées à 41.405 tonnes en 1995, soit une augmentation de 9,24%.

2.2.4 Bois

L'exploitation forestière accuse un net ralentissement en Côte d'Ivoire, en liaison notamment avec les mesures de protection du couvert végétal. Au terme de l'année 1995, les exportations de bois grumes se sont élevées à 340.019 mètres cubes contre 356.020 mètres cubes un an plus tôt, soit un recul de 12,7%. Celles de bois sciés ont baissé de 7,5%, pour s'établir à 593.266 mètres cubes.

2.2.5 Mines

L'activité minière a été marquée en 1995 par des évolutions différenciées selon les produits, avec cependant un regain d'intérêt des investisseurs pour l'exploitation des gisements d'or et de pétrole.

La production de pétrole brut s'est inscrite en repli de 26,1% au Bénin en se chiffrant à 653.600 barils, en raison de la persistance des difficultés liées à l'exploitation du gisement off shore. En Côte d'Ivoire, l'exploitation a redémarré au niveau des gisements Lion, Panthère et Bélier, à la faveur de l'amélioration de la

rentabilité. Pour l'année 1995, la production de pétrole brut est estimée à 347.900 barils.

La reprise de la production d'or s'est confirmée dans l'ensemble des Etats. Au Burkina, les extractions se sont chiffrées à 1.336,2 kilogrammes, en progression de 9,3% par rapport à l'année 1994, notamment sous l'impact favorable de la restructuration du secteur, avec l'appui des partenaires étrangers. En Côte d'Ivoire, la production s'est accrue de 36,9% pour ressortir à 1.072,2 kilogrammes à fin juin 1995. Au Mali, elle a progressé de 5,2% pour se fixer à 7.910,0 kilogrammes en relation avec l'intensification de l'activité des compagnies minières.

La production de phosphates a augmenté de 12,2% pour se situer à 4.229.100 tonnes. Cette évolution procède de la normalisation de l'exploitation au Togo et d'un accroissement de la demande intérieure au Sénégal.

L'extraction d'uranium a enregistré une hausse de 0,6%, en ressortant à 2.973,9 tonnes. Le secteur continue cependant de se ressentir du marasme prévalant sur le marché international.

2.2.6 Production d'énergie électrique

La production d'énergie électrique a progressé en 1995 de 13,4% au Bénin où les importations en provenance des pays voisins sont demeurées prépondérantes. En Côte d'Ivoire, l'offre s'est accrue de 10,8%, en liaison avec l'amélioration de la production d'énergie hydroélectrique, celle d'origine thermique étant en recul de 32,7%. Au Sénégal, la production d'énergie thermique a augmenté de 6,7%. Au Togo, les disponibilités en énergie électrique se sont accrues de 26,0% en 1995.

Dans le cadre de l'interconnexion régionale, la Côte d'Ivoire a livré au Ghana,

au Bénin et au Togo, de l'énergie électrique, évaluée à 344,8 Gwh en 1995.

2.2.7 Production industrielle

Tirant profit d'un meilleur approvisionnement en intrants agricoles et des gains de compétitivité induits par le changement de parité, le secteur industriel a augmenté sa production en 1995. La reprise des activités des branches textiles, des brasseries, des minoteries, des industries chimiques, des bâtiments et travaux publics (BTP), s'est globalement consolidée.

Au Bénin, en rapport avec la relance de la branche des BTP, la fabrication de ciment a progressé de 13,9%, pour s'établir à 212.000 tonnes. Celle de gaz s'est accrue de 64,1% en se chiffrant à 1.138.595 mètres cubes. La production de textile a tiré profit des gains de compétitivité pour se situer à 4.780.700 mètres, en hausse de 10,6% sur les neuf premiers mois de 1995. La production de boisson s'est accrue de 34,6% au cours du premier semestre 1995. En revanche, la production de farine et de blé d'une part, celle d'huile d'autre part, ont reculé de 6,2% et de 32,2%, en 1995, pour s'inscrire respectivement à 15.000 tonnes et 7.457,7 tonnes. Les activités de la minoterie se sont ressenties de la contraction de la demande nigériane, alors que celles de l'huilerie demeurent confrontées à la vétusté de l'outil de production et aux difficultés d'approvisionnement en matières premières.

Au Burkina, l'indice de la production industrielle hors BTP s'est accru de 3,7% entre 1994 et 1995. Toutes les branches d'activités ont contribué à cette hausse, à l'exception de celle des produits alimentaires et boissons, en recul de 7,4% au cours de la période sous revue.

En Côte d'Ivoire, l'indice de la production industrielle s'est accru de 4,5% à fin septembre 1995 par rapport à la période correspondante de l'année 1994. Les contributions les plus significatives à cette évolution ont été celles de la branche d'extraction de pétrole et mines, avec l'entrée en production de gisements de pétrole, et celles des textiles et des chaussures, de l'énergie et de l'auto-mécanique-électricité.

Au Mali, à fin septembre 1995, l'indice de la production industrielle avait progressé de 11,1% par rapport à la même période de 1994, sous l'impulsion des activités des industries mécaniques, de l'énergie, des industries chimiques et des matériaux de construction. Sur l'ensemble de l'année 1995, les productions de l'huilerie et de la brasserie se sont accrues de 7,6% et de 30,5%. La fabrication de tôle a augmenté de 36,0% et celle de piles électriques, de 28,5%. La branche des textiles a connu une nette reprise avec une production de 4.702 milliers de mètres de tissu.

Au Niger, la production de savon a augmenté de 28,9% en 1995, tandis que celle de la brasserie régressait de 5,6% pour les bières en bouteille et de 4,4% pour les boissons gazeuses. La confection de tissu imprimé a également reculé de 34,4% pour s'établir à 2.069 milliers de mètres, en relation avec la persistance des difficultés techniques de production.

Au Sénégal, l'industrie textile a été marquée par un regain d'activité avec le redémarrage des grandes unités de fabrication. Les industries chimiques ont augmenté leur production de 15,0%, en la portant à 511.244 tonnes. Les activités des huileries se sont également inscrites en hausse de 23,5% pour l'huile brute, 48,1% pour l'huile raffinée et 11,9 % pour les tourteaux.

Au Togo, les productions de l'huile et de la minoterie ont progressé de 22,3% et 33,3% au cours de l'année 1995. Celles de la brasserie, de la cimenterie et de l'unité de peinture se sont également accrues respectivement de 9,6%, 50,5% et 28,6% durant la même période. Par contre, les unités orientées vers l'import-substitution ou utilisant principalement des intrants importés, demeurent confrontées au renchérissement du coût de leurs approvisionnements.

2.3 Revenus et Prix

2.3.1 Revenus

Durant l'année 1995, une politique de modération de la masse salariale de la fonction publique a prévalu dans l'ensemble des Etats. Des réajustements salariaux ont été effectués au Bénin, avec un relèvement de la prime d'allocation familiale. En Côte d'Ivoire, une augmentation modulée des salaires indiciaires a été décidée, dans des proportions allant de 3,0% à 15,0%, soit une hausse moyenne de 5,0% de la masse salariale.

Dans le secteur privé, la politique salariale est demeurée également modérée, s'inscrivant dans le sillage de celle de la fonction publique.

Les revenus versés au monde rural, dans le cadre de la commercialisation des principaux produits d'exportation, se sont établis à 557,5 milliards, en progression de 12,4% par rapport à la campagne précédente.

2.3.2 Prix

Les fortes pressions inflationnistes enregistrées au lendemain de la dévaluation du franc CFA se sont largement atténuées au cours de l'année 1995. Par rapport à fin décembre 1994, la progression des prix, mesurée à partir des in-

dices officiels de prix à la consommation de type africain, se situe au Bénin à 3,1%, au Burkina à 3,9%, en Côte d'Ivoire à 7,0%, au Mali à 9,1%, au Niger à 5,5%, au Sénégal à 5,5% et au Togo à 6,4%. L'évolution des prix en cours d'année a notamment fluctué en fonction des facteurs saisonniers, s'agissant en particulier des productions céréalières. Il demeure que des rigidités persistantes dans l'offre et la distribution affectent le niveau des prix, surtout des produits vivriers, de la viande et du poisson.

2.4 Finances publiques

Le redressement de la situation des finances publiques s'est poursuivi au cours de l'année 1995, en liaison avec les réformes fiscales et administratives qui ont permis d'améliorer le profil des recettes budgétaires. La maîtrise relative de l'évolution des dépenses courantes, principalement celles afférentes aux charges de personnel, a eu un impact favorable sur la structure des dépenses publiques.

Sur la base des données disponibles, les recettes et dons ont atteint 2.493,4 milliards tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrés à 2.824,4 milliards, en progression de 23,3% et 10,4% respectivement, par rapport à leur niveau de l'exercice précédent. Le déficit global sur la base des engagements s'est contracté, en passant de 536,4 milliards à 331,0 milliards. Rapporté au PIB, le déficit ressort ainsi à 2,9% contre 5,1% l'année précédente.

A la faveur des réformes du système d'imposition et de la réorganisation des administrations fiscales, les recettes fiscales recouvrées ont accusé une hausse de 29,1% après celle de 42,4% enregistrée un an plus tôt, sous l'impulsion des taxes sur le commerce extérieur. Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 335,6 milliards, en progression de 22,7%, en liaison avec l'encaissement des produits des pri-

vatisations et les contributions des organismes de commercialisation des produits de base.

La tendance baissière des mobilisations de dons, observée avant le changement de parité, s'est inversée à partir de l'année 1994, au cours de laquelle, sous l'impulsion des dons-projets, leur volume s'est accru de 120,7%, pour ressortir à 397,3 milliards. Pour l'année 1995, le montant des dons mobilisés s'est inscrit en hausse de 15,4 milliards, soit 3,9%, pour se fixer à 412,7 milliards.

Les dépenses courantes ont progressé de 2,8%, sous la pression des charges de personnel et des transferts et subventions, en passant de 1.955,4 milliards à 2.010,3 milliards. La masse salariale a été contenue dans les limites prévues dans les programmes conclus avec les institutions de Bretton Woods.

La hausse des dépenses d'investissement s'est confirmée au cours de l'année 1995. Celles-ci ont crû de 34,1% pour ressortir à 821,0 milliards.

Le dégonflement des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs s'est poursuivi en 1995. Le stock apuré s'est chiffré à 242,0 milliards contre 677,7 milliards un an auparavant.

2.5 Secteur extérieur

2.5.1 Marchés des matières premières

Les marchés internationaux des matières premières ont été marqués en 1995 par la flambée des prix des denrées alimentaires, due à une nette insuffisance de l'offre par rapport à la demande. Par

contre, les cours des autres produits, notamment ceux traditionnellement exportés par l'Union, ont connu une amélioration relativement faible en l'absence de tensions sur les approvisionnements.

Le prix indicatif du cacao s'est établi en moyenne à 64,7 cents la livre, en légère progression de 2,9%. Celui du café, calculé par l'OIC, a enregistré une amélioration de 6,1% pour ressortir à 126,8 cents la livre.

Sur le marché du coton, la moyenne annuelle des prix s'est située à 89,1 cents la livre, en hausse de 11,4%.

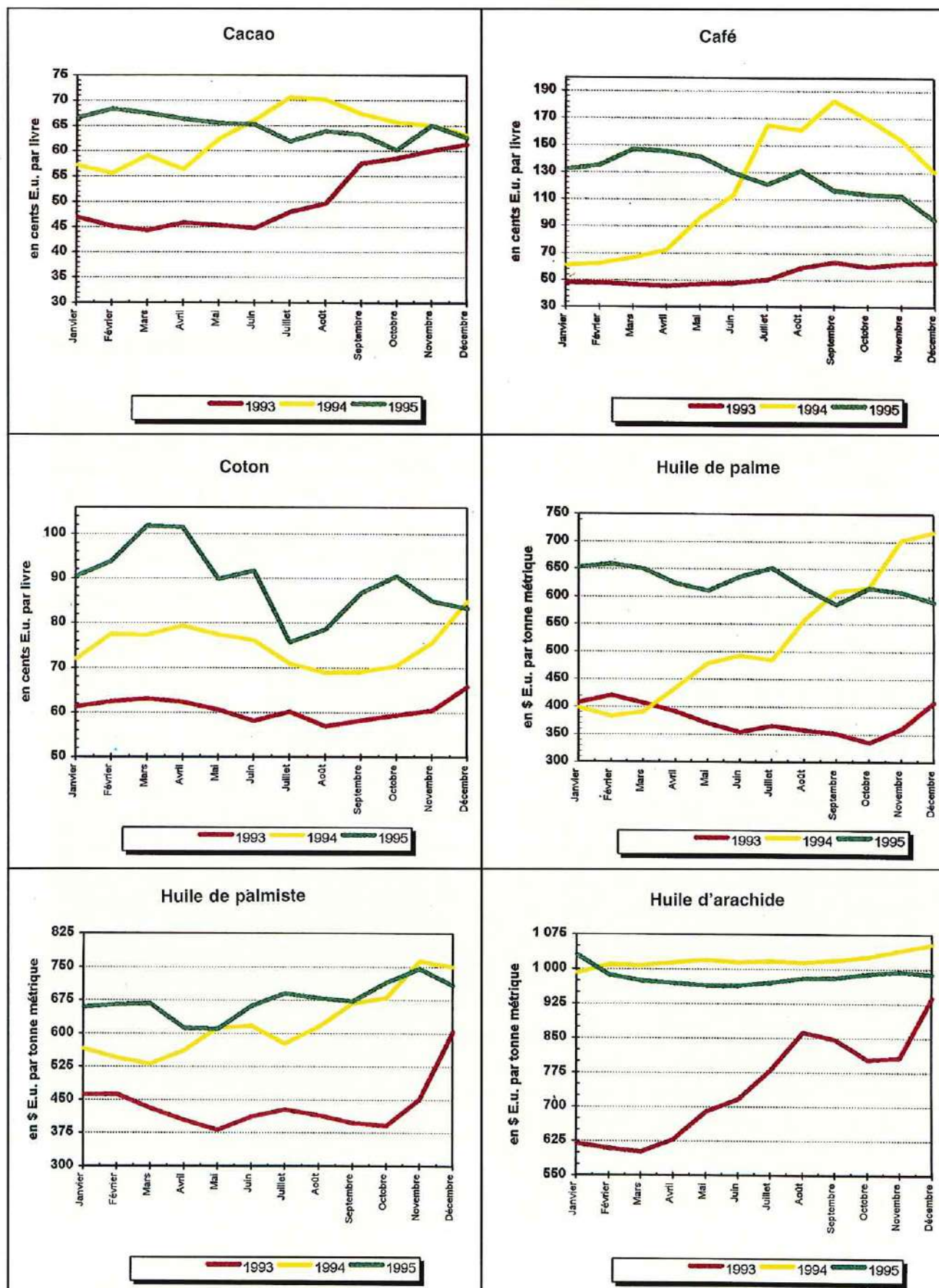
Les cours des huiles de palme et de palmiste ont enregistré une progression de 19,7% et de 7,8% pour s'établir respectivement à 625 dollars et 674 dollars la tonne. Ceux de l'huile d'arachide se sont tassés en moyenne autour de 983 dollars la tonne, en relation avec l'augmentation de la production de l'huile de tournesol.

Le baril de pétrole brut s'est négocié en moyenne à 18,0 dollars, en hausse de 5,4% par rapport à 1994.

En ce qui concerne les autres productions minières de l'Union, les cours n'ont pas connu d'amélioration notable. Ceux du phosphate sont ressortis stables au niveau moyen de 38 dollars la tonne métrique et ceux de l'or se sont légèrement dépréciés de 0,3%, en ressortant en moyenne à 382,9 dollars l'once.

Le marché mondial de l'uranium est resté déprimé, entraînant le repli du prix moyen de cession de la tonne d'uranium nigérien, de 26.500 francs CFA en 1994 à 24.400 francs CFA en 1995.

EVOLUTION DES COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE



2.5.2 Mobilisation des ressources extérieures

L'exécution des programmes d'ajustement structurel, mis en place avec le soutien des institutions de Bretton Woods au lendemain de la modification de la parité du franc CFA, s'est poursuivie dans tous les Etats en 1995, à l'exception d'un seul pays où la signature des accords n'a pu intervenir avant la fin de l'année.

L'appui financier de la communauté internationale s'est traduit par des entrées brutes de ressources de l'ordre de 712,7 milliards en 1995 contre un niveau de 1.014,8 milliards un an plus tôt. Ces concours proviennent essentiellement des sources multilatérales, à concurrence de 479,0 milliards dont 369,4 milliards des institutions de Bretton Woods, contre respectivement 741,7 milliards et 556,0 milliards l'année précédente. Les contributions de l'Union Européenne sont ressorties à 80,6 milliards contre 122,8 milliards un an plus tôt et celles du Groupe de la Banque Africaine de Développement à 28,8 milliards contre 62,9 milliards en 1994.

S'agissant des apports des bailleurs de fonds bilatéraux, ils ont fléchi de 39,4 milliards pour se fixer à 233,7 milliards. A l'instar des autres années, la France demeure le principal donateur avec des concours de 149,8 milliards, en retrait cependant par rapport au montant de 199,6 milliards fourni en 1994.

Au total, la poursuite des politiques d'ajustement structurel a favorisé le maintien des flux de ressources en direction des Etats de l'UMOA, nonobstant un recul d'environ 30,0% d'une période à l'autre. Le taux de mobilisation s'est fixé à 86,6% en 1995 contre 81,1% l'année précédente.

2.5.3 Dette extérieure

Le fardeau de la dette demeure une source de préoccupation pour les Etats de l'Union, en dépit de l'allègement observé au cours de la période. L'encours de la dette est ressorti à 11.850,1 milliards à fin décembre 1995 contre 11.941,4 milliards un an plus tôt. Cette situation, conjuguée à la reprise économique, a permis une légère amélioration des principaux indicateurs, notamment le ratio de l'encours de la dette sur le Produit Intérieur Brut, ramené de 116,7% à 95,5% d'une année à l'autre.

La tendance à la hausse de la part de la dette multilatérale dans l'encours global des engagements extérieurs s'est maintenue, voire renforcée dans certains Etats, en l'absence de mécanismes d'allègement pour cette catégorie de dette.

La restructuration de la dette bilatérale s'est poursuivie au sein du Club de Paris et a concerné le Sénégal et le Togo. Au titre de l'année 1995, les allègements de dette ont atteint 545,0 milliards, après les 1.251,9 milliards obtenus au cours de la gestion précédente. Par ailleurs, les négociations entre la Côte d'Ivoire et ses créanciers privés pour le réaménagement de sa dette privée ont repris ; celles du Sénégal pourraient bientôt déboucher sur le rachat de sa dette commerciale extérieure publique, dans le cadre des interventions du Fonds de Désendettement de l'Agence Internationale pour le Développement (AID).

Les apurements nets au titre des arriérés de paiements extérieurs ont atteint le montant de 84,4 milliards en 1995, contre des résorptions de 547,2 milliards en 1994. Le stock des arriérés extérieurs est ressorti à 2.155,3 milliards, en diminution de 15,2%.

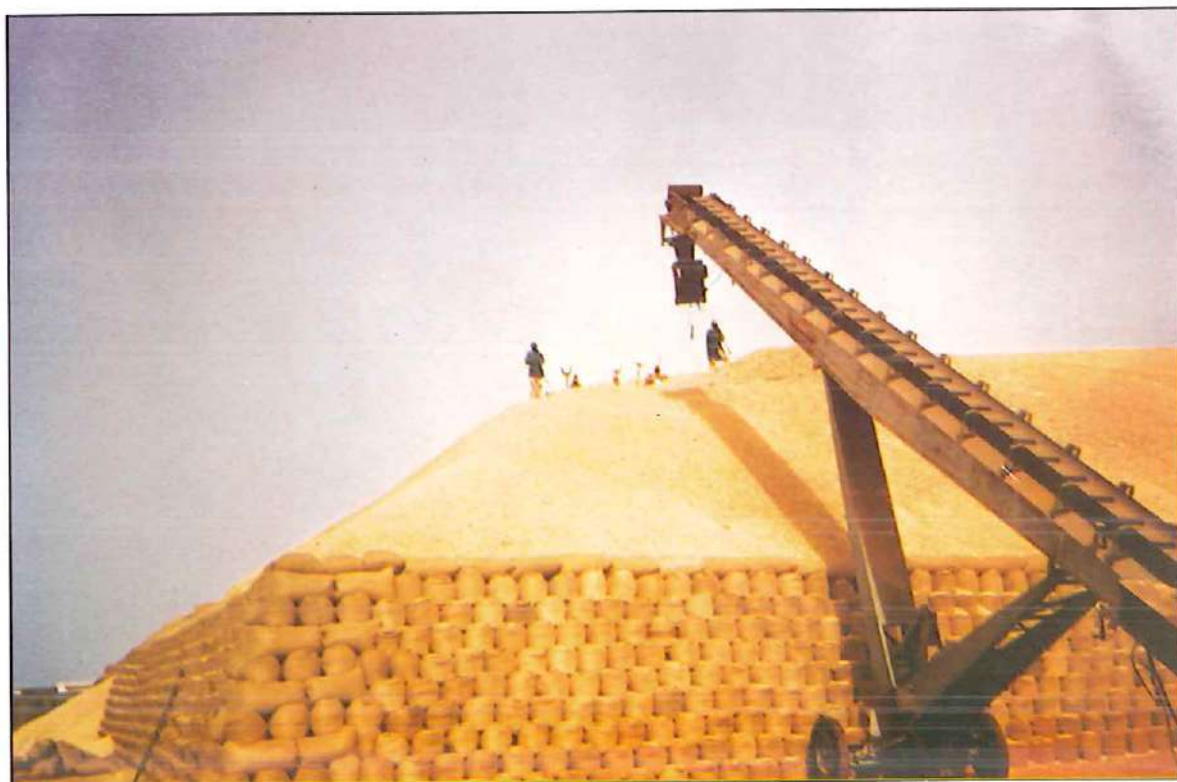
UMOA - Tableau des opérations financières (en milliards de francs CFA)

	1991	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONS	1.514,6	1.470,3	1.321,2	2.022,4	2.493,4
RECETTES TOTALES	1.325,5	1.290,9	1.141,2	1.625,1	2.080,7
Recettes courantes	1.322,8	1.288,8	1.141,2	1.625,1	2.080,7
Fiscales	1.090,3	1.063,5	949,4	1.351,5	1.744,9
Directes	292,2	206,2	174,6	304,1	427,7
Indirectes	747,8	607,1	545,6	1.030,8	1.296,2
Sur biens et services	282,0	270,1	168,0	266,6	331,0
Taxes sur les importations	482,2	330,7	363,5	611,9	770,3
Taxes sur les exportations	10,5	6,2	7,0	140,5	185,8
Autres	9,5	3,2	12,5	28,6	30,1
Non fiscales	232,5	225,3	191,8	273,6	335,6
Cotisations de sécurité sociale	38,3	30,9	37,6	42,6	52,2
Recettes en capital	2,7	2,1	0,0	0,0	0,2
DONS	189,1	179,4	180,0	397,3	412,7
DEPENSES TOTALES (base engagement) et PRETS NETS	1.961,3	1.931,1	1.860,1	2.558,8	2.824,4
DEPENSES TOTALES	1.964,1	1.937,1	1.865,9	2.565,9	2.831,3
Dépenses courantes	1.581,7	1.578,2	1.523,0	1.955,4	2.010,3
dont Traitements et Salaires	680,4	665,2	656,4	722,0	768,8
Transferts de sécurité sociale	52,5	48,8	48,7	61,7	77,1
Autres dépenses courantes	421,6	454,2	458,4	594,6	599,4
Intérêts de la dette publique	425,2	410,0	359,4	534,7	513,3
Extérieure	373,8	355,7	290,3	464,5	446,9
Dépenses en capital	382,4	358,9	342,9	612,4	821,0
Sur financement externe	281,5	238,4	237,9	458,5	581,5
Autres dépenses en capital	21,5	0,0	0,0	0,0	0,0
PRETS MOINS RECOUVREMENTS	-2,8	-6,0	-5,8	-7,1	-6,9
SOLDE PRIMAIRE	89,5	2,2	-127,4	50,5	344,3
SOLDE GLOBAL HORS DONS	-635,7	-640,2	-718,9	-933,7	-743,7
SOLDE GLOBAL (base engagement)	-446,6	-460,8	-538,9	-536,4	-331,0
FINANCEMENT	503,9	455,1	552,9	549,7	347,3
INTERIEUR	-7,4	13,4	159,7	-129,9	-140,1
Variation nette des arriérés	-219,2	-101,1	1,0	-130,5	-157,6
Bancaire	-211,3	19,2	0,0	0,0	0,0
Non bancaire	-6,1	-157,1	-12,2	-89,0	-88,4
Financement bancaire	132,5	-92,5	49,7	-14,8	-0,1
Financement non bancaire	79,3	207,0	109,0	15,4	17,6
EXTERIEUR	503,1	433,5	397,2	679,7	487,4
Tirages sur emprunts	348,0	334,5	323,6	866,7	694,2
Amortissements dus	-380,7	-390,8	-340,6	-609,0	-687,2
Variation nette des arriérés	241,9	298,8	359,2	-547,2	-84,4
Réaménagements de la dette	293,9	191,1	55,1	969,2	564,7
Financement exceptionnel	8,2	8,2	-4,0	0,0	0,0
Excédent (+) /Déficit (-) de financement	-17,7	-5,4	+ 6,5	-13,3	-16,3

Sources et notes : États de l'UMOA



Plantation de bananiers à Divo (R. de Côte d'Ivoire)



Dunes de sacs d'arachide de la SONACOS (Sénégal)

II - La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Inscrite dans le cadre de l'ajustement global, décidé en accompagnement de la modification de la parité du franc CFA et de l'entrée en vigueur du Traité de l'UEMOA, l'action monétaire a visé en 1995 la maîtrise de la liquidité intérieure, afin de contenir les pressions inflationnistes et consolider les gains de compétitivité. Dans cette perspective, le Conseil des Ministres a fixé pour chaque Etat membre, un objectif d'équilibre ou d'excédent de la balance des paiements, en fonction de sa position au compte des disponibilités extérieures de l'Union et de sa situation économique et financière.

1.2 Moyens

Pour atteindre les objectifs fixés, l'Institut d'émission a mené une politique active et flexible de taux d'intérêt, associée au maintien en l'état du système de réserves obligatoires. Cette politique a été soutenue par les interventions sur le marché monétaire au titre des adjudications hebdomadaires. La Banque Centrale a également procédé à des opérations sur titres d'Etat dans le cadre de la titrisation des concours consolidés.

1.2.1 Politique des taux de la Banque Centrale

A l'instar de l'exercice précédent, la politique des taux d'intérêt s'est située au centre de la politique monétaire de la Banque Centrale, tendant d'une part, à promouvoir l'épargne et l'investissement, et d'autre part, à éviter une expansion inflationniste de la liquidité. Au cours de l'année 1995, les taux d'intérêt de l'Union ont poursuivi la détente amorcée depuis fin juin 1994.

Le taux d'escompte a été réduit à trois reprises, les 23 janvier, 5 juin et 26 décembre 1995, respectivement d'un point, d'un demi-point et d'un point de pourcentage, pour ressortir à 7,5% à fin décembre 1995. Le taux de pension a été ramené de 7,25% à fin septembre 1994 à 6,50% à fin décembre 1995, à la suite d'une réduction d'un quart de point et d'un demi-point, respectivement le 24 octobre 1994 et le 5 juin 1995. Le taux du marché monétaire s'est longtemps stabilisé à 5,50%, avant d'enregistrer une remontée à fin décembre 1995 pour se situer à 6,0%, en liaison avec le démarrage du financement de la campagne agricole. Le taux minimum réglementé applicable aux comptes et livrets d'épargne, est demeuré inchangé à 4,50%.

La détente des taux d'intérêt de l'Union a été rendue possible par l'évolution favorable des prix, de la monnaie et du crédit ainsi que par l'évolution du loyer de l'argent sur les marchés monétaires extérieurs. Les taux d'intérêt en vigueur

dans l'Union sont demeurés constamment compétitifs par rapport aux conditions prévalant à l'étranger, en particulier sur le marché monétaire français.

Taux directeurs de la Banque Centrale et taux du Marché Monétaire (% l'an)

Dates de changement	Taux d'escompte T.E.S.	Taux des pensions	Taux spécial des avances aux Trésors nationaux (a)	Taux moyen mensuel T.M.M.	Appels d'offres Réguliers Exceptionnels
3ème trimestre 1994			5,2245		
Octobre 1994				5,50	
03	10,000	7,250			5,500
24	10,000	7,000			5,500
Novembre 1994	10,000			5,50	
Décembre 1994	10,000			5,50	
4ème trimestre 1994			4,50		
Janvier 1995		7,000		5,50	
23	9,000	7,000		5,50	
Février 1995	9,000	7,000		5,50	
Mars 1995	9,000	7,000		5,50	
1er trimestre 1995			4,50		
Avril 1995	9,000	7,000		5,50	
Mai 1995	9,000	7,000		5,50	
Juin 1995				5,50	
05	8,500	6,500		5,50	
2ème trimestre 1995			4,50		
Juillet 1995	8,500	6,500		5,50	
Août 1995	8,500	6,500		5,50	
Septembre 1995	8,500	6,500		5,50	
3ème trimestre 1995			4,50		
Octobre 1995	8,500	6,500		5,50	
Novembre 1995	8,500	6,500		5,50	
Décembre 1995				5,7823	
11	8,500	6,500			5,750
18	8,500	6,500			6,000
26	7,500	6,500			6,000
4ème trimestre 1995			4,5951		

(a) taux applicable aux concours à l'Etat dans le cadre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale.

Source : BCEAO

1.2.2 Politique des réserves obligatoires

L'assiette et le coefficient des réserves obligatoires n'ont pas été modifiés au cours de l'année 1995. Le nombre de banques assujetties au système des réserves obligatoires a fléchi de 54 à 52 tandis que celui des établissements financiers est resté stable à 8.

Le montant moyen des réserves effectivement constituées par les banques s'est élevé à 485,8 milliards pour un mon-

tant moyen requis de 24,4 milliards, soit un excédent global de 461,4 milliards.

Au titre des établissements financiers, le montant moyen des réserves effectives s'est chiffré à 0,7 milliard, à comparer au volume moyen requis de 0,5 milliard, soit un excédent global de 0,2 milliard.

En définitive, la pression exercée sur la trésorerie des banques par le système des réserves obligatoires, mis en oeuvre en octobre 1993 dans le cadre du nouveau dispositif de gestion monétaire, est demeurée à un niveau symbolique.

Evolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers

Périodes	Réserves requis	Réserves constituées	Excédent (+) Déficit (-)
En millions de francs CFA			
01-01-1995 au 31-03-1995	397	404	7
01-04-1995 au 30-06-1995	449	708	259
01-07-1995 au 30-09-1995	529	971	442
01-10-1995 au 31-12-1995	603	862	259
Moyenne	495	736	241

Evolution des réserves obligatoires constituées par les banques

Périodes	Réserves requis	Réserves constituées	Excédent (+) Déficit (-)
En millions de francs CFA			
16-12-1994 au 15-01-1995	20.835	390.898	370.063
16-01-1995 au 15-02-1995	21.599	423.369	401.770
16-02-1995 au 15-03-1995	23.294	431.255	407.961
16-03-1995 au 15-04-1995	23.504	472.474	448.970
16-04-1995 au 15-05-1995	24.129	463.092	438.963
16-05-1995 au 15-06-1995	25.681	526.838	501.157
16-06-1995 au 15-07-1995	25.474	559.249	533.775
16-07-1995 au 15-08-1995	24.663	566.820	542.157
16-08-1995 au 15-09-1995	24.981	583.553	558.572
16-09-1995 au 15-10-1995	25.260	546.981	521.721
16-10-1995 au 15-11-1995	25.842	498.193	472.351
16-11-1995 au 15-12-1995	26.250	425.262	399.012
16-12-1995 au 15-01-1996	25.250	427.015	401.765
Moyenne	24.366	485.769	461.403

Source : BCEAO

1.2.3 Accords de classement

Les accords de classement constituent un outil de contrôle *a posteriori* des crédits distribués par le système bancaire, l'objectif étant d'inciter les banques à détenir des actifs sains et à veiller constamment à la qualité de leur portefeuille. Ils déterminent l'admissibilité des effets correspondants en support des interventions éventuelles de la BCEAO. Les banques et établissements financiers sont tenus de solliciter un accord de classement pour tout concours consenti à un même bénéficiaire portant l'encours total des crédits à ce dernier au-delà d'un seuil fixé à 100 millions au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Togo, 200 millions au Sénégal et 300 millions en Côte d'Ivoire. En deçà de ce seuil, la faculté est laissée au banquier de solliciter ou non un accord de classement.

Au cours de l'année 1995, quatre-vingt-deux demandes d'accord de classement ont été examinées par la BCEAO parmi lesquelles cinquante-sept ont donné lieu à un accord pour un montant de 134,1 milliards.

- Au **Bénin**, dix demandes ont été étudiées dont huit ont bénéficié d'un accord pour un montant de 3,2 milliards.

- Au **Burkina**, les demandes ont concerné un établissement financier qui, à trois reprises, a sollicité un accord de classement en faveur de divers clients admis en mobilisation globale.

- En **Côte d'Ivoire**, vingt-cinq dossiers ont été traités dont dix-sept ont reçu un accord de classement pour un montant de 96,2 milliards.

- Au **Mali**, sept dossiers ont été examinés et cinq agréés. Le montant global

octroyé est ressorti à 18,1 milliards dont 16,3 milliards pour des groupements villageois admis en mobilisation globale.

- Au **Niger**, cinq demandes d'accord de classement ont été traitées, dont trois ont obtenu un accord pour un montant global de 4,6 milliards.

- Au **Sénégal**, vingt-deux demandes d'accord de classement ont été examinées dont dix-sept ont été agréées pour un montant global de 4,3 milliards.

- Au **Togo**, six accords de classement ont été délivrés pour un montant de 8,5 milliards et quatre dossiers ont été rejetés.

1.2.4 Titrisation des concours consolidés

Cette titrisation a consisté en l'émission de titres publics, en représentation des concours de la Banque Centrale, précédemment consolidés à la charge des Etats membres de l'Union. Outre la restructuration des banques commerciales, l'objectif de cette opération était de "stériliser" la liquidité bancaire ; il est actuellement atteint, les titres issus de la consolidation étant pour leur plus grande part détenus par les établissements bancaires.

La valeur totale des titres émis s'élevait à 440,2 milliards. L'encours au 31 décembre 1995 s'établit à 408,0 milliards. Les cessions sont passées de 36,8 milliards en 1994 à 291,0 milliards en 1995, soit un taux de cession de 71,3%. Au 31 décembre 1995, trente-sept investisseurs de l'UMOA s'étaient portés acquéreurs des titres d'Etat.

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 1995

	Cessions des titres d'émission locale								Titres émis dans d'autres Etats UMOA et détenus par des investisseurs locaux	
	Montant des titres émis	Encours des titres émis	Cessions nettes cumulées				Solde		Banques	Autres
			Cessions cumulées	dont investisseurs locaux		dont investisseurs UMOA				
				Banques	Autres	Banques	Autres			
En millions de francs CFA										
Bénin	44.329,8	40.928,0	40.928,0	37.078,0	0,0	3.850,0	0,0	0,0	35.200,0	0,0
Burkina	9.000,0	8.250,0	8.250,0	8.250,0	0,0	0,0	0,0	0,0	106.300,0	700,0
Côte d'Ivoire	186.128,1	173.326,3	134.600,0	850,0	0,0	133.050,0	700,0	38.726,3		0,0
Mali	23.900,0	21.850,0	17.200,0	17.200,0	0,0	0,0	0,0	4.650,0	29.200,0	0,0
Niger	25.877,7	23.826,0	16.200,0	3.650,0	0,0	12.550,0	0,0	7.626,0	4.050,0	0,0
Sénégal	143.739,1	132.686,7	70.036,7	34.536,7	1.750,0	33.750,0	0,0	62.650,0	4.400,0	0,0
Togo	7.239,9	7.088,8	3.788,8	2.788,8	0,0	1.000,0	0,0	3.300,0	7.050,0	0,0
TOTAL	440.214,6	407.955,8	291.003,5	104.353,5	1.750,0	184.200,0	700,0	116.952,3	186.200,0	700,0

Source : BCEAO

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

L'évolution de la situation monétaire des pays membres de l'UMOA durant l'année 1995 est soutenue par l'amélioration de la production, des échanges et le maintien des financements

de la communauté internationale. Elle est caractérisée par une consolidation de la position extérieure et un accroissement du crédit intérieur qui ont induit une expansion de la masse monétaire.

UMOA - Situation monétaire intégrée (fin de période)

	Sept. 1993	Déc. 1993	Sept. 1994	Déc. 1994	Sept. 1995	Déc. 1995
Milliards de francs CFA						
Avoirs extérieurs nets	-262,9	-225,0	348,0	430,5	674,3	711,3
- Banque Centrale	-141,2	-134,2	230,5	371,7	537,9	626,8
- Banques	-121,7	-90,8	117,5	58,8	136,4	84,5
Crédit intérieur	2.148,7	2.193,9	2.273,2	2.504,0	2.625,7	2.845,6
- Gouvernement (net)	428,4	429,9	890,6	897,5	994,0	989,1
- Crédits à l'économie	1.720,3	1.764,0	1.382,6	1.606,5	1.631,7	1.856,5
Actif = Passif	1.885,8	1.968,9	2.621,2	2.934,5	3.300,0	3.556,9
Masse monétaire	1.884,1	1.992,3	2.469,9	2.775,5	2.948,8	3.168,5
- Circulation fiduciaire	492,9	593,2	711,0	894,3	823,8	1.020,2
- Dépôts en banque	1.370,4	1.378,4	1.743,8	1.584,8	2.094,2	2.117,9
- Dépôts en CNE et CCP	20,8	20,7	15,1	26,4	30,8	30,3
Autres éléments nets	1,7	-23,4	151,3	159,0	351,2	388,4

Source BCEAO

2.1 Avoirs extérieurs nets et balance des paiements

2.1.1 Evolution d'ensemble

Après l'amélioration de 655,5 milliards enregistrée en 1994, la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union s'est consolidée de 280,8 milliards pour ressortir à 711,3 milliards au 31 décembre 1995. Cette amélioration résulte du renforcement continu du solde des paiements extérieurs depuis 1994.

En effet, la balance des paiements extérieurs des Etats de l'UMOA a enregistré un net redressement, en passant d'un déficit de 39,1 milliards en 1993 à des excédents de 888,9 milliards et 175,5 milliards, respectivement en 1994 et 1995.

La balance commerciale est ressortie excédentaire de 403,0 milliards en 1994 et de 293,2 milliards en 1995 après un déficit de 83,9 milliards en 1993. Le redressement du solde commercial a résulté d'un accroissement du montant des exportations, suite à la bonne tenue des cours des principaux produits de base et à l'augmentation du

volume des ventes. Les importations, quant à elles, ont été contenues malgré l'accroissement des achats des biens d'équipement destinés à la réhabilitation du tissu industriel local et des intrants. En effet, les importations de produits alimentaires ont été globalement réduites, en raison d'une production céréalière satisfaisante et de l'amorce d'une modification des habitudes alimentaires vers une consommation accrue des produits locaux.

Le déficit structurel de la balance courante de l'Union, après l'excédent exceptionnel de 285,7 milliards en 1994, est réapparu pour atteindre 462,8 milliards en 1995. Ce retournement résulte de la forte réduction des dons publics extérieurs et, dans une moindre mesure, de la hausse du coût du fret à l'importation et des intérêts dus au titre de la dette extérieure.

L'excédent de la balance des capitaux non monétaires, évalué à 665,5 milliards en 1994, s'est contracté de 21,5 milliards en 1995, où il s'établit à 644,0 milliards, notamment sous l'effet d'un recul de 45,8 milliards des entrées nettes de capitaux publics et d'importantes sorties de capitaux privés à court terme. Par contre, les apports nets privés au titre des investissements demeurent positifs, quoique en repli.

L'amélioration du solde des paiements extérieurs a bénéficié aussi bien à l'Institut d'émission qu'aux banques.

Les avoirs extérieurs nets positifs de la BCEAO, avec un niveau de 626,8 milliards à fin décembre 1995, se sont accrus de 255,1 milliards par rapport à décembre 1994, à la suite d'un renforcement des réserves de change qui sont passées de 1.138,2 milliards à 1.435,3 milliards. En particulier, le solde créditeur du compte d'opérations s'est consolidé de 260,7 mil-

liards pour ressortir à 1.160,8 milliards à fin décembre 1995.

Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est élevé de 81,3% en 1994 à 96,0% un an plus tard, en raison d'une sensible augmentation des avoirs extérieurs bruts contre une très faible progression des engagements monétaires à vue.

Quant aux banques, leur position extérieure nette est ressortie positive de 84,5 milliards à fin décembre 1995, en hausse de 25,7 milliards. L'augmentation de 93,3 milliards de leurs créances brutes a été atténuée par celle de 67,6 milliards de leurs engagements extérieurs bruts.

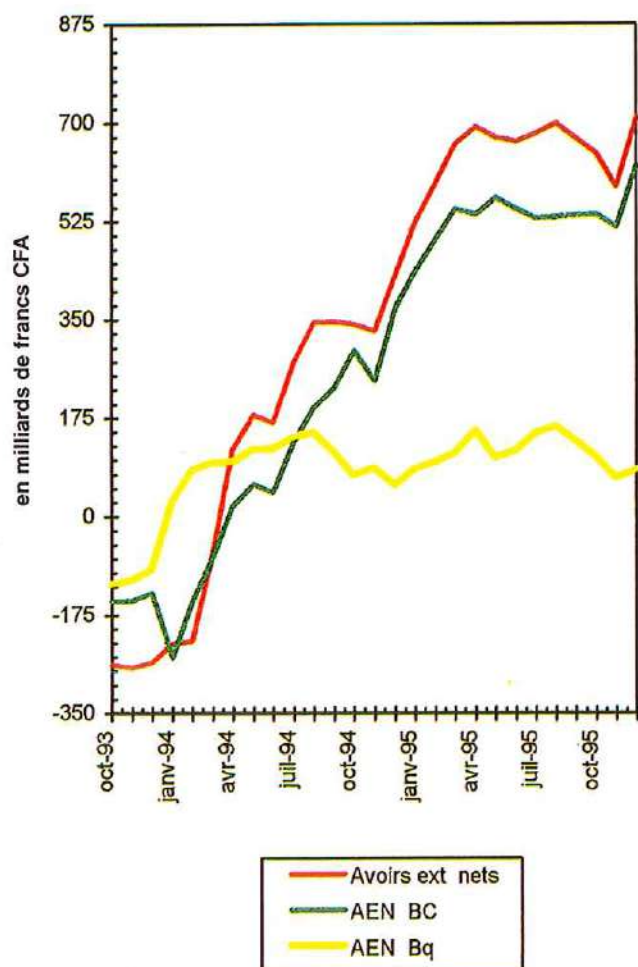
La composition des avoirs extérieurs nets des banques a été affectée d'une part, par l'impact des transactions intra-UMOA sur titres d'Etat et, d'autre part, par l'exigence de dépôts de garantie de certains de leurs correspondants étrangers.

2.1.2 Evolution par Etat

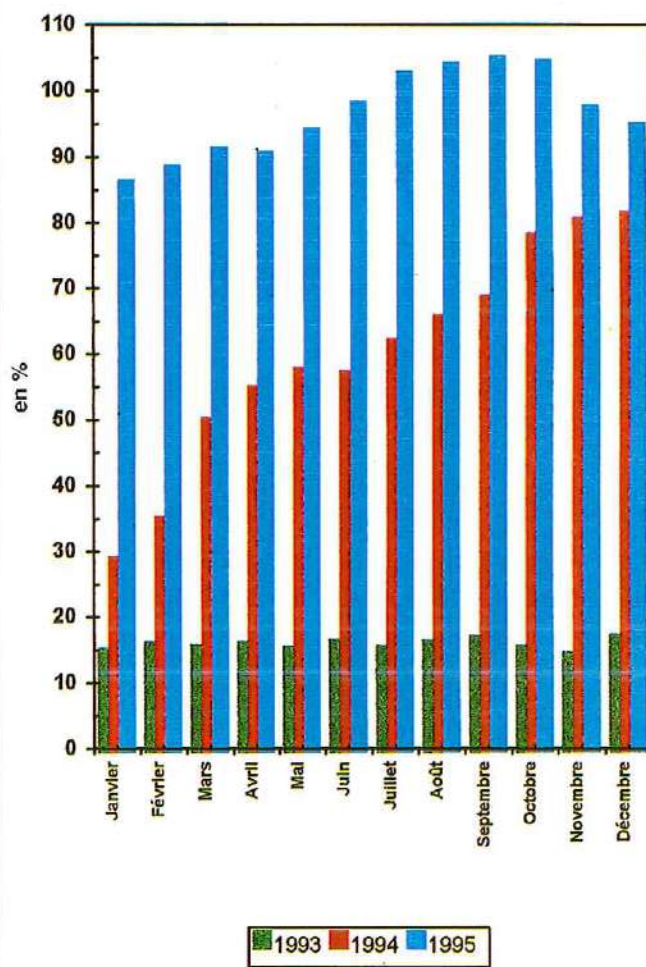
Au Bénin, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 135,7 milliards à fin décembre 1995, en réduction de 11,5 milliards en 1995 contre une amélioration de 73,4 milliards l'année précédente. Cette baisse est imputable au recul des exportations de coton et à la faible mobilisation des concours extérieurs. Elle a affecté exclusivement l'Institut d'émission, dont la position extérieure créditrice a fléchi de 86,7 milliards à 43,0 milliards en relation avec une contraction de 41,0 milliards des disponibilités extérieures brutes.

Les banques ont par contre renforcé de 32,2 milliards leurs créances nettes sur l'extérieur pour les porter à 92,7 milliards, en raison principalement de l'ac-

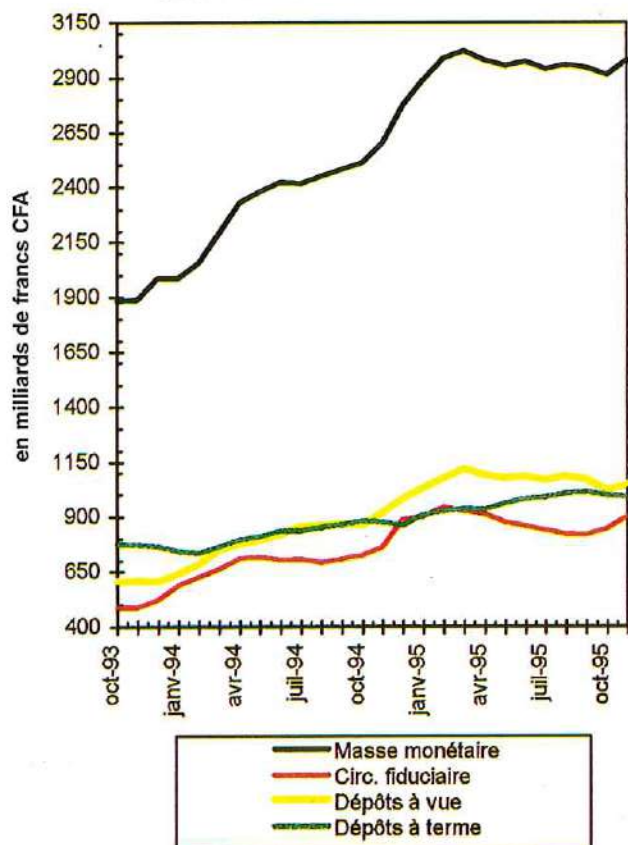
UMOA - AVOIRS EXTERIEURS NETS



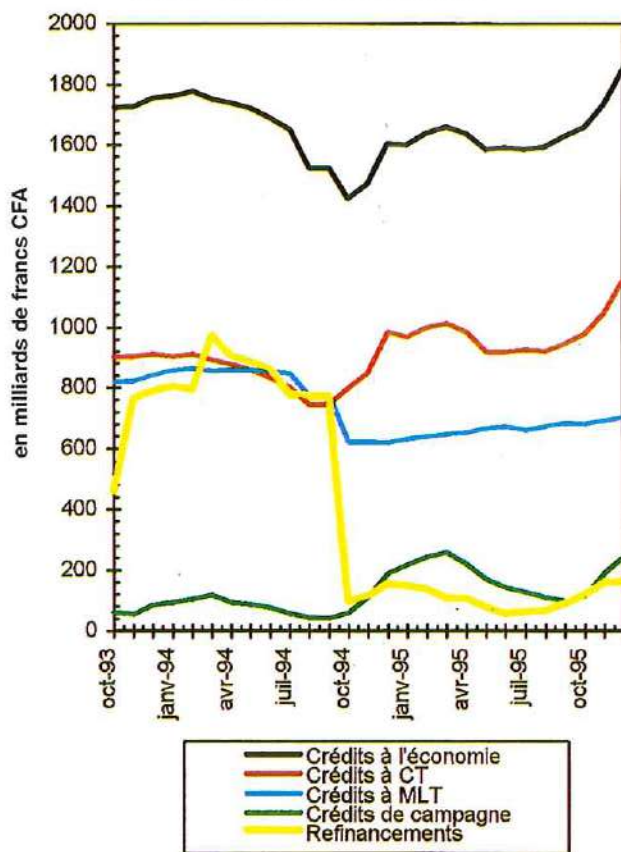
UMOA - EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE



UMOA - MASSE MONETAIRE



UMOA - CREDITS A L'ECONOMIE



quisition de titres émis dans d'autres Etats et de l'octroi de prêts interbancaires à des institutions établies dans d'autres pays de l'Union.

Au Burkina, les avoirs extérieurs nets sont passés de 145,4 milliards à fin décembre 1994, à 217,7 milliards un an plus tard, à la faveur de l'accroissement des recettes d'exportation et de l'appui financier des partenaires au développement.

été atténué par un accroissement de 7,5 milliards de leurs engagements extérieurs bruts. Elle est ainsi passée de 61,9 milliards à 95,5 milliards durant l'année 1995.

En Côte d'Ivoire, le redressement de la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est poursuivi en 1995, pour ressortir à 20,1 milliards, en réduction de 139,4 milliards. Cette évolution a été impulsée par l'accroisse-

UMOA - Evolution des Avoirs Extérieurs Nets des Institutions Monétaires (fin de période)

	1993		1994		1995	
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.
En milliards de francs cfa						
Bénin	68,7	73,8	101,8	147,2	141,9	135,7
Burkina	96,1	97,2	140,4	145,4	214,5	217,7
Côte d'Ivoire	-592,5	-572,8	-265,4	-159,5	-9,2	20,1
Mali	62,7	65,0	108,8	84,4	129,9	98,7
Niger	-11,2	14,4	25,7	10,4	17,1	9,5
Sénégal	-212,6	-221,5	-224,5	-170,9	-99,4	-112,4
Togo	26,9	18,1	32,8	30,6	21,0	17,6
UMOA*	-262,9	-225,0	348,0	430,5	674,3	711,3

* y compris avoirs non répartis et ajustements.

Source : BCEAO

La position extérieure nette de l'Institut d'émission, en se situant à 122,2 milliards à fin décembre 1995 contre 83,5 milliards un an plus tôt, a bénéficié de la mobilisation de ressources extérieures et des transferts reçus par les banques à travers le canal de la BCEAO. En particulier, les disponibilités extérieures brutes se sont renforcées de 43,7 milliards pour s'établir à 160,6 milliards au 31 décembre 1995.

La position extérieure nette des banques a été influencée principalement par les acquisitions additionnelles de titres émis dans d'autres Etats pour une valeur de 47,8 milliards, dont l'impact a

ment des recettes d'exportation, en relation avec l'augmentation des quantités exportées et la mobilisation d'importantes ressources extérieures.

Les avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission, négatifs de 107,2 milliards en décembre 1994, sont devenus positifs de 3,5 milliards un an plus tard. En particulier, les disponibilités extérieures ont atteint 260,6 milliards en décembre 1995 au lieu de 109,1 milliards un an auparavant.

La position extérieure nette débitrice des banques s'est fixée à 23,6 milliards à fin décembre 1995 contre 52,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution

est liée exclusivement à la baisse de leurs engagements à moyen et long terme.

Au **Mali**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont chiffrés à 98,7 milliards, marquant une progression de 14,3 milliards par rapport à décembre 1994. Cette amélioration est imputable notamment au rapatriement du produit des recettes d'exportation et à la mobilisation de ressources extérieures en appui au programme d'ajustement.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont renforcés de 28,7 milliards pour s'établir à 68,5 milliards au 31 décembre. En particulier, les disponibilités extérieures brutes sont passées de 111,5 milliards à 151,5 milliards.

Les banques ont par contre réduit leurs créances nettes sur l'extérieur de 14,4 milliards, les ramenant à un niveau de 30,1 milliards à fin décembre 1995, en liaison avec une baisse des avoirs bruts sur l'extérieur, en particulier sur les autres pays de l'UMOA, à la suite de la revente de titres émis dans d'autres Etats de l'Union.

Au **Niger**, les avoirs extérieurs nets positifs des institutions monétaires ressortent en quasi-stabilité, avec un montant de 9,5 milliards contre 10,4 milliards un an plus tôt. Cette situation s'explique par le ralentissement de l'activité économique et la faible mobilisation de ressources extérieures, en l'absence d'un programme d'ajustement appuyé par les institutions de Bretton Woods. La position extérieure nette créditrice de l'Institut d'émission s'est détériorée de 4,1 milliards pour ressortir à 11,2 milliards. En particulier, les disponibilités extérieures brutes se sont fixées à 40,0 milliards, en baisse de 12,0 milliards par rapport à décembre 1994.

Les avoirs extérieurs nets négatifs des banques se sont en revanche améliorés de 3,2 milliards, en repli de 4,9 mil-

liards à 1,7 milliard, en liaison avec une baisse des engagements extérieurs de 4,7 milliards, légèrement atténuée par un recul des avoirs extérieurs bruts de 1,5 milliard.

Au **Sénégal**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est établie à 112,4 milliards, en amélioration de 58,5 milliards. Cette augmentation résulte, d'une part, de l'importance du produit des recettes d'exportation et de la mobilisation de ressources extérieures en appui au programme d'ajustement et, d'autre part, de l'acquisition de titres d'Etat émis au Sénégal par des banques implantées dans d'autres pays de l'UMOA. Le renforcement de la position extérieure a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques.

Les avoirs extérieurs nets négatifs de la Banque Centrale sont revenus de 168,1 milliards en décembre 1994 à 126,2 milliards un an plus tard, sous l'effet d'une augmentation de 37,3 milliards des avoirs extérieurs bruts et d'une baisse de 4,6 milliards des engagements extérieurs. En particulier, les disponibilités extérieures brutes se sont confortées de 37,0 milliards, pour atteindre 128,9 milliards à fin décembre 1995.

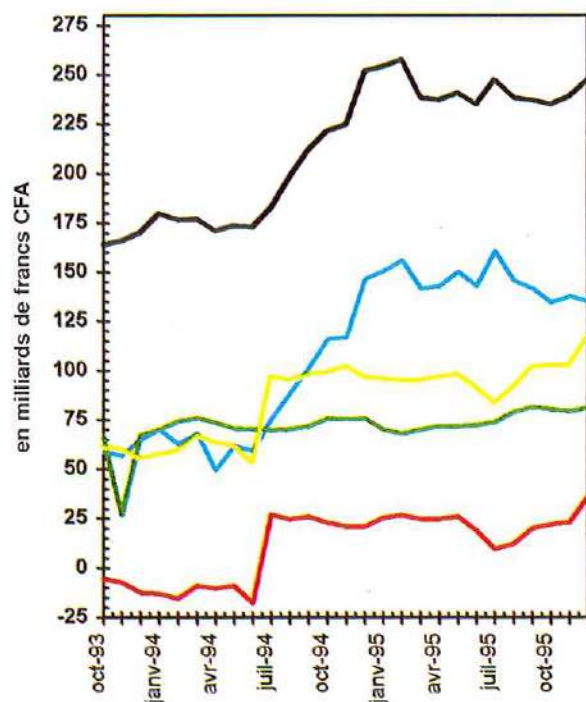
La position extérieure nette des banques a évolué d'un solde négatif de 2,8 milliards en décembre 1994 à un solde positif de 13,8 milliards un an plus tard. Cette amélioration de 16,6 milliards résulte d'un accroissement de 8,2 milliards des créances extérieures brutes, conjugué à une diminution de 8,4 milliards des engagements extérieurs bruts.

Au **Togo**, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont chiffrés à 17,6 milliards, en régression de 13,0 milliards par rapport à décembre 1994. Cette dégradation s'explique par la progression plus marquée des importations au regard des exportations et surtout par

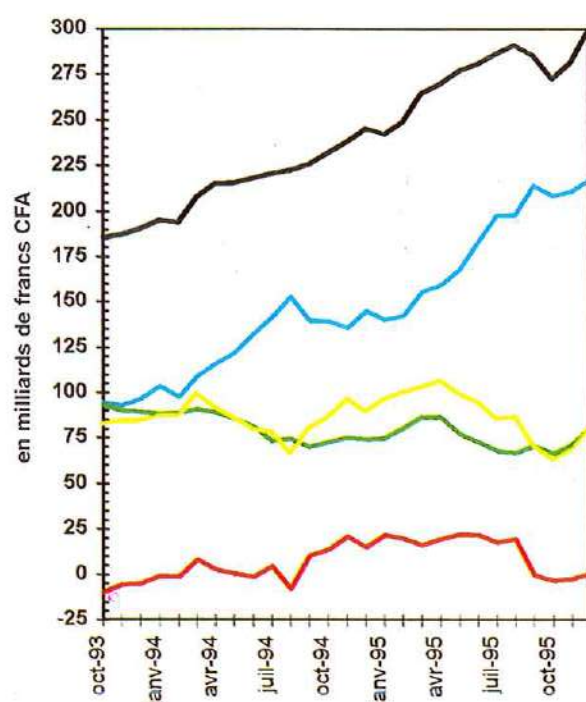
une réduction drastique des financements extérieurs. Cette situation s'est traduite par une forte contraction des avoirs extérieurs nets des banques, qui ont fléchi de 36,9 milliards en décembre 1994 à 17,2 milliards un an plus tard, à la suite principalement d'un alourdissement de 15,6 milliards de l'endettement extérieur brut.

S'agissant de l'Institut d'émission, ses avoirs extérieurs nets, négatifs de 6,3 milliards en décembre 1994, sont ressortis positifs de 0,4 milliard un an plus tard. En particulier, les disponibilités extérieures brutes se sont renforcées de 13,6 milliards, en passant de 50,2 milliards à 63,8 milliards.

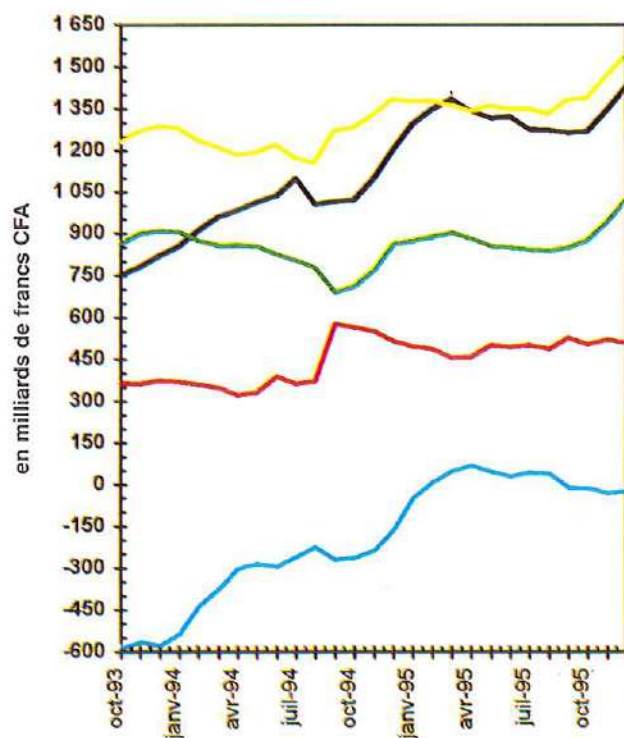
BENIN - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



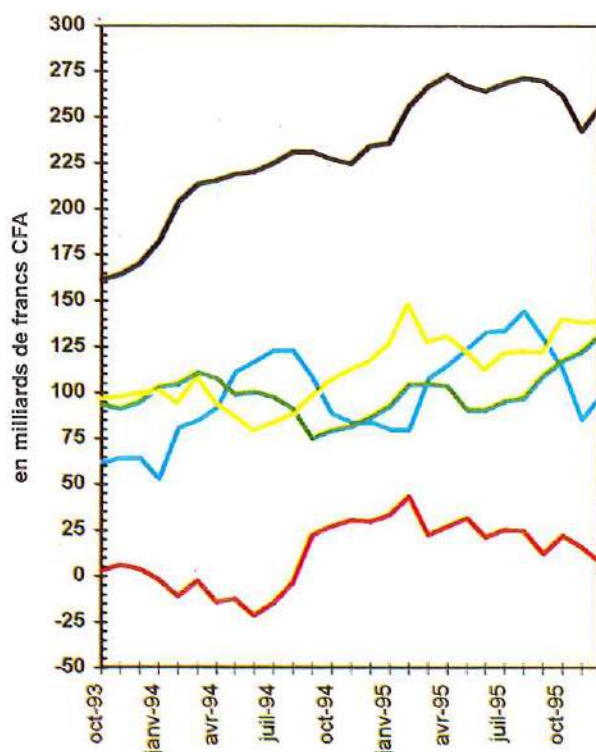
BURKINA FASO - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



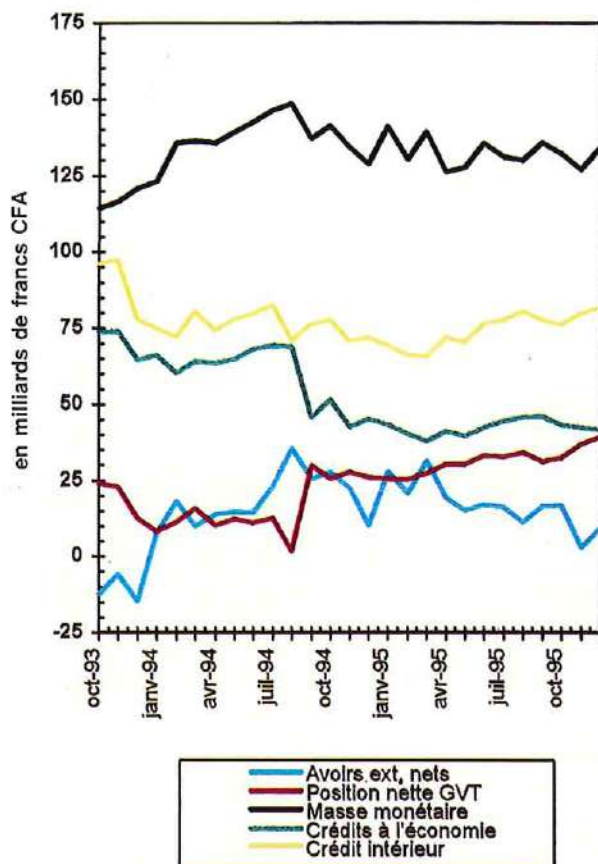
COTE D'IVOIRE - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



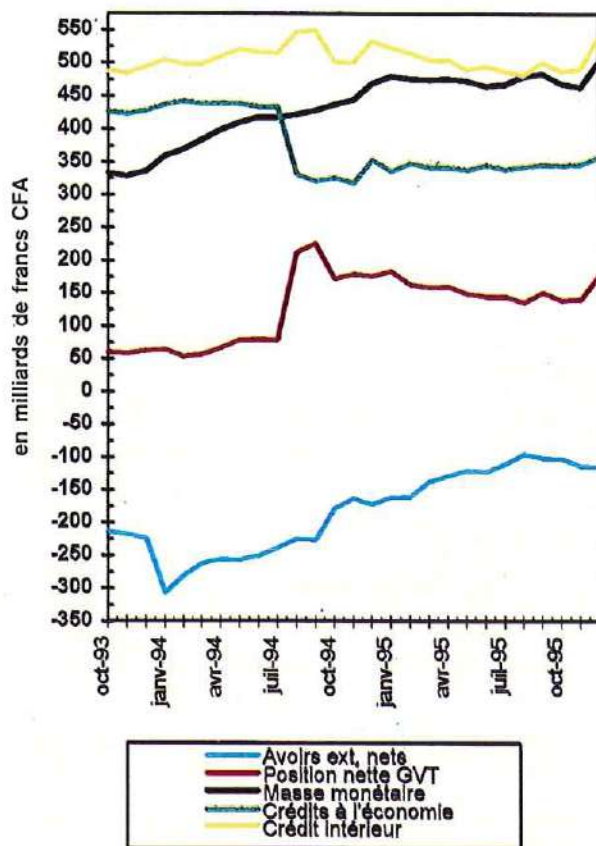
MALI - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



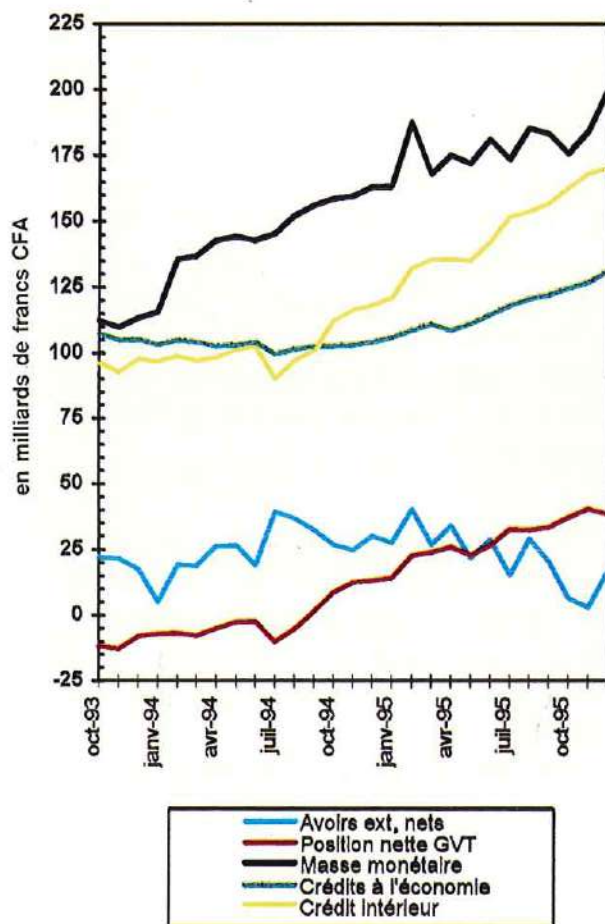
NIGER - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



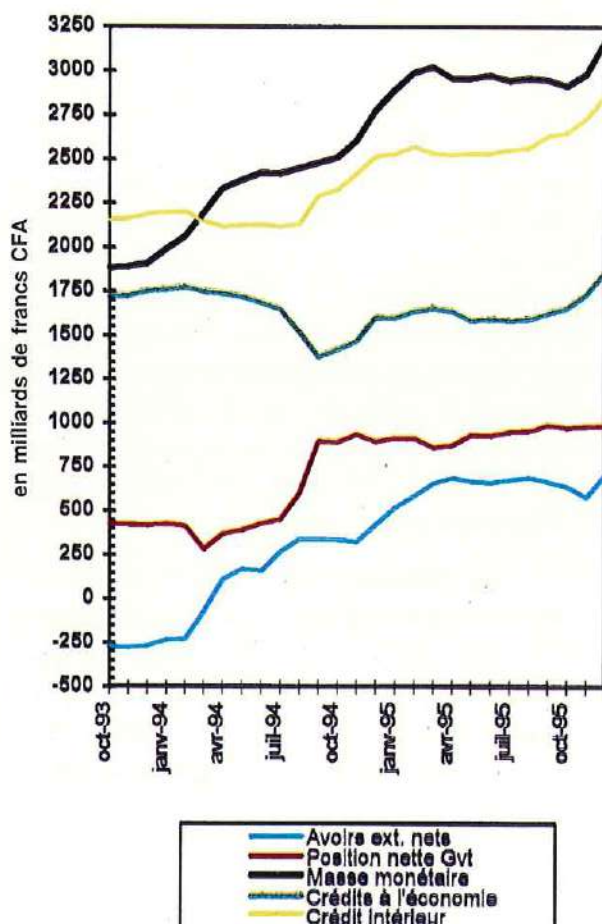
SENEGAL - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



TOGO - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



UMOA - SITUATION MONETAIRE INTEGREE



2.2 Crédit intérieur

En s'établissant à 2.845,5 milliards à fin décembre 1995, le crédit intérieur progresse de 341,6 milliards, soit 13,6% par rapport à décembre 1994. Sa structure demeure marquée par la titrisation des concours consolidés qui s'est traduite par un transfert aux Etats des engagements bancaires souscrits dans le cadre de la restructuration du système financier. Il en a résulté une baisse des crédits à l'économie et un accroissement de l'endettement des Etats vis-à-vis du système bancaire.

2.2.1 Position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements est ressortie à 989,1 milliards, en dégradation de 91,6 milliards par rapport à décembre 1994. Cet accroissement est essentiellement imputable à l'utilisation des concours du FMI, atténué par la baisse de 44,7 milliards des concours statutaires de la Banque Centrale aux Trésors, consécutive à l'amélioration de la trésorerie publique dans la plupart des Etats.

Au Bénin, la position nette débitrice du gouvernement s'est sensiblement dégradée, en passant de 21,0 milliards à 36,3 milliards. Cette détérioration résulte du resserrement de la trésorerie publique, lié au ralentissement dans la mobilisation des ressources extérieures. Il s'en est suivi un recours accru aux avances statutaires de la Banque Centrale qui se sont établies à 8,9 milliards à fin décembre 1995 contre 1,7 milliard un an plus tôt.

Au Burkina, la position nette du gouvernement, débitrice de 15,3 milliards à fin décembre 1994, est ressortie créditrice de 0,6 milliard un an plus tard, à la suite de l'accroissement des recettes fiscales et de l'afflux de ressources exté-

rieures, qui ont consolidé les dépôts de l'Etat auprès du système bancaire.

En Côte d'Ivoire, l'endettement net de l'Etat vis-à-vis du système bancaire ressort à 510,1 milliards au 31 décembre 1995, en baisse de 6,4 milliards par rapport à décembre 1994. Les avances statutaires de la BCEAO ont été réduites de 61,8 milliards, tandis que la cession de titres d'Etat à l'extérieur du pays se traduisait par une baisse de 86,2 milliards des engagements monétaires de l'Etat. L'impact de ces désengagements a été atténué par l'utilisation des concours du FMI à hauteur de 68,4 milliards et le recours de l'Etat à des crédits-relais de 42,0 milliards auprès du système bancaire, à fin décembre 1995.

Au Mali, la position nette débitrice du gouvernement est ressortie à 7,1 milliards à fin décembre 1995, en amélioration de 22,7 milliards. Cette réduction se traduit par le désendettement total du Trésor vis-à-vis de la Banque Centrale et le renforcement des dépôts publics auprès du système bancaire.

Au Niger, la position nette débitrice du gouvernement s'est creusée de 13,5 milliards, en passant de 26,1 milliards à 39,6 milliards entre décembre 1994 et décembre 1995. Cette aggravation continue de la position nette débitrice du gouvernement s'explique par le ralentissement des activités économiques et surtout par la faible mobilisation des concours extérieurs. Aussi, l'Etat a-t-il accru son recours aux avances statutaires de l'Institut d'émission.

Au Sénégal, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 7,5 milliards, pour s'établir à 179,5 milliards. Cette situation a été induite, pour l'essentiel, par l'utilisation des concours du FMI pour un montant de 30,5 milliards, dont l'impact a été atténué par un

renforcement des dépôts de l'Etat auprès du système bancaire et la réduction des engagements monétaires du Trésor, liée à la cession de titres d'Etat à l'extérieur du pays.

Au **Togo**, la position nette débitrice du gouvernement s'est située à 38,7 milliards à fin décembre 1995 contre 13,7 milliards un an plus tôt. Cette dégradation de 25,0 milliards résulte principalement de l'accroissement de 22,0 milliards des engagements. Les utilisations au titre des avances statutaires de la Banque Centrale et des concours du FMI ont respectivement augmenté de 4,6 milliards et de 13,4 milliards. La détérioration de la trésorerie publique est liée à la faiblesse des ressources extérieures, qui n'ont été mobilisées qu'à hauteur de 23,5 milliards, pour des prévisions de 52,3 milliards.

2.2.2 Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie ont augmenté de 250,0 milliards pour se chiffrer à 1.856,5 milliards, soit une hausse de 15,6% entre décembre 1994 et décembre 1995. Cet accroissement a concerné tant les crédits de campagne que les concours ordinaires. Les financements de la commercialisation agricole ont progressé de 57,8 milliards pour se situer à 247,9 milliards, en raison de l'augmentation des quantités commercialisées et du relèvement des prix d'achat au producteur. Quant aux concours ordinaires, leur hausse ressort à 192,2 milliards, principalement au bénéfice des secteurs des mines, de l'industrie et du commerce. Les crédits à moyen et long terme, chiffrés à 703,7 milliards, se sont accrus de 13,2%, en relation essentiellement avec le financement des importations de biens d'équipement.

D'une manière générale, l'évolution des crédits à l'économie a été influencée par l'amélioration de la trésorerie des

principales entreprises évoluant dans le secteur des exportations, qui ont bénéficié, depuis la modification de la parité, d'une meilleure compétitivité ainsi que par les efforts consentis par les Etats pour réduire les arriérés de paiements intérieurs.

Au **Bénin**, les crédits à l'économie se sont établis à 81,4 milliards contre 76,0 milliards un an plus tôt, sous l'impulsion des concours ordinaires. Les crédits de campagne sont demeurés nuls à la fin de la période sous revue. La progression des crédits ordinaires a été induite par celle des concours à moyen et long terme qui se sont inscrits à 25,8 milliards, marquant une hausse de 6,9 milliards, partiellement compensée par le recul de 1,4 milliard des crédits à court terme.

Au **Burkina**, les crédits à l'économie ont augmenté de 6,4 milliards durant l'année 1995, pour se situer à 80,9 milliards. La progression de 7,3 milliards des concours ordinaires a été atténuée par le recul de 0,9 milliard des crédits de campagne. Les concours à court terme se sont chiffrés à 56,1 milliards, en hausse de 3,9 milliards, tandis que ceux à moyen et long terme se sont relevés de 2,4 milliards pour s'inscrire à 24,8 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits à l'économie, avec un encours de 1.030,0 milliards à fin décembre 1995, s'accroissent de 164,6 milliards, par rapport à décembre 1994. Cette augmentation est imputable aussi bien aux crédits de campagne qu'aux crédits ordinaires qui ont respectivement crû de 63,0 milliards et 101,6 milliards. L'importance des financements bancaires de la campagne agricole s'explique par le maintien d'un stock important de produits de base à la fin de l'exercice.

L'accroissement des concours ordinaires a concerné les crédits à court terme, en relation avec les besoins exprimés notamment par les entreprises et or-

ganismes du secteur public et parapublic. Ces derniers ont accru leurs engagements de 31,3 milliards au cours de la période.

Au **Mali**, les crédits à l'économie sont ressortis à 131,8 milliards, en hausse de 44,7 milliards par rapport à décembre 1994. Cette évolution est imputable aux concours ordinaires pour 40,5 milliards et aux financements saisonniers pour 4,2 milliards. Les crédits ordinaires ont évolué de 86,7 milliards à 127,2 milliards, en liaison principalement avec le financement des intrants agricoles pour environ 15,0 milliards et des investissements pour 10,0 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie sont ressortis à 42,0 milliards, en repli de 3,6 milliards. Cette baisse s'explique essentiellement par le ralentissement de l'activité économique. Les crédits de campagne sont ressortis nuls à fin décembre 1995. Les concours ordinaires ont reflué de 45,2 milliards à 42,0 milliards, sous l'effet du recul de 7,3 milliards des concours à court terme, ceux à moyen et long termes ayant par contre augmenté de 3,7 milliards.

Au **Sénégal**, les crédits à l'économie se sont élevés à 358,6 milliards, en hausse de 4,9 milliards par rapport au niveau atteint en 1994. L'accroissement ainsi constaté résulte d'une hausse de 17,2 milliards des crédits ordinaires, partiellement compensée par la baisse de 12,3 milliards des financements de la campagne. Les crédits ordinaires sont passés de 341,0 milliards en décembre 1994 à 358,2 milliards un an plus tard, sous l'impulsion de l'augmentation de 17,8 milliards des crédits d'investissements, les crédits à court terme étant restés quasi stables.

Au **Togo**, les crédits à l'économie se sont fixés à 131,5 milliards, en hausse de 27,2 milliards par rapport à décembre 1994. Cet accroissement, localisé au ni-

veau des concours ordinaires s'explique, d'une part, par la reprise des activités économiques et, d'autre part, par le non-dégonflement de certains concours. Il se répartit entre les crédits à court terme pour 6,9 milliards et les crédits à moyen et long terme pour 20,3 milliards, dont 15,0 milliards au titre de la consolidation des crédits à court terme de l'Office Togolais des Phosphates.

2.2.3 Evolution des crédits recensés à la centrale des risques

Les utilisations de crédits recensées à la centrale des risques, se sont élevées à 2.124,0 milliards à fin décembre 1995 contre 1.994,1 milliards un an auparavant, soit une progression de 129,9 milliards, imputable à toutes les branches d'activité, à l'exception de celle des services divers qui a accusé un recul de 46,2 milliards. Elles ont représenté 74,0% des crédits intérieurs. Les hausses les plus significatives concernent le commerce, à hauteur de 86,3 milliards et l'industrie, pour 50,1 milliards.

La répartition par terme révèle une nette prédominance des crédits à court terme qui, avec un montant de 1 506,5 milliards à fin décembre 1995, représentent 70,9 % des risques. Les financements à moyen et long terme se sont accrus de 54,0 milliards et représentent désormais 29,1 % des concours contre 28,3 % un an auparavant.

Au **Bénin**, les risques recensés à fin décembre 1995 se sont établis à 75,7 milliards, en accroissement de 9,2 milliards par rapport aux déclarations effectuées par les banques et établissements financiers un an auparavant.

Cette situation résulte d'une hausse généralisée des crédits, tous termes confondus, dont 6,1 milliards pour les financements à moyen et long terme. Au

plan sectoriel, cette augmentation résulte de mises en place de crédits additionnels au niveau de toutes les branches d'activité à l'exception de celle des services, dont l'encours a connu une contraction de 3,3 milliards.

Au **Burkina**, l'encours déclaré des utilisations de crédit à fin décembre 1995 a marqué une hausse de 6,3 milliards, en ressortant à 75,2 milliards. Cette situation provient des hausses de 4,2 milliards, 3,5 milliards et 2,5 milliards des crédits accordés respectivement aux secteurs du transport, de l'agriculture et de l'industrie. Celles-ci ont été partiellement compensées par des contractions de 3,1 milliards et 1,0 milliard des financements mis en place en faveur des services et des bâtiments et travaux publics.

En **Côte d'Ivoire**, les risques recensés ont connu une hausse de 87,4 milliards au cours de l'année 1995, pour se chiffrer à 1.162,9 milliards. Les crédits additionnels ont été octroyés à toutes les branches d'activité à l'exception de celle des services et, dans une moindre mesure, de celle des bâtiments et travaux publics. Les hausses les plus significatives ont porté sur le commerce et l'industrie, pour des montants respectifs de 85,4 milliards et 26,2 milliards. Par contre, les concours attribués aux services ont diminué de 37,7 milliards.

Au **Mali**, les utilisations de crédit sont ressorties à 117,4 milliards au 31 décembre 1995, en hausse de 24,7 milliards. Cet accroissement est imputable aux crédits à court terme qui ont augmenté de 18,4 milliards et aux concours à moyen terme qui ont bénéficié de 6,3 milliards de financements supplémentaires. La répartition sectorielle révèle de fortes progressions au niveau du commerce (11,0 milliards), de l'agriculture (8,2 milliards), de l'industrie (5,5 milliards) et du transport (2,4 milliards), partiellement

compensées par des désengagements au niveau des services divers (3,1 milliards).

Au **Niger**, les crédits recensés ont accusé une baisse de 25,0 milliards, pour ressortir à 60,8 milliards à fin décembre 1995, en relation avec la contraction des crédits en faveur de tous les secteurs d'activité, dont 17,5 milliards pour le commerce.

Au **Sénégal**, les risques déclarés sont passés à 515,5 milliards à fin décembre 1995, enregistrant ainsi une hausse de 9,2 milliards. Cette évolution s'explique par l'accroissement des crédits à moyen et long termes de 14,3 milliards, partiellement atténué par la diminution des crédits de trésorerie de 5,1 milliards.

Au plan sectoriel, les hausses les plus significatives ont concerné l'industrie et le transport pour des montants respectifs de 10,5 et 5,7 milliards, tandis que les concours au commerce se sont réduits de 8,8 milliards.

Au **Togo**, les risques recensés à fin décembre 1995 se sont établis à 116,4 milliards, en hausse de 17,8 milliards, du fait de l'accroissement de toutes les catégories de crédits dont 12,5 milliards pour les crédits d'investissement. L'augmentation a concerné toutes les branches d'activité, principalement le commerce, à hauteur de 8,6 milliards, l'industrie pour 4,0 milliards et le secteur minier pour 3,4 milliards.

2.3 Masse monétaire

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 392,9 milliards pour s'établir à 3.168,5 milliards, en progression de 14,2%, soit un taux inférieur à celui de 15,9% du PIB nominal. De ce fait, le rapport de la masse monétaire au PIB a légèrement fléchi de 26,0% à 25,8%.

La circulation fiduciaire a augmenté de 125,9 milliards par rapport à fin décembre 1994, pour ressortir à 1.020,2 milliards et représenter 32,2% de la masse monétaire. Les dépôts en banque se sont chiffrés à 2.148,3 milliards, marquant ainsi une hausse de 267,1 milliards, soit 14,2%. Leur part dans la masse monétaire s'est stabilisée à 67,8%.

Au **Bénin**, la masse monétaire s'est établie à 247,7 milliards à fin décembre 1995, accusant une baisse de 4,6 milliards ou 1,8%.

La circulation fiduciaire a régressé de 77,3 milliards à 50,6 milliards, soit 26,7 milliards, alors que les dépôts progressaient de 175,0 milliards à 197,0 milliards sous l'effet, en partie, des revenus générés par la campagne cotonnière.

Au **Burkina**, en contrepartie du renforcement des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire s'est accrue de 54,2 milliards, soit 22,1% pour ressortir à 299,9 milliards à fin décembre 1995. Cette évolution a concerné aussi bien la circulation fiduciaire, qui a progressé de 28,6 milliards pour se fixer à 123,5 milliards, que les dépôts qui ont augmenté de 25,6 milliards pour s'élever à 176,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, le stock monétaire s'est renforcé de 223,3 milliards, soit 18,5% en ressortant à 1.429,9 milliards à fin décembre 1995. Cette évolution s'est traduite par un accroissement simultané de la circulation fiduciaire de 58,8 milliards et des dépôts de 164,5 milliards.

L'expansion de la circulation fiduciaire est impulsée par l'accroissement du volume de la commercialisation agricole et la poursuite de la reprise économique. La répartition par catégorie de détenteurs permet de situer la hausse des dépôts principalement au niveau des particuliers et entreprises privées pour 154,3 milliards et subsidiairement à celui des organismes publics pour 9,9 milliards.

Au **Mali**, la forte amélioration des avoirs extérieurs nets a entraîné une expansion de 21,7 milliards ou 9,2% de la masse monétaire, qui s'est ainsi établie à 256,5 milliards à fin décembre 1995. Cette augmentation de la liquidité globale s'est traduite par un gonflement de la circulation fiduciaire de 21,4 milliards ou 24,3%, en relation avec les bons résultats de la campagne cotonnière, les dépôts en banque étant demeurés relativement stables.

Au **Niger**, la masse monétaire est passée de 129,0 milliards à 134,2 milliards durant l'année 1995, marquant une progression de 5,2 milliards, soit 4,0%. Cet accroissement s'est reflété exclusivement au niveau de la circulation fiduciaire, qui a augmenté de 10,9 milliards pour se fixer à 59,6 milliards. Dans le même temps, les dépôts se sont inscrits en recul de 5,7 milliards pour s'établir à 74,5 milliards, du fait essentiellement d'un dégonflement des disponibilités bancaires des particuliers et entreprises privées.

Au **Sénégal**, la masse monétaire a augmenté de 37,6 milliards ou 17,2%, atteignant le niveau de 501,3 milliards à fin décembre 1995. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts en banque que la circulation fiduciaire.

Les billets et monnaies en circulation se sont chiffrés à 152,1 milliards à fin décembre 1995, en accroissement de 6,5 milliards, tandis que les dépôts en banque se sont inscrits à 349,2 milliards, en hausse de 37,7 milliards localisée essentiellement au niveau des particuliers et entreprises privées, à hauteur de 29,7 milliards.

Les avoirs des organismes publics auprès des banques se sont stabilisés à 18,0 milliards.

Au **Togo**, la masse monétaire s'est établie à 200,3 milliards, en hausse de 37,0 milliards, soit 22,7%. La circulation fiduciaire s'est chiffrée à 73,5 milliards, en

augmentation de 28,7 milliards. Sa part dans la masse monétaire est ainsi passée de 27,4% à 36,7%.

Les dépôts en banque sont ressortis à 126,8 milliards, en hausse de 8,3 milliards principalement du fait des particuliers et entreprises privées qui ont renforcé leurs avoirs à vue de 8,9 milliards.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution générale

Au 31 décembre 1995, le volume de l'épargne mobilisée par les banques et les caisses nationales d'épargne a atteint 949,1 milliards, en accroissement de 97,2 milliards, soit 11,4%. Cette évolution, qui est surtout liée à l'accroissement des avoirs du secteur privé, a concerné principalement les comptes à régime spécial, dont le montant a progressé de 42,7 milliards pour se chiffrer à 446,1 milliards.

La part des moyens de paiement, détenue sous forme d'épargne par les ménages et entreprises, est ressortie à 30,0% contre 30,7% en 1994.

Le rapport de l'épargne des particuliers et entreprises au PIB s'est établi à 7,6% contre 8,6% en 1994.

2.4.2 Evolution par pays

Au Bénin, l'épargne collectée par les banques et la Caisse d'Epargne s'est établie à 51,7 milliards, en hausse de 1,7 milliard. Cet accroissement s'est localisé principalement dans les comptes à régime spécial, qui ont poursuivi leur progression amorcée depuis 1992 pour se chiffrer à 20,1 milliards. Les dépôts à terme ont représenté 48,0% de l'épargne collectée

par les banques. La part de l'épargne dans la masse monétaire est ressortie à 20,9% contre 19,8% en décembre 1994.

Rapportée au PIB, elle représente 5,1% à fin décembre 1995 contre 0,5% en 1994.

Au Burkina, l'épargne constituée par les particuliers et les entreprises auprès des banques et de la Caisse Nationale d'Epargne s'est établie à 66,9 milliards à fin décembre 1995, en progression de 7,7%, soit 4,8 milliards, par rapport à décembre 1994. La hausse des dépôts à terme, qui ont augmenté de 3,4 milliards pour se fixer à 23,3 milliards, contraste avec la stagnation des comptes à régime spécial dont le montant replie de 29,9 milliards à 28,6 milliards.

La part de l'épargne intérieure dans le stock monétaire a régressé de 25,3% à 22,3%, à l'instar du rapport de l'épargne privée au produit intérieur brut qui a fléchi de 6,0% à 5,7%.

En Côte d'Ivoire, l'épargne collectée par les banques s'est chiffrée à 488,5 milliards, en hausse de 68,0 milliards, soit 15,7%, après une augmentation de 88,2 milliards en 1994. Cette consolidation de l'épargne des particuliers et entreprises résulte d'une hausse des dépôts à terme de 36,6 milliards et des comptes à régime spécial de 31,4 milliards.

Par rapport au PIB, l'épargne monétaire passe de 10,0% en 1994 à 9,5% en 1995.

Au Mali, l'épargne du secteur privé auprès du système financier a diminué de 9,4 milliards, soit 16,3%, pour se chiffrer à 48,1 milliards. Cette contraction est imputable aux dépôts sur comptes à régime spécial, notamment les comptes sur livret, qui ont baissé de 46,5 milliards en 1994 à 35,1 milliards un an plus tard. Les dépôts à terme ont, pour leur part, légèrement

progressé en passant de 11,0 milliards à 13,0 milliards.

La part de la masse monétaire détenue sous forme d'épargne par le secteur privé s'est ainsi établie à 18,8% en 1995, contre 24,5% en 1994.

Dans le même temps, l'épargne monétaire privée a représenté 4,0% du produit intérieur brut contre 5,4% un an auparavant.

Au Niger, l'épargne des particuliers et entreprises, collectée par les banques et la Caisse Nationale d'Epargne, s'est chiffrée à 35,2 milliards à fin décembre 1995, en baisse de 3,9 milliards, soit 10,0%. Cette évolution, qui s'explique par le ralentissement de l'activité économique, a concerné principalement les dépôts à terme qui ont reculé de 27,4 milliards à 24,1 milliards. Les comptes spéciaux ont également fléchi de 0,6 milliard pour s'établir à 7,0 milliards.

La part de la masse monétaire conservée sous forme d'épargne par les particuliers et entreprises est ressortie à 26,2% contre 30,3% en 1994.

L'épargne monétaire a représenté 3,7% du PIB en 1995 contre 4,5% un an auparavant.

Au Sénégal, l'épargne collectée par les banques et la Caisse Nationale d'Epargne s'est élevée à 186,1 milliards en décembre 1995, contre 159,3 milliards en 1994. Cette progression a concerné tant les dépôts à terme que les comptes à régime spécial. Ces derniers ont augmenté de 15,2 milliards pour se chiffrer à 103,7 milliards, pendant que les dépôts à terme se sont accrus de 10,7 milliards pour ressortir à 74,8 milliards. La part de l'épargne privée dans les moyens de paiement s'est établie à 37,1% contre

34,4% un an auparavant. Le rapport de l'épargne au PIB a progressé de 7,4% à 7,7%.

Au Togo, l'épargne des particuliers et entreprises auprès des banques et de la Caisse d'Epargne, s'est établie à 62,6 milliards, en hausse de 0,9 milliard. La progression de 2,9 milliards des comptes à régime spécial et de 1,0 milliard des dépôts en Caisse d'Epargne, a été atténuée par la baisse de 3,0 milliards des dépôts à terme. La part de la masse monétaire, détenue sous forme d'épargne par les particuliers et entreprises, a fléchi de 37,8% à 31,3%. De même, le rapport de l'épargne au PIB a reculé de 11,5% à 9,9%.

2.5 Concours de la Banque Centrale

2.5.1 Evolution globale

Les interventions de la Banque Centrale se sont établies à 554,8 milliards au 31 décembre 1995, contre 685,3 milliards un an auparavant, soit une contraction de 130,5 milliards ou 19,0%. Cette évolution, qui s'inscrit dans la tendance à la baisse des interventions observée depuis le changement de parité du franc CFA, est imputable aux concours aux Trésors nationaux, dont le repli de 137,0 milliards a été légèrement atténué par la hausse de 6,5 milliards des avances aux établissements de crédit. Cet important recul des interventions est lié à la fois aux efforts accomplis dans certains Etats pour le remboursement des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale, et à la diminution de l'encours des titres d'Etat détenus par l'Institut d'émission.

UMOA - Concours de la Banque Centrale (fin de période)

	Sept. 94	Déc. 94	Juin 95	Sept. 95	Déc. 95
	En milliards de francs CFA				
Concours aux Trésors Nationaux					
nationaux	730,1	528,1	362,2	315,3	391,1
- Découverts en comptes					
courants (article 14)	328,5	313,5	273,4	294,2	270,1
- Tirages article 15	3,8	3,5	2,8	2,5	2,2
Total concours statutaires (article 16)	332,3	317,0	276,2	296,7	272,3
- Titres d'Etat	396,2	209,4	84,3	16,3	117,0
- Mobilisations d'obligations					
cautionnées (article 12)	1,6	1,7	1,7	2,3	1,8
Concours aux banques et					
établissements financiers	105,1	157,2	59,3	91,3	163,7
dont :					
. (ref. de crédits de campagne)	-	(9,7)	(9,8)	(5,6)	(23,6)
. (consolidations+ PASFI)	(97,1)	(127,8)	(34,8)	(71,3)	(99,9)
Total interventions	835,2	685,3	421,5	406,6	554,8
. Variations (en %)	-	-17,9	-38,5	-3,5	36,4

Source : BCEAO

Au cours de la période sous revue, les concours aux Trésors nationaux se sont contractés de 137,0 milliards pour s'établir à 391,1 milliards au 31 décembre 1995. La baisse des interventions de l'Institut d'émission en faveur des Trésors nationaux a concerné principalement les concours statutaires et les titres d'Etat, pour des montants respectifs de 44,7 milliards et 92,4 milliards. Les mobilisations d'obligations cautionnées auprès de la Banque Centrale sont restées quasiment stables, s'établissant à 1,8 milliard à fin décembre 1995 contre 1,7 milliard à fin décembre 1994.

Le repli des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale a résulté de la baisse de 43,4 milliards des découverts en comptes courants autorisés par l'article 14, et de l'amortissement des concours d'investissement accordés au titre de l'article 15 pour un montant de 1,3 milliard.

Le montant des titres d'Etat détenus par la Banque Centrale, a baissé de 92,4 milliards pour se chiffrer à 117,0 milliards, suite à des acquisitions effectuées par les investisseurs.

Les concours aux établissements de crédit sont passés de 157,2 milliards au 31 décembre 1994 à 163,7 milliards un an plus tard, soit une hausse de 6,5 milliards. Cette évolution, imputable aux avances sur le marché monétaire et à celles consenties au taux des pensions, est liée au resserrement de la trésorerie de certains établissements de crédit.

Les concours de l'Institut d'émission à l'économie, constitués des avances aux établissements de crédit et des mobilisations d'obligations cautionnées, se sont accrus de 6,6 milliards pour s'inscrire à 165,5 milliards au 31 décembre 1995. Cette évolution est imputable, non

seulement à l'augmentation de 24,2 milliards des concours octroyés sur le marché monétaire, mais également à la hausse de 10,3 milliards des avances sur le guichet des pensions. L'incidence de cette progression a été modérée par le recul des mobilisations de titres PASFI en Côte d'Ivoire, à hauteur de 20,7 milliards et la titrisation des consolidations au Togo, pour un montant de 7,2 milliards. Au total, le taux de refinancement des crédits

à l'économie a régressé de 1,0 point pour se situer à 8,9%.

2.5.2 Evolution par pays

Au cours de l'année 1995, l'évolution des interventions de la Banque Centrale par Etat est restée contrastée, les reflux enregistrés en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal ayant été partiellement compensés par la hausse des concours au

UMOA - Refinancements des crédits à l'économie (fin de période)

	Sept. 1994	Déc. 1994	Juin 1995	Sept. 1995	Déc. 1995
En milliards de francs CFA					
Crédits à l'économie	1382,6	1606,5	1594,3	1631,7	1856,5
(dont crédits de campagne)	(34,6)	(190,1)	(144,8)	(99,6)	(248,0)
Variations (en %)	-	+16,2	-0,8	+2,3	+13,8
Refinancements des crédits à l'économie	106,7	158,9	61,0	93,6	165,5
concours aux banques et établissements financiers	105,1	157,2	59,3	91,3	163,7
obligations cautionnées	1,6	1,7	1,7	2,3	1,8
Variations (en %)	-	+48,9	-61,6	+53,4	+76,8
Part des crédits à l'économie refinancée auprès de la BCEAO (en %)	7,7	9,9	3,8	5,7	8,9

Source : BCEAO

UMOA - Répartition des concours à l'économie selon la nature des besoins financés (fin de période)

	Sept. 94		Déc. 94		Sept. 95		Déc. 95	
	Milliards FCFA	%	Milliards FCFA	%	Milliards FCFA	%	Milliards FCFA	%
Refinancements crédits de campagne	-	-	9,7	6,1	5,6	6,0	23,6	14,3
Refinancements crédits ordinaires	106,7	100,0	149,2	93,9	88,0	94,0	141,9	85,7
(dont consol.+titris. + ex-Oncad)	(97,1)	(91,0)	(127,8)	(80,4)	(71,3)	(76,2)	(99,9)	(60,4)
Total	106,7	100,0	158,9	100,0	93,6	100,0	165,5	100,0

Source : BCEAO

Bénin, au Niger et au Togo, contre une stabilité au Burkina.

Au Bénin, les interventions de l'Institut d'émission, constituées exclusivement des tirages au titre de l'article 16 des Statuts, se sont établies à 8,9 milliards à fin décembre 1995, contre 1,7 milliard à fin décembre 1994, soit une hausse de 7,2 milliards. Cependant, leur évolution a été contrastée durant l'année. Au cours du premier semestre, le découvert statutaire a été totalement résorbé. Par la suite, les tirages ont repris, notamment pendant le dernier trimestre, mais demeurent largement contenus à l'intérieur du plafond statutaire.

Au Burkina, les concours de la Banque Centrale se sont établis à 25,5 milliards au 31 décembre 1995, soit le même niveau qu'au 31 décembre 1994.

Les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts sont revenues de 23,1 milliards à 22,6 milliards, accusant ainsi une légère baisse de 0,5 milliard. Elles se sont inscrites légèrement en dessous du plafond statutaire.

En Côte d'Ivoire, les interventions de l'Institut d'émission ont fléchi de 101,2 milliards, en revenant à 333,3 milliards au 31 décembre 1995, en relation avec la baisse de 119,1 milliards des concours à l'Etat et la hausse de 17,9 milliards de

Bénin	1993	1994		1995	
	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.
En milliards de francs CFA					
Trésor public	10,7	32,5	1,7	2,5	8,9
Article 16	10,7	6,9	1,7	2,5	8,9
Titres d'Etat	0,0	25,6	-	-	-
Banques et établissements financiers	50,3	0,0	-	-	-
Total	61,0	32,5	1,7	2,5	8,9
Source : BCEAO					

Burkina	1993	1994		1995	
	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.
En milliards de francs CFA					
Trésor public	20,5	23,2	25,2	22,3	22,7
Article 16	20,3	23,1	23,1	21,8	22,6
Obligations cautionnées	0,2	0,1	0,4	0,5	0,1
Titres d'Etat	-	0,0	1,7	-	-
Banques et établissements financiers	9,8	0,3	0,3	0,3	2,8
Total	30,3	23,5	25,5	22,6	25,5
Source : BCEAO					

ceux en faveur des banques et établissements financiers.

L'accroissement des créances de la Banque Centrale sur les banques et établissements financiers a été induit par les avances additionnelles octroyées sur le marché monétaire et sur le guichet des pensions pour des montants respectifs de 32,3 milliards et 6,3 milliards, tandis que les mobilisations de titres PASFI ont régressé de 20,7 milliards. Quant à la forte contraction des engagements du Trésor national, elle est consécutive au dégonflement de 89,1 milliards du stock de titres d'Etat et à la résorption à hauteur de 30,0 milliards des utilisations au titre de l'article 16 des Statuts, qui sont ressorties à 141,5 milliards à fin décembre 1995, contre 171,5 milliards un an plus tôt. Les avances au titre du découvert statutaire se sont situées au 31 décembre 1995 à 0,9

milliard près, en deçà du plafond autorisé.

Au **Mali**, les concours de la Banque Centrale ont régressé de 13,8 milliards, fléchissant de 18,4 milliards au 31 décembre 1994 à 4,6 milliards au 31 décembre 1995. A cette date, ils correspondent au solde des titres d'Etat portés par l'Institut d'émission, les avances au titre de l'article 16 des Statuts ayant été intégralement remboursées en novembre 1995.

Au **Niger**, les interventions de la Banque Centrale se sont accrues de 11,7 milliards, entre le 31 décembre 1994 et le 31 décembre 1995, sous l'effet de l'augmentation de 8,0 milliards des engagements du Trésor national et de 3,7 milliards de ceux des établissements de crédit. L'accroissement des créances de l'Institut d'émission sur le Trésor national a été impulsé à concurrence de 5,9 mil-

Côte d'Ivoire	1993 31 Déc.	1994 30 Sept.	1994 31 Déc.	1995 30 Sept.	1995 31 Déc.
En milliards de francs CFA					
Trésor public	213,9	377,1	299,3	166,5	180,2
Article 16	213,9	191,0	171,5	150,4	141,5
Titres d'Etat	-	186,1	127,8	16,1	38,7
Banques et établissements financiers	517,3	94,5	135,2	80,0	153,1
Total	731,2	471,6	434,5	246,5	333,3
Source : BCEAO					
Mali	1993 31 Déc.	1994 30 Sept.	1994 31 Déc.	1995 30 Sept.	1995 31 Déc.
En milliards de francs CFA					
Trésor public	21,1	42,3	18,4	12,0	4,6
Article 16	21,1	18,4	18,4	11,8	-
Titres d'Etat	-	23,9	-	0,2	4,6
Banques et établissements financiers	23,9	0,0	0,0	-	-
Total	45,0	42,3	18,4	12,0	4,6
Source : BCEAO					

liards par les tirages additionnels au titre de l'article 16 des Statuts. Les utilisations d'avances statutaires se sont ainsi établies à 26,4 milliards au 31 décembre 1995, en dépassement de 11,6 milliards par rapport au plafond.

Au **Sénégal**, les interventions de la Banque Centrale ont marqué un repli de 36,1 milliards, en revenant de 145,5 milliards au 31 décembre 1994 à 109,4 milliards au 31 décembre 1995, sous l'effet d'une baisse des concours au Trésor national et des avances aux établissements de crédit, à concurrence respectivement de 24,7 milliards et 11,4 milliards. La baisse des créances de l'Institut d'émission est induite notamment par la résorption partielle des avances statutaires, à hauteur de 13,5 milliards, et le dégonfle-

ment du stock de titres d'Etat, pour un montant de 11,6 milliards.

Les tirages sur le découvert statutaire se sont en effet établis à 44,3 milliards à fin décembre 1995, contre un niveau de 57,8 milliards un an plus tôt, et se situaient à l'intérieur du plafond autorisé.

Au **Togo**, les interventions de la Banque Centrale ont accusé, d'une année à l'autre, une hausse de 1,7 milliard, pour ressortir à 34,2 milliards au 31 décembre 1995. Cette évolution résulte de la progression de 7,9 milliards des concours au Trésor national, imputable à hauteur de 4,6 milliards aux tirages additionnels au titre de l'article 16 des Statuts. Les avances aux banques et établissements fi-

Niger	1993	1994		1995	
	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.
En milliards de francs CFA					
Trésor public	18,1	40,0	26,1	27,6	34,1
Article 16	18,1	16,6	20,5	27,6	26,4
Titres d'Etat	-	23,4	5,6	-	7,7
Banques et établissements financiers	27,0	1,1	1,1	4,3	4,8
Total	45,1	41,1	27,2	31,9	38,9
Source : BCEAO					
Sénégal	1993	1994		1995	
	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.
En milliards de francs CFA					
Trésor public	56,3	196,8	133,4	52,9	108,7
Article 16	55,0	58,2	57,8	51,1	44,3
Obligations cautionnées	1,3	1,5	1,3	1,8	1,7
Titres d'Etat	-	137,1	74,3	-	62,7
Banques et établissements financiers	173,0	1,4	12,1	5,8	0,7
Total	229,3	198,2	0145,5	58,7	109,4
Source : BCEAO					

Togo	1993	1994		1995	
	31 Déc	30 Sept.	31 Déc.	30 Sept.	31 Déc.
	En milliards de francs CFA				
Trésor public	21,1	18,2	24,0	31,4	31,9
Article 16	21,1	18,2	24,0	31,4	28,6
Obligations cautionnées	-	0,0	-	-	-
Titres d'Etat	-	0,0	-	-	3,3
Banques et établissements financiers	7,9	7,8	8,5	1,0	2,3
Total	29,0	26,0	32,5	32,4	34,2

Source : BCEAO

nanciers ont reculé de 6,2 milliards, à la suite de la titrisation à compter de janvier 1995, des concours précédemment consolidés pour 7,2 milliards et du repli de 0,5 milliard des avances sur le marché monétaire. L'impact de ces baisses a été atténué par les concours additionnels accordés aux banques sur le guichet des pensions pour un montant de 1,5 milliard.

Du fait de la persistance des tensions sur la trésorerie publique, les utilisations au titre des avances statutaires sont restées supérieures au plafond durant toute l'année.

2.6 Opérations du marché monétaire

Au cours de l'année 1995, l'évolution des opérations sur le marché monétaire de l'Union s'est ressentie des acquisitions de titres d'Etat issus de la titrisation des concours consolidés, du développement du marché interbancaire et d'un regain de dynamisme de l'activité économique, marqué notamment par une reprise des crédits à l'économie. Les propositions de placements et de demandes d'avances ont accusé une baisse. Cependant, le volume des offres rejetées a sensiblement reflué.

Les offres ont régressé de 106,2 milliards pour s'établir à 33,7 milliards. En moyenne par séance, elles se sont situées à 95,1 milliards, contre 271,9 milliards au cours de l'année précédente. Le montant moyen par séance des placements retenus s'est, quant à lui, chiffré à 26,7 milliards, en recul de 53,0% par rapport au niveau moyen de l'année antérieure.

A fin décembre 1995, les demandes d'avances se sont élevées à 55,4 milliards contre 35,2 milliards à fin décembre 1994. En moyenne par séance, elles ont enregistré une contraction de 52,1% pour s'établir à 28,0 milliards. Les avances accordées se sont élevées en moyenne à 27,2 milliards, soit 97,0% des besoins exprimés. Le recul des demandes d'avances a concerné exclusivement la place d'Abidjan, des besoins additionnels ayant par contre été exprimés sur d'autres places. Cette évolution traduit d'une part, l'amélioration de la trésorerie des demandeurs traditionnels, consécutive à l'ajustement de la parité du franc CFA et, d'autre part, le développement recherché du marché interbancaire qui concentre désormais l'essentiel des besoins exprimés.

Au total, la physionomie du marché monétaire est demeurée globalement excédentaire en 1995, même si des séances déficitaires ont été enregistrées au cours du

dernier trimestre, conduisant l'Institut d'émission à intervenir à deux reprises pour injecter des liquidités d'un montant global de 31,2 milliards. En moyenne par séance, l'excédent s'est situé à 67,1 milliards contre 214,5 milliards précédemment. Toutes les places sont demeurées excédentaires, excepté celle d'Abidjan redevenue déficitaire au terme de l'exercice.

Bénin

L'évolution des opérations locales est influencée par la contraction de la liquidité bancaire et l'acquisition de titres d'Etat. Comme à l'accoutumée, ses activités ont porté exclusivement sur les placements.

Les propositions d'offres locales se sont établies à 17,0 milliards à fin décembre 1995, en baisse de 45,2% par rapport à celles enregistrées un an auparavant. En moyenne par séance, les propositions de placements ont accusé une baisse de 56,7 milliards, soit 68,6%, pour se situer à 25,9 milliards ; elles ont représenté en moyenne 27,2% des offres enregistrées au niveau de l'UMOA. Les offres effectivement retenues sont toutefois en nette hausse d'une fin d'année à l'autre, passant de 7,8 milliards à 10,8 milliards. En moyenne par séance, elles marquent par contre un repli de 52,7%, en ressortant à 6,9 milliards contre 14,6 milliards.

Burkina

L'évolution des opérations sur la place de Ouagadougou a été marquée par une baisse des propositions de placements, en liaison notamment avec les acquisitions de titres d'Etat par les banques locales. Les besoins, exprimés comme précédemment par trois établissements financiers et le Trésor public, sont demeurés relativement modestes.

Les propositions de placements se sont établies à 6,1 milliards à fin décembre 1995 contre 15,2 milliards à fin décembre 1994. Elles ont été retenues intégralement contre seulement 3,8 milliards à la fin de l'année précédente où leur taux d'absorption atteignait à peine 10,8%. En moyenne par séance, les soumissions de placements se sont chiffrées à 12,1 milliards durant l'année 1995 contre 48,2 milliards douze mois plus tôt ; elles ont représenté 12,7% des offres globales de toute l'Union. Les offres retenues ont également marqué un reflux de 4,1 milliards, pour se situer en moyenne par séance à 3,8 milliards.

S'agissant des demandes d'avances, elles se sont établies à 0,4 milliard à fin décembre 1995, contre 0,7 à milliard à fin décembre 1994. En moyenne par séance, les besoins exprimés sont ressortis à 0,6 milliard contre 0,5 milliard au cours de l'année précédente.

Côte d'Ivoire

Excédentaire l'année précédente, la place d'Abidjan est redevenue déficitaire au terme de l'année 1995, du fait principalement d'une contraction de la trésorerie bancaire liée au démarrage du financement de la campagne agricole.

Aucune proposition de placements n'a été enregistrée, en fin d'exercice, contre 30,3 milliards au 31 décembre 1994. En moyenne par séance, les propositions de placements ont accusé une baisse de 1,1 milliard, pour ressortir à 13,8 milliards. Elles représentent cependant 14,5% du total des offres de l'Union contre 5,5% précédemment. Les placements retenus se sont chiffrés à 3,6 milliards en moyenne par séance contre 1,2 milliard l'année précédente.

Les demandes d'avances se sont élevées à 46,9 milliards à fin décembre

1995 contre 19,7 milliards à fin décembre 1994. En moyenne par séance, elles ont reflué de 36,3 milliards, pour se chiffrer à seulement 15,0 milliards. Les soumissions compétitives ont été couvertes presque intégralement sur le marché monétaire, soit à hauteur de 14,3 milliards.

Au total, la place d'Abidjan a dégagé au 31 décembre 1995 un déficit de 46,9 milliards contre un excédent de 10,6 milliards à fin décembre 1994.

Mali

Pour le cinquième exercice consécutif, l'activité a été limitée aux seules opérations de placements. Toutefois, les offres ont sensiblement reflué, en relation avec les acquisitions de titres d'Etat.

Les propositions de placements se sont établies à 2,4 milliards à fin décembre 1995, en repli de 18,5 milliards par rapport à leur niveau au 31 décembre 1994. Leur montant moyen par séance a progressé de 54,9% pour s'établir à 15,8 milliards et a représenté 16,6% des offres totales de l'Union. Le volume des propositions de placements retenu s'est, pour sa part, établi à 4,3 milliards en moyenne par séance contre 11,4 milliards l'année précédente. D'une fin d'année à l'autre, les offres ont reculé de 5,3 milliards à 2,4 milliards.

Niger

A l'instar des autres places de l'Union, les trésoreries des banques locales se sont contractées durant l'année 1995. Ainsi, les offres ont marqué un recul, alors que les demandes d'avances ont connu une progression.

Les propositions de placements et les offres effectivement retenues se sont chiffrées à 0,3 milliard au 31 décembre 1995, contre respectivement 4,1 milliards

et 1,0 milliard au 31 décembre 1994. En moyenne par séance, les propositions de placements se sont situées à 3,7 milliards contre 19,7 milliards durant l'année précédente. Les offres de la place sont demeurées parmi les plus faibles de l'Union, représentant en moyenne 3,9% du total des placements contre 7,2% précédemment. Le volume moyen par séance des placements retenus s'est, pour sa part, élevé à 1,0 milliard, en baisse de 3,4 milliards.

S'agissant des demandes d'avances, elles sont passées d'une fin d'année à l'autre de 1,1 milliard à 4,9 milliards, du fait de la MBIAO dont la trésorerie a été affectée par les difficultés du Groupe Méridien BIAO. Leur volume moyen par séance s'est établi à 3,0 milliards contre 1,1 milliard un an plus tôt. Elles ont été totalement satisfaites sur le marché monétaire.

Sénégal

Le montant des propositions de placements et celui des offres retenues sont ressortis à 7,6 milliards à fin décembre 1995 contre 29,3 milliards d'offres recensées à la fin de l'année précédente et 7,4 milliards de placements effectifs. En moyenne par séance, les soumissions d'offres se sont établies à 17,2 milliards, soit 18,1% du total des offres de l'Union. Les placements retenus se sont élevés, quant à eux, à 5,2 milliards en moyenne par séance contre 41,4 milliards précédemment.

Les demandes d'avances, demeurées les plus importantes de l'Union après celles de la place d'Abidjan, ont enregistré une baisse, s'établissant à 2,4 milliards à fin décembre 1995 contre 13,5 milliards au 31 décembre 1994. En moyenne par séance, elles se sont accrues de 104,9%, pour s'établir à 8,4 milliards.

Les avances sollicitées ont été intégralement couvertes sur le marché.

Togo

L'activité sur le marché monétaire a, de nouveau, connu une contraction, touchant aussi bien les offres que les demandes d'avances.

Au 31 décembre 1995, les soumissions d'offres se sont établies à seulement 0,3 milliard contre 9,1 milliards au 31 décembre 1994. Les offres ont été intégralement retenues, contre 2,3 milliards au terme de l'année précédente, soit le quart

des propositions de placement. En moyenne par séance, les propositions de placements ont régressé de 28,2 milliards, pour ressortir à 6,6 milliards, soit 6,9% du total de l'Union. Le volume moyen par séance des offres retenues s'est élevé à 1,9 milliard, en baisse de 74,7%.

En ce qui concerne les demandes d'avances, d'une fin d'exercice à l'autre, elles se sont accrues de 0,6 milliard, pour s'établir à 0,8 milliard. En moyenne par séance, elles se sont chiffrées à 1,0 milliard, en hausse de 0,6 milliard par rapport à leur niveau de l'année précédente. Ces besoins ont été intégralement couverts sur le marché.

UMOA - Evolution des opérations du Marché Monétaire par compartiment
(situation de fin d'année, en milliards de francs CFA)

	Année 1995		Année 1994		Variations			
	Montant proposé (a)	Montant retenu (b)	Montant proposé (c)	Montant retenu (d)	Soumissions (a)-(c)		Soumissions retenues (b)-(d)	
					Montant	(%)	Montant	(%)
OFFRES (1)	33,7	27,5	139,9	35,2	-106,2	-75,9	-7,7	-21,9
dont BENIN	17,0	10,8	31,0	7,8	-14	-45,2	3,0	38,5
BURKINA	6,1	6,1	15,2	3,8	-9,1	-59,9	2,3	60,5
COTE D'IVOIRE	0,0	0,0	30,3	7,6	-30,3	-100,0	-7,6	-100,0
MALI	2,4	2,4	20,9	5,3	-18,5	-88,5	-2,9	-54,7
NIGER	0,3	0,3	4,1	1,0	-3,8	-92,7	-0,7	-70,0
SENEGAL	7,6	7,6	29,3	7,4	-21,7	-74,1	0,2	2,7
TOGO	0,3	0,3	9,1	2,3	-8,8	-96,7	-2,0	-87,0
BCEAO								
DEMANDES (2)	55,4	55,4	35,3	35,3	20,2	57,4	20,2	57,4
dont BENIN			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BURKINA	0,4	0,4	0,7	0,7	-0,3	-42,9	-0,3	-42,9
COTE D'IVOIRE	46,9	46,9	19,7	19,7	27,2	138,1	27,2	138,1
MALI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
NIGER	4,9	4,9	1,1	1,1	3,8	345,5	3,8	345,5
SENEGAL	2,4	2,4	13,5	13,5	-11,1	-82,2	-11,1	-82,2
TOGO	0,8	0,8	0,3	0,3	0,6	300,0	0,6	300,0
ECART = (1)-(2)	-21,7	-27,9	104,6	0,0				

UMOA - Evolution des opérations du Marché Monétaire par compartiment
(moyenne par séance, en milliards de francs CFA)

	Année 1995		Année 1994		Variations			
	Montant proposé (a)	Montant retenu (b)	Montant proposé (c)	Montant retenu (d)	Soumissions (a)-(c)		Soumissions retenues (b)-(d)	
					Montant	(%)	Montant	(%)
OFFRES (1)	95,1	26,7	271,9	56,8	-176,8	-65,0	-30,1	-53,0
dont BENIN	25,9	6,9	82,6	14,6	-56,7	-68,6	-7,7	-52,7
BURKINA	12,1	3,8	48,2	7,9	-36,1	-74,9	-4,1	-51,9
COTE D'IVOIRE	13,8	3,6	14,9	1,2	-1,1	-7,4	2,4	200,0
MALI	15,8	4,3	10,2	11,4	5,6	54,9	-7,1	-62,3
NIGER	3,7	1,0	19,7	4,4	-16,0	-81,2	-3,4	-77,3
SENEGAL	17,2	5,2	41,4	5,7	-24,2	-58,5	-0,5	-8,8
TOGO	6,6	1,9	34,8	7,5	-28,2	-81,0	-5,6	-74,7
BCEAO			20,1	4,1	-20,1	-100,0	-4,1	-100,0
DEMANDES (2)	28,0	27,2	57,4	56,8	-29,4	-51,2	-29,6	-52,1
dont BENIN								
BURKINA	0,6	0,6	0,5	0,5	0,1	20,0	0,1	20,0
COTE D'IVOIRE	15,0	14,3	51,3	50,7	-36,3	-70,8	-36,4	-71,8
MALI				0,0	0,0	0,0	0,0	
NIGER	3,0	2,9	1,1	1,1	1,9	172,7	1,8	163,6
SENEGAL	8,4	8,4	4,1	4,1	4,3	104,9	4,3	104,9
TOGO	1,0	1,0	0,4	0,4	0,6	150,0	0,6	150,0
ECART = (1)-(2)	67,1	-0,5	214,5	0,0				

Source : BCEAO

2.7 Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 1995, le volume hebdomadaire des transactions et l'encours des prêts ont atteint respectivement 17,8 milliards et 33,5 milliards en moyenne, contre 19,3 milliards et 39,7 milliards durant la période allant de janvier à décembre 1994. Les places les plus actives sont restées celles d'Abidjan, qui concentre l'essentiel des emprunts, et de Cotonou, principale pourvoyeuse de ressources sur ce marché.

Les opérations effectuées ont concerné une large gamme d'échéances,

allant d'un jour à un an. Toutes maturités confondues, les taux pratiqués, généralement indexés sur le taux de l'adjudication, ont varié dans une fourchette allant de 3,0% à 10,5%. Dans le sillage de l'évolution des taux directeurs de l'Institut d'émission, les taux pratiqués sur le marché interbancaire se sont sensiblement détendus, s'établissant en 1995 en moyenne à 5,46% à un jour, 5,51% à sept jours, 5,69% à quatorze jours, 5,75% à un mois et 5,91% à trois mois. Durant la période de janvier à décembre 1994, ces taux se situaient en moyenne à 7,36% à un jour, 6,82% à sept jours, 6,73% à quatorze jours, à 7,27% à un mois et 7,28% à trois mois.

Evolution des taux des prêts interbancaires (moyenne pondérée)

Dates	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois
Janvier 1995	5,38%	5,41%	-	5,52%	5,31%
Février	5,50%	5,47%	-	5,74%	5,38%
Mars	5,58%	5,47%	-	5,72%	6,19%
Avril	5,66%	5,56%	-	5,67%	5,50%
Mai	5,42%	5,50%	5,65%	5,72%	-
Juin	5,50%	5,64%	-	5,77%	6,50%
Juillet	5,20%	-	-	5,75%	-
Août	5,29%	5,39%	-	5,60%	5,90%
Septembre	5,33%	5,25%	-	5,84%	-
Octobre	5,39%	5,67%	5,50%	5,87%	5,03%
Novembre	5,48%	5,34%	5,42%	5,80%	7,13%
Décembre	5,80%	5,89%	6,17%	6,00%	6,25%
Moyenne	5,46%	5,51%	5,69%	5,75%	5,91%

Source : BCEAO

Evolution du volume des prêts interbancaires, année 1995 (en millions de francs CFA)

Périodes	Montant moyen		Encours moyen des prêts d'échéance postérieure à la date de valeur des adjudications	Fourchettes de taux	Fourchettes de durée
	Total	dont UMOA			
Janvier	26.582	17.240	45.021	5,00% à 6,25%	1 jour à 3 mois
Février	18.227	7.211	44.676	5,0% à 6,0%	1 jour à 3 mois
Mars	15.011	6.263	40.159	5,0% à 7,0%	1 jour à 8 mois
Avril	25.540	5.875	33.753	5,0% à 6,50%	1 jour à 3 mois
Mai	9.421	5.540	30.180	5,0% à 6,0%	1 jour à 1 mois
Juin	11.852	8.663	29.610	5,0% à 6,50%	1 jour à 1 mois
Juillet	8.733	3.013	25.788	5,0% à 6,0%	1 jour à 1 mois
Août	6.507	4.013	25.988	5,0% à 7,0%	1 jour à 1 mois
Septembre	6.333	5.163	26.063	5,0% à 10,5%	1 jour à 1 mois
Octobre	17.884	8.260	24.184	4,1% à 10,5%	1 jour à 1 an
Novembre	21.983	13.534	38.163	4,1% à 9,0%	1 jour à 3 mois
Décembre	46.040	11.463	39.125	5,0% à 7,25%	1 jour à 2 mois
Moyenne annuelle	17.843	8.020	33.559		

Source : BCEAO

2.8 Base monétaire

La base monétaire s'est établie à 1.308,1 milliards à fin décembre 1995, en accroissement de 110,7 milliards ou 9,2%, sous l'effet essentiellement de la hausse des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission et marginalement de celle des concours aux établissements de crédit.

Cette évolution s'est traduite notamment par une augmentation de 125,9 milliards, soit 14,1%, de la circulation fiduciaire et de 11,3 milliards, soit 13,5%, des dépôts divers. Par contre, les réserves des banques se sont contractées de 26,5 milliards, soit 12,1%, pour se fixer à 193,0 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 2,4 contre 2,3 en 1994 et 1,9 en 1993.

Au **Bénin**, la base monétaire s'est rétrécie de 28,4 milliards, soit 26,1%, pour s'établir à 80,5 milliards, en raison essentiellement de la baisse de 43,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, atténuée par la progression de 17,2 milliards de ses concours nets à l'Etat.

Toutes les composantes de la base monétaire ont été concernées par cette évolution. En particulier, la circulation fiduciaire s'est dégonflée de 34,5% pour ressortir à 50,6 milliards.

Le multiplicateur de monnaie ressort à 3,0 contre 2,3 en 1994 et 1,5 en 1993.

Au **Burkina**, la base monétaire, avec un niveau de 149,3 milliards, progresse de 18,9 milliards, soit 14,5%, essentiellement en liaison avec l'amélioration de 38,8 milliards de la position extérieure nette de l'Institut d'émission, dont l'impact est atténué par le repli de 7,1 milliards des concours nets à l'Etat. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit notamment par un accroissement de 30,1% de la circulation fiduciaire. Les

réserves des banques se sont, pour leur part, contractées de 2,5 milliards.

Le multiplicateur de monnaie est ressorti à 1,9 contre 2,0 en 1994 et 1,5 en 1993.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire s'est fixée à 516,0 milliards contre 462,4 milliards en décembre 1994. Cette augmentation de 53,6 milliards, soit 11,6%, est due essentiellement à l'amélioration de 110,7 milliards de la position extérieure nette de l'Institut d'émission, dont l'impact a été notamment atténué par la baisse des concours nets à l'Etat à hauteur de 47,6 milliards. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit pour l'essentiel par un accroissement de 15,0% de la circulation fiduciaire.

Le multiplicateur de monnaie est passé de 2,6 à 2,7 entre décembre 1994 et décembre 1995.

Au **Mali**, la base monétaire s'est située à 129,7 milliards à fin décembre 1995, en augmentation de 13,8 milliards, soit 11,9%, par rapport à son niveau de décembre 1994. Cette évolution est imputable à une hausse de 28,7 milliards des avoirs extérieurs nets, compensée en partie par le recul de 3,7 milliards des concours nets à l'Etat.

L'élargissement de la base monétaire s'est reflété exclusivement au niveau de la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 21,4 milliards, soit 24,3%, pour se fixer à 109,5 milliards. Dans le même temps, les réserves des banques se sont contractées de 5,5 milliards, soit 21,6%, pour se chiffrer à 20,0 milliards.

Le multiplicateur de monnaie s'est stabilisé à 1,9 entre décembre 1994 et décembre 1995. Un an plus tôt, il était de 1,1.

Au **Niger**, la base monétaire s'est établie à 68,4 milliards, en augmentation de 7,9 milliards, soit 12,1% par rapport à

décembre 1994. Cette évolution résulte d'une progression de 12,6 milliards des concours nets à l'Etat dont l'incidence a été atténuée par la baisse de 4,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

L'élargissement de la base monétaire s'est traduit par un accroissement de 22,3% de la circulation fiduciaire. Les réserves des banques se sont, par contre, contractées de 2,7 milliards pour se chiffrer à 8,4 milliards. Le multiplicateur de monnaie a baissé de 2,1 à 1,9 entre décembre 1994 et décembre 1995.

Au Sénégal, la base monétaire s'est chiffrée à 196,6 milliards à fin décembre 1995 contre 188,9 milliards un an plus tôt, soit une progression de 4,1%, en liaison avec l'amélioration sensible de la position extérieure de l'Institut d'émission.

Au plan des contreparties, la circulation fiduciaire s'est accrue de 6,4 mil-

liards et les réserves des banques, de 1,5 milliard.

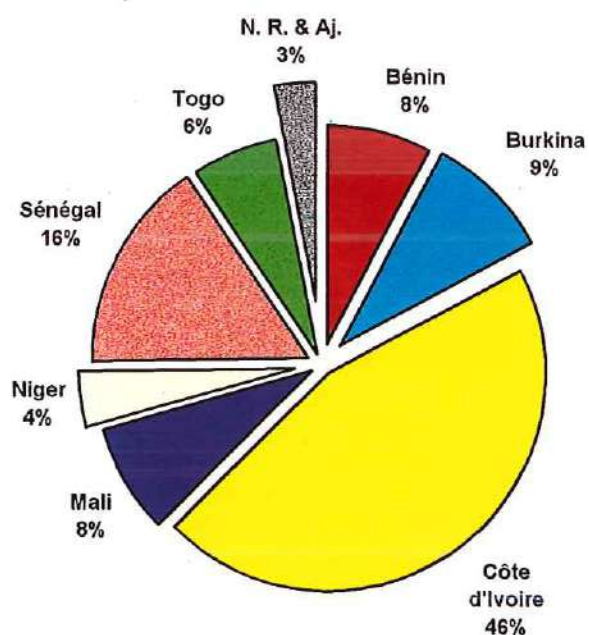
Le multiplicateur de monnaie a progressé de 2,4 en 1994 à 2,5 en 1995.

Au Togo, la base monétaire s'est confortée de 18,1 milliards, soit 28,8%, pour se fixer à 80,9 milliards. Cette progression résulte de l'accroissement conjoint des concours nets à l'Etat de 23,0 milliards et des avoirs extérieurs nets de 6,7 milliards, dont l'effet a été atténué par la réduction de 6,2 milliards des concours aux établissements de crédit.

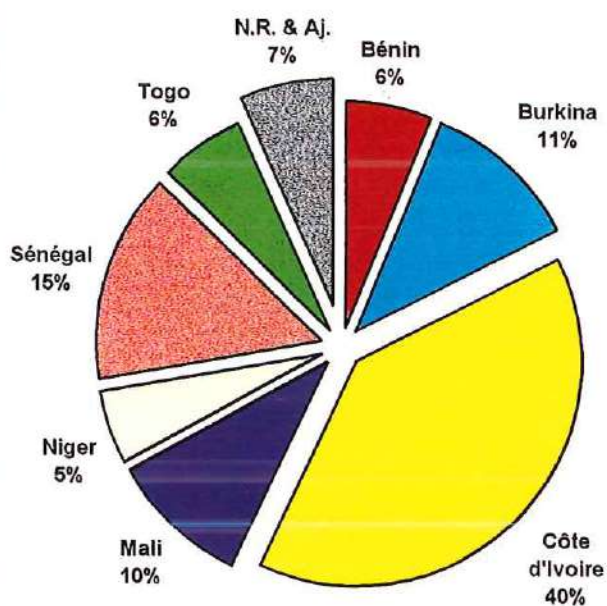
L'élargissement de la base monétaire s'est traduit, au plan des contreparties, par un accroissement de 28,7 milliards de la circulation fiduciaire, en partie compensé par la baisse de 10,5 milliards des réserves des banques.

Le multiplicateur de monnaie s'est réduit de 0,1 pour se fixer à 2,5 à fin décembre 1995.

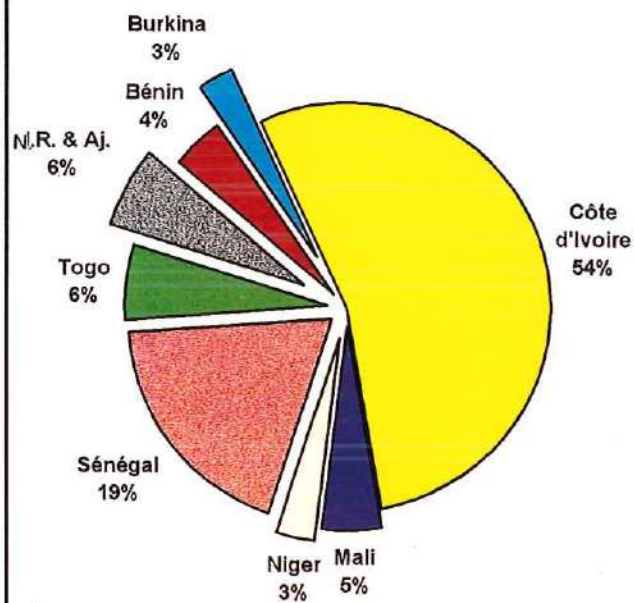
MASSE MONETAIRE
UMOA = 3 168,8 mds



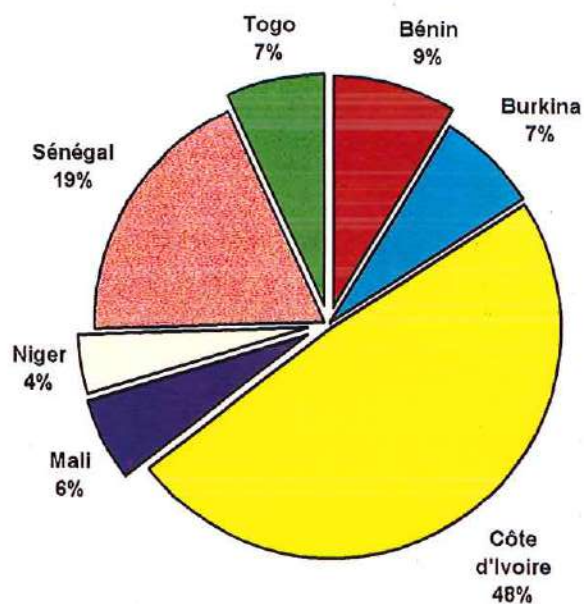
BASE MONETAIRE
UMOA = 1 308,1 mds



CREDIT INTERIEUR
UMOA = 2 845,5 mds



EPARGNE FINANCIERE
UMOA = 949,06 mds





Parc à bois à Abidjan, Vieux Port (R. de Côte d'Ivoire)



Site de la Mine d'or de Sadiola, Région de Kayes (Mali)

III - Les autres activités de la Banque Centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

L'exercice 1994-1995, couvrant la période du 1er octobre 1994 au 31 décembre 1995, soit quinze mois calendaires, a été marqué par une forte progression des opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale. Les prélèvements et versements se sont ainsi élevés au total à 1,193 milliard de billets et pièces, en progression de 37,4%.

Les **prélèvements** aux guichets ont porté sur 667,6 millions d'unités contre 506,9 millions l'exercice précédent, soit une hausse de 160,7 millions. En valeur, ces prélèvements se chiffrent à 2.513,3 milliards, en hausse de 922,4 milliards.

Le nombre des billets a atteint 574,0 millions de vignettes, représentant une valeur de 2.508,2 milliards contre 414,8 millions de vignettes d'une valeur de 1.586,4 milliards lors de l'exercice précédent. Cette augmentation a essentiellement concerné les coupures de 2.500 F, de 5.000 F et de 10.000 F.

Les sorties de pièces de monnaie ont marqué une hausse, en s'établissant à 93,6 millions d'unités, d'une valeur totale de 5,1 milliards, contre 92,2 millions d'unités représentant 3,2 milliards en 1993-

1994. A l'exception des pièces de 250 F, toutes les autres valeurs faciales se sont inscrites en forte baisse ou en stagnation.

Les **versements** sont passés de 361,1 millions d'unités (1.356,6 milliards de francs), à 525,5 millions d'unités (2.228,2 milliards de francs), soit un accroissement de 45,5%. Ces versements se composent de billets pour 520,4 millions de vignettes (2.227,9 milliards de francs) et de pièces pour 5,2 millions d'unités (338,7 millions de francs).

Les billets reçus aux guichets ont marqué une progression de 42,9% par rapport à l'exercice précédent et ont concerné principalement les coupures de 2500 F, de 5000 F et de 10.000 F.

Pour les pièces versées aux guichets de la Banque Centrale, le mouvement de contraction observé en 1993-1994 s'est accentué pour toutes les valeurs faciales, à l'exception des pièces de 250 F dont le nombre a plus que quadruplé.

1.2 Composition de la circulation fiduciaire

Entre le 30 septembre 1994 et le 31 décembre 1995, le montant des billets et monnaies en circulation est passé de 753,5

milliards à 1.070,7 milliards, soit un accroissement de 317,2 milliards, impulsé essentiellement par les billets dont la valeur a augmenté de 312,4 milliards.

La circulation fiduciaire a atteint son **maximum saisonnier** à fin février 1995, en se chiffrant à 1.004,2 milliards au lieu de 768,7 milliards à fin mai 1994.

Le **minimum saisonnier**, observé à fin septembre 1995, est ressorti à 874,6

milliards contre 743,4 milliards à fin août 1994.

A son niveau maximum, la circulation fiduciaire fait ressortir un report plus marqué des moyens de paiement sur les billets de grosses coupures. Au niveau minimum, ceux-ci s'inscrivent en recul, en faveur des petites valeurs faciales.

Composition de la circulation fiduciaire

	M i n i m u m		M a x i m u m		F i n d'exercice	
	P o u r c e n t a g e d e l a v a l e u r					
	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995	1993-1994	1994-1995
	31/08/1994	29/09/1995	31/05/1994	28/02/1995		
Billets	94,76	95,02	95,08	95,87	95,73	95,88
Pièces	5,24	4,98	4,92	4,13	4,27	4,12
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences

Au cours de l'exercice 1994-1995, les mouvements de billets d'un pays de l'Union à l'autre se sont fortement accrus, passant de 405,9 milliards de francs CFA à 672,0 milliards de francs CFA.

Comme par le passé, les billets émis en Côte d'Ivoire forment une part importante des billets déplacés, soit 35,2%, contre 43,0% l'exercice précédent.

Les entrées ont augmenté dans tous les Etats sauf au Mali et les sorties ont connu une hausse dans tous les pays.

Le Bénin, le Burkina et le Togo ont amélioré leurs soldes excédentaires alors

que la Côte d'Ivoire réduisait son déficit. Par contre, les soldes déficitaires du Mali et du Niger se sont accrus et l'excédent du Sénégal a reflué.

2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA

Les règlements scripturaux entre Agences ont atteint en 1994-1995 un montant de 1.063,2 milliards de francs CFA, en augmentation de 25,3 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Outre l'effet de la prolongation à quinze mois de la durée de l'exercice comptable, cette évolution est à mettre en relation avec le développement des transactions intra-UMOA sur titres d'Etat.

BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des agences

	Exercice 1993-1994 (1)			Exercice 1994-1995 (2)			Variations (3) = (2) - (1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
En millions de francs CFA									
Bénin	118.480	38.232	+ 80.248	162.798	48.082	+114.716	+ 44 318	+ 9.850	+ 34.468
Burkina	75.427	45.425	+ 30.002	117.445	70.796	+ 46.649	+ 42.018	+ 25.371	+ 16.647
Côte d'Ivoire	33.935	174.662	- 140.727	129.426	236.622	-107.206	+ 95.491	+ 61 970	+ 33.521
Mali	29.049	45.712	- 16.663	27 452	62.408	- 34.956	- 1.597	+ 16.696	- 18.293
Niger	27.302	49.045	- 21.743	35.953	119.931	- 83.978	+ 8 651	+ 70.886	- 62.235
Sénégal	31.485	17.537	+ 13.948	70.970	66.184	+ 4.786	+ 39.485	+ 48.647	- 12.751
Togo	90.229	35.294	+ 54.935	27.966	67.977	+ 59.989	+ 37.737	32.683	+ 5 054
UMOA	405.907	405.907	0	672.010	672.010	0	+266.103	266.103	0

Source : BCEAO

En effet, l'acquisition de titres représentatifs de créances de la Banque Centrale sur d'autres Etats de l'Union s'est traduite notamment par l'amélioration des soldes des échanges de la Côte

d'Ivoire et du Sénégal, et corrélativement, par la dégradation, à due concurrence, des soldes du Bénin, du Burkina et du Mali.

BCEAO - Dispositions entre les pays de l'UMOA

	1993-1994			1994-1995		
	Reçus	Emis	Soldes	Reçus	Emis	Soldes
En millions de francs CFA						
Bénin	67.163	96.841	- 29.678	106.994	231.306	- 124.312
Burkina	20.008	54.590	- 34.582	53.012	148.536	- 95.524
Côte d'Ivoire	243.426	108.359	+ 135.067	544.130	195.210	+ 348.920
Mali	21.884	58.397	- 36.513	42.809	164.529	- 121.720
Niger	11.674	34.235	- 22.561	26.267	44.967	- 18.700
Sénégal	68.587	50.849	+ 17.738	155.108	113.700	+ 41.408
Togo	108.231	114.312	- 6.081	87.364	91.526	- 4.162
Siège	96.967	120.357	- 23.390	47.568	73.478	- 25.910
Total	637.940	637.940	0	1.063.252	1.063.252	0

Source : BCEAO

Au **Bénin**, le déficit des dispositions s'est creusé de 94,6 milliards, du fait de la hausse des émissions, principalement sur la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure sur le Togo et le Burkina.

Une évolution similaire a été observée au **Burkina** où l'aggravation du solde négatif est ressortie à 60,9 milliards, essentiellement en raison de l'augmentation des dispositions émises sur la Côte d'Ivoire.

En **Côte d'Ivoire**, l'excédent enregistré en 1993-1994 s'est fortement consolidé de 123,8 milliards, en liaison principalement avec la progression des dispositions reçues du Bénin, du Burkina et du Mali.

Au **Mali**, les échanges se sont soldés par un creusement du déficit à

concurrence de 85,2 milliards, par suite de l'augmentation des dispositions émises sur la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Au **Niger**, le déficit s'est atténué de 3,9 milliards après l'augmentation simultanée des dispositions reçues et émises de respectivement 14,6 milliards et 10,7 milliards. L'accroissement des dispositions reçues est dû essentiellement à celles provenant du Mali, du Bénin et du Burkina.

Au **Sénégal**, l'excédent des échanges s'est consolidé de 23,7 milliards, du fait de l'accroissement des dispositions reçues de la Côte d'Ivoire, du Burkina et du Mali.

Au **Togo**, le déficit s'est contracté de 1,9 milliard à la suite de la hausse des dispositions reçues notamment de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Sénégal et du reflux des dispositions émises.

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

A l'instar de la situation ayant prévalu en 1993-1994, les opérations sur billets ont été limitées aux rapatriements de billets francs français.

Les opérations effectuées à ce titre ont porté sur un montant de 44,5 milliards, en diminution de 12,3 milliards par rapport à l'exercice 1993-1994.

3.2 Transferts scripturaux

Au cours de l'exercice 1994-1995, les transferts de fonds exécutés par le canal de la Banque Centrale se sont soldés par un excédent de 133,2 milliards contre 322,3 milliards un an plus tôt.

Les règlements sur l'extérieur, initiés par les banques, ont marqué une forte progression, en s'établissant à 758,4 milliards, contre un montant de 267,7 milliards durant la période précédente. Ceux reçus par le système bancaire se sont chiffrés à 789,4 milliards, au lieu de 366,3 milliards au cours de l'exercice antérieur. Ces opérations se sont soldées par une entrée nette de fonds de 31,0 milliards contre 98,6 milliards un an plus tôt.

Durant l'exercice sous revue, les transferts sur l'étranger des Trésors et autres organismes publics ont atteint, principalement au titre de la dette publique, 591,6 milliards contre 472,9 milliards en 1993-1994. Les concours financiers reçus de la communauté internationale se sont inscrits à 609,0 milliards, en recul de 46,1 milliards par rapport au montant de 655,1 milliards reçu au cours de l'exercice écoulé. Par conséquent, les flux nets en faveur des Trésors et autres organismes publics se sont fortement réduits de 182,5 milliards à 17,4 milliards seulement.

Les règlements effectués par le canal de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO) sont demeurés relativement faibles, quoiqu'en net accroissement ces derniers exercices. En effet, les émissions se sont stabilisées à 0,5 milliard tandis que les transferts reçus ont atteint 85,4 milliards, marquant ainsi une hausse de 43,7 milliards par rapport à l'exercice antérieur. Les opérations de la BCEAO avec les autres banques centrales membres de la CCAO se sont ainsi soldées par un excédent de 84,9 milliards, en amélioration par rapport au niveau de 41,2 milliards réalisé en 1993-1994.

U.M.O.A - Flux nets de transferts

	Transferts recus		Transferts émis		Soldes	
	1993-94	1994-95	1993-94	1994-95	1993-94	1994-95
	En millions de francs CFA					
Banques	366.343	789.351	267.745	758.397	+ 98.598	+ 30.954
Trésors et organismes publics	655.148	609.003	472.870	591.616	+182.548	+ 17.387
CCAO	41.682	85.364	480	476	+ 41.202	+ 84.888
Total	1.063.443	1.483.718	741.095	1.350.489	+322.348	+133.229

Source : BCEAO

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES

4.1 Evolution du réseau bancaire

Durant les quinze mois de l'exercice 1994-1995, l'effectif des banques agréées dans l'UEMOA s'est réduit de deux unités en s'établissant à 55 banques au 31 décembre 1995.

Cette évolution résulte, d'une part, de l'agrément accordé à la Banque Meridien BIAO au Bénin (BMBB) et, d'autre part, du retrait des agréments de la Caisse Autonome d'Investissement (CAI) et de l'Union Révolutionnaire de Banque (UREBA) au Burkina, ainsi que de celui

de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) au Togo.

Au Bénin, la Banque Meridien BIAO n'a pas pu démarrer ses activités, en raison des difficultés qu'a connues le groupe et qui ont entraîné sa mise en liquidation en 1995. Au Burkina, dans le cadre du programme de restructuration du système bancaire, la CAI et l'UREBA ont fait l'objet d'une opération de fusion-absorption avec la Banque pour le Financement du Commerce et des Investissements (BFCI) qui a ensuite changé de dénomination, après la prise de son contrôle par le groupe Financial BC, pour devenir la Financial Bank - Burkina Faso.

Répartition par pays des établissements de crédit

	30 septembre 1994				31 décembre 1995			
	Banques	Etablissements financiers	Guichets P1	P2	Banques	Etablissements financiers	Guichets P1	P2
Bénin	5	3	19	1	6	4	18	3
Burkina	7	3	56	48	5	3	53	29
Côte d'Ivoire	15	5	164	4	15	5	168	3
Mali	7	1	52	-	7	1	58	12
Niger	6	2	14	-	6	2	15	-
Sénégal	9	4	63	1	9	5	58	-
Togo	8	2	41	35	7	4	42	35
UMOA	57	20	409	89	55	24	412	8

N.B. : P1 et P2 : guichets des banques et établissements financiers ; P1 = permanents, P2 = périodiques et bureaux.

Source : BCEAO

Cinq banques ont changé de dénomination au cours de la période sous revue. Ainsi, les unités du groupe Meridien BIAO en activité au Burkina et au Mali ont respectivement pris les appellations de Banque Internationale du Burkina (BIB) et Banque Internationale du Mali (BIM). Le Crédit Lyonnais du Bénin est devenu la Continental Bank Bénin, après le retrait du groupe Crédit Lyonnais Global Banking de son capital et la reconstitution de son actionnariat par des investisseurs nationaux. Au Burkina, la Banque Arabe Libyenne Burkinabè pour le Commerce et le Développement (BALIB) est désormais dénommée Banque Commerciale du Burkina (BCB). Par ailleurs, après son implantation au Bénin, au Mali et au Niger, le groupe African Financial Holding a poursuivi son extension dans l'Union en reprenant en Côte d'Ivoire l'Union des Banques de Côte d'Ivoire (UBCI/BANAFRIQUE) qui est ainsi devenue Bank of Africa - Côte d'Ivoire (BOA-CI).

En ce qui concerne les unités du groupe Dar al Mal al Islami (DMI) de l'Union dont les activités ont été suspendues depuis l'exercice 1991-1992, des mesures de relance se poursuivent au Sénégal et au Niger.

Le réseau des établissements financiers de l'UMOA a été renforcé par quatre nouvelles unités agréées au cours de l'exercice 1994-1995, ce qui porte leur nombre à 24 unités au 31 décembre 1995 contre 20 unités au 30 septembre 1994. Ainsi, au Bénin, la BOA a été autorisée à créer un établissement de crédit-bail dénommé EQUIPBAIL. Au Mali, l'établissement Crédit Initiative SA a été agréé pour promouvoir notamment les crédits aux PME. Au Togo, à l'initiative de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), deux établissements spécialisés ont été créés : le Fonds de Garantie des Investissements (GARI) et une société de capital-investissement (CAURIS-Investissement).

4.2 Programmes d'assainissement des banques

Les programmes d'assainissement du système bancaire, mis en place dans les pays de l'UMOA à la fin des années 1980, ont permis de restaurer la capacité d'intermédiation financière des établissements de crédit, en assurant l'assainissement de leur bilan et le renforcement de leur structure financière. L'exercice 1994-1995 a été cependant marqué par d'importantes perturbations au niveau de quelques unités bancaires de l'Union, en liaison avec les difficultés enregistrées par leurs actionnaires de référence. Ainsi, dans le cadre de son plan de redressement, le groupe Crédit Lyonnais Global Banking a poursuivi son mouvement de désengagement de certaines de ses unités. Après l'Union Togolaise de Banques (UTB) au cours de l'exercice précédent, ce groupe s'est totalement retiré du Crédit Lyonnais Bénin (CLB), de la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts (BMCD) et partiellement de la Société Ivoirienne de Banques (SIB), dont il conserve néanmoins le contrôle.

Par ailleurs, le groupe Meridien BIAO SA a été mis en liquidation par ses actionnaires en mai 1995, à la suite de la liquidation de son actionnaire principal, la Meridien International Bank Limited (MIBL). Ces événements ont contraint les actionnaires minoritaires des unités du groupe dans l'Union à rechercher, avec les Autorités nationales et monétaires, les moyens de sauvegarder lesdits établissements. En définitive, chaque unité a réalisé son autonomie vis-à-vis du groupe et a pu poursuivre ses activités.

Les opérations de recouvrement des créances gelées et de remboursement des dépôts dans les banques liquidées se sont poursuivies, atteignant au 31 décembre 1995 respectivement, 109,8 milliards et 93,7 milliards.

Par ailleurs, le déroulement normal du programme d'ajustement du système financier (PASFI) en Côte d'Ivoire s'est traduit au cours de l'exercice sous revue par le règlement de plusieurs échéances des titres émis dans le cadre dudit programme, ramenant leur encours à 143,2 milliards au 31 décembre 1995 contre 164,5 milliards au 30 septembre 1994.

4.3 Dispositions réglementaires

Les principales diligences accomplies au cours de l'exercice 1994-1995 ont concerné l'adaptation de divers textes régissant l'activité des établissements de crédit au plan comptable bancaire de l'UMOA approuvé par le Conseil d'Administration de la BCEAO, lors de sa session du 9 avril 1994 et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 1996.

Au regard des dispositions du plan relatives à l'alignement de l'exercice social des banques et établissements financiers sur l'année civile, une proposition de modification de l'article 40 de la loi portant réglementation bancaire a été adoptée par le Conseil des Ministres de l'UMOA, au cours de sa session du 22 décembre 1994, en vue de son introduction dans les textes juridiques nationaux. Les banques et établissements financiers doivent désormais arrêter leurs comptes au 31 décembre de chaque année à compter de l'année 1995 et les communiquer à la Banque Centrale et à la Commission Bancaire avant le 30 juin de l'année suivante.

Le cadre d'application de la réglementation prudentielle à l'usage des banques et établissements financiers de l'UMOA en vigueur depuis le 1er octobre 1991, a été par ailleurs adapté aux dispositions du plan comptable bancaire.

En vue de promouvoir l'usage de la monnaie scripturale, un projet de loi uniforme sur les instruments de paiement

dans l'UMOA a été adopté en septembre 1995 par le Conseil des Ministres de l'Union. Dans le domaine de la réglementation des changes, ledit conseil a approuvé, le même mois, des réaménagements tendant à une plus grande libéralisation et à l'institution de bureaux de change manuel. Les diligences se poursuivent dans différents États pour l'insertion de l'ensemble de ces textes dans leur ordre juridique interne.

4.4 Evolution de l'activité des banques

Les ressources globales du système bancaire se sont inscrites à 2.818,0 milliards au 31 décembre 1995, contre 2.390,1 milliards un an plus tôt, en progression de 427,9 milliards. Cette évolution est imputable à l'accroissement de 43,6 milliards des fonds permanents et surtout à la forte expansion des dépôts et emprunts, dont les postes "à terme de moins de 2 ans" et "comptes disponibles" ont respectivement augmenté de 151,5 milliards et 208,2 milliards.

Au 30 septembre 1995, les ressources s'étaient établies à 2.440,1 milliards, confirmant la tendance annuelle observée.

Les emplois bancaires ont connu une hausse de 504,1 milliards, passant de 2.056,1 milliards à 2.560,2 milliards en liaison avec la progression plus marquée des crédits à l'économie (393,8 milliards) que des autres emplois (110,3 milliards). Au niveau des crédits à l'économie, la part des crédits à court terme représente 330,3 milliards, soit 83,9%.

Entre le 30 septembre et le 31 décembre 1995, les emplois se sont accrus de 120,1 milliards, leur niveau ayant atteint 2.440,1 milliards au 30 septembre 1995.

L'activité des banques de l'Union s'est soldée par une baisse de la trésorerie, qui est passée de 334,1 milliards à 257,8 milliards entre le 31 décembre 1994

et le 31 décembre 1995 en liaison avec le renforcement des emplois. Au 30 septembre 1995, les banques de l'Union avaient affiché une trésorerie de 276,4 milliards.

UMOA - Tableau emplois-ressources des banques

	Déc. 94	Déc. 95	Variations	
			en valeur	en %
	(1)	(2)	3 = 2-1	4 = 3/1
Millions de francs CFA				
1 . CREDITS A L'ECONOMIE	1.365.653,5	1.759.495,7	393.842,2	28,84
- Crédits à long terme	155.013,7	142.747,7	-12.266,0	-7,9
Crédits à moyen terme	317.112,5	407.356,0	90.243,5	28,46
Crédits court terme	738.627,8	1.068.958,4	330.330,6	44,72
dont crédits de campagne	125.157,3	281.140,1	155.982,8	124,63
- Crédits en souffrance	154.899,5	140.433,6	-14.465,9	-9,34
dont douteux et litigieux	109.998,0	109.803,1	-194,9	-0,18
Douteux et litigieux / Crédits à l'économie	8,05%	6,24%		
2 . AUTRES EMPLOIS	690.392,7	800.684,5	110.291,8	15,98
dont Gouvernement	567.144,8	641.620,2	74.475,4	13,13
Titres et participations	26.370,6	31.987,1	5.616,5	21,30
Immobilisations	77.269,9	93.340,4	16.070,5	20,80
A. TOTAL EMPLOIS (1 + 2)	2.056.046,2	2.560.180,2	504.134,0	24,52
1 . FONDS PERMANENTS	243.676,5	287.254,8	43.578,3	17,88
2 . DEPOTS ET EMPRUNTS	2.146.458,5	2.530.730,7	384.272,2	17,90
- A terme de plus de 2 ans	72.020,7	96.141,9	24.121,2	33,49
- A terme de moins de 2 ans	1.052.051,1	1.203.603,4	151.552,3	14,41
- Comptes disponibles	930.299,2	1.138.503,7	208.204,5	22,38
- Divers	92.087,5	92.481,7	394,2	0,43
B. TOTAL RESSOURCES (1+2)	2.390.135,0	2.817.985,5	427.850,5	17,90
3 . DEFICIT OU EXCEDENT (B - A)	334.088,8	257.805,3	-76.283,5	-22,83
4 . BANQUES ET CORRESPONDANTS (net)	-210.032,3	-211.671,6	-1.639,3	0,78
- Emplois	397.701,1	408.123,5	10.422,4	2,62
- Ressources	187.668,8	196.451,9	8.783,1	4,68
5 . BANQUE CENTRALE	18.722,0	-34.762,2	-53.484,2	-285,68
- Concours	125.870,4	173.972,2	48.101,8	38,22
- Dépôts	144.592,4	121.816,4	-22.776,0	-15,75
Source : BCEAO				

Source : BCEAO

4.5 Activités des chambres de compensation

Le volume des valeurs échangées en compensation au cours de l'exercice 1994-1995 est ressorti à 10.108,0 milliards, en hausse de 57,1% par rapport à celui de l'exercice précédent. A fin septembre 1995, les valeurs échangées à la Chambre de Compensation s'élevaient à 8.064,4

milliards, en progression de 25,3% par rapport à la même période de 1994. Ces évolutions, qui prolongent la tendance haussière des activités des chambres de compensation amorcée depuis l'exercice 1991-1992, ont concerné toutes les places. Les transactions ont ainsi progressé de 38,8% au Bénin, 89,5% au Burkina, 57,0% en Côte d'Ivoire, 37,8% au Mali, 82,0% au Niger, 59% au Sénégal et 73,5% au Togo.

UMOA - Valeurs échangées en chambre de compensation

	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	Variation en %
En milliards de francs CFA						
Bénin	91,7	128,7	161,2	295,1	409,6	38,8
Burkina	234,9	215,8	215,8	180,1	341,3	89,5
Côte d'Ivoire	2.920,0	2.847,5	3.133,1	4.309,9	6.764,7	57,0
Mali	125,4	149,4	189,5	326,8	450,3	37,8
Niger	72,1	57,6	58,2	62,1	113,0	82,0
Sénégal	919,5	937,8	950,0	1.066,6	1.695,9	59,0
Togo	349,4	304,8	59,6	195,2	338,6	73,5
TOTAUX	4.713,0	4.641,6	4.767,4	6.435,8	10.108,0	57,1

Source : BCEAO

5 COOPERATION MONETAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Au cours de l'année 1995, les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'Union, se sont soldées par des transferts nets positifs de 133,6 millions de DTS (79,3 milliards de francs CFA) contre 143,9 millions de DTS l'année précédente (118,3 milliards de francs CFA). Cette contraction a été induite par une hausse des rachats, les utilisations de ressources du FMI ayant peu progressé.

Les tirages bruts se sont élevés à 251,7 millions de DTS contre 250,9 millions de DTS en 1994. Toutefois, la contre-valeur en francs CFA de ces tirages a été moins importante que celle de la période précédente en raison de la dépréciation du DTS (189,2 milliards contre 201,5 milliards). Tous les tirages effectués ont concerné des ressources administrées, exclusivement au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR).

Les rachats de monnaie (remboursements) se sont chiffrés à 103,4 millions de DTS (98,9 milliards de francs CFA) contre 92,6 millions de DTS (72,5 milliards de francs CFA) l'année précédente. Ces paiements ont dégagé des gains de change de 0,6 milliard contre des pertes de change de 1,9 milliard en 1994.

En liaison avec ces opérations, l'encours des engagements nets des Etats de l'Union vis-à-vis du FMI, tant au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts de la FAS et de la FASR, s'est établi à 832,0 millions de DTS à fin décembre 1995, enregistrant ainsi une augmentation de 21,4%.

Les paiements d'intérêts et de commissions en 1995 se sont chiffrés à 16,6 millions de DTS (12,5 milliards de francs CFA) contre 15,6 millions de DTS une année auparavant (11,7 milliards de francs CFA).

Ces règlements ont concerné les rémunérations versées au titre de l'utilisation des ressources générales du Fonds pour 7,1 millions de DTS, les paiements d'intérêts au titre de l'utilisation des ressources administrées pour 4,2 millions de DTS et diverses commissions pour 5,3 millions de DTS. Le règlement de la majeure partie de ces charges a nécessité l'acquisition d'un montant global de 49,4 millions de DTS, pour une contre-valeur de 37,5 milliards de francs CFA, pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS étaient insuffisants.

Par ailleurs, le FMI a versé aux Etats de l'Union 1,9 million de DTS au titre de la rémunération de leurs positions créditrices et des ajustements de commissions, contre 1,2 million de DTS en 1994.

Dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres, prévu par l'article V, section 11 de ses statuts, le Fonds a revu à la baisse, au 30 avril 1995, d'environ 26,1 milliards, ses avoirs en francs CFA comptabilisés dans les livres de l'Institut d'émission, en relation avec une appréciation de l'ordre de 4,7 % du franc CFA vis-à-vis du DTS.

5.2 Relations avec les autres institutions

Les réunions annuelles des organes de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO), des Gouverneurs des Banques Centrales des pays

membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Comité régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) se sont tenues à Banjul, en République de Gambie, du 15 au 19 mai 1995. Au cours de ces rencontres, les Gouverneurs se sont notamment préoccupés de l'évolution de la situation économique, monétaire et financière de la région, des activités de la CCAO et des implications de la transformation de la celle-ci en Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

En ce qui concerne la Chambre de Compensation, les transactions nettes sont ressorties à 123,5 millions d'UCAO contre 49,1 millions l'année précédente. Cet essor des transactions a été impulsé par l'expansion des opérations commerciales entre le Nigéria et quatre Etats membres de l'UMOA. Les transactions financières n'ont représenté que 7,3 millions d'UCAO, soit 5,0% de l'ensemble des opérations. Le taux de compensation s'est amélioré en s'inscrivant à 13,4 % contre 3,5 % un an auparavant.

A fin décembre 1995, neuf Etats membres sur seize de la CEDEAO ont ratifié le protocole instituant l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), autorisant son entrée en vigueur à compter du 8 mars 1996.

Dans le cadre de l'accélération du processus d'intégration régionale, les Ministres des Finances et ceux du Plan, ainsi que les Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la CEDEAO ont tenu, en marge de la trente-septième session du Conseil des Ministres, la troisième réunion du Forum Consultatif Régional. Cette rencontre a donné l'occasion de réaffirmer la nécessité d'approfondir la convergence des politiques macro-économiques et d'affiner les critères de

convergence ainsi que le rôle de surveillance multilatérale du Forum.

Le Conseil d'Administration du Centre Africain d'Etudes Monétaires (CAEM) et l'Assemblée des Gouverneurs de l'ABCA se sont réunis successivement à Dakar, Kinshasa et Washington. Ces réunions ont permis d'aboutir, en concertation avec les autorités du pays hôte du siège du CAEM, à la reprise des activités du Centre dont le fonctionnement avait été paralysé en raison d'une crise sociale.

Les Assemblées annuelles du Conseil des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) se sont tenues conjointement à Abuja du 24 au 26 mai 1995. Au cours de ces asises, les Gouverneurs ont convenu d'élever au rang de priorités les questions relatives à l'investissement dans la valorisation des ressources humaines, à la lutte contre la pauvreté, à l'intégration de la femme, à l'environnement et aux mesures de stimulation appropriées pour les pays membres emprunteurs performants.

Les réunions semestrielles des Ministres de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc ont eu lieu à Paris et à Bamako, respectivement les 20 avril et 3 octobre 1995. Les Ministres ont eu à apprécier la situation économique, financière et monétaire des Etats membres ainsi que leurs relations avec la communauté internationale. Ces sessions ont également permis de faire le point de l'état d'avancement des projets d'intégration régionale.

Les Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods se sont déroulées du 5 au 14 octobre 1995 à Washington. Au cours de cette rencontre, les Gouverneurs ont discuté du fonctionnement de l'économie mondiale et du système monétaire international. Ils se sont préoccupés en particulier des pers-

pectives d'évolution à court terme de l'économie mondiale, du commerce mondial, de l'organisation de la surveillance des politiques économiques et financières par le FMI, du renforcement des res-

sources du Fonds, du transfert de ressources vers les pays en développement, de la lutte contre la pauvreté et de la dette multilatérale.

6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

6.1 Intégration économique des États membres de l'UMOA

Après l'entrée en vigueur, le 1er août 1994, du Traité instituant l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Centrale a accompli, en relation avec les Etats, les diligences requises pour la mise en oeuvre rapide du processus d'intégration économique de l'Union.

Les dispositions prises ont permis l'installation à Ouagadougou de la Cour de Justice et de la Commission de l'UEMOA, respectivement les 27 et 30 janvier 1995.

Un séminaire d'information à l'attention des membres de la Commission a été organisé du 20 au 22 février 1995 au siège de la BCEAO à Dakar, au terme duquel le Gouverneur a procédé au transfert officiel de l'ensemble du dossier relatif au projet d'intégration économique au Président de la Commission. Ce transfert, consacré par la signature par les deux parties d'un mémorandum et d'un procès-verbal circonstanciés, a mis fin au mandat que le Gouverneur avait reçu des Chefs d'Etat.

Aux fins du démarrage des activités de la Commission de l'UEMOA, la Banque Centrale a mis à sa disposition des locaux provisoires dans l'immeuble de son Agence Principale de Ouagadougou. Elle en a, par ailleurs, assuré le financement, conformément aux dispositions de l'article 57 du Traité, conjointement avec

la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

La Banque Centrale a également assisté la Commission dans le processus de recrutement de ses cadres ainsi que dans l'élaboration des textes devant régir son fonctionnement, sur les plans juridique, administratif et financier.

L'adoption de ces textes par le Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa session tenue les 31 juillet et 1er août 1995, a ouvert la voie au démarrage effectif des activités de la Commission.

6.2 Marché Financier Régional

La création d'un marché financier, prévue par le Traité du 14 novembre 1973 instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), a été érigée au rang des priorités par les Autorités monétaires de l'Union, lors de la rénovation des instruments de la politique de la monnaie et du crédit en 1989. En effet, l'approfondissement de l'intermédiation financière impose une diversification des instruments financiers et des acteurs du secteur.

Sur la base des conclusions d'une étude de faisabilité réalisée en 1992, le Conseil des Ministres de l'UMOA a donné mandat à la Banque Centrale pour assurer la réalisation du marché financier régional de l'Union. Dans ce cadre, le Gouverneur de la Banque a mis en place une cellule d'experts, opérationnelle depuis octobre 1994, pour appuyer l'action de l'Institut d'émission.

PRINCIPES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

Les principes retenus pour l'organisation et le fonctionnement du marché boursier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) privilégient à la fois la conformité aux standards internationaux et la cohérence avec l'environnement de l'Union.

• La conformité aux standards internationaux

Pour attirer des capitaux extérieurs, les standards internationaux en matière de diffusion d'information, de comptabilisation des opérations et de système de règlement-livraison ont été adoptés.

• La cohérence avec l'environnement

Compte tenu de la culture financière de la Zone, le marché sera orienté au début vers la négociation de produits simples, actions et obligations notamment. En outre, afin de rendre concrète la dimension régionale du marché, l'égalité d'accès au marché sera assurée en particulier pour la disponibilité de l'information et le coût de l'accès au réseau quel que soit le lieu d'implantation de l'intervenant.

Ces principes fondamentaux se traduisent tant au niveau de l'organisation institutionnelle que du schéma de fonctionnement.

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

L'architecture retenue répond à une séparation des missions et des responsabilités des divers intervenants. Ainsi, il est envisagé la création d'une part, du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (Conseil Régional), dépositaire de l'intérêt public et, d'autre part, de structures privées dont la Bourse, le Dépositaire Central/Banque de règlement, les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), les Apporteurs d'affaires.

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers est un organe de l'UMOA. Il a en charge la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières ou tout autre placement faisant appel public à l'épargne. En outre, il habilite et contrôle tous les intervenants dans l'appel public à l'épargne. Il est composé d'un Collège dont les membres représentent l'intérêt général.

La Bourse régionale est une société privée, dont le capital est détenu par les opérateurs économiques privés de la zone à hauteur de 51% au minimum, les États à concurrence de 14% au maximum, et des Institutions régionales ou étrangères. Elle organise les cotations, assure la diffusion des informations de marché - cours, quantités négociées, ... et des informations relatives aux titres émis - introductions, franchissements de seuils, résultats, Pour ce faire, elle bénéficie d'une concession unique de service public.

Le Dépositaire central/banque de règlement est une société privée dont la répartition du capital est semblable à celle de la Bourse régionale. Le Dépositaire central assurera, sous forme uniquement scripturale, la conservation des titres des teneurs de comptes et une circulation des titres entre eux. La Banque de règlement interviendra comme lieu unique de règlement des transactions entre négociateurs et de paiement des produits sur titres détenus - coupons, remboursements, ... au teneurs de comptes. Pour ce faire, il bénéficie également d'une concession unique de service public.

Une Antenne nationale de la Bourse représentera ces intervenants institutionnels, localisés à Abidjan, dans chacun des pays de l'UMOA. Il s'agira d'une structure légère, située notamment dans les Chambres de Commerce, qui permettra d'uniformiser les coûts de connexion au site central et l'accès aux informations diffusées par le Conseil Régional, la Bourse et le Dépositaire Central.

Les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation - SGI - bénéficieront, au démarrage, d'un monopole de négociation et de conservation des valeurs mobilières pour le compte de leurs clients. Elles pourront, en outre, assurer des services de gestion de patrimoine ou de conseils aux émetteurs notamment. Elles sont constituées à l'initiative d'opérateurs économiques, notamment bancaires.

Les sociétés de gestion de patrimoine, les apporteurs d'affaires et les démarcheurs sont de petites entités dont la vocation est d'amener des clients au marché boursier, via les SGI. Ces fonctions pourront être également assurées par les établissements bancaires, les SGI ou d'autres structures habilitées par le Conseil Régional.

LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ

Le marché et le post-marché

Le marché sera dirigé par des ordres. La cotation consistera en la confrontation de tous les ordres d'achat et de vente, afin de parvenir à l'établissement d'un cours d'équilibre, appelé fixing, unique par séance et par valeur. Au démarrage du marché, il est prévu d'organiser deux séances de cotation par semaine ; ce rythme devra évoluer rapidement vers une séance par jour. Toutes les transactions s'établiront au comptant : le client devra posséder les titres qu'il souhaite vendre, ou avoir les disponibilités nécessaires pour payer les titres qu'il entend acheter.

Le dénouement des transactions s'effectuera par l'entremise du Dépositaire central/banque de règlement selon des règles conformes aux standards internationaux en la matière. Ces éléments seront de nature à améliorer la sécurité de fonctionnement du système boursier mis en place.

Un Fonds de Garantie, alimenté par la contribution de chacune des SGI et géré par elles, aura pour fonction de garantir la bonne fin des transactions conclues entre les SGI sur le marché et de participer à l'indemnisation des clients en cas de défaillance de l'une d'entre elles.

Les produits négociés

Compte tenu des objectifs de sécurité et des contraintes tenant à la culture financière, au démarrage du marché seuls des produits simples seront négociés - actions et obligations notamment. Ces différents titres seront regroupés dans une cote régionale subdivisée en trois compartiments :

- un compartiment pour les titres de créance. Il regroupera toutes les obligations et titres assimilés ;
- un premier compartiment d'actions. Il réunira les plus grandes valeurs de la cote régionale ;
- un second compartiment d'actions. Il comportera les actions des petites et moyennes entreprises non éligibles au premier compartiment.

En vue d'associer toutes les parties prenantes, il a été créé dans chaque pays, un Comité de Place qui regroupe les représentants des Etats, du système bancaire, des investisseurs institutionnels et des opérateurs économiques. Un Comité de coordination regroupant la BCEAO, les partenaires au développement et deux délégués par Comité de place, a été également mis en place.

En 1995, les Comités de place et le Comité de Coordination ont eu à valider les principales options de base définies pour l'organisation et le fonctionnement du marché. Celles-ci privilégient l'égalité d'accès des opérateurs au marché, la conformité aux standards internationaux en matière notamment de transparence, de liquidité et de sécurité des opérations, ainsi que le caractère évolutif du système.

Les travaux se poursuivent conformément à la programmation arrêtée et devraient aboutir à l'ouverture de la Bourse régionale des valeurs mobilières de l'UMOA au cours de l'année 1997.

6.3 Plan Comptable Bancaire de l'UMOA

Au cours de l'exercice 1994-1995, les activités relatives au Plan Comptable Bancaire (PCB) de l'UMOA ont porté essentiellement sur la préparation de sa mise en oeuvre, à compter du 1er janvier 1996.

En faveur des établissements de crédit, les interventions de la Banque ont concouru :

- le suivi et l'exploitation des rapports bimestriels des banques et établissements financiers sur l'état d'avancement de la mise en place du PCB ;

- l'assistance technique, essentiellement dans le domaine comptable, par le biais de réponses aux questions spécifiques posées par les établissements de crédit ;

- la rédaction et la diffusion de lettres d'information ayant pour objet, d'une part, d'apporter des informations complémentaires et des précisions sur le fonds pour risques bancaires généraux et, d'autre part, de corriger les erreurs et omissions observées dans les documents constituant le PCB ;

- la rédaction et la diffusion d'une lettre d'information indiquant le contenu minimal des manuels de procédures rendus obligatoires ou recommandés par le Plan ;

- l'organisation, par pays, d'une rencontre avec la profession bancaire en vue de faire, six mois avant l'entrée en vigueur du Plan, le point sur l'état d'avancement des travaux de mise en place de la réforme comptable. A cette occasion, les établissements de crédit ont reçu une copie du fichier des contrôles de cohérence à effectuer sur les documents de synthèse avant leur transmission à la Banque Centrale.

Au plan interne, la Banque Centrale a accompli diverses diligences relatives à :

- l'organisation et l'animation d'une série de séminaires de formation au PCB à l'intention des agents de l'Institut d'émission ;

- la conception du logiciel de gestion du guichet des remises et de dépouillement des états périodiques produits par les établissements de crédit ;

- la participation aux travaux d'adaptation du dispositif prudentiel au PCB et à la confection de la fiche de calcul des réserves obligatoires.

6.4 Centrale des Bilans

La Banque Centrale a entrepris les travaux préliminaires à l'adoption du référentiel comptable unique dénommé "Système Comptable Ouest Africain" (SYSCOA), condition nécessaire à la réalisation de la Centrale des Bilans.

La conception du nouveau plan comptable a nécessité l'identification des compléments à apporter au droit comptable en chantier au niveau de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), au regard des besoins spécifiques de la Centrale des Bilans. Par ailleurs, elle a été précédée de réunions de concertation et d'information organisées dans les Etats ainsi que de la mise en place de structures pour assurer une collaboration entre la Banque Centrale, la profession comptable et les Administrations publiques.

6.5 Centralisation des Incidents de Paiement

Les avant-projets de textes juridiques et organisationnels ont été soumis à un séminaire tenu à Dakar du 3 au 5 juillet 1995 et regroupant les représentants des banques, des CCP, des Ministères des Finances et ceux de la Justice, de la Commission Bancaire et des professionnels du commerce.

Le projet de loi uniforme sur les instruments de paiement dans l'UMOA et le dispositif organisationnel issus de ces travaux ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UMOA, au cours de sa séance du 29 septembre 1995 à Bamako.

Ces documents ont été transmis aux autorités nationales, pour adoption et promulgation dans le courant de l'année 1997.



Tannerie TAN-ALIZ (Burkina Faso)



Société de Ciments et de Matériaux (CIMAT) - (Burkina Faso)

IV - L'administration et les comptes de la Banque Centrale

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1994-1995, les instances de l'Union Monétaire Ouest Africaine, à l'exception de la Conférence des Chefs d'Etat, et les organes de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et aux Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

1.1 Le Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé par Monsieur Soumaïla Cissé, Ministre des Finances et du Commerce de la République du Mali, le Conseil des Ministres de l'UMOA a connu des changements dans la composition de ses membres :

. au Niger, M. Almoustapha SOUMAILA, nommé Ministre des Finances et du Plan, a remplacé M. Moudy MOHAMMED, tandis que M. Oumarou SIDIKOU, nommé Ministre d'Etat, chargé du Développement Industriel, du Commerce et du Tourisme, a succédé à M. Mahamane KOULOU ;

. au Togo, M. Kwassi KLUTSÉ, nommé Ministre du Plan et de l'Amé-

nagement du Territoire, a remplacé M. Yandja YENTCHABRÉ.

Le Conseil a tenu quatre sessions ordinaires respectivement les 22 décembre 1994 à Lomé, 13 avril 1995 à Dakar, 29 septembre 1995 à Bamako et 22 décembre 1995 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de la séance du 22 décembre 1994 à Lomé, le Conseil a défini des orientations pour consolider le redressement du profil des agrégats monétaires et renforcer la maîtrise de l'inflation. Dans ce cadre, il a recommandé des mesures pour accroître la compétitivité des économies et promouvoir un cadre propice à la relance de la production et de l'investissement.

Le Conseil a procédé à la modification de certaines dispositions de la loi portant réglementation bancaire, afin d'en assurer la cohérence avec le nouveau Plan Comptable Bancaire de l'UMOA dont la date d'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 1996. Dans le même sens, il a été informé de la décision du Conseil d'Administration de la BCEAO d'aligner l'exercice social de l'Institut d'émission sur l'année civile.

Dans le cadre du processus d'intégration économique des Etats membres, les Ministres ont décidé de constituer la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et pris acte des autres diligences accomplies pour assurer la mise en oeuvre du Traité de l'UEMOA.

En outre, en application des dispositions de l'article 18 des Statuts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et sur proposition du Gouvernement de la République du Bénin, le Conseil a décidé de nommer M. YAYI BONI, en qualité de Président de cette institution, en remplacement de M. Abou Bakar BABA-MOUSSA. A cette occasion, le Conseil a rendu un vibrant hommage au Président BABA-MOUSSA pour son éminente contribution au rayonnement de la Banque et au renforcement de l'intégration économique des Etats membres. Il a décidé de lui décerner le titre de Président honoraire de la BOAD.

Au cours de la séance du 13 avril 1995 à Dakar, les Ministres ont été informés de l'installation de la Cour de Justice et de la Commission de l'UEMOA et des dispositions prises pour le transfert harmonieux du dossier de la Banque Centrale à ladite Commission de l'UEMOA. A cette occasion, les membres du Conseil ont exprimé au Gouverneur de la Banque Centrale, leur vive satisfaction pour la conduite à bonne fin du mandat que les Chefs d'Etat lui avaient confié.

Ils ont recommandé l'accélération de la mise en place des mécanismes de coordination des politiques économiques et du dispositif de surveillance multilatérale, notamment dans le domaine budgétaire. Ils ont également convenu d'accorder la priorité à la réalisation rapide d'un programme minimum de production et d'échange, pour tirer le meilleur parti des potentialités offertes par l'UEMOA, en attendant l'élaboration des politiques sectorielles communes. Ils

ont, enfin, décidé de la prise en charge par la BCEAO et la BOAD, du financement de l'UEMOA, durant une phase transitoire de trois ans.

Les Ministres ont, par ailleurs, constaté la reprise en 1994 de la croissance économique, le redressement des finances publiques, l'accroissement des exportations et la reconstitution des réserves de change, qui reflètent le succès de la politique d'ajustement global.

Afin de consolider ces tendances, le Conseil a décidé de mesures visant la relance de l'investissement, la maîtrise de l'inflation, la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et l'amélioration du cadre juridique, réglementaire et fiscal de l'activité. Il a, par ailleurs, recommandé une harmonisation des dispositions fiscales et comptables pour assurer une réévaluation des bilans des entreprises, dans la perspective de soutenir l'adaptation de celles-ci aux modifications de l'environnement. En vue de mobiliser les ressources extérieures en appui à ces réformes, il a exhorté les Etats membres à maintenir des relations harmonieuses avec la communauté internationale, dans le cadre de programmes vigoureux d'ajustement.

Les Ministres ont pris acte de la révision des plafonds des interventions de la Banque Centrale dans deux pays et approuvé, en faveur d'un Etat, un dispositif d'amortissement des titres publics.

Au cours de la séance du 29 septembre 1995 à Bamako, le Conseil des Ministres a de nouveau insisté sur les orientations de politique économique définies lors de sa dernière session. Le Conseil a par ailleurs arrêté les Directives de Politique de la Monnaie et du Crédit pour l'année 1996 et pris acte des recommandations contenues dans le Rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union.

Concernant l'organisation de l'activité bancaire, le Conseil a approuvé les projets de mesures législatives visant, d'une part, à promouvoir l'utilisation du chèque et, d'autre part, à assouplir la réglementation des changes et à permettre la création de bureaux de change dans l'Union. Il a également pris acte de l'état d'avancement des travaux sur la Centrale des Bilans et de l'entrée en vigueur prochaine du Plan Comptable Bancaire.

Dans le cadre de la gestion de la Banque Centrale, les Ministres ont adopté les modalités pratiques de mise en oeuvre du contrôle externe des comptes.

Au titre des activités de la Commission Bancaire, le Conseil a examiné et approuvé les principales conclusions du rapport d'enquête sur les structures nationales de recouvrement des créances bancaires.

Au cours de la séance du 22 décembre 1995 au Siège de la Banque Centrale à Dakar, le Conseil, après avoir examiné la situation économique, a recommandé la poursuite des réformes précédemment proposées.

Les Ministres ont, en outre, encouragé la Banque Centrale à maintenir l'orientation actuelle de la politique monétaire, en particulier en matière de taux d'intérêt et à approfondir la diversification et la modernisation des instruments et circuits financiers, en vue d'un meilleur financement de l'activité économique, notamment du secteur rural, des petites et moyennes entreprises.

Dans le domaine de l'organisation du système financier de l'UEMOA, le Conseil des Ministres, après avoir fait le point de la mise en oeuvre des mesures de restructuration des Caisses Nationales d'Epargne et des Centres des Chèques Postaux, a autorisé la Commission Bancaire de l'UMOA à étendre son contrôle

aux Caisses Nationales d'Epargne et aux Centres de Chèques Postaux.

Au titre de la BOAD, les Ministres ont arrêté de nouvelles orientations et stratégies pour la Banque. Ils ont également approuvé les perspectives financières actualisées et décidé du renforcement des ressources propres de l'institution. Il ont par ailleurs adopté le rapport de la huitième mission d'audit biennal des comptes de la BOAD et autorisé la participation d'une institution financière internationale au capital de la Banque.

En application des dispositions statutaires, le Ministre chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire a été porté à la présidence du Conseil des Ministres, à compter du 1er janvier 1996, pour une période de deux ans.

1.2 Le Conseil d'Administration de la BCEAO

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu cinq réunions, sous la Présidence de Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire. Les sessions ordinaires du Conseil se sont tenues respectivement les 21 décembre 1994 à Lomé, 12 avril 1995 à Dakar, 3 juillet 1995 au Siège de la BCEAO à Dakar, 27 septembre 1995 à Bamako et 22 décembre 1995 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de la séance du 21 décembre 1994 à Lomé, le Conseil d'Administration a constaté, avec satisfaction, l'amélioration continue de la situation économique, financière et monétaire de l'Union à fin septembre 1994. En vue de conforter cette tendance, les Administrateurs ont recommandé la poursuite d'une politique monétaire et économique axée sur la lutte contre l'inflation et la relance de l'investissement. Ils ont également exhorté les Etats à intensifier leurs efforts

d'assainissement de l'environnement macro-économique et financier.

Dans le cadre du financement de l'activité économique, le Conseil a arrêté, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, les programmes monétaires des Etats membres pour l'année 1995 et les schémas de financement de la campagne agricole 1994-1995.

Les Administrateurs ont, en outre, été tenus informés des diligences accomplies dans le cadre du processus d'intégration économique des Etats membres et ont recommandé le renforcement de l'appareil statistique. Par ailleurs, ils ont décidé d'aligner, à compter du 1er janvier 1996, l'exercice social de l'Institut d'émission sur l'année civile.

Au cours de la séance du 12 avril 1995 à Dakar, le Conseil a marqué sa satisfaction devant le redressement de la situation économique, financière et monétaire de l'Union, un an après la modification de la parité du franc CFA. Il s'est félicité de l'amorce de la reprise de l'activité en 1994, avec une croissance moyenne de 2,9%.

En ce qui concerne la politique de la monnaie et du crédit, les Administrateurs ont passé en revue les objectifs fixés pour l'année 1995. A cette occasion, ils ont décidé de réviser les plafonds des interventions de la Banque Centrale dans deux pays et approuvé, en faveur d'un Etat, un dispositif d'amortissement de titres publics. Ils ont en outre été informés des dispositions à prendre pour appuyer la promotion des institutions mutualistes d'épargne et de crédit.

Au titre de l'administration et du fonctionnement de la Banque Centrale, le Conseil a approuvé les comptes de l'exercice 1993-1994.

Dans le cadre des autres activités de la Banque Centrale, le Conseil a apprécié

les actions entreprises pour la formation des utilisateurs du plan comptable bancaire uniforme, qui sera mis en vigueur à compter du 1er janvier 1996.

Au cours de la séance du 3 juillet 1995 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil a exhorté les Etats membres à persévérer dans la voie du redressement de leurs économies, en maintenant la vigilance sur le front de la lutte contre l'inflation et en accordant la priorité à l'approfondissement du redressement des finances publiques. Un effort particulier a été recommandé en faveur de l'augmentation de la production dans un environnement plus libéralisé, plus concurrentiel et plus attractif pour les investissements.

Une attention particulière devra être également réservée à la libre circulation des biens produits au sein de l'UEMOA, à l'institution de conditions propices à une reprise saine des financements bancaires ainsi qu'au renforcement des bases de mobilisation des ressources internes.

Les Administrateurs ont souhaité que la détente des taux d'intérêt directeurs, amorcée depuis le second semestre 1994 par l'Institut d'émission, soit répercutée plus amplement par le système bancaire sur les demandes de crédit.

Au cours de la séance du 27 septembre 1995 à Bamako, le Conseil a recommandé le maintien du cap des réformes économiques destinées à consolider la reprise.

Eu égard à l'alignement de l'exercice social sur l'année civile, les Administrateurs ont adopté un budget complémentaire de la Banque Centrale, pour une période allant du 1er octobre au 31 décembre 1995. Ils ont exprimé un avis favorable sur les termes de référence devant régir désormais le contrôle externe des comptes de la BCEAO.

Dans le but d'améliorer l'organisation de l'activité financière et bancaire, les Administrateurs ont examiné un projet de loi sur la promotion et la sécurité des instruments de paiement scripturaux, ainsi que des propositions relatives à l'aménagement de la réglementation des changes et à l'institution de bureaux de change dans l'Union. Ils ont aussi recommandé l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières dans les Etats membres, dans la perspective de l'institution du Marché Financier Régional.

Au cours de la séance du 22 décembre 1995 au Siège de la BCEAO à Dakar, le Conseil a noté avec satisfaction la maîtrise de l'inflation, ainsi que la consolidation de la reprise de la croissance et des avoirs extérieurs de l'Union. Il a invité les Etats membres à persévérer dans la voie des réformes visant à assurer une relance durable des investissements pour accroître la production, les revenus et les emplois.

Dans ce cadre, le Conseil a arrêté, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, les programmes monétaires des Etats ainsi que les schémas de financement de la commercialisation agricole pour l'année 1996.

Dans le domaine de l'approfondissement du système financier de l'Union, le Conseil a décidé de promouvoir une diversification des instruments de mobilisation de l'épargne et de financement de l'économie, par la mise en place d'une réglementation des titres de créances négociables et le réaménagement du fonctionnement du marché monétaire. Il a par ailleurs pris acte du projet de contrôle réglementaire et prudentiel, par la Commis-

sion Bancaire de l'UMOA, des services financiers postaux non agréés en qualité d'établissements de crédit.

Au titre de la gestion de l'Institut d'émission, les Administrateurs ont adopté le budget de la Banque Centrale pour l'exercice 1996. Ils ont par ailleurs été tenus informés des modalités de reprise du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) par la Banque Centrale.

Durant cette période, la composition du Conseil a connu les changements suivants :

- **pour le Burkina**, M. Patrice NIKIÉMA, Directeur Général de la Coopération, a été nommé Administrateur de la BCEAO en remplacement de M. Tertius ZONGO ;

- **pour le Mali**, M. Ousmane Issoufi MAÏGA, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Commerce, a été nommé Administrateur de la BCEAO en remplacement de M. Hamza Amadou CISSÉ ;

- **pour le Niger**, M. Amadou SEYDOU, Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Plan, a été nommé Administrateur de la BCEAO en remplacement de M. Abdou ISSAKA et M. Zouladaini MALAM GATA, Directeur des Relations Monétaires et Financières au Ministère des Finances et du Plan, a été nommé Administrateur de la BCEAO en remplacement de M. Abdou MAÏDADJI ;

- **pour la République française**, M. Jean LEMIERRE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances, a été nommé Administrateur de la BCEAO en remplacement de Monsieur Christian NOYER.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme

L'organigramme de la Banque Centrale n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 1994-1995.

2.2 Personnel et formation

2.2.1 Effectif

L'effectif du personnel de la Banque Centrale, qui était de 3.013 agents au 31 décembre 1994, est passé à 3.026 agents au 31 décembre 1995, soit un accroissement de 13 agents. Par centre d'activité, il se répartit comme suit :

- Siège : 615 agents
- Directions Nationales : 2.321 agents
- Bureau de Paris : 10 agents
- Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA : 80 agents.

2.2.2 Formation

Les actions de formation du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) ont continué d'être organisées autour de deux axes principaux que sont les cycles longs et les cycles courts.

Au titre des cycles longs, la 17ème promotion a démarré sa formation le 2 novembre 1994. Elle a regroupé 40 stagiaires issus des administrations centrales, des banques et établissements financiers des pays de l'UMOA ainsi que des agents de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Au terme du cycle de formation de cette promotion, l'effectif des cadres formés par le COFEB, depuis sa création, s'est chiffré à 949 dont 446 pour la BCEAO.

Dans le cadre de la politique de promotion interne, la Banque Centrale a organisé des concours au profit des agents de recrutement local et des agents d'encadrement moyen. A l'issue de ces concours, 51 agents ont été déclarés admis pour suivre le cycle de formation du niveau supérieur et 47 pour l'encadrement moyen, soit un effectif global de 98 stagiaires.

Au titre des cycles courts, plusieurs cours, séminaires et colloques, ont été organisés. Ainsi, deux séminaires-ateliers ont porté respectivement sur la méthodologie du 5ème manuel de la balance des paiements et sur la mise à jour du règlement de comptabilité et des principes budgétaires de la Banque Centrale. Une rencontre entre spécialistes a porté sur les travaux préparatoires de la Centrale des incidents de paiement et enfin une session a été organisée sur la stratégie de développement global dans les pays de l'UMOA, à l'intention de 46 journalistes de la sous - région.

Les cours ont concerné les thèmes suivants : Programmation et politiques financières, Statistiques monétaires et bancaires, Techniques de prévision des agrégats monétaires.

Les autres sessions ont porté sur les thèmes ci-après :

- . la restructuration des centres de chèques postaux et des caisses d'épargne ;
- . l'épargne informelle, nouveaux produits financiers et financement du développement en Afrique ;
- . l'impact de la réforme du secteur financier sur l'accès des

petits opérateurs économiques aux services financiers ;

. l'évaluation du mécanisme des accords de classement ;

. le développement des marchés et instruments financiers ;

. la gestion des risques bancaires ;

. les comptes nationaux.

Par ailleurs, diverses conférences sur des sujets d'actualité ont été organisées sur la Zone Franc et la construction monétaire européenne, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et l'Histoire du processus d'intégration économique dans la sous-région ouest africaine.

S'agissant des actions de formation continue, 10 agents de l'Institut d'émission ont bénéficié de stages auprès d'institutions extérieures telles que le FMI, le Crédit Suisse, la Banque de France et la Citibank. La formation du personnel s'est également traduite par l'inscription aux cours du Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB) et de l'Institut Technique de Banque (ITB), d'agents du Siège et des Agences.

En outre, comme par le passé, des cours de perfectionnement en langue anglaise ont été organisés à leur profit.

2.3 Informatisation de la Banque Centrale

Dans le cadre de l'informatisation des opérations de la Banque Centrale, les développements informatiques ont couvert les différents domaines du système d'information. Ils ont concerné en particulier la gestion des ressources humaines et la gestion monétaire. En outre, l'alignement de l'exercice social de la Banque sur l'année civile a induit d'importants travaux de maintenance de l'application de la comptabilité générale et budgétaire. En 1996, la plupart des logiciels internes, mis en exploitation

surveillée ou réelle sur le site pilote de l'Agence Principale de Dakar, seront diffusés aux autres sites.

En matière de communication, le réseau télé-informatique de l'Institut d'émission est devenu opérationnel au niveau du Siège et de l'ensemble des Agences Principales, à travers les réseaux nationaux de transmission de données par commutation de paquets (réseaux X25). Il permet notamment le transfert de données entre les différents ordinateurs desdits sites ainsi que l'émulation d'un terminal à distance. Le réseau sera étendu aux Agences Auxiliaires.

2.4 Réseau

La nécessité de reconstruire les Agences Principales dans les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine est née du besoin de rendre les locaux abritant ces agences plus fonctionnels et compatibles avec l'importante expansion du volume des activités de l'Institut d'émission. C'est ainsi que la Conférence des Chefs d'Etat a décidé, au cours des réunions du 20 décembre 1982 à Yamoussoukro et des 29 et 30 décembre 1983 à Niamey, sur proposition du Conseil des Ministres de l'UMOA, la mise en oeuvre d'un programme de reconstruction desdites agences, dont l'exécution s'est achevée en 1994.

Dans le même souci de renforcement du réseau de l'Institut d'émission, le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa réunion à Bamako le 29 septembre 1995, a autorisé la construction de deux nouvelles Agences Auxiliaires, respectivement à Daloa en Côte d'Ivoire et à Sikasso au Mali.

Dans un souci de sécurité et pour une meilleure fonctionnalité, il a été également décidé de construire au Siège, un bâtiment pour loger les ateliers de l'imprimerie et les locaux informatiques.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration de la Banque Centrale le 21 décembre 1994, les comptes de l'exercice 1994-1995 ont été arrêtés au 31 décembre 1995, au terme de quinze mois d'activité.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan s'est établi à 3.075,0 milliards, en augmentation de 267,9 milliards ou 9,50 %, par rapport à l'exercice précédent.

A l'actif, cette progression est imputable au renforcement des avoirs en monnaies étrangères et à l'accroissement des opérations effectuées pour le compte des Trésors Nationaux. Les concours de la Banque Centrale ont par contre fortement diminué.

Au passif, les accroissements les plus significatifs ont concerné les billets et monnaies et les postes retraçant les opérations avec le Fonds Monétaire International, tandis que les dépôts effectués

auprès de l'Institut d'émission ont sensiblement fléchi.

3.1 1 Analyse des postes de l'actif

Les avoirs en or ont été évalués à la fin de l'exercice sous revue à 151,1 milliards correspondant à 800.576,68 onces (24.900,70482 kg) contre 143,1 milliards ou 702779,96 onces (21858,90008 kg) au 30 septembre 1994.

Cette évolution intervenue en dépit de la dépréciation du cours moyen de l'once d'or qui s'est inscrit à 188.709,927 contre 203.586,984 au 30 septembre 1994, est imputable exclusivement aux acquisitions effectuées au cours de la période sous revue.

Les créances sur le **Fonds Monétaire International** se sont repliées de 5,5 milliards par suite de la dépréciation du cours du DTS et des cessions de DTS initiées par deux Etats de l'Union au cours du dernier trimestre de l'exercice 1994-1995.

Evolution du Bilan en fin d'exercice (en milliards de francs CFA)

	1993-1994	1994-1995	Variations		1993-1994	1994-1995	Variations
ACTIF				PASSIF			
Avoirs en or	143,1	151,1	+ 8,0	Billets et monnaies	753,5	1 070,7	+317,2
EMI	35,2	29,7	- 5,5	Dépôts	605,0	465,9	-139,1
Avoirs en monnaies étrangères	718,8	1.236,6	+517,8	Transferts à exécuter	8,8	19,0	+ 10,2
Concours de la BCEAO	1.115,4	801,2	-314,2	Engagements en monnaies étrangères	0,8	-	- 0,8
Opérations p/c Trés. Nat.	532,9	702,5	+169,6	F.M.I.	586,2	733,9	+147,7
Participations	17,0	59,9	+ 42,9	Capital et Réserves	653,0	657,6	+ 4,6
Autres immobilisations (net)	63,4	49,4	- 14,0	Résultat en attente d'affectation	12,0	18,9	+ 6,9
Cptes d'ordre et divers	181,3	44,6	-136,7	Comptes d'ordre et divers	187,8	109,0	- 78,8
Total	2.807,1	3.075,0	+267,9	Total	2.807,1	3.075,0	+267,9

La position de réserve est ressortie à 21,8 milliards contre 22,7 milliards à la fin de l'exercice précédent, en raison essentiellement du fléchissement du cours du DTS de 809,26 F CFA à 772,99 F CFA d'un exercice à l'autre.

Les disponibilités en DTS ont régressé pour leur part, de 12,6 milliards à 7,9 milliards par suite des opérations ci-après :

	Milliards de francs CFA
- Acquisitions	+ 42,3
- Cessions	- 35,3
- Rémunérations perçues	+ 1,1
- Commissions payées	- 12,9
- Bonifications reçues	+ 0,6
- Réévaluation	- 0,5
Total	- 4,7

Les **avoirs en monnaies étrangères** ont totalisé 1.236,6 milliards, à comparer au niveau de 718,8 milliards atteint à la fin de l'exercice 1993-1994.

Cette progression est imputable essentiellement à l'évolution du compte d'opérations dont le solde est ressorti créditeur de 1.142,4 milliards contre 658,4 milliards au 30 septembre 1994.

Toutefois, elle a été atténuée par la contraction de 8,8 milliards des créances sur les autres membres de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest par suite des règlements effectués par les banques centrales de Guinée-Bissau et de Mauritanie, dans le cadre des accords de consolidation des impayés conclus avec ces institutions.

La ventilation des avoirs en monnaies étrangères à la fin des deux exercices se présente comme suit :

	1993-1994	1994-1995
	Milliards de francs CFA	
- Compte d'opérations	658,4	1 142,4
- Avoirs auprès des correspondants		
de la Zone Franc	9,0	20,6
- Encaisse en billets de la Zone Franc	4,7	5,1
- Correspondants en dehors de la Zone Franc	29,5	60,1
- Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	17,2	8,4
Total	718,8	1 236,6

Les **concours de la BCEAO** ont chuté de 314,2 milliards ou 28,20 % en s'établissant à 801,2 milliards à fin décembre 1995 contre 1.115,4 milliards en 1993-1994, poursuivant ainsi le mouvement de reflux amorcé depuis 1994. Cette baisse est imputable d'une part, aux remboursements des titres d'Etats échus, et d'autre part, au moindre recours des Trésors Nationaux et des banques au refinancement de l'Institut d'émission, par suite de l'amélioration des trésoreries publiques et bancaires dans la plupart des Etats de l'Union.

Les opérations effectuées pour le compte des Trésors Nationaux ont confirmé la tendance amorcée en 1993-1994 en s'élevant de 532,9 milliards à 702,5 milliards, soit une hausse de 169,6 milliards ou 31,8 % induite exclusivement par l'accroissement des tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.

En effet, les rétrocessions aux Etats de la contre-valeur de leurs tirages sur le FMI au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée, ont porté l'encours des prêts de cette nature à 471,2 milliards contre 224,5 milliards en 1993-1994.

Par contre, les amortissements au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel et des autres concours du FMI ont ramené leurs encours, respectivement de 122,5

milliards à 101,5 milliards et de 126,8 milliards à 70,8 milliards.

Les autres opérations correspondent à un dépôt de 30,0 millions de dinars effectués par le Koweït en faveur d'un Etat de l'Union et ont été comptabilisées pour un montant de 59,1 milliards.

Les participations de l'Institut d'émission se sont chiffrées à 59,9 milliards, en hausse de 42,9 milliards, par suite notamment de la régularisation de la souscription au capital de la BOAD autorisée par le Conseil des Ministres en décembre 1987.

Les autres immobilisations nettes des amortissements se sont établies à 49,4 milliards à fin décembre 1995, contre 63,4 milliards en 1993-1994.

Cette baisse, qui n'a pu être compensée par la progression en valeur brute des immobilisations, est à mettre en relation avec l'accroissement des amortissements résultant de la prolongation à quinze mois de la période de l'exercice comptable.

3.1.2 Analyse des postes du passif

Les billets et monnaies se sont fixés à 1.070,7 milliards à la fin de l'exercice sous revue, soit une progression de 317,2 milliards, qui confirme le renversement de tendance intervenu à la clôture de l'exercice précédent.

Cette évolution est à mettre en liaison avec l'amélioration de la position extérieure globale de la Banque Centrale consécutive au réalignement monétaire du 12 janvier 1994.

Les dépôts des institutions locales et étrangères auprès de l'Institut d'émission sont tombés de 605,0 milliards à 465,9 milliards d'un exercice à l'autre, contrastant avec la hausse de 76,1 milliards enregistrée en 1993-1994.

La baisse de 139,1 milliards ainsi constatée malgré l'accroissement des dépôts effectués par les Trésors Nationaux et autres organismes publics, est imputable essentiellement à l'évolution des dépôts des banques inscrites dans les Etats.

En effet, les banques ont réduit leurs réserves en vue d'acquérir des titres d'Etat émis en substitution de concours consolidés par la BCEAO à la charge des Etats. La ventilation de ce poste à la clôture des deux derniers exercices se présente comme suit :

	1993-1994	1994-1995
	Milliards de francs CFA	
- Banques et institutions étrangères	74,1	69,4
- Banques et institutions communes de l'Union	62,6	78,9
- Banques inscrites dans les Etats	317,0	154,0
dont Marché Monétaire	8,3	27,0
- Trésors Nationaux et autres organismes publics	136,6	147,3
- Autres comptes de dépôts	14,7	16,3
Total	605,0	465,9

L'évolution des opérations avec le Fonds Monétaire International a été caractérisée par l'excédent des tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée sur les remboursements effectués au titre de tous les autres mécanismes.

Au total, ces engagements se sont établis à 733,9 milliards à la clôture de l'exercice sous revue, contre 586,2 milliards à fin septembre 1994, soit une hausse de 147,7 milliards ou 25,2 % induite par les nouveaux tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée, dont le niveau des concours est ressorti à 472,5 milliards contre 230,9 milliards antérieurement.

Par contre, l'encours de la Facilité d'Ajustement Structurel est tombé de 126 milliards à 100,2 milliards du fait des amortissements et de l'épuisement des

possibilités de tirages au titre de ce mécanisme.

De même, les recours au crédit du Fonds et les allocations de DTS se sont contractés respectivement de 63,8 milliards et de 4,2 milliards sous le triple effet de l'absence de tirages au titre du compte général, du fléchissement du cours du DTS et des remboursements intervenus.

Les ressources utilisées au titre du mécanisme des financements compensatoires ont été totalement remboursées au cours de l'exercice 1994-1995.

Le poste **capital et réserves** est passé de 652,9 milliards à 657,6 milliards, en raison essentiellement de l'augmentation du report à nouveau par suite de l'affectation du résultat de l'exercice 1993-1994 au renforcement des fonds propres, opération dont l'impact a été atténué par la moins-value de 10,9 milliards résultant de la réévaluation du stock d'or. Ce poste se décompose comme suit pour les deux derniers exercices :

	1993-1994	1994-1995
	Milliards de francs CFA	
- Capital	116,6	117,4
- Réserve statutaire	30,3	30,3
- Réserve générale	5,4	5,9
- Réserve spéciale de réévaluation des immobilisations	11,1	11,1
- Réserve spéciale de réévaluation de l'or	72,8	61,9
- Réserve de réévaluation	18,9	18,9
- Report à nouveau	358,4	372,6
- Provision pour pertes et charges	39,4	39,5
Total	652,9	657,6

3.2 Compte de résultat

La gestion de l'exercice 1994-1995 a permis au terme de quinze mois d'activité, de dégager après dotations aux amor-

tissements et aux provisions, un bénéfice net de 18,9 milliards, en progression de 6,9 milliards, par rapport au résultat atteint au titre des douze mois de l'exercice précédent.

Cette évolution résulte de la conjonction d'une hausse de 12,3 milliards des produits et d'un accroissement modéré de 5,4 milliards des charges, à la suite de l'application des mesures d'austérité budgétaire prises par les autorités de la Banque Centrale.

	1993-1994	1994-1995
	Milliards de francs CFA	
Produits		
- Produits des opérations de crédit	51,6	22,2
- Produits sur avoirs extérieurs	26,8	96,1
- Intérêts sur position extérieure débitrice des Etats	13,4	0,3
- Autres produits	15,8	1,3
Total	107,6	119,9
Charges		
- Charges financières	26,4	26,6
- Dépense de fonctionnement	45,8	55,1
. Entretien de la circulation fiduciaire	8,3	9,6
. Frais généraux	37,5	45,5
- Dotations aux amortissements et provisions	13,5	10,0
- Autres charges	9,9	9,3
Total	95,6	101,0

3.2.1 Produits

Les produits se sont élevés à 119,9 milliards, soit une hausse de 12,3 milliards ou 11,4 % imputable exclusivement à l'accroissement des intérêts sur les avoirs extérieurs, qui a compensé la contraction généralisée de toutes les autres catégories de produits.

Les **produits des opérations de crédit** sont passés de 51,6 milliards à 22,2 milliards, soit une chute de 29,4 milliards

ou 56,9 %. Au cours des deux derniers exercices, ces revenus ont évolué comme suit :

	1993-1994	1994-1995
	Milliards de francs CFA	
- Refinancement en faveur des banques et établissements financiers	6,4	8,0
- Concours aux Trésors nationaux	30,9	12,2
- Marché monétaire	9,0	1,9
- Soldes débiteurs et créances consolidées	5,3	0,1
Total	51,6	22,2

Les revenus provenant du refinancement direct aux établissements de crédit se sont accrus de 1,6 milliard, en raison essentiellement de la progression des avances sur titres d'Etat PASFI de la Côte d'Ivoire. Les intérêts perçus au titre des concours aux Trésors Nationaux sont ressortis à 12,2 milliards soit une chute de 18,7 milliards, ou 60,5 %, à mettre en relation avec la baisse des concours statutaires de l'Institut d'émission, consécutive à l'amélioration de la trésorerie publique dans la plupart des Etats de l'Union.

Enfin, le marché monétaire rénové a évolué dans un contexte marqué par le double effet de l'amélioration de la trésorerie des demandeurs traditionnels et du développement du marché interbancaire qui, du fait de sa flexibilité et des conditions de taux d'intérêt plus attractives, concentre désormais l'essentiel des besoins exprimés.

Ainsi, d'un exercice à l'autre, la source des revenus générés par le marché monétaire a quasiment tari, en totalisant au 31 décembre 1995, 1,9 milliard contre 9,0 milliards à la fin de l'exercice précédent, soit une chute de 7,1 milliards ou 78,90 %.

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 96,1 milliards, contre 26,8 milliards à la clôture de l'exercice 1993-1994.

Cette forte évolution, qui reflète la dynamique créée par le réaligement monétaire du 12 janvier 1994, est à mettre en liaison avec le renforcement des avoirs en compte d'opérations consécutif à la reconstitution des réserves de change de l'Union et, dans une moindre mesure, avec la réalisation de gains de change sur les droits de tirages spéciaux du F.M.I. et les produits issus des avoirs en devises autres que le franc français.

Les effets de la modification de la parité du franc CFA ont également contribué au cours de l'exercice sous revue, à la résorption totale du solde traditionnellement déficitaire d'un Etat de l'Union au titre des disponibilités extérieures.

Par conséquent, les intérêts compensatoires sur position débitrice au titre des disponibilités extérieures ont chuté de 13,4 milliards à la fin de l'exercice 1993-1994, à 0,3 milliard, soit une contraction de 13,1 milliards ou 97,8 %.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice ont été ar-rêtées à 101,0 milliards au terme de quinze mois d'activité contre 95,6 milliards au titre des douze mois de l'exercice précédent, soit une hausse de 5,4 milliards ou 5,6 %.

Les charges financières se sont élevées à 26,6 milliards contre 26,4 milliards au titre de l'exercice précédent. Cette stabilité résulte des effets conjugués d'une baisse des agios versés aux banques au titre de leurs placements sur le marché monétaire et d'une hausse des intérêts sur titres d'Etat à la charge de l'Institut d'émission.

En effet, les agios versés sur les dépôts au marché monétaire sont tombés de 11,1 milliards en 1993-1994 à 1,7 milliard à la fin de l'exercice 1994-1995, soit une chute de 9,4 milliards ou 84,7 %. Cette

forte régression est conforme à la réforme du marché monétaire, dont l'un des objectifs consiste à réduire l'impact des charges financières sur le compte d'exploitation de l'Institut d'émission.

Par contre, les intérêts sur titres d'Etat à la charge de la Banque Centrale se sont élevés à 7,6 milliards à la clôture de l'exercice 1994-1995 contre 0,1 milliard en 1993-1994.

Le facteur explicatif principal de cette forte augmentation de 7,5 milliards réside dans le fait que l'émission des titres d'Etat, en substitution des concours consolidés de la Banque Centrale étant intervenue le 1er juillet 1994 dans les tous Etats sauf le Togo, les intérêts payés en 1993-1994 ne se rapportent qu'à une période de trois mois, tandis que l'exercice 1994-1995 a subi entièrement le poids des charges inhérentes à cette opération.

D'une fin d'exercice à l'autre, les **dépenses de fonctionnement** se sont élevées de 45,8 milliards à 55,1 milliards soit une hausse de 9,3 milliards ou 20,3 %, imputable au budget complémentaire mis en place pour couvrir les dépenses induites par la prolongation à quinze mois de la durée de l'exercice comptable.

Ainsi, sous l'influence de ce budget complémentaire, les frais généraux ont évolué de 37,5 milliards à 45,5 milliards tandis que les charges d'entretien de la circulation fiduciaire ont progressé de 8,3 milliards à 9,6 milliards, du fait des commandes d'imprimés fiduciaires afférentes à la campagne 1995-1996.

Les **dotations aux amortissements et aux provisions** ont été constituées à hauteur de 10,0 milliards, d'une part, pour la couverture des éléments constitutifs du patrimoine de l'Institut d'émission, et d'autre part, en prévision de quelques suspens en cours d'identification dans certains comptes d'actif. Ces dotations incluent également une provi-

sion de 0,2 milliard constituée dans le cadre d'une affaire en instance de règlement auprès d'une société nationale de recouvrement.

Les **autres charges** ont été comptabilisées pour 9,3 milliards contre 9,9 milliards en 1993-1994.

3.2.3 Résultat

L'exercice 1994-1995 s'est soldé au terme de quinze mois d'activité par un bénéfice de 18,9 milliards, en hausse de 6,9 milliards par rapport aux 12,0 milliards enregistrés au titre des douze mois de l'exercice précédent.

Conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, des dividendes d'un montant de 3,5 milliards ont été attribués à raison de 0,5 milliard par Etat. Une somme de 2,8 milliards a été réservée à la couverture des dépenses budgétaires ou de prise de participations des Etats dans le cadre du fonctionnement de certaines institutions communautaires. Le reliquat a été affecté au renforcement des fonds propres de la Banque Centrale.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs Nationaux désignés par les Ministres chargés des Finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. Ont été commis à cette vérification :

- Au Bénin, le cabinet SAFECO, représenté par M. Toïdi MOUTAIROU, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé.

- Au Burkina, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWODOGO, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé.

- En **Côte d'Ivoire**, le cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé, Commissaire aux comptes.

- Au **Mali**, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé.

- Au **Niger**, le cabinet EFIC/PRICE-WATERHOUSE, représenté par M. Hadi Goni BOULAMA, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé.

- Au **Sénégal**, le cabinet ERNEST & YOUNG, représenté par M. Libasse DIAGNE, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé.

- Au **Togo**, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par

M. Anani CLOMEGAH, Associé-Directeur, Expert-comptable diplômé.

Le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le cabinet Coopers & Lybrand/Dièye représenté par M. Aziz DIEYE, Associé-Directeur, Expert comptable diplômé, commissaire-contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, qui a, en outre, procédé à la centralisation des observations des Contrôleurs Nationaux.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué pour la République Française par Monsieur Jean-Michel DEBRAT et pour l'Union, par le cabinet Coopers & Lybrand/Dièye, commissaire-contrôleur.



**RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS
DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Exercice clos le 31 décembre 1995

RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

Dakar, le 14 juin 1996

Dakar, le 14 juin 1996
2, Place de l'Indépendance
Immeuble BIAO - 1^{er} étage
BP - 183 - DAKAR
Téléphone : 21.85.88 - 21.86.71
Telex : 61352 Cadexo
Télécopie : 21.75.94

Membre de Coopers & Lybrand (International)

Messieurs les Administrateurs
de la Banque Centrale des Etats
de l'Afrique de l'Ouest - BCEAO
Avenue Abdoulaye Fadiga
D A K A R

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 17 février 1996, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultat de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31-12-1995.

Notre mission de Commissaire-Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des agences nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA.

Il faut signaler que la préparation des états financiers est du ressort exclusif de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit admises au plan international. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers.

Il consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables.

Au terme de nos contrôles, il nous appartient de formuler les observations suivantes :

1. Dans le cadre d'un mandat de trois ans, l'objectif de l'audit de la BCEAO pour cette première année, pour laquelle la Banque se soumet à un système de contrôle conforme aux normes internationales d'Audit, ne pouvait être de certifier les comptes pour les raisons techniques ci-dessous:

a) les dates de nomination du commissaire contrôleur et des contrôleurs nationaux ont fait que nos contrôles n'ont pas porté sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.1994 et n'ont pas couvert l'ensemble des soldes d'ouverture de l'exercice sous revue.

b) nous n'avons pas assisté aux inventaires de stocks, bien que nous nous soyons assurés que ces inventaires avaient eu lieu et bien que nous ayons mis en oeuvre les procédures de contrôle alternatives nécessaires.

2. Nos travaux ont permis de déceler un certain nombre de faiblesses ou d'anomalies qu'il convient de redresser :

a) l'évaluation du contrôle interne à laquelle nous avons procédé a révélé un certain nombre de faiblesses qui ne permettent pas d'être assuré de l'exhaustivité et de l'exactitude de la comptabilisation des opérations.

b) il n'est pas procédé à l'inventaire physique des immobilisations selon des procédures conformes aux normes internationales.

c) la prise en compte dans la situation nette de la Banque des intérêts dus par les Etats membres sur leur position extérieure nette débitrice, lors même :

- que les dispositions statutaires réglementant lesdits intérêts ne sont pas respectées (paiement effectif des produits en cause dans le mois suivant l'approbation des comptes de la Banque), et

- que les conventions d'apurement prévoient des délais de règlement de ces intérêts sur une longue période contrairement aux statuts. Cette prise en compte a pour effet de fragiliser les fonds propres de la Banque à hauteur des montants portés en report à nouveau non disponibles.

d) l'absence de justification d'un certain nombre de comptes (immobilisations, comptes d'ordre actif et passif) peut laisser subsister des non-valeurs.

e) les provisions complémentaires passées à notre demande sur ces comptes ne sauraient dispenser la Banque de poursuivre le travail de clarification en cours.

La Banque doit engager un certain nombre de réformes afin que les comptes de l'exercice 1996 puissent être établis et présentés en conformité aux principes comptables internationaux.

Aziz DIEYE

Directeur Associé

Les états financiers vérifiés au 31 décembre 1995 comprennent :

- les notes relatives aux états financiers,
- le bilan,
- le compte de pertes et profits,
- les comptes hors bilan.

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO)

Au 31 décembre 1995

1 PRESENTATION DE LA BCEAO

Créée en 1962, la BCEAO dont le siège se trouve à Dakar au Sénégal, est un établissement public international constitué entre les sept Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

L'activité de la BCEAO (Institut d'émission) est fixée par ses statuts et couvre les principaux domaines d'intervention suivants :

- l'émission de signes monétaires (billets et monnaies métalliques) ayant cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire de l'Union,
- l'octroi de concours aux établissements de crédit et aux Trésors nationaux des Etats membres,
- la centralisation et la gestion des réserves officielles de change (or, monnaies étrangères),
- l'organisation et la gestion du système monétaire, bancaire et financier de l'espace communautaire,
- la réalisation d'opérations relatives aux paiements intérieurs et extérieurs,
- l'assistance des Etats membres dans la gestion de leur dette publique extérieure et intérieure et dans l'exécution de leurs opérations financières extérieures, notamment celles avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

La BCEAO bénéficie dans tous les Etats membres des immunités et privilèges des institutions financières internationales. Elle est exonérée de tous droits et taxes.

La BCEAO est organisée en un réseau comportant un Siège et sept Directions Nationales dont dépendent sept agences principales et treize agences auxiliaires, un dépôt de signes monétaires dans un des Etats de l'Union, un bureau extérieur et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire.

2 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à l'article 61 de ses statuts, "les opérations de la Banque Centrale sont exécutées et comptabilisées selon les règles et usages commerciaux et bancaires".

Ainsi, les comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et selon les procédures comptables prévues dans le Règlement de Comptabilité de l'Institut d'émission. Le Règlement de Comptabilité est en cours d'adaptation pour le mettre en conformité avec la nouvelle organisation de la Banque et tenir compte de l'informatisation de ses opérations.

2.1 Les devises étrangères

La BCEAO tient ses comptes en F CFA. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en F CFA aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture au 31 décembre, les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Les profits et pertes de change sont imputés au compte de résultat.

2.2 Opérations réalisées avec le FMI pour le compte des Trésors nationaux

Ces opérations figurent à la fois à l'actif et au passif du bilan.

Les montants à l'actif enregistrent les utilisations des tirages en F CFA par les Trésors nationaux et les montants du passif représentent l'encours des engagements en DTS des Etats membres vis-à-vis du Fonds.

Les engagements en DTS envers le FMI sont réévalués au 30 avril de chaque exercice sur la base du cours représentatif DTS/F CFA, calculé par le Fonds. Cette réévaluation engendre des écarts entre les engagements en DTS et l'utilisation des tirages en F CFA à l'actif. Ces écarts ne sont pas comptabilisés en résultat mais en comptes de régularisation (comptes d'ordre et divers actif et passif).

2.3 Les immobilisations

Les immobilisations sont gérées et suivies comptablement de façon centralisée au Siège de la BCEAO tandis que les autres entités du réseau en assurent le suivi physique.

Les procédures mises en place pour la gestion des immobilisations, tant au niveau du Siège qu'au niveau des autres entités de la Banque, permettent d'en assurer un bon niveau de maîtrise.

Ces procédures comprennent :

- un inventaire permanent consistant à tenir dans les agences et au siège de la Banque, et dans les conditions fixées par la note de service I/84, des fiches (IM 101, 102 et 103) retraçant par immobilisation, les mouvements (acquisitions, transferts et sorties) ;

- un inventaire comptable manuel assuré par les services comptables du siège et consistant à tenir des fiches de position CC 10 sur la base des données fournies par les agences en ce qui concerne la prise en charge, les mouvements et les retraits d'inventaire. En fin d'exercice, des fiches navettes (photocopies des fiches CC 10) sont envoyées aux agences en vue de la certification de l'existence physique des immobilisations prises en charge. Lorsque les fiches navettes sont retournées au Siège, les existants réels sont rapprochés des immobilisations figurant au bilan et les ajustements éventuels sont comptabilisés. Afin d'améliorer le suivi de ces immobilisations, la Banque Centrale se propose d'informatiser toutes ces procédures.

En fin d'exercice, les services comptables du Siège procèdent au calcul et à la comptabilisation des amortissements.

Les immobilisations sont inscrites au bilan, nettes des amortissements et des provisions.

2.4 Le compte de liaison

Les Agences de la BCEAO comptabilisent leurs opérations réciproques ou avec le Siège dans un compte de liaison dont elles adressent chaque jour un extrait et les pièces justificatives au Siège pour le suivi et l'apurement des opérations.

Le Siège procède à l'apurement des écritures affectant les comptes de liaison des différentes entités dans des comptes de contrepartie appropriés.

2.5 Concours aux établissements de crédit et aux Trésors nationaux

Les concours accordés par la BCEAO sont comptabilisés agios exclus. Les produits des concours sont imputés prorata temporis, dès leur exigibilité, en compte de résultat.

Compte tenu du principe statutaire de prise en charge par les Etats des pertes financières résultant du défaut de recouvrement des crédits et du principe de solvabilité des Etats, les créances portées par la BCEAO ne font l'objet d'aucune provision. Toutefois, une provision pour risques bancaires généraux est dotée par affectation de résultat par le Conseil des Ministres de l'UMOA, conformément à l'article 67 des statuts.

2.6 Le matériel fiduciaire (ou d'émission)

La valeur du matériel fiduciaire (billets et monnaies métalliques) en stock en fin d'exercice, est déterminée en fonction des stocks en début d'exercice, des achats et des consommations (émissions) de billets et monnaies de l'exercice. En fin d'exercice, la BCEAO a pour règle d'amortir complètement la valeur du matériel fiduciaire détenu en réserve. Ainsi, les amortissements antérieurs sont augmentés si le stock final est supérieur au stock initial ou diminués si le stock final est inférieur au stock initial.

2.7 Présentation des comptes

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1995 ont été élaborés selon les règles et usages commerciaux et bancaires.

La BCEAO ayant décidé d'aligner son exercice sur l'année civile à compter du 1er janvier 1996, l'exercice 1994-1995 a été allongé de douze à quinze mois et a couvert la période allant du 1er octobre 1994 au 31 décembre 1995 (15 mois d'activité). Les exercices suivants auront une durée normale de 12 mois, soit du 1er janvier au 31 décembre.

L'exercice 1994-1995 se caractérise par :

- un total de bilan qui s'établit à F CFA 3.075.057.406.744 au 31/12/95, contre F CFA 2.807.119.757.631 pour l'exercice précédent, soit un accroissement de F CFA 267.937.649.113 ou 9,5 % ;
- un bénéfice passant de F CFA 12.050.204.230 au 30/09/94 à F CFA 18.954.327.325, soit une augmentation de F CFA 6.904.123.095 ou 57,2 %.

Les comptes de l'Institut sont regroupés en trois catégories :

- les comptes monétaires,
- les comptes non monétaires,
- les comptes de gestion et d'immobilisations.

3 COMPTES MONETAIRES

Au 31 décembre 1995, les comptes monétaires de l'actif s'élèvent à 2.921.141 millions de F CFA et représentent 95,0 % du total de l'actif. Quant aux comptes monétaires du passif, ils s'élèvent à 2.289.490 millions de F CFA et représentent 74,5 % du total du passif.

3.1 Avoirs en or

Ils connaissent une variation de 5,5% imputable exclusivement aux acquisitions de l'exercice, le stock d'or passant de 21.858,9 kg au 30 septembre 1994 à 24.900,7 kg au 31 décembre 1995.

Avec un montant de 151.076 millions de F CFA au 31 décembre 1995, les avoirs en or couvrent 14,1 % des billets et monnaies en circulation.

3.2 Avoirs auprès du FMI

Les avoirs auprès du FMI au 31 décembre 1995 assurent une couverture de 2,7 % des billets et monnaies en circulation. Ils ont évolué comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Position de réserve	21.788	22.676
DTS détenus	7.883	12.557
Total	29.671	35.233

La diminution de la position de réserve des Etats de l'Union est liée à la dépréciation du DTS dont le cours s'est inscrit à 772,99 F CFA contre 809,26 F CFA tandis que la baisse des DTS détenus est à mettre en rapport à la fois avec la dépréciation du DTS et les cessions de DTS de l'exercice.

3.3 Avoirs en monnaies étrangères

Au 31 décembre 1995, les avoirs en monnaies étrangères s'élèvent à 1.236.636 millions de F CFA et constituent le poste le plus important de l'actif, soit 40,2 % du total.

Ces avoirs assurent une couverture de 115,5 % des billets et monnaies en circulation et ont évolué comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Avoirs Zone Franc		
Compte d'opération	1.142.419	658.397
Correspondants Zone Franc	20.612	9.000
Billets Zone Franc	5.132	4.668
Sous-total	1.168.163	672.065
Avoirs hors Zone Franc		
Correspondants hors Zone Franc	60.050	29.491
CCAO	8.327	17.162
Créances à rattacher	96	73
Sous-total	68.473	46.726
Total	1.236.636	718.791

L'accroissement des avoirs en monnaies étrangères est imputable essentiellement à l'évolution des avoirs en franc français (+ 496.098 millions de F CFA) dont 484.022 millions de F CFA pour le Compte d'opérations.

3.4 Créances sur les établissements de crédit

Cette rubrique qui représente 5,3 % du total de l'actif au 31.12.95 est composée des éléments ci-après :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Créances sur les banques	150.608	98.415
Créances sur les établissements financiers	13.473	6.678
Total	164.081	105.093

Les créances sur les établissements de crédit qui s'établissent à 164.081 millions de F CFA au 31/12/95 ont augmenté de 56,1 %.

Au cours de l'exercice, les concours aux établissements de crédit qui ressortent à 163.672 millions ont été réalisés sous forme de réescompte (61,1%) de pension (6,3%) et d'avances sur le marché monétaire (32,6%).

3.5 Créances sur les Trésors nationaux

Les créances sur les Trésors nationaux s'élèvent au 31 décembre 1995 à 693.097 millions de F CFA et constituent le second poste de l'actif, par ordre d'importance, avec 22,6 % du pied de bilan.

Les créances sur les Trésors nationaux s'analysent comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Créances monétaires		
Chèques Postaux	1	2
Articles 14	270.156 (a)	328.616
Article 15	2.169	3.764
Obligations cautionnées	1.861	1.573
Titres d'Etat	116.952 (b)	396.175
Créances financières	242.199 (c)	273.470
Intérêts courus	3.759 (d)	6.692
Total	637.097	1.010.292

(a) - En se chiffrant à 270.156 millions de F CFA au 31 décembre 1995, les concours au titre de l'article 14 (découvert en compte courant) ont baissé de 17,5% en relation avec l'amélioration des finances publiques dans la plupart des Etats. L'analyse des découverts fait cependant ressortir des dépassements par rapport au plafond statutaire pour le Niger et le Togo à hauteur respectivement de 9.466 millions de F CFA et 10.368 millions de F CFA.

Pays	Réalisations	Plafonds statutaires	Ecart	Dépassements
	En millions de francs CFA			
	(1)	(2)	(1-2)	
Bénin	8.861	15.800	- 6.939	
Burkina	22.591	24.300	- 1.709	
C.Ivoire	141.525	142.400	- 875	
Mali		18.700	-18.700	
Niger	24.265	14.800	+ 9.466	9.466
Sénégal	44.346	51.900	- 7.554	
Togo	28.568	18.200	+10.368	10.368
Total	270.156	286.100	-15.944	19.834

(b) - Le portefeuille de titres d'Etat en instance de cession s'est dégonflé de 70,4 % par rapport à l'exercice précédent.

(c) - Les créances financières au 31/12/95 se décomposent comme suit :

En millions de francs CFA	
Créances sur position extérieure négative des Etats	217.805
Complément fonds propres Mali (*)	12.157
Créances sur cession immeubles	378
Intérêts dus par Trésor malien	4.641
Avances C2I Pana Loans	4.005
Taxes à récupérer	1.466
Autres dépenses	1.495
Intérêts sur position extérieure négative des Etats	252
Total	242.199

(d) - Les intérêts courus non échus au 31/12/95 s'analysent comme suit :

En millions de francs CFA	
Produits sur titres d'Etat	1.576
Intérêts sur découvert	1.744
Intérêts sur article 15	114
Autres	325
Total	3.759

3.6 Opérations pour compte des Trésors nationaux

Cette rubrique qui retrace le montant résiduel des engagements extérieurs des Etats a enregistré au cours de l'exercice un accroissement de 30,30 %. Cette évolution résulte des nouveaux tirages (269.421 millions) et des remboursements effectués (99.727 millions).

La rubrique est composée des éléments ci-après :

	31/12/95	30/9/94
En millions de francs CFA		
Recours au Crédit du FMI (a)	70.830	126.856
Facilités d'Ajustement Structurel (b)	101.531	122.481
Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées (c)	471.150	224.480
Autres concours (d)	59.065	59.065
Total	702.576	532.882

(*) Le complément Fonds propres Mali enregistre la créance des actionnaires sur le Mali au titre des fonds propres. Cette créance est constituée du sixième de la part des montants remboursés à la Banque Centrale par certains Etats de l'Union au titre des intérêts sur position négative moyenne de leurs disponibilités extérieures et qui n'avaient pas été pris en compte dans la détermination du droit d'entrée lors de l'adhésion du Mali à l'UMOA. Cette créance fait l'objet de conventions de remboursement entre le Mali et la BCEAO.

(a) - Le recours au crédit du Fonds s'analyse comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Tranches de crédit	45.312	73.814
Accès élargis	25.518	43.911
Financements compensatoires et financement pour imprévus	-	9.131
Total	70.830	126.856

La baisse constatée pendant la période est due uniquement aux remboursements.

(b) - La variation de la période résulte des nouveaux tirages (4.858 millions) et des remboursements (25.808 millions).

(c) - La variation de la période résulte des nouveaux tirages (264.563 millions) et des remboursements (17.893 millions).

(d) - Il s'agit d'un dépôt du Koweït dans un Etat de l'Union.

3.7 Billets et monnaies en circulation

Les billets et monnaies en circulation apparaissent au passif du bilan et constituent la monnaie fiduciaire en circulation. Au 31 décembre 1995, ils s'élèvent à 1.070.737 millions de F CFA et constituent le premier poste du passif avec 34,8 % du total.

Ce poste comprend les éléments ci-après :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Billets émis	2.109.845	1.861.517
Monnaies émises	45.639	41.693
Total (1)	2.155.484	1.903.208
Encaisses (2)	1.084.747	1.149.676
Billets et monnaies en circulation (3) = (1) - (2)	1.070.737	753.532

3.8 Comptes courants créditeurs et de dépôts

Ils s'élèvent à 465.887 millions de F CFA au 31 décembre 1995, soit 15,1 % du total du passif. Cette rubrique connaît une baisse de 139.164 millions ou 23,0 % imputable principalement à la baisse des dépôts des établissements de crédit qui est de 161.982 millions.

3.9 Transferts à exécuter

Ils passent de 8.800 millions au 30/9/1994 à 18.954 millions au 31/12/95, soit une augmentation de 115,3 % imputable à l'accroissement des transferts reçus de l'extérieur de l'U-MOA en cours d'exécution à la date de clôture.

3.10 Fonds Monétaire International

Second poste du passif au 31 décembre 1995, par ordre d'importance, avec 23,8 % du total, cette rubrique retrace les engagements en DTS qui incombent à la BCEAO au titre des dettes des Etats envers le FMI. Sa contrepartie se trouve à l'actif au poste "opérations pour compte des Trésors Nationaux".

L'accroissement de 25,2 % observé au cours de la période est dû à l'excédent des nouveaux tirages de 269.421 millions de F CFA (FAS et FASR) sur les remboursements de 99.727 millions de F CFA (recours au crédit du FMI, FAS, et FASR).

4 COMPTES NON MONETAIRES

Les comptes non monétaires de l'actif (hors immobilisations) s'établissent à 44.612 millions de F CFA et représentent 1,4 % du total de l'actif tandis que les comptes non monétaires du passif s'élèvent à 785.567 millions de F CFA et représentent 25,5 % du total du passif.

4.1 Comptes d'ordre et divers - Actif

Ce poste qui, avec un montant de 44.612 millions de F CFA, représente 1,4 % du total de l'actif, s'analyse comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Différence de réévaluation Mali	1.225	1.225
Ajustement réévaluation FMI (a)	22.621	22.621
Avances, acomptes et prêts au Personnel (b)	4.662	5.070
Valeurs à encaisser	4.463	1.750
Correspondants valeurs à encaisser	168	115
Valeurs en route (c)	4.833	983
Effets à régulariser	18	23
Taxes à récupérer	8	15
Débiteurs divers	721	239
Billets mutilés et autres valeurs	3	25
Déficit de caisse	3	4
Billets expédiés pour ventilation	-	144.760
Produits divers à encaisser	310	346
Dépenses d'immobilisation à classer (d)	2.471	1.549
Charges payées d'avance	369	437
Opérations à régulariser Actif (e)	2.339	1.340
Virements internes	50	50
Dépenses de fonctionnement transférées (f)	331	751
Différence de réévaluation Actif	13	-
Total	44.612	181.306

(a) Les Comptes Ajustement Réévaluation FMI - Actif et Passif - enregistrent les écarts qui permettent de réaliser l'équilibre bilantiel entre, à l'actif, les utilisations de tirages FMI mises à la disposition des Etats et, au passif, les engagements en DTS réévalués en F CFA.

L'équilibre bilantiel a évolué de la manière suivante :

Actif	31-12-95	30-09-94	Passif	31-12-95	30-09-94
Utilisation tirages	643.511	473.817	Tirages	643.160	491.179
Comptes d'Ajustement	22.621	22.621	Comptes d'Ajustement	22.972	5.259
Total	666.132	496.438		666.132	496.438

(b) Les avances, acomptes et prêts au Personnel s'analysent comme suit :

	31/12/95	30/09/94
	En millions de francs CFA	
Acomptes sur traitements	2	2
Avances sur traitements	223	163
Avances sur frais de mission	208	115
Dépenses pour le personnel à récupérer	38	71
Avances consolidées	1	25
Prêts équipement	1.559	1.801
Prêts à la construction	7	7
Prêts automobile	1.432	1.600
Prêts divers	1.161	928
Prêts consolidés	17	358
Prêts transférés	14	-
Total	4.662	5.070

(c) Les valeurs en route sont les valeurs envoyées par des agences ou le Siège à d'autres agences de la BCEAO ou à l'extérieur pour encaissement.

(d) Les dépenses d'immobilisation à classer sont les acquisitions ou aménagements d'immobilisation non encore inscrits dans les comptes d'immobilisation appropriés.

(e) La rubrique se décompose comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
ORA Divers	111	745
ORA Placements	70	-
ORA Trésorerie	(2)	10
ORA Comptabilité (*)	1.443	69
ORA Travaux Immobiliers (* *)	174	174
ORA CRRAE	97	-
ORA Banque Interne	33	30
Acompte sur Achat d'or	416	106
Dépenses sur achat d'or	(3)	-
Liquidation ICA/C2I	-	205
ORA FAS	-	1
Total	2.339	1.340

4.2 Capital et réserves

Ce poste s'élève au 31 décembre 1995 à 657.591 millions de F CFA, soit 21,4 % du total du passif. Il est composé des éléments ci-après :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Capital appelé (a)	117.355	116.655
Réserve statutaire	30.305	30.305
Réserve générale (b)	5.923	5.423
Réserve spéciale Réévaluation 11/1/94 (c)	80.840	91.694
Réserve réévaluation immeubles	11.123	11.123
Report à nouveau (d)	372.622	358.361
Provision pour pertes et charges (e)	39.423	39.407
Total	657.591	652.968

(a) (b) - L'accroissement est dû à la réintégration de la provision de 1.200 millions constituée en décembre 1988 après accord du Conseil des Ministres pour le financement du programme informatique et qui avait été prélevée à tort sur le capital appelé.

(c) - L'évolution est due à la dépréciation du stock d'or de la Banque en relation avec la dépréciation du cours moyen de l'once qui est passé de 203.586,9 F CFA au 30/9/1994 à 188.709,9 F CFA au 31/12/1995.

(*) Ce montant comprend les avances effectuées à la Commission de l'UEMOA pour le budget intérimaire 1995.

(* *) Le montant correspond aux compléments de ressources apportées par la Banque Centrale pour achever les travaux de construction de la Cité BCEAO à Dakar, à la suite de la défaillance de l'entreprise bénéficiaire des avances et de la banque caution. Ces fonds seront couverts par la mise en jeu de la caution (235 millions) dont le dossier est en cours.

(d) - Nous avons distingué à l'intérieur du report à nouveau, deux catégories :

- la première catégorie est constituée des bénéfices "gelés" non encore encaissés. Il s'agit, en particulier, des intérêts et produits à recevoir, compris dans les bénéfices antérieurs et affectés en report à nouveau à la suite des Conseils des Ministres. Ces intérêts et produits comprennent, principalement, les sommes dues par les Etats au titre des intérêts sur position débitrice en compte d'opérations et font l'objet de conventions de remboursement avec la BCEAO (12 ans dont 3 ans de différé). Cette catégorie de report à nouveau correspond donc à des bénéfices d'exploitation non encaissés afin d'éviter une distribution de dividendes qui se traduirait par des sorties de fonds sur des produits non encore encaissés. Cette solution de prudence a été adoptée par le Conseil des Ministres en sa séance du 22 décembre 1981 ;

- la deuxième catégorie est constituée des remboursements effectués par les Etats au titre des sommes dues à la BCEAO sur le report à nouveau. Les remboursements, effectués conformément aux conventions de rééchelonnement par le débit automatique du compte courant des Trésors Nationaux, libèrent à due concurrence la première catégorie du report à nouveau, c'est-à-dire le report à nouveau précédemment gelé. Ainsi, ces bénéfices encaissés deviennent libres et peuvent être dans les formes habituelles, mis en réserves ou distribués sous forme de dividendes aux Etats.

Au 31 décembre 1995, le solde du report à nouveau est composé des éléments suivants :

31/12/95		
	En millions de francs CFA	(en %)
Report à nouveau (Bénéfices gelés)	275.390	73,9 %
Report à nouveau (Bénéfices encaissés)	97.232	26,1 %
Total	372.622	100,0 %

L'accroissement du montant total du report à nouveau de la période est imputable à l'affectation du bénéfice de l'exercice 1993-1994 (12.050 millions) et au complément de fonds propres dû par le Mali (2.211 millions) représentant le sixième de la part des montants remboursés à la Banque Centrale par certains Etats de l'Union au cours de l'exercice 1993-1994 au titre des intérêts sur position extérieure négative non pris en compte dans la détermination du droit d'entrée lors de l'adhésion du Mali à l'UMOA.

(e) - La provision pour pertes et charges a évolué comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Provision pour risques	32.976	34.176
Provision différence réévaluation Mali	1.225	1.225
Provision dépréciation Actif	5.221	4.005
Total	39.422	39.406

4.3 Comptes d'ordre et divers - Passif

Cette rubrique qui représente 3,6 % du total du passif, s'analyse comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Ajustement Réévaluation Avoirs FMI (a)	22.972	5.259
Rémunération due au Personnel	88	-
Valeurs à l'encaissement non disponibles	13.801	4.708
Fonds de l'habitat	105	105
Fonds immobilier	400	400
Fonds d'Aide à la construction	273	294
Etats, organismes sociaux (b)	8.558	116
Caisses de retraite (c)	(27)	(29)
Créditeurs divers	1.860	8.511
Participations, montant non appelé (d)	50.381	8.381
Charges et intérêts à payer (e)	6.624	6.379
Retenue de garantie	46	8
Dispositions à payer	111	79
Fonds Commun	42	40
Billets reçus pour ventilation	-	144.760
Intérêts perçus d'avance	27	88
Opérations à régulariser Passif (f)	3.742	8.679
Commission Bancaire UMOA	18	
Total	109.021	187.778

(a) - Les comptes Ajustement Réévaluation avoirs FMI ont déjà fait l'objet de commentaires au 4.1.

(b) - Le poste s'analyse comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Impôts et Taxes recouvrables	202	93
Sécurité sociale	25	23
Créditeurs Divers Etats (*)	8.331	-
Total	8.558	116

(*) Ce montant représente le produit des commissions sur transferts perçus pour le compte des Etats. Il est affecté chaque année, après l'approbation des comptes, en priorité à la couverture de certains engagements des Etats et le solde éventuel est reversé au Trésor.

(c) - La rubrique est composée des éléments suivants :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
CRRAE	1	-
Caisse de retraite ARL	3	15
Sécurité Sociale Paris	(22)	(22)
Caisse locale de retraite	20	12
Caisse Expatriés	(3)	(3)
RIP	1	(15)
Retraite Fonctionnaires	6	16
ASSEDIC	(33)	(32)
Total	(27)	(29)

(d) - L'évolution s'analyse comme suit :

	En millions de francs CFA
Solde au 30-9-94	8.381
Libération participation BOAD	(1.050)
Régularisation souscription BOAD	43.050
Total	50.381

(e) - Le poste comprend les éléments suivants :

	31/12/95	31/9/94
	En millions de francs CFA	
Charges à payer	4.429	6.379
Intérêts à payer	58	-
Charges de congés à payer ARL	724	-
Charges de congés à payer AEN	1.413	-
Total	6.624	6.379

(f) - Le poste est composé des éléments suivants :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
ORP Divers	3.595	8.612
ORP Trésorerie	10	10
ORP Comptabilité	53	37
ORP CRRAE	7	-
ORP COFEB	2	2
ORP Placement	55	-
ORA Banque Interne	20	18
Total	3.742	8.679

5 COMPTES DE GESTION ET D'IMMOBILISATIONS

5.1 Immobilisations

Le bilan de la Banque fait apparaître 109.304 millions de F CFA d'immobilisations au 31 décembre 1995, représentant 3,6 % du total de l'actif.

Les immobilisations ont évolué comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Participations (5.1.1)	59.930	17.053
Autres immobilisations (5.1.2)	49.374	63.391
Total	109.304	80.444

5.1.1 Participations

L'évolution de l'exercice s'analyse comme suit :

	En millions de francs CFA
Solde au 30-9-94	17.053
Libération montant appelé BOAD (a)	1.050
Ajustement titres de participations (a)	(1.050)
Souscription complémentaire BOAD (b)	43.050
Provision (c)	(173)
Total	59.930

(a) - Il s'agit du versement du capital appelé de la BOAD. Les titres de participations libérées ont été ajustés en contrepartie des titres de participations non libérées.

(b) - Il s'agit de la régularisation de la souscription au capital de la BOAD autorisée par le Conseil des Ministres en décembre 1987.

(c) - Il s'agit de la provision constituée sur les participations CNCA Sénégal.

5.1.2. Autres immobilisations

La rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/95	30/9/94
	En millions de francs CFA	
Autres immobilisations brutes (a)	104.446	103.749
Amortissements (b)	(55.072)	(40.358)
Total	49.374	63.391

(a) - Les autres immobilisations brutes ont évolué comme suit :

	Solde au 30.09.94	Acquisitions de l'exercice	Retraits d'inventaire	Soldes au 31.12.95
Matériel d'émission	4.235	-	1.914	2.321
Terrains	70	-	-	70
Constructions	64.862	528	-	65.390
Réévaluation immeuble	11.123	-	-	11.123
Mobilier et matériel	14.884	1.337	297	15.924
Agencements	3.938	1.250	-	5.188
Dépôts et cautionnements	48	3	-	51
Droit au bail	18	-	-	18
Immobilisations en cours	1.744	176	386	1.534
Charges adhésion Mali	2.827	-	-	2.827
Total	103.749	3.294	2.597	104.446

(b) - Les amortissements ont évolué comme suit :

	Soldes au 30.9.94	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Soldes au 31.12.95	Taux d'amortissement
Matériel d'émission	4.235	-	1.914	2.321	Variation de stock
Constructions	20.896	4.448	-	25.344	5 %
Réévaluation immeubles (*)	-	8.962	-	8.962	
Mobilier et matériel	10.481	2.755	405	12.831	15 %, 20 % & 33,33 %
Agencements	1.901	869	-	2.770	15 %
Droit au bail	18	-	-	18	
Charges d'adhésion Mali	2.827	-	-	2.827	
Total	40.358	17.034	2.319	55.073	

(*) Le montant se décompose en 8.288 millions de F CFA pour la régularisation des amortissements antérieurs et 674 millions de F CFA pour la dotation de l'exercice.

5.3 Résultat

L'exploitation de l'exercice dégage un résultat bénéficiaire de 18.954.327.325 F CFA au 31/12/95 contre 12.050.204.230 F CFA au 30/09/94, soit une hausse de 57,2 %.

5.4 Produits

Les produits de l'exercice passent de 107.632 millions de F CFA au 30/09/94 à 119.924 millions de F CFA au 31/12/95, soit un accroissement de 12.292 millions de F CFA ou 11,4 %.

Les produits sont principalement générés par les rémunérations sur les avoirs extérieurs qui, avec un montant de 96.392 millions de F CFA, s'inscrivent en augmentation de 56.238 millions de F CFA ou 140,0 % imputable à la hausse de la rémunération des avoirs en compte d'opérations (+ 61.123 millions de F CFA) et à celle des intérêts procurés par les avoirs en autres devises (+ 8.496 millions de F CFA).

Les produits générés par les opérations de crédit connaissent par contre une baisse de 60,8 % en raison du moindre recours des établissements de crédit et des Trésors aux concours de la Banque Centrale suite à l'amélioration de la liquidité du système bancaire et de la situation des finances publiques.

Les autres produits ont baissé de 15.827 millions de F CFA au 30/09/94 à 1.330 millions de F CFA au 31/12/95.

5.5 Charges

Les charges, en s'établissant à 100.908 millions de F CFA au 31/12/95, ont connu un accroissement de 5,5 %.

Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une légère hausse de 0,8 % des charges financières dont les principales rubriques représentant 88,4 % s'élèvent au cours de l'exercice à :

Intérêts de rémunération des dépôts des organismes	7.281 millions
Intérêts et commissions payés au FMI	8.642 millions
Intérêts sur titres d'Etat	7.587 millions

- une hausse de 20,1 % des dépenses de fonctionnement imputable à l'accroissement à la fois des frais d'entretien de la circulation fiduciaire et des frais généraux. Il convient toutefois de signaler que, ramenés sur une base de douze mois, les frais généraux ont baissé (36.337 millions de F CFA en 1994/1995 contre 37.521 de F CFA en 1993/1994) ;

- une baisse de 25,7 % des amortissements et provisions de l'exercice ;

- une baisse de 6,0 % des autres charges malgré la régularisation de 8.288 millions de F CFA au titre du rattrapage des charges antérieures d'amortissement de la plus-value de réévaluation des immeubles dé gagée lors de l'adhésion du Mali à l'UMOA.

6 COMPTES HORS BILAN

Le solde des comptes hors bilan passe de 501.609 millions de F CFA à 1.122.037 millions de F CFA soit une hausse de 620.428 millions de F CFA ou 123,6 %, en liaison avec l'augmentation de 639.028,7 millions de F CFA des engagements donnés sur les titres d'Etat.

Les effets et titres en garantie représentent 23,1 % des comptes hors bilan, les opérations sur titres d'Etat 64,8 % et les accords de consolidation 12,1 %.

L'évolution des comptes hors bilan est retracée dans le tableau ci-joint.

BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
EXERCICES CLOS AU 30/09/94 ET AU 31/12/95 (en francs CFA)

ACTIF	NOTES	31/12/95	30/09/94	PASSIF	NOTES	31/12/95	30/09/94
AVOIRS EN OR	3	151.076.766.840	143.076.852.472	BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	3	1.070.736.924.133	753.532.266.991
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	3	29.670.736.776	35.233.542.280	COMPTES COURANTS CREDITEURS ET DE DEPOTS	3	465.887.356.495	605.038.237.453
Position de réserve		21.787.567.832	22.676.491.563	Banques et Institutions Etrangères		69.389.127.419	74.094.821.096
Droits de Tirage Spéciaux Détenus		7.883.168.944	12.557.050.717	Banques et Institutions communes à l'Union		78.928.471.178	62.623.138.881
				Banques inscrites dans les Etats		154.015.964.911	316.435.770.221
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	3	1.236.636.395.382	718.791.485.939	Ets. Financiers inscrits dans les Etats		1.016.876.483	579.594.962
Compte d'opérations		1.142.418.978.553	658.396.621.434	Trésors Nationaux et Autres Comptables		147.209.887.699	136.643.027.976
Correspondants dans la zone franc		20.611.858.028	9.000.050.216	Autres comptes de dépôt		15.327.028.805	14.661.884.317
Billets de la zone franc		5.132.670.504	4.667.995.886				
Correspondants en dehors de la zone franc		60.049.771.642	29.491.514.070	TRANSFERTS A EXECUTER	3	18.954.497.445	8.800.030.528
Chambre de compensation de l'Afrique de l'ouest		8.326.996.167	17.161.850.956	Transferts Umoa-Extérieur émis		5.124.050.885	5.441.219.294
Créances à rattacher		96.120.488	73.453.377	Transferts extérieur-Umoa reçus		10.069.149.674	2.307.305.446
				Dispositions intra-Umoa émises		1.500.526.837	953.134.279
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3	164.081.486.694	105.093.604.042	Dispositions internes émises		2.260.770.049	98.371.509
Créances sur les banques		150.608.526.894	98.415.346.119				
Créances sur les établissements financiers		13.472.959.800	6.678.257.923	ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES			763.176.124
				Banque de France			433.718.274
CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX	3	637.099.354.034	1.010.292.514.271	Correspondants en dehors de la zone franc			329.457.850
Chèques Postaux		1.497.472	2.156.987				
Article 14 : Découvert		270.156.549.043	328.616.000.000	FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	3	733.911.718.510	586.190.122.926
Article 15		2.169.307.900	3.763.847.200	Recours au crédit du Fonds		70.450.893.574	134.260.229.507
Obligations cautionnées		1.861.000.000	1.573.000.000	Allocations de Droits de Tirage Spéciaux		90.751.963.392	95.010.884.607
Titres d'Etat		116.952.336.497	396.174.716.792	Concours Facilités d'Ajustement Structurel		100.167.023.531	126.055.624.792
Créances à rattacher		3.759.449.269	6.692.275.040	Concours Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées		472.541.838.013	230.863.384.020
Créances financières des Trésors Nationaux		242.199.213.853	273.470.518.252				
				CAPITAL ET RESERVES		657.591.927.086	652.967.530.998
OPERATIONS P/C TRESORS NATIONAUX	3	702.576.341.515	532.881.517.318				
Recours au crédit du Fonds		70.830.691.438	126.856.158.912	RESULTAT	5	18.954.327.325	12.050.204.230
Facilités d'Ajustement Structurel		101.530.872.996	122.480.591.982				
Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées		471.150.177.081	224.480.166.424	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	4	109.020.655.750	187.778.188.381
Autres concours		59.064.600.000	59.064.600.000				
IMMOBILISATIONS	5	109.304.592.275	80.444.579.765				
Participations		59.930.980.173	17.053.000.221				
Autres immobilisations		49.373.612.102	63.391.579.544				
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	4	44.611.733.228	181.305.661.544				
TOTAL		3.075.057.406.744	2.807.119.757.631	TOTAL		3.075.057.406.744	2.807.119.757.631
COMPTES HORS BILAN	6	1.122.037.151.028	501.609.479.341	COMPTES HORS BILAN	6	1.122.037.151.028	501.609.479.341

N.B: Les notes ci-jointes font partie intégrante du Bilan

Le Gouverneur

Charles Konan BANNY

**COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE LA
BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
EXERCICES CLOS AU 30/09/94 ET AU 31/12/95**

INTITULES	NOTES	31/12/95	30/09/94
En francs CFA			
PRODUITS			
PRODUITS DES OPERATIONS DE CREDIT	5	22.201.799.674	51.651.401.778
Refinancement		132.797.663	859.169.489
Découvert du Trésor		10.819.245.500	14.035.092.115
Intérêts s/dépassement sur Concours aux Trésors		1.357.454.438	16.843.371.887
Marché Monétaire		1.612.722.475	8.105.556.960
Intérêts s/soldes débiteurs		6.229.861	417.330.866
Intérêts s/soldes débiteurs consolidés			1.239.497.494
Intérêts s/créances gelées consolidées			202.500.000
Intérêts s/soldes débiteurs & créances consolidées		56.265.000	3.459.189.598
Produits s/Titres d'Etat		7.897.179.042	5.548.317.988
Commissions sur Marché Monétaire		307.131.113	935.478.254
Pénalités s/réserves obligatoires		12.774.582	5.897.127
PRODUITS SUR LES AVOIRS EXTERIEURS	5	96.391.862.066	40.153.528.326
Compte d'Opérations		84.288.735.819	23.166.422.095
Avoirs en Devises		11.664.822.461	3.220.726.596
Position extérieure débitrice des Etats		252.855.704	13.381.236.926
Divers		185.448.082	385.142.709
AUTRES PRODUITS	5	1.330.370.707	15.826.783.932
Reprise sur provision			3.727.900.341
Profits s/exercices antérieurs		577.520.455	10.552.506.109
Profits exceptionnels		307.075.581	1.073.501.604
Recettes en atténuation de dépenses		445.774.671	472.875.878
TOTAL DES PRODUITS (1)		119.924.032.447	107.631.714.036
CHARGES			
CHARGES FINANCIERES	5	26.606.768.488	26.391.122.571
Trésors Nationaux		531.740.706	35.418.756
Marché Monétaire		1.678.390.228	11.079.093.383
Autres organismes		7.280.625.496	6.181.460.651
F.M.I		8.641.570.078	7.698.014.609
Autres correspondants		887.923.820	1.268.832.432
Intérêts s/Titres d'Etat		7.586.518.160	128.302.740
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5	55.064.715.153	45.824.113.265
Entretien de la circulation fiduciaire		9.642.777.046	8.303.467.752
Frais généraux		45.421.938.107	37.520.645.513
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5	10.015.752.223	13.486.096.007
AUTRES CHARGES	5	9.282.469.258	9.880.177.963
Dépenses s/exercices antérieurs		9.241.895.567	9.831.946.969
Pertes exceptionnelles		40.573.691	48.230.994
TOTAL DES CHARGES	(2)	100.969.705.122	95.581.509.806
BENEFICE D'EXPLOITATION (1 - 2)	5	18.954.327.325	12.050.204.230
N.B. : Les notes ci-jointes font partie intégrante du compte de Pertes et Profits			

COMPTES HORS BILAN
EXERCICES CLOS AU 30/09/94 ET 31/12/95 (en francs CFA)

ACTIF	31/12/95	30/09/94	PASSIF	31/12/95	30/09/94
EFFETS ET TITRES EN GARANTIE	258.368.394.281	276.969.467.645	EFFETS ET TITRES EN GARANTIE	258.368.394.281	276.969.467.645
BANQUES TITRES DEPOSES EN GARANTIE	143.240.965.924	159.385.914.550	BANQUES DEPOSANTS TITRES	143.240.965.924	159.385.914.550
BANQUES EFFETS DEPOSES EN GARANTIE	56.257.383.747	70.287.443.805	BANQUE S DEPOSANTS EFFETS	56.257.383.747	70.838.262.105
ETS FINANCIERS EFFETS DEPOSES EN GARANTIE	28.894.184.930	13.976.520.497	ETS FINANCIERS DEPOSANTS EFFETS	28.894.184.930	13.425.702.197
TRESOR EFFETS DEPOSES EN GARANTIE	2.614.854.901	10.183.859.710	TRESOR DEPOSANT EFFETS	2.614.854.901	10.183.859.710
BONS DEPOSES EN GARANTIE	5.282.186.077	4.088.970.838	BONS EN GARANTIE	4.642.854.205	3.449.704.968
BONS BIRD DEPOSES	2.022.820.991	2.846.598.921	AUTRES BONS EN GARANTIE	639.331.872	639.265.870
BONS AID DEPOSES	252.576.388	252.576.388	BONS BIRD SOUSCRITS	2.022.820.991	2.846.598.921
BONS BAD DEPOSES	558.048.499	558.048.499	BONS AID SOUSCRITS	252.576.388	252.576.388
PARTICIPATION IFC AU CAP. EN. IV.	249.990.000	249.990.000	BONS BAD SOUSCRITS	558.048.499	558.048.499
PARTICIPATION C.I. CAPITAL IFC	558.424.380	558.424.380	PARTICIPATION IFC AU CAPITAL EN IV.	249.990.000	249.990.000
BONS DU TRESOR EN FAVEUR BIRD	7.486.958.444	3.631.120.057	PARTICIPATION C.I. AU CAPITAL IFC	558.424.380	558.424.380
PARTICIPATION C.I. CAPITAL BIRD	10.950.000.000	10.950.000.000	BONS DU TRESOR EN FAVEUR BIRD	7.486.958.444	3.631.120.057
			PARTICIPATION C.I. AU CAPITAL BIRD	10.950.000.000	10.950.000.000
OR EN DEPOT	2	2	OR EN DEPOT	2	2
OR EX-AOF EN DEPOT	1	1	DEPOSANTS OR EX-AOF	1	1
TRESOR OR RECU EN DEPOT	1	1	TRESOR OR EN DEPOT	1	1
OPERATIONS SUR TITRES D'ETAT	726.128.745.051	87.100.000.000	OPERATIONS SUR TITRES D'ETAT	726.128.745.051	87.100.000.000
TITRES D'ETAT CEDES	290.153.336.110	36.800.000.000	COMPTES-TITRES INTERM. P/SON CPTE	287.153.336.110	36.800.000.000
TITRES D'ETAT UMOA DETENUS	184.400.000.000	13.500.000.000	COMPTES-TITRES INTERM. P/CPTE TIERS	2.500.000.000	
TITRES D'ETAT DEPOSES EN GARANTIE	2.350.000.000	0	DIVERS DEPOSANTS TITRES D'ETAT EN GARANTIE	2.350.000.000	
ENGAGEMENT S/TITRISATION CONCOURS CONSOLIDES	249.225.408.941	36.800.000.000	COMPTES-TITRES DETENTEURS UMOA	184.900.000.000	13.500.000.000
ACCORDS DE CONSOLIDATION	137.540.011.694	137.540.011.694	CONTREPARTIE ENGAGT S/TITRISATION CONCOURS CONSOLID.	249.225.408.941	36.800.000.000
ACCORDS DE CONSOLIDATION ***	137.540.011.694	137.540.011.694	ACCORDS DE CONSOLIDATION	137.540.011.694	37.540.011.694
TOTAL	1.122.037.151.028	501.609.479.341	TOTAL	1.122.037.151.028	501.609.479.341

*** Les accords de consolidation concernent les conventions de consolidation entre le Trésor français et les Trésors du Sénégal et du Niger. La BCEAO et la Banque de France ont été choisies par les parties contractantes pour enregistrer, à des fins statistiques, les montants des conventions.



PETROCI - Abidjan (R. de Côte d'Ivoire)



Barrage hydroélectrique d'Ayamé (R. de Côte d'Ivoire)

Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union.....	A.2
Position des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A.3 à A.5
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A.6
Production des principales cultures vivrières	A.7
Prix à la production des cultures d'exportation	A.8
Indice général des prix à la consommation africaine.....	A.9
Situation des institutions monétaires	A.10 à A.17
Situation de la Banque centrale.....	A.18 à A.25
Situation des banques	A.26 à A.33
Position nette des Gouvernements.....	A.34 à A.41
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées.....	A.42 à A.45
Evolution de la base monétaire	A.46 à A.53
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	A.54 à A.61
- Crédits à moyen et long termes	A.62 à A.69
Balances des paiements.....	A.70 à A.73
Décomposition de la circulation fiduciaire	A.74
Mouvements de billets entre agences.....	A.75
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	A.76

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1992	1993	1994	1995	1994				1995			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Prix moyens de la période en francs CFA/kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C	291	316	758	718	701	774	816	740	769	713	687	704
Café												
Prix indicatif robusta	255	334	1428	1 451	771	1179	1994	1769	1 575	1 507	1 341	1 379
Coton												
Indice A Liverpool	339	363	905	981	924	976	820	901	1 086	1 024	876	939
Huile d'arachide Brute												
Toutes origines												
Rotterdam	162	210	560	491	557	581	549	554	516	476	483	489
Huile de Palme												
Sumatra												
C.I.F. N.W. Europe	96	104	287	321	219	271	299	360	338	307	306	334
Sources : REUTERS (ART).												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	1992	1993	1994	1995	1994				1995			
					1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Indices moyens - Base 100 année 1980												
Indice général	88,9	88,2	138,9	136,0	129,7	135,5	146,9	143,3	141,6	137,8	133,7	131,0
dont produits végétaux	89,1	89,0	146,0	143,3	134,2	141,6	156,2	151,8	149,9	145,6	140,4	137,1
- Cacao	61,7	57,9	70,2	64,8	67,4	70,3	74,4	68,8	69,9	64,8	62,5	61,9
- Café	42,5	43,6	105,2	101,9	59,6	85,9	146,0	129,2	114,8	109,9	97,9	85,0
- Oléagineux	98,7	94,5	125,5	118,3	121,3	124,4	122,6	133,7	124,7	113,4	120,4	114,6
- Bois	165,7	170,1	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8
Sources : Cotations des Marchés ; BCEAO.												

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre			31 décembre	
		1992	1993	1994	1994	1995
Millions de D.T.S.						
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	117,4	117,4
	- Disponibilités	9,1	9,5	15,5		10,2
Département général	- Quote-part	436,4	618,1	618,1	618,1	618,1
	- Positions de réserve	27,7	28,0	28,0		28,0
	- Encours des tirages	264,3	189,3	165,9		91,1
	dont : . Tranches de crédit	96,4	78,7	94,5	87,7	56,5
	. Financ. compensatoire	20,7	-	-		-
	. Facilité élargie	2,7	-	-	-	-
	. Financ. supplément.	-	-	-		-
	. Accès élargi	119,7	85,8	59,0	55,5	34,6
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	. Financ. comp. et pour imprévus	24,8	24,8	12,4	9,3	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	160,1	167,9	155,8	151,0	129,6
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	168,9	186,8	285,3	381,9	611,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	1,5	-	-	-	-
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,2	0,1	0,1	-	0,1
Département général	- Quote-part	31,3	45,3	45,3	45,3	45,3
	- Position de réserve	2,0	2,1	2,1	-	2,1
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	-	8,7	17,7	26,8	35,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	15,6	22,6	22,6	22,0	20,8
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,6	5,6	5,6		5,5
Département général	- Quote-part	31,6	44,2	44,2	44,2	44,2
	- Position de réserve	7,2	7,2	7,2		7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	-	4,1	8,2	13,9	28,4
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	6,3	11,1	15,8	19,0	22,1
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-		-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre			31 décembre	
		1992	1993	1994	1994	1995
Millions de D.T.S.						
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	1,4	0,3	1,2		1,2
Département général	- Quote-part	165,5	238,2	238,2	238,2	238,2
	- Position de réserve	ε	0,1	0,1		ε
	- Recours au crédit du Fonds	209,7	169,3	118,7		48,9
	dont : . Tranches de crédit	76,8	71,3	50,6	44,7	14,5
	. Financ. compensatoire	20,7	-	-	-	-
	. Facilité élargie	2,7	-	-	-	-
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	84,7	73,2	55,7	53,3	34,4
	. Financ. comp. et pour imprévus	24,8	24,8	12,4	9,3	-
Facilité d'ajust. Struc. Renf.				59,6	119,1	238,2
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Mali						
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9
	- Disponibilités	0,5	0,1	0,1		0,3
Département général	- Quote-part	50,8	68,9	68,9	68,9	68,9
	- Position de réserve	8,7	8,7	8,7		8,7
	- Recours au crédit du Fonds	13,8	7,0	1,9		-
	dont : . Tranches de crédit	11,4	7,0	1,9	1,0	-
	. Accès élargi	2,4	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.		5,1	10,2	24,9	39,6	69,1
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	30,5	35,6	33,5	33,5	30,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Niger						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,2	0,5	0,1		0,2
Département général	- Quote-part	33,7	48,3	48,3	48,3	48,3
	- Position de réserve	8,6	8,6	8,6		8,6
	- Recours au crédit du Fonds	6,8	2,8	11,6		11,1
	dont : . Tranches de crédit	-	-	11,1	11,1	11,1
	. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	6,8	2,8	0,5	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.		16,9	16,9	16,2	15,6	13,6
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	22,9	20,6	17,0	15,1	10,3
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre			31 décembre	
		1992	1993	1994	1994	1995
Millions de D.T.S.						
Sénégal						
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	0,8	2,8	8,3		2,6
Département général	- Quote-part	85,1	118,9	118,9	118,9	118,9
	- Position de réserve	1,0	1,1	1,1		1,2
	- Recours au crédit du Fonds	21,7	4,5	30,9		30,9
	dont : . Tranches de crédit	5,9	-	30,9	30,9	30,9
	. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
	. Facilité élargie	-	-	-		-
	. Financ. supplément.	-	-	-		-
	. Accès élargi	15,8	4,5	-	-	-
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	57,9	51,9	42,3	37,4	26,6
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	127,7	127,7	139,5	137,1	175,8
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Togo						
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	0,4	0,1	0,1		0,3
Département général	- Quote-part	38,4	54,3	54,3	54,3	54,3
	- Position de réserve	0,2	0,2	0,2		0,2
	- Recours au crédit du Fonds	12,3	5,7	2,8		0,2
	dont : . Tranches de crédit	2,3	0,4	-	-	-
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	10,0	5,3	2,8	2,2	0,2
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	26,9	26,1	24,6	24,0	19,8
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	19,2	19,2	19,2	29,8	50,4
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. : COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995
Milliers de tonnes					
BENIN					
Arachide en coque	63,9	74,1	73,9	73,8	77,6
Coton graine	146,4	177,1	161,6	270,5	265,8
Régimes de palme	57,4	67,0	80,0	55,3	22,4
BURKINA					
Arachide décortiquée (a)	134,0	98,8	143,4	206,3	203,0
Coton graine	189,5	167,2	163,3	117,0	143,0
Karité	88,2	90,0	82,8	76,2	70,1
COTE D'IVOIRE					
Cacao (b)	827,6	747,7	697,0	887,5	862,0
Café	196,4	259,5	139,5	145,6	197,3
Coton graine	261,1	193,7	238,8	258,2	209,0
Régimes de palme	1242,2	1117,7	1430,6	965,5	-
Canne à sucre	1361,0	1445,2	1278,0	1212,9	-
Ananas	123,0	114,1	118,2	125,9	111,6
Banane	111,4	142,3	170,0	153,2	127,3
MALI					
Arachide en coque	2,5	6,9	2,8	2,5	-
Coton graine	267,2	272,6	320,0	246,4	293,8
NIGER					
Arachide en coque	17,5	46,0	40,2	45,6	67,4
Coton graine	0,6	8,0	1,5	1,5	4,5
SENEGAL					
Arachide en coque	702,6	728,4	578,5	627,3	718,1
Coton graine	44,7	50,6	51,2	38,8	37,2
Tomate industrielle	55,1	55,7	24,7	34,3	21,7
TOGO					
Arachide décortiquée	26,5	21,8	32,1	34,7	29,9
Cacao	7,3	4,2	3,4	3,1	6,0
Café	99,7	25,7	5,4	9,8	13,0
Coton graine	100,2	97,5	70,0	125,7	140,0
U.M.O.A.					
Arachide en coque	786,5	855,4	695,4	754,5	863,1
Arachide décortiquée	160,5	120,6	114,9	241,0	232,9
Cacao	834,9	751,9	700,4	890,6	868,0
Café	296,1	285,2	144,9	155,4	210,3
Coton graine	1 009,1	966,7	1 006,4	1 058,1	1 093,3
Régimes de palme	1 299,6	1 184,7	1 510,6	1 020,8	22,4
Canne à sucre	1 361,0	1 445,2	1 278,0	1 212,9	
Ananas	123,0	114,1	118,2	125,9	111,6
Banane	111,4	142,3	170,0	153,2	127,3
Tomate industrielle	55,1	55,7	24,7	34,3	21,7

(a) A compter de 1985-1986, y compris arachides en coque ramenées en décortiquées.

(b) Achats bruts, y compris freintes et sacheries.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation

U.M.O.A. : PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VRAIVIERES

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995
Milliers de tonnes					
BENIN					
Maïs	410,0	431,0	459,5	483,5	491,5
Mil et sorgho	99,0	115,1	110,3	105,6	112,8
Riz paddy	10,9	10,5	11,5	11,8	13,7
Igname	1046,1	1177,5	1124,9	1185,1	1 250,5
Manioc	937,3	1046,4	1040,8	1146,6	1 045,8
Niébé	47,9	55,2	62,2	58,2	-
BURKINA					
Maïs	257,9	315,1	341,3	270,7	350,3
Mil et sorgho	1199,6	2086,8	2075,6	2 209,6	2 063,8
Riz paddy	47,8	38,6	46,7	53,8	61,0
COTE D'IVOIRE					
Maïs	521,0	493,5	512,3	-	-
Riz paddy	668,0	637,4	732,0	-	-
Igname	2818,0	2666,1	2765,7	-	-
Manioc	1582,0	1345,0	1396,9	-	-
Banane plantain	1241,0	1553,7	-	-	-
MALI					
Maïs	196,6	226,0	218,8	283,4	322,5
Mil et sorgho	1268,4	1690,7	1419,3	1484,9	1 643,8
Riz paddy	282,4	444,5	404,5	427,6	469,1
NIGER					
Niébé	223,5	461,2	75,9	162,8	382,6
Mil et sorgho	1664,1	2380,0	2174,0	2979,0	2 368,6
Riz paddy	9,8	9,1	40,3	9,0	0,5
SENEGAL					
Maïs	133,1	102,6	114,6	138,3	108,2
Mil et sorgho	660,4	670,6	562,7	752,6	670,8
Riz paddy	181,1	193,9	214,0	193,4	162,3
Niébé	12,2	16,7	8,7	55,8	29,0
TOGO					
Maïs	285,4	231,4	278,1	393,1	269,5
Mil et sorgho	172,5	191,2	187,6	201,5	129,8
Riz paddy	25,2	39,8	25,3	34,0	38,8
Igname	391,9	376,5	368,0	530,4	375,2
Manioc	592,9	510,5	452,1	389,5	411,8
Niébé	19,6	17,0	23,8	38,6	21,5
U.M.O.A.					
Maïs	1804,0	1799,6	1 924,6	1 569,0	1 542,0
Mil et sorgho	5 064,0	7 134,4	6 529,5	7 733,2	6 989,6
Riz paddy	1 225,2	1 373,8	1 636,6	729,6	745,4
Igname	4256,0	4 220,1	4 258,6	1 715,5	1 625,7
Manioc	3112,2	2 901,9	2 889,8	1 536,1	1 457,6
Banane plantain	1241,0	1 553,7	-	-	-
Niébé	303,2	550,1	170,6	315,5	433,1

Sources : Ministères de l'Agriculture des Etats.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995
Francs cfa le kilogramme					
BENIN					
Arachide en coque	64	74	74	-	-
Café	160	160	160	160	-
Coton graine	95	95	95	100	140
Régimes de palme	57	67	80	55	-
Palmistes	30	30	35	40	-
BURKINA					
Arachide décortiquée (a)	95	95	95	60	libre
Coton graine	95	95	95	95	libre
COTE D'IVOIRE					
Cacao	200	200	200	240	315
Café	100	100	170	275	650
Coton graine	100	90	90	104	150
Régimes de palme	19	19	19	19	21
MALI					
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	85	85	85	97	125
NIGER					
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	100	100	100	100	100
SENEGAL					
Arachide en coque	70	80	80	100	120
Coton graine	100	100	100	110	150
TOGO					
Arachide décortiquée	50	50	50	124	136
Cacao	250	250	225	550	550
Café	175	185	150	350	650
Coton graine	100	100	90	110	145
Palmistes	35	40	40	54	59

U.M.O.A.-INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1991	1992	1993	1994	1995
COTONOU Base 100 : Décembre 1991					
1er trimestre	nd	101,8	103,6	143,1	164,0
2ème trimestre	nd	105,8	106,5	144,8	167,5
3ème trimestre	nd	103,1	105,7	146,2	166,3
4ème trimestre	nd	104,0	106,0	159,1	169,9
Année	nd	103,7	105,8	148,3	167,2
OUAGADOUGOU Base 100 : Juillet 81 - Juin 82					
1er trimestre	333,1	nd	324,2	345,0	433,6
2ème trimestre	nd	nd	328,4	417,1	443,7
3ème trimestre	343,7	nd	332,3	423,6	448,2
4ème trimestre	nd	327,3	335,9	433,3	451,0
Année	nd	nd	330,2	404,7	444,1
ABIDJAN Base 100 : Août 1984 - Juillet 1985 (a)					
1er trimestre	130,0	131,0	137,9	115,9	141,9
2ème trimestre	130,4	135,1	138,4	126,6	147,0
3ème trimestre	130,6	137,8	139,6	132,6	146,4
4ème trimestre	130,5	136,1	139,4	133,1	145,3
Année	130,4	135,0	138,8	127,1	145,2
BAMAKO Base 100 : Juillet 1986 - Juin 1987 (b)					
1er trimestre	110,5	104,5	101,3	115,6	134,6
2ème trimestre	111,7	103,8	102,7	125,4	142,7
3ème trimestre	113,3	105,1	106,7	136,2	149,6
4ème trimestre	107,3	103,7	105,0	135,1	-
Année	110,7	104,3	103,9	128,1	-
NIAMEY Base 100 : 1970 (c)					
1er trimestre	324,7	97,0	92,7	111,8	136,2
2ème trimestre	326,0	94,6	93,0	128,9	139,4
3ème trimestre	324,8	96,9	96,9	136,0	147,3
4ème trimestre	325,7	92,8	94,1	135,8	143,7
Année	325,3	95,3	94,2	128,1	141,7
DAKAR Base 100 : 1967 ramenée à 1970					
1er trimestre	450,3	452,5	444,0	542,3	616,7
2ème trimestre	452,1	450,7	441,2	575,3	624,4
3ème trimestre	452,4	451,7	458,6	623,2	658,5
4ème trimestre	445,3	453,1	453,8	637,2	664,8
Année	450,0	452,0	449,4	594,5	641,1
LOME Base 100 : 1963 ramenée à 1970 (d)					
1er trimestre	376,8	391,2	nd	480,6	159,7
2ème trimestre	378,3	nd	nd	527,3	160,6
3ème trimestre	380,9	nd	nd	538,4	161,6
4ème trimestre	377,6	nd	nd	154,1	164,6
Année	378,4	nd	381,1	nd	161,6
(a) Indice des prix à la consommation pour les ménages dont le chef est ouvrier employé et artisan. Nouvelle base 100 : novembre 1992 - octobre 1993 à partir de 1994.					
(b) Indice national des prix à la consommation des ménages.					
(c) Base 100 : 1989 depuis 1992.					
(d) Base 100 : année 1987 à partir d'octobre 1994.					
Source : Directions nationales de la Statistique.					

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-243.440,3	-225.037,7	28.395,9	167.845,4	348.027,4	430.480,4	663.628,3	668.459,6	674.302,6	711.307,9
Banque Centrale	-143.639,2	-134.226,9	-71.179,3	43.566,8	230.544,2	371.680,8	548.453,0	548.216,7	537.930,0	626.797,0
Banques	-99.801,1	-90.810,8	99.575,2	124.278,6	117.483,2	58.799,6	115.175,3	120.242,9	136.372,6	84.510,9
Crédit intérieur	2.278.699,9	2.193.870,9	2.164.626,1	2.126.489,1	2.273.172,3	2.503.986,5	2.524.770,7	2.527.276,9	2.625.669,5	2.845.544,2
Position nette des Gouvernements	441.133,5	429.889,6	417.783,1	437.401,3	890.562,3	897.451,8	864.214,6	932.985,9	993.982,7	989.078,6
Crédits à l'économie	1.837.566,4	1.763.981,3	1.746.843,0	1.689.087,8	1.382.610,0	1.606.534,7	1.660.556,1	1.594.291,0	1.631.686,8	1.856.465,6
Crédits de campagne	150.976,5	96.727,3	105.383,4	78.680,7	34.639,0	190.135,8	259.260,4	144.759,3	99.628,5	247.951,0
Crédits ordinaires	1.686.589,9	1.667.254,0	1.641.459,6	1.610.407,1	1.347.971,0	1.416.398,9	1.401.295,7	1.449.531,7	1.532.058,3	1.608.514,6
dont douteux & litigeux	203.576,6	240.235,8	245.970,1	198.828,7	137.227,2	125.501,4	121.322,7	120.384,3	112.317,9	128.741,2
ACTIF = PASSIF	2.035.259,6	1.968.833,2	2.193.022,0	2.294.334,5	2.621.199,7	2.934.466,9	3.188.399,0	3.195.736,5	3.299.972,1	3.556.852,1
Masse monétaire	2.045.896,9	1.992.303,3	2.283.145,5	2.424.165,9	2.482.506,8	2.775.528,4	3.021.687,8	2.973.544,4	2.948.737,0	3.168.467,4
Circulation fiduciaire	599.381,8	593.247,1	693.697,7	708.970,0	711.013,1	894.334,9	928.504,8	860.792,0	823.812,7	1.020.210,9
Dépôts en CCP	11.868,5	9.849,5	10.406,7	12.845,9	15.076,0	13.556,4	13.903,1	15.844,7	15.924,5	15.282,6
Dépôts en CNE	10.172,8	10.784,0	11.441,0	12.375,8	12.624,1	12.838,6	14.090,3	14.852,9	14.850,5	15.043,0
Dépôts en banque	1.424.473,8	1.378.422,7	1.567.600,1	1.689.974,2	1.743.793,6	1.854.798,5	2.065.189,6	2.082.054,8	2.094.149,3	2.117.930,9
Sociétés d'Etat & EPIC	206.498,3	187.843,4	199.875,3	232.647,0	260.978,5	254.124,7	302.613,5	316.693,7	333.794,5	331.314,4
- à vue	119.509,1	119.103,9	128.529,1	154.245,3	174.548,7	174.155,3	218.981,6	218.690,3	213.670,4	214.705,0
- à terme	86.989,2	68.739,5	71.346,2	78.401,7	86.429,8	79.969,4	83.631,9	98.003,4	120.124,1	116.609,4
Particuliers et entreprises privées	1.217.975,5	1.190.579,3	1.367.724,8	1.457.327,2	1.482.815,1	1.600.673,8	1.762.576,1	1.765.361,1	1.760.354,8	1.786.616,5
- à vue	509.584,5	512.222,9	637.394,5	692.962,9	702.538,1	816.361,8	907.327,6	876.624,1	863.783,0	907.740,5
- à terme	708.391,0	678.356,4	730.330,3	764.364,3	780.277,0	784.312,0	855.248,5	888.737,0	896.571,8	878.876,0
Autres éléments nets	-10.637,3	-23.470,1	-90.123,5	-129.831,4	138.692,9	158.938,5	166.711,2	222.192,1	351.235,1	388.384,7
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	1.073.715,8	905.538,1	887.286,6	833.998,6	750.020,9	985.001,8	1.013.465,9	921.101,6	947.606,1	1.152.740,6
- Crédits à moyen et long terme	763.850,6	858.443,2	859.556,4	855.089,2	632.589,1	621.532,9	647.090,2	673.189,4	684.080,7	703.725,0
Source : BCEAO										

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	60.835,7	73.793,1	68.595,6	59.782,3	101.798,1	147.147,9	142.017,2	143.362,3	141.872,2	135.734,4
Banque Centrale	56.297,0	52.391,0	36.927,1	16.895,0	60.987,0	86.656,4	70.198,8	60.226,1	42.958,5	43.050,1
Banques	4.538,7	21.402,1	31.668,5	42.887,3	40.811,1	60.491,5	71.818,4	83.136,2	98.913,7	92.684,3
Crédit intérieur	75.196,2	55.657,2	67.368,8	53.004,7	98.297,6	97.029,0	95.168,0	91.917,7	102.122,8	117.709,6
Position nette du Gouvernement	5.802,2	-12.063,4	-8.907,2	-17.548,3	26.145,5	21.007,5	24.877,3	19.150,8	20.431,0	36.262,5
Crédits à l'économie	69.394,0	67.720,6	76.276,0	70.553,0	72.152,1	76.021,5	70.290,7	72.766,9	81.691,8	81.447,1
Crédits de campagne	0,0	0,0	4.000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	69.394,0	67.720,6	72.276,0	70.553,0	72.152,1	76.021,5	70.290,7	72.766,9	81.691,8	81.447,1
dont : douteux et litigeux	8.305,9	5.226,0	4.886,3	4.592,8	4.466,9	5.190,2	6.515,3	6.252,1	6.503,6	6.480,2
ACTIF = PASSIF	136.031,9	129.450,3	135.964,4	112.787,0	200.095,7	244.176,9	237.185,2	235.280,0	243.995,0	253.444,0
Masse monétaire	176.080,4	170.618,7	177.418,2	173.211,3	212.238,1	252.348,7	238.567,2	235.148,9	237.683,3	247.713,6
Circulation fiduciaire	51.730,8	25.516,0	28.777,3	18.161,9	37.466,6	77.342,0	64.490,7	49.158,8	34.316,2	50.646,7
Dépôts en CCP	1.941,6	640,3	1.412,9	1.797,7	2.333,4	2.035,7	1.864,9	3.253,2	3.397,3	2.844,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	122.408,0	144.462,4	147.228,0	153.251,7	172.438,1	172.971,0	172.211,6	182.736,9	199.969,8	194.222,9
Sociétés d'Etat et EPIC	35.147,9	46.931,0	42.575,3	39.867,0	54.301,7	52.946,8	45.958,7	58.287,2	67.745,3	71.410,9
- à vue	19.544,1	26.966,5	24.296,9	23.093,1	33.041,4	27.906,2	29.633,2	35.669,3	30.621,1	28.240,1
- à terme	15.603,8	19.964,5	18.278,4	16.773,9	21.260,3	25.040,6	16.325,5	22.617,9	37.124,2	43.170,8
Particuliers & entreprises privées	87.260,1	97.531,4	104.652,7	113.384,7	118.136,4	120.024,2	126.252,9	124.449,7	132.224,5	122.812,0
- à vue	54.996,2	58.217,0	65.691,5	72.884,6	76.099,8	78.936,3	86.176,5	83.446,5	85.860,6	79.999,2
- à terme	32.263,9	39.314,4	38.961,2	40.500,1	42.036,6	41.087,9	40.076,4	41.003,2	46.363,9	42.812,8
Autres éléments nets	-40.048,5	-41.168,4	-41.453,8	-60.424,3	-12.142,4	-8.171,8	-1.382,0	131,1	6.311,7	5.730,4
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	47.304,3	49.324,9	58.824,4	53.144,4	54.740,3	57.132,1	49.620,7	50.571,8	56.327,8	55.674,0
- Crédits à moyen et long terme	22.089,7	18.395,7	17.451,6	17.408,6	17.411,8	18.889,4	20.670,0	22.195,1	25.364,0	25.773,1
Source : BCEAO.										

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	80.274,3	97.226,2	109.467,0	133.079,9	140.411,1	145.392,4	155.922,9	183.656,2	214.525,5	217.712,2
Banque Centrale	78.760,6	94.091,5	91.364,0	115.718,7	117.367,7	83.476,3	87.902,0	94.792,6	103.687,1	122.252,1
Banques	1.513,7	3.134,7	18.103,0	17.361,2	23.043,4	61.916,1	68.020,9	863,6	110.838,4	95.460,1
Crédit intérieur	88.536,9	84.850,1	99.571,6	80.365,8	80.800,8	89.797,6	103.271,4	94.800,2	69.708,1	81.456,8
Position nette du Gouvernement	-10.714,7	-4.940,4	8.229,9	-1.384,0	10.369,6	15.255,6	16.240,2	21.967,5	-1.573,7	559,0
Crédits à l'économie	99.251,6	89.790,5	91.341,7	81.749,8	70.431,2	74.542,0	87.031,2	72.832,7	71.281,8	80.897,8
Crédits de campagne	7.126,8	2.779,7	6.623,1	931,8	19,9	1.404,4	11.929,4	1.356,4	4,1	528,9
Crédits ordinaires	92.124,8	87.010,8	84.718,6	80.818,0	70.411,3	73.137,6	75.101,8	71.476,3	71.277,7	80.368,9
dont : douteux et litigieux	7.485,0	12.834,2	12.982,4	12.150,5	9.061,2	9.564,7	8.528,7	7.703,7	5.908,4	4.619,9
ACTIF = PASSIF	168.811,2	182.076,3	209.038,6	213.445,7	221.211,9	235.190,0	259.194,3	278.456,4	284.233,6	299.169,0
Masse monétaire	176.868,5	190.760,7	208.107,1	218.421,7	226.175,5	245.711,9	265.030,2	281.142,0	285.169,3	299.866,8
Circulation fiduciaire	65.810,6	78.479,7	80.017,0	85.487,0	90.423,3	94.903,9	99.955,4	99.742,1	102.487,1	123.491,3
Dépôts en CCP	1.654,2	1.611,9	1.812,5	2.086,9	2.100,6	2.368,6	2.450,3	2.765,5	2.765,0	2.798,8
Dépôts en CNE	10.172,8	10.784,0	11.441,0	12.375,8	12.624,1	12.838,6	14.090,3	14.852,9	14.850,5	15.043,0
Dépôts en banque	99.230,9	99.885,1	114.836,6	118.472,0	121.027,5	135.600,8	148.534,2	163.781,5	165.066,7	158.533,7
Sociétés d'Etat et EPIC	16.049,7	15.878,3	18.473,3	22.403,1	24.352,9	27.917,2	36.340,3	42.832,6	44.771,1	40.965,9
- à vue	7.604,6	6.495,5	10.781,3	11.477,1	12.771,2	14.587,4	21.755,9	23.842,4	24.710,5	21.872,1
- à terme	8.445,1	9.382,8	7.692,0	10.926,0	11.581,7	13.329,8	14.584,4	18.990,2	20.060,6	19.093,8
Particuliers et entreprises privées	83.181,2	84.006,8	96.363,3	96.068,9	96.674,6	107.683,6	112.193,9	120.948,9	120.295,6	117.567,8
- à vue	34.829,7	36.018,0	47.693,2	48.313,8	48.066,2	58.462,9	60.766,6	66.802,1	63.763,6	65.661,8
- à terme	48.351,5	47.988,8	48.670,1	47.755,1	48.608,4	49.220,7	51.427,3	54.146,8	56.532,0	51.906,0
Autres éléments nets	-8.057,3	-8.684,4	931,5	-4.976,0	-4.963,6	-10.521,9	-5.835,9	-2.685,6	-935,7	-697,8
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	59.629,0	51.285,6	54.303,7	46.089,7	48.874,5	52.171,0	64.208,5	49.286,1	48.285,3	56.080,0
- Crédits à moyen et long terme	39.622,6	38.504,9	37.038,0	35.660,1	21.556,7	22.371,0	22.822,7	23.546,6	22.996,5	24.817,8
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-571.349,4	-572.786,4	-368.775,9	-289.288,5	-265.441,8	-159.457,1	52.096,4	33.071,3	-9.164,6	-20.053,2
Banque Centrale	-504.531,8	-481.548,6	-376.670,4	-280.761,8	-253.189,3	-107.215,4	40.556,7	39.995,2	-17.623,1	3.506,4
Banques	-66.817,6	-91.237,8	7.894,5	-8.526,7	-12.252,5	-52.241,7	11.539,7	-6.923,9	8.458,5	-23.559,6
Crédit intérieur	1.334.617,1	1.288.199,9	1.210.431,3	1.219.595,3	1.271.765,5	1.381.807,1	1.363.044,1	1.350.008,4	1.383.499,7	1.540.052,3
Position nette du Gouvernement	367.702,8	376.145,7	350.287,6	390.468,3	577.387,6	516.546,8	456.894,1	496.053,8	529.448,0	510.099,2
Crédits à l'économie	966.914,3	912.054,2	860.143,7	829.127,0	694.377,9	865.260,3	906.150,0	853.954,6	854.051,7	1.029.953,1
Crédits de campagne	113.922,9	80.197,5	60.043,8	56.153,5	25.074,8	173.054,1	216.975,9	128.822,5	91.233,0	236.121,6
Crédits ordinaires	852.991,4	831.856,7	800.099,9	772.973,5	669.303,1	692.206,2	689.174,1	725.132,1	762.818,7	793.831,5
dont : douteux & litigeux	78.654,5	109.042,0	112.254,7	72.253,8	54.260,6	44.873,2	43.976,4	41.522,7	34.418,6	36.853,5
ACTIF = PASSIF	763.267,7	715.413,5	841.655,4	930.306,8	1.006.323,7	1.222.350,0	1.415.140,5	1.383.079,7	1.374.335,1	1.519.999,1
Masse monétaire	836.354,0	824.934,0	963.307,1	1.039.427,2	1.018.600,4	1.206.593,5	1.386.020,7	1.324.778,3	1.267.001,2	1.429.857,5
Circulation fiduciaire	252.123,7	272.481,3	302.681,7	306.886,0	287.476,3	392.600,4	426.382,0	381.738,1	357.513,4	451.398,7
Dépôts en CCP	2.468,7	1.702,4	1.855,3	2.106,5	1.905,3	2.096,0	2.193,4	2.109,2	1.992,3	1.500,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	581.761,6	550.750,3	658.770,1	730.434,7	729.218,8	811.897,1	957.445,3	940.933,0	907.495,5	976.958,8
Sociétés d'Etat et EPIC	48.908,4	29.097,1	41.361,6	60.825,8	66.417,5	54.103,5	99.184,4	86.434,6	89.948,3	92.867,9
- à vue	26.144,9	16.522,1	24.247,5	40.135,4	46.572,2	41.856,9	75.143,1	57.705,7	59.986,6	71.040,3
- à terme	22.763,5	12.575,0	17.114,1	20.690,4	19.845,3	12.246,6	24.041,3	28.728,9	29.961,7	21.827,6
Particuliers et entreprises privées	532.853,2	521.653,2	617.408,5	669.608,9	662.801,3	757.793,6	858.260,9	854.498,4	817.547,2	884.090,9
- à vue	208.707,1	203.264,2	266.490,7	292.658,2	277.210,7	362.288,7	405.310,3	384.014,9	359.812,6	420.580,3
- à terme	324.146,1	318.389,0	350.917,8	376.950,7	385.590,6	395.504,9	452.950,6	470.483,5	457.734,6	463.510,6
Autres éléments nets	-73.086,3	-109.520,5	-121.651,7	-109.120,4	-12.276,7	15.756,5	29.119,8	58.301,4	107.333,9	90.141,6
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	641.926,3	489.805,6	433.175,8	405.679,1	355.278,6	541.542,5	578.341,4	512.771,8	516.972,2	689.920,0
- Crédits à moyen et long terme	324.988,0	422.248,6	426.967,9	423.447,9	339.099,3	323.717,8	327.808,6	341.182,8	337.079,5	340.033,1
Source : BCEAO										

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	55.450,2	65.041,6	85.374,5	117.463,9	108.764,9	84.358,6	108.364,7	133.401,6	129.927,0	98.689,5
Banque Centrale	57.351,8	69.736,7	62.664,6	93.154,7	93.507,8	39.813,2	62.613,8	70.185,4	53.055,0	68.541,9
Banques	-1.901,6	-4.695,1	22.709,9	24.309,2	15.257,1	44.545,4	45.750,9	63.216,2	76.872,0	30.147,6
Crédit intérieur	89.403,2	99.710,6	108.438,8	79.561,8	97.891,3	116.995,4	127.541,0	112.242,6	121.786,1	138.847,4
Position nette du Gouvernement	-3.166,0	4.409,5	-2.691,6	-21.227,7	22.569,4	29.843,3	22.373,0	21.188,1	12.383,6	7.060,0
Crédits à l'économie	92.569,2	95.301,1	111.130,4	100.789,5	75.321,9	87.152,1	105.168,0	91.054,5	109.402,5	131.787,4
Crédits de campagne	8.354,0	5.213,9	13.671,3	1.261,5	478,3	440,1	15.011,6	4.603,8	787,0	4.600,6
Crédits ordinaires	84.215,2	90.087,2	97.459,1	99.528,0	74.843,6	86.712,0	90.156,4	86.450,7	108.615,5	127.186,8
dont : douteux & litigeux	20.986,9	23.464,1	19.766,8	18.914,6	19.382,7	18.266,6	18.050,3	17.991,2	18.713,3	17.879,2
ACTIF = PASSIF	144.853,4	164.752,2	193.813,3	197.025,7	206.656,2	201.354,0	235.905,7	245.644,2	251.713,1	237.536,9
Masse monétaire	157.247,2	170.408,6	213.713,9	220.752,0	231.396,6	234.807,4	267.227,7	264.409,1	270.447,8	256.519,5
Circulation fiduciaire	921,1	65.066,5	86.571,8	89.087,0	86.391,8	88.149,8	97.993,6	95.873,8	94.219,6	109.502,1
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	96.326,1	105.342,1	127.142,1	131.665,0	145.004,8	146.657,6	169.234,1	168.535,3	176.228,2	147.017,4
Sociétés d'Etat et EPIC	9.050,9	8.879,3	9.337,9	11.629,3	11.318,9	14.325,0	16.005,5	15.279,5	14.807,7	15.294,7
- à vue	7.017,2	5.746,8	6.137,5	7.712,2	6.541,7	8.987,8	9.748,0	9.284,4	9.154,6	7.043,7
- à terme	2.033,7	3.132,5	3.200,4	3.917,1	4.777,2	5.337,2	6.257,5	5.995,1	5.653,1	8.251,0
Particuliers et entreprises privées	87.275,2	96.462,8	117.804,2	120.035,7	133.685,9	132.332,6	153.228,6	153.255,8	161.420,5	131.722,7
- à vue	40.344,7	46.973,8	65.510,6	66.613,2	78.463,5	74.796,9	92.672,9	90.474,2	94.587,9	83.613,7
- à terme	46.930,5	49.489,0	52.293,6	53.422,5	55.222,4	57.535,7	60.555,7	62.781,6	66.832,6	48.109,0
Autres éléments nets	-12.393,8	-5.656,4	-19.900,6	-23.726,3	-24.740,4	-33.453,4	-31.322,0	-18.764,9	-18.734,7	-18.982,6
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	37.599,5	36.366,6	55.387,1	46.197,5	43.496,3	55.299,7	72.422,0	55.508,0	69.380,7	86.641,4
- Crédits à moyen et long terme	54.969,7	58.934,5	55.743,3	54.592,0	31.825,6	31.852,4	32.746,0	35.546,5	40.021,8	45.146,0
Source : BCEAO										

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	382,7	14.443,6	10.280,5	14.685,4	25.665,1	10.435,2	31.601,9	17.283,7	17.058,1	9.547,3
Banque Centrale	28.871,8	23.769,5	13.986,8	7.958,3	16.634,5	15.370,2	29.262,6	14.429,6	9.790,9	11.208,2
Banques	-28.489,1	-9.325,9	-3.706,3	6.727,1	9.030,6	-4.935,0	2.339,3	2.854,1	7.267,2	-1.660,9
Crédit intérieur	93.770,7	77.856,0	80.507,7	79.619,8	75.898,1	71.690,8	65.509,7	76.181,3	77.641,8	81.573,2
Position nette du Gouvernement	21.357,0	12.924,1	16.071,0	11.252,6	29.940,5	26.122,9	27.427,8	33.423,6	31.330,5	39.569,4
Crédits à l'économie	72.413,7	64.931,9	64.436,7	68.367,2	45.957,6	45.567,9	38.081,9	42.757,7	46.311,3	42.003,8
Crédits de campagne	0,0	700,0	539,8	571,7	372,3	391,0	100,0	75,4	27,0	0,0
Crédits ordinaires	72.413,7	64.231,9	63.896,9	67.795,5	45.585,3	45.176,9	37.981,9	42.682,3	46.284,3	42.003,8
dont douteux & litigeux	37.750,4	31.509,8	30.870,9	30.671,4	11.826,5	9.135,9	8.661,7	8.490,4	8.625,1	8.213,8
ACTIF = PASSIF	94.153,4	92.299,6	90.788,2	94.305,2	101.563,2	82.126,0	97.111,6	93.465,0	94.699,9	91.120,5
Masse monétaire	120.787,8	120.875,0	136.614,6	142.653,9	136.910,7	129.003,7	139.267,5	135.583,7	135.882,0	134.176,2
Circulation fiduciaire	39.537,3	48.345,1	59.270,5	61.225,2	57.247,1	48.674,8	60.047,9	53.613,4	55.896,8	59.640,2
Dépôts en CCP	1.513,6	1.921,2	1.751,5	2.568,5	1.905,1	2.104,0	1.927,4	2.443,0	2.345,2	2.151,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Dépôts en banque	79.736,9	70.608,7	75.592,6	78.860,2	77.758,5	78.224,9	77.292,2	79.527,3	77.640,0	72.384,5
Sociétés d'Etat et EPIC	9.519,7	6.728,0	6.218,6	5.673,7	4.560,0	4.109,7	4.497,6	4.952,7	4.838,9	4.515,4
- à vue	2.308,3	2.541,3	2.216,9	2.318,7	1.790,0	1.956,7	2.369,6	2.584,7	1.935,9	2.017,4
- à terme	7.211,4	4.186,7	4.001,7	3.355,0	2.770,0	2.153,0	2.128,0	2.368,0	2.903,0	2.498,0
Particuliers et entreprises privées	70.217,2	63.880,7	69.374,0	73.186,5	73.198,5	74.115,2	72.794,6	74.574,6	72.801,1	67.869,1
- à vue	28.213,4	26.709,7	30.955,4	36.859,8	35.616,1	39.048,6	36.596,5	42.870,3	38.825,7	36.761,2
- à terme	42.003,8	37.171,0	38.418,6	36.326,7	37.582,4	35.066,6	36.198,1	31.704,3	33.975,4	31.107,9
Autres éléments nets	-26.634,4	-28.575,4	-45.826,4	-48.348,7	-35.347,5	-46.877,7	-42.155,9	-42.118,7	-41.182,1	-43.055,7
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	18.701,4	19.123,7	19.746,8	20.672,6	22.089,7	26.888,4	19.050,5	24.107,1	25.993,9	19.604,0
- Crédits à moyen et long terme	53.712,3	45.808,2	44.689,9	47.694,6	23.867,9	18.679,5	19.031,4	18.650,6	20.317,4	22.399,8
Source : BCEAO										

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-190.611,6	-221.470,5	-260.955,6	-249.187,8	-224.466,1	-170.883,1	-135.655,9	-120.349,1	-99.353,0	-112.398,2
Banque Centrale	-163.369,3	-196.094,9	-260.716,0	-257.097,0	-228.273,5	-168.127,2	-129.749,1	-128.465,8	-114.723,7	-126.205,2
Banques	-27.242,3	-25.375,6	-239,6	7.909,2	3.807,4	-2.755,9	-5.906,8	8.116,7	15.370,7	13.807,0
Crédit intérieur	505.241,8	492.738,0	497.339,0	514.796,3	547.685,5	525.679,2	503.146,7	492.384,3	498.422,4	538.122,4
Position nette du Gouvernement	82.624,5	63.925,5	58.345,1	80.775,6	226.186,2	171.973,3	160.376,3	146.438,3	151.953,1	179.488,2
Crédits à l'économie	422.617,3	428.812,5	438.993,9	434.020,7	321.499,3	353.705,9	342.770,4	345.946,0	346.469,3	358.634,2
Crédits de campagne	20.413,6	7.647,3	17.773,0	18.853,8	7.844,3	12.726,0	12.268,5	9.188,0	7.175,0	441,5
Crédits ordinaires	402.203,7	421.165,2	421.220,9	415.166,9	313.655,0	340.979,9	330.501,9	336.758,0	339.294,3	358.192,7
dont douteux et litigieux	40.542,1	42.025,1	48.425,4	45.711,5	23.688,5	22.199,0	19.592,2	25.064,8	24.431,2	36.968,2
ACTIF = PASSIF	314.630,2	271.267,5	236.383,4	265.608,5	323.219,4	354.796,1	367.490,8	372.035,2	399.069,4	425.724,2
Masse monétaire	384.950,3	336.524,7	383.411,1	417.755,8	427.728,2	463.689,3	475.054,7	464.355,6	482.892,8	501.367,4
Circulation fiduciaire	107.180,4	93.035,2	109.719,7	119.655,1	116.259,0	145.635,2	135.872,5	124.306,9	121.749,0	152.052,4
Dépôts en CCP	3.398,0	2.961,0	2.774,5	3.486,3	5.579,4	3.943,7	3.957,4	4.177,9	4.179,9	4.325,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	274.371,9	240.528,5	270.916,9	294.614,4	305.889,8	314.110,4	335.224,8	335.870,8	356.963,9	344.989,8
Sociétés d'Etat et EPIC	21.097,0	13.414,6	13.235,9	17.906,3	15.872,8	17.788,1	16.000,3	18.691,8	20.509,8	18.842,5
- à vue	7.612,2	7.234,4	7.543,6	10.600,4	8.877,0	11.027,2	9.852,6	11.668,5	13.548,6	12.736,9
- à terme	13.484,8	6.180,2	5.692,3	7.305,9	6.995,8	6.760,9	6.147,7	7.023,3	6.961,2	6.105,6
Particuliers et entreprises privées	253.274,9	227.113,9	257.681,0	276.708,1	290.017,0	296.322,3	319.224,5	317.179,0	336.454,1	326.147,3
- à vue	99.196,5	94.517,4	114.347,4	124.272,2	131.332,1	143.503,7	156.854,3	141.920,8	153.990,8	147.642,0
- à terme	154.078,4	132.596,5	143.333,6	152.435,9	158.684,9	152.818,6	162.370,2	175.258,2	182.463,3	178.505,3
Autres éléments nets	-70.320,1	-65.257,2	-147.027,7	-152.147,3	-104.508,8	-108.893,2	-107.563,9	-92.320,4	-83.823,4	-75.643,2
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	204.583,9	203.304,4	208.615,3	201.218,0	165.578,3	191.884,8	178.357,8	176.359,8	173.212,3	178.998,0
- Crédits à moyen et long terme	218.033,4	225.508,1	230.378,6	232.802,7	155.921,0	161.821,1	164.412,6	169.586,2	173.257,0	179.636,2
Source : BCEAO										

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	47.604,9	18.086,5	19.222,7	19.599,0	32.815,6	30.618,0	27.213,0	29.223,7	21.023,6	17.598,9
Banque Centrale	49.575,5	19.972,8	12.365,2	-3.352,8	3.271,7	-6.313,5	-5.451,6	-5.922,8	-9.860,9	439,7
Banques	-1.970,6	-1.886,3	6.857,5	22.951,8	29.543,9	36.931,5	32.664,6	35.146,5	30.884,5	17.159,2
Crédit intérieur	96.209,5	97.592,8	96.703,7	102.467,5	101.431,2	117.920,1	135.008,9	141.271,6	156.389,1	170.163,1
Position nette du Gouvernement	-18.196,8	-7.777,7	-7.816,9	-2.013,1	-1.438,8	13.635,1	23.945,0	26.293,0	33.910,7	38.671,7
Crédits à l'économie	114.406,3	105.370,5	104.520,6	104.480,6	102.870,0	104.285,0	111.063,9	114.978,6	122.478,4	131.491,4
Crédits de campagne	1.159,2	188,9	2.732,4	908,4	849,4	2.120,2	2.975,0	713,2	402,4	6.258,4
Crédits ordinaires	113.247,1	105.181,6	101.788,2	103.572,2	102.020,6	102.164,8	108.088,9	114.265,4	122.076,0	125.233,0
dont douteux & litigeux	9.851,8	16.134,6	16.783,6	14.534,1	14.540,8	16.271,8	15.998,1	13.359,4	13.717,7	17.723,5
ACTIF = PASSIF	143.814,4	115.679,3	115.926,4	122.066,5	134.246,8	148.538,1	162.221,9	170.495,3	177.412,7	187.762,0
Masse monétaire	135.176,8	113.296,6	136.601,7	142.803,8	156.520,7	163.264,2	168.123,8	180.540,9	183.367,1	200.278,8
Circulation fiduciaire	22.077,8	10.323,3	26.659,7	28.467,8	35.749,0	44.829,7	43.762,7	56.360,9	57.552,4	73.479,5
Dépôts en CCP	892,4	1.012,7	615,4	800,0	1.252,2	800,0	1.509,7	1.095,9	1.294,8	1.663,1
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	112.206,6	101.960,6	109.326,6	113.536,0	119.519,5	117.634,5	122.851,4	123.084,1	124.519,9	125.136,2
Sociétés d'Etat et EPIC	23.509,2	19.651,9	23.588,4	24.604,9	31.483,0	26.461,4	22.996,1	25.338,9	28.003,8	25.075,5
- à vue	6.062,3	6.334,1	8.221,1	9.171,5	12.283,5	11.360,1	11.098,5	13.058,9	10.543,5	9.412,9
- à terme	17.446,9	13.317,8	15.367,3	15.433,4	19.199,5	15.101,3	11.897,6	12.280,0	17.460,3	15.662,6
Particuliers et entreprises privées	88.697,4	82.308,7	85.738,2	88.931,1	88.036,5	91.173,1	99.855,3	97.745,2	96.516,1	100.060,7
- à vue	28.080,6	28.901,0	28.002,8	31.957,8	35.484,8	38.095,5	46.718,6	44.385,8	43.846,1	47.037,4
- à terme	60.616,8	53.407,7	57.735,4	56.973,3	52.551,7	53.077,6	53.136,7	53.359,4	52.670,0	53.023,3
Autres éléments nets	8.637,6	2.382,7	-20.675,3	-20.737,3	-22.273,9	-14.726,1	-5.901,9	-10.045,6	-5.954,4	-12.516,8
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	63.971,4	56.327,3	57.233,5	60.997,3	59.963,2	60.083,3	51.465,0	52.497,0	57.433,9	66.963,5
- Crédits à moyen et long terme	50.434,9	49.043,2	47.287,1	43.483,3	42.906,8	44.201,7	59.598,9	62.481,6	65.044,5	64.527,9
Source : BCEAO										

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-143 639,2	-134 226,9	-71 179,3	43 566,8	230 544,2	371 680,8	548 453,0	548 216,7	537 930,0	626 751,2
Avoirs extérieurs bruts	177 196,3	190 314,4	660 072,1	733 693,1	897 028,4	1 138 237,7	128 8945,7	1323 501,9	1304 848,3	1 435 242,6
Engagements extérieurs	320 835,5	324 541,3	731 251,4	690 126,3	666 484,2	766 556,9	740 492,7	775 285,2	766 918,3	808 491,4
Créances sur l'Etat	562 284,4	595 371,1	697 600,6	673 252,2	1 059 676,5	927 704,4	800 092,1	843 863,5	787 799,1	940 245,4
Créances sur les banques	839 212,7	795 519,3	683 315,5	578 769,8	98 413,9	149 830,3	105 240,0	51 041,0	81 955,0	150 235,3
Créances sur les établissements financiers	12 420,5	13 651,5	12 170,5	11 444,5	6 674,0	7 380,2	7 356,0	8 250,0	9 383,0	13 459,2
ACTIF = PASSIF	1 270 278,4	1 270 315,0	1 321 907,3	1 307 033,3	1 395 308,6	1 456 595,7	1 461 141,1	1 451 371,2	1 417 067,1	1 730 691,1
Circulation fiduciaire	599 381,8	593 247,1	693 697,7	708 970,0	711 013,1	894 334,9	92 8504,8	860 792,0	823 812,7	1 020 210,9
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	45 318,2	60 136,1	93 349,2	102 537,0	147 309,1	135 693,0	148 407,0	168 034,1	120 765,4	156 174,6
Dépôts des banques (y compris encaisses)	384 104,0	340 161,6	369 712,3	352 071,7	347 937,3	219 504,3	186 160,5	178 331,9	150 015,1	192 955,6
Autres dépôts	61 664,2	67 427,3	68 196,1	73 699,4	76 879,9	83 592,3	83 520,4	97 726,0	94 700,0	94 909,5
Autres postes nets	179 810,2	209 342,9	96 952,0	69 755,2	112 169,2	123 471,2	114 548,4	146 487,2	227 773,9	266 440,5

Source : BCEAO

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	57 351,8	69 736,7	62 664,6	93 154,7	93 507,8	39 813,2	62 613,8	70 185,4	53 055,0	68 541,9
Avoirs extérieurs bruts	84 818,7	97 760,3	137 135,9	158 914,8	156 946,9	118 621,0	136 187,1	152 562,8	134 217,6	158 532,7
Engagements extérieurs	27 466,9	28 023,6	74 471,3	65 760,1	63 439,1	78 807,8	73 573,3	82 377,4	81 162,6	89 990,8
Créances sur l'Etat	37 246,8	40 974,8	51 167,9	47 532,7	71 668,1	58 698,6	57 675,1	69 298,4	61 678,6	65 118,9
Créances sur les banques	23 900,0	23 900,0	23 900,0	23 900,0	0	0	0	0	0	0
Créances sur les établissements financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACTIF = PASSIF	118 498,6	134 611,5	137 732,5	164 587,4	165 175,9	98 511,8	120 288,9	139 483,8	114 733,6	133 660,8
Circulation fiduciaire	60 921,1	65 066,5	86 571,8	89 087,0	86 391,8	88 149,8	97 993,6	95 873,8	94 219,6	109 502,1
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	5 948,0	5 536,9	11 240,3	17 502,4	12 039,2	14 973,3	18 078,5	29 778,9	15 207,9	25 160,4
Dépôts des banques (y compris encaisses)	70 811,9	78 717,0	61 386,4	86 725,9	96 632,7	25 479,9	33 857,4	35 809,1	26 256,5	20 039,3
Autres dépôts	0	0,6	0,7	0,8	1,5	34,7	62,8	143,6	61,5	168,5
Autres postes nets	-19 182,4	-14 709,5	-21 466,7	-28 728,7	-29 889,3	-30 125,9	-29 703,4	-22 121,6	-21 011,9	-21 209,5

Source : BCEAO

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	78 760,6	94 091,5	91 364,0	115 718,7	117 367,7	83 476,3	87 902,0	94 792,6	103 687,1	122 252,1
Avoirs extérieurs bruts	94 030,9	112 344,5	127 495,1	158 806,7	150 691,0	127 198,1	129 642,9	137 610,8	147 134,4	170 899,1
Engagements extérieurs	15 270,3	18 253	36 131,1	43 088,0	33 323,3	43 721,8	41 740,9	42 818,2	43 447,3	4 864,7
Créances sur l'Etat	22 601,3	26 288,4	36 235,4	36 195,7	36 078,1	44 842,7	42 714,9	49 101,2	48 763,7	55 678,1
Créances sur les banques	9 000,0	9 000,0	9 000,0	9 000,0		0	0	0	0	2 505,0
Créances sur les établissements financiers	962,6	895,6	880,6	865,6	334,0	355,5	353,0	338,0	323,0	308,0
ACTIF = PASSIF	111 324,5	130 275,5	137 480,0	161 780,0	153 779,8	128 674,5	130 969,9	14 4231,8	152 773,8	180 743,2
Circulation fiduciaire	65 810,6	78 479,7	80 017,0	85 487,0	90 423,3	94 903,9	99 955,4	99 742,1	103 119,2	123 491,3
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	6 016,9	8 425	6 162,3	13 424,5	20 151,5	19 455,5	19 550,2	18 674,4	31 669,3	37 367,7
Dépôts des banques (y compris encaisses)	38 366,5	42 403,3	48 858,9	66 603,9	48 024,1	22 283,6	12 694,1	23 355,9	18 210,7	19 822,2
Autres dépôts	1 045,8	512,6	497,5	1 082,5	1 612,0	3 211,4	4 073,8	7 746,7	6 234,1	5 996,3
Autres postes nets	84,7	454,9	1 944,3	-4 817,9	-6 431,1	-11 179,9	-5 303,6	-5 287,3	-6 459,5	-5 934,3

Source : BCEAO

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-504 531,8	-481 548,6	-376 670,4	-280 761,8	-253 189,3	-107 215,4	40 556,7	39 995,2	-17 623,1	3 506,4
Avoirs extérieurs bruts	3 253,8	643,8	3 411,5	1 346,3	1 490,6	109 220,7	241 083,4	266 856,4	211 164,4	259 534,8
Engagements extérieurs	507 785,6	482 192,4	380 081,9	282 108,1	254 679,9	216 436,1	200 526,7	226 861,2	228 787,5	256 028,4
Créances sur l'Etat	239 128,9	273 159,1	320 831,4	301 376,7	469 324,5	43 320,7	349 470,6	360 912,1	328 086,5	382 569,7
Créances sur les banques	533 571,3	506 637,3	403 167,3	306 569,3	90 09,1	130 049,0	94 309,0	39 038,0	71 846,0	140 830,4
Créances sur les établissements financiers	9 257,9	10 630,9	9 164,9	8 528,9	4 375,0	5 099,0	6 228,0	7 012,0	8 130,0	12 251,2
ACTIF = PASSIF	277 426,3	308 878,7	356 493,2	335 713,1	310 601,2	461 139,6	490 564,3	446 957,3	390 439,4	539 157,7
Circulation fiduciaire	252 123,7	272 481,3	302 681,7	306 88,6	287 476,3	392 600,4	426 382,0	381 736,1	355 557,1	451 398,7
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	8 216,8	13 139,4	23 982,8	23 503,4	48 600,4	45 766,1	46 801,6	5 171,0	22 664,1	42 997,6
Dépôts des banques (y compris encaisses)	18 621,6	2 271,6	80 357,3	4 978,4	29 578,4	68 922,0	55 011,0	38 504,9	31 682,1	63 710,6
Autres dépôts	345,1	585,9	2 323,1	1 559,2	614,5	843,5	703,1	442,9	851,5	911,3
Autres postes nets	-1 880,9	-43,9	-52 851,7	-46 019,5	-55 668,4	-46 992,4	-38 333,4	-25 436,6	-20 315,4	-19 860,5
Source : BCEAO										

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	56 297,0	52 391,0	36 927,1	16 895,0	60 987,0	86 656,4	70 198,8	60 226,1	42 958,5	43 050,1
Avoirs extérieurs bruts	67 525,7	71 858,0	79 084,8	58 713,6	103 272,2	138 116,3	119 069	112 458,4	96 656,7	97 091
Engagements extérieurs	11 228,7	19 467,0	42 157,7	41 818,6	42 285,2	51 459,9	48 870,2	52 232,3	53 698,2	54 040,9
Créances sur l'Etat	28 736,3	23 181,8	27 256,6	28 048,6	52 188,4	28 326,4	38 062,4	33 319,0	35 840,0	41 923,0
Créances sur les banques	50 329,8	50 329,8	50 329,8	47 329,8	0	0	0	0	0	0
Créances sur les établissements financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACTIF = PASSIF	135 363,1	125 902,6	114 513,5	92 273,4	113 175,4	114 982,8	108 261,2	93 545,1	78 798,5	84 973,1
Circulation fiduciaire	51 730,8	25 516,0	28 777,3	18 161,9	37 466,6	77 342,0	64 490,7	49 158,8	34 316,2	50 646,7
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	11 613,2	17 429,4	14 990,6	17 047,4	14 628,0	18 717,7	25 569,8	3 057,6	27 793,5	15 122
Dépôts des banques (y compris encaisses)	69 960,6	81 299,6	67 715,0	68 328,7	73 982,2	31 035,8	29 183,8	22 979,7	24 880,5	29 385,1
Autres dépôts	1 649,8	591,1	567,4	464,9	523,2	521,2	443,7	471,8	364,1	441,2
Autres postes nets	408,7	1 066,5	2 463,2	-11 729,5	-13 424,6	-12 633,9	-11 426,8	-9 641,2	-8 555,8	-10 621,9

Source : BCEAO

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	28 871,8	23 769,5	13 986,8	7 958,3	16 634,5	15 370,2	29 262,6	14 429,6	790,9	11 208,2
Avoirs extérieurs bruts	62 137,7	56 374,6	75 225,4	60 770,0	61 382,4	59 201,8	70 204,6	52 632,6	47 081,4	46 807,0
Engagements extérieurs	33 265,9	32 605,1	61 238,6	52 811,7	44 747,9	43 831,6	40 942,0	38 203,0	37 290,5	35 598,8
Créances sur l'Etat	30 966,4	32 981,4	36 842,9	38 333,1	62 405,3	47 259,8	44 064,9	44 580,7	47 054,6	52 537,3
Créances sur les banques	27 034,7	26 979,7	26 979,6	26 979,6	1 102,0	1 102,0	1 102,0	4 260,0	4 362,0	4 852,0
Créances sur les établissements financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACTIF = PASSIF	86 872,9	83 730,6	77 809,3	73 271,0	80 141,8	63 732,0	74 429,5	63 270,3	61 207,5	68 597,5
Circulation fiduciaire	39 537,3	48 345,1	59 270,5	61 225,2	57 247,1	48 674,8	60 047,9	53 613,4	55 896,8	59 640,2
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	3 023,5	3 323,3	2 954,5	11 294,8	21 203,3	15 568,5	16 046,4	8 975,6	7 779,8	8 262,5
Dépôts des banques (y compris encaisses)	43 693,1	30 876,0	29 102,2	12 636,3	13 395,9	11 097,0	9 544,3	9 534,8	6 785,4	8 364,0
Autres dépôts	7,2	422,4	470,7	751,3	761,9	753,4	757,2	522,1	350,3	363,3
Autres postes nets	611,8	763,8	-13 988,6	-12 636,6	-12 466,4	-12 361,7	-11 966,3	-9 375,6	-9 604,8	-8 032,5

Source : BCEAO

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-163 369,3	-196 094,9	-260 716,0	-257 097,0	-228 273,5	-168 127,2	-129 749,1	-128 465,8	-114 723,7	-126 205,2
Avoirs extérieurs bruts	3 794,5	969,6	6 149,5	3 123,3	31 494,0	96 076,1	123 830,4	136 231,5	143 491,2	133 352,0
Engagements extérieurs	167 163,8	197 064,5	266 865,5	260 220,3	259 767,5	264 203,3	253 579,5	264 697,3	258 214,9	259 557,2
Créances sur l'Etat	163 603,2	158 386,1	177 636,2	179 514,0	331 850,2	265 549,2	214 905,4	225 813,1	202 590,2	271 368,2
Créances sur les banques	188 975,0	172 270,5	163 536,8	158 589,1	818,9	11 500,0	9 100,0	7 000,0	5 100,0	0
Créances sur les établissements financiers	625,0	625,0	625,0	625,0	615,0	615,0	525,0	650,0	650,0	650,0
ACTIF = PASSIF	189 833,9	135 186,7	81 082,0	81 631,1	105 010,6	109 537,0	94 781,3	104 997,3	93 616,5	145 813,0
Circulation fiduciaire	107 180,4	93 035,2	109 719,7	119 655,1	116 259,0	145 635,2	135 872,5	124 306,9	121 176,6	152 052,4
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	4 032,8	5 717,0	26 415,0	15 117,1	23 906,1	13 796,0	16 548,2	22 299,4	14 638,3	19 205,0
Dépôts des banques (y compris encaisses)	74 372,1	33 258,5	37 630,5	36 342,2	61 975,8	42 808,1	30 771,8	38 754,0	31 765,4	44 273,5
Autres dépôts	182,2	322,7	479,3	664,5	328,6	415,8	474,7	761,9	494,7	228,7
Autres postes nets	4 066,4	2 853,3	-93 162,5	-90 147,8	-97 458,9	-93 118,1	-88 885,9	-81 124,9	-74 458,5	-69 946,6
Source : BCEAO										

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	49 575,5	19 972,8	12 365,2	-3 352,8	3 271,7	-6 313,5	-5 451,6	-5 922,8	-9 860,9	439,7
Avoirs extérieurs bruts	75 140,1	46 073,4	70 667,2	44 458,4	50 454,6	50 482,3	50 661,8	53 709,3	47 422,5	63 917,0
Engagements extérieurs	25 564,6	26 100,6	58 302,0	47 811,2	47 182,9	56 795,8	56 113,4	59 632,1	57 283,4	63 477,3
Créances sur l'Etat	40 001,3	40 399,5	40 381,5	42 251,4	36 161,9	49 820,7	53 198,8	60 839,0	63 785,5	71 050,2
Créances sur les banques	6 402,0	6 402,0	6 402,0	6 402,0	6 402,0	7 179,3	729,0	743,0	647,0	2 047,9
Créances sur les établissements financiers	1 575,0	1 500,0	1 500,0	1 425,0	1 350,0	1 310,7	250,0	250,0	280,0	250,0
ACTIF = PASSIF	97 553,8	68 274,3	60 648,7	46 725,6	47 185,6	51 997,2	48 726,2	55 909,2	5 4851,6	73 787,8
Circulation fiduciaire	22 077,8	10 323,3	26 659,7	28 467,8	35 749,0	44 829,7	43 762,7	56 360,9	57 630,6	73 479,5
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	6 467,1	6 565,1	7 603,7	4 647,4	6 780,6	9 615,0	5 812,3	6 019,8	2 908,8	8 059,4
Dépôts des banques (y compris encaisses)	68 278,3	50 891,2	44 662,0	31 650,7	24 348,2	17 877,9	15 098,1	9 393,5	10 434,8	7 360,9
Autres dépôts	2,3	107,0	70,2	36,0	101,6	110,1	206,3	51,1	78,5	81,1
Autres postes nets	728,3	387,7	-18 346,9	-18 076,3	-19 793,8	-20 435,5	-16 153,2	-15 916,1	-16 201,1	-15 193,1
Source : BCEAO										

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-99.801,1	-90.810,8	99.575,2	124.278,6	117.483,2	58.799,6	115.175,3	120.242,9	136.372,6	84.510,9
Avoirs extérieurs bruts	139.655,7	115.377,9	343.673,5	373.158,2	380.991,8	305.335,8	348.785,9	346.505,3	368.801,8	398.632,4
Engagements extérieurs	-239.456,8	-206.188,7	-244.098,3	-248.879,6	-263.508,6	-246.536,2	-233.610,6	-226.262,4	-232.429,2	-314.121,5
Réserves	386.942,9	344.345,9	368.606,3	345.401,9	334.177,0	200.487,7	187.585,2	164.037,5	129.796,0	177.104,1
Créances sur les Etats	291.801,7	282.673,3	261.681,0	315.597,6	432.894,6	623.106,1	735.824,5	771.695,6	845.443,1	724.288,5
Crédits à l'économie	1.800.766,5	1.726.395,6	1.708.628,4	1.650.805,7	1.349.649,9	1.565.724,6	1.627.353,8	1.558.416,9	1.597.244,0	1.821.447,5
Crédits à court terme	1.036.915,9	867.952,4	849.072,0	795.716,5	717.060,8	944.191,7	980.263,6	885.227,5	913.163,3	1.117.722,5
Crédits de campagne	150.976,5	96.727,3	105.383,4	78.680,7	34.639,0	190.135,8	259.260,4	144.759,3	99.628,5	247.951,0
Crédits ordinaires	885.939,4	771.225,1	743.688,6	717.035,8	682.421,8	754.055,9	721.003,2	740.468,2	813.534,8	869.771,5
Crédits à moyen terme	514.953,6	568.053,8	565.579,2	548.895,0	447.653,1	459.026,7	486.385,4	521.329,8	532.196,5	549.293,3
Crédits à long terme	248.897,0	290.389,4	293.977,2	306.194,2	184.936,0	162.506,2	160.704,8	151.859,6	151.884,2	154.431,7
ACTIF = PASSIF	2.379.710,0	2.262.604,0	2.438.490,9	2.436.083,8	2.234.204,7	2.448.118,0	2.665.938,8	2.614.392,9	2.708.855,7	2.807.351,0
Dépôts des particuliers et entreprises	1.362.809,6	1.310.995,4	1.499.404,0	1.616.274,8	1.666.913,7	1.771.206,2	1.981.669,2	1.984.328,8	1.999.449,3	2.023.404,8
Sociétés d'Etat et EPIC*	160.218,0	138.982,9	152.967,5	180.604,9	205.311,9	192.752,1	242.455,7	243.309,1	263.725,5	262.521,9
- à vue	73.228,8	70.243,4	81.482,3	102.203,2	118.882,1	112.782,7	158.823,8	145.305,7	143.601,4	145.912,5
- à terme	86.989,2	68.739,5	71.485,2	78.401,7	86.429,8	79.969,4	83.631,9	98.003,4	120.124,1	116.609,4
Particuliers et entreprises privées	1.202.591,6	1.172.012,5	1.346.436,5	1.435.669,9	1.461.601,8	1.578.454,1	1.739.213,5	1.741.019,7	1.735.723,8	1.760.882,9
- à vue	494.200,6	493.656,1	547.307,4	671.305,6	681.324,8	794.142,1	883.965,0	852.282,7	839.152,0	882.006,9
- à terme	708.391,0	678.356,4	799.129,1	764.364,3	780.277,0	784.312,0	855.248,5	888.737,0	896.571,8	878.876,0
Dépôts des Etats	365.296,3	384.718,0	443.952,9	447.295,6	443.501,6	510.630,8	525.442,1	517.612,6	524.209,3	524.440,2
Crédits de la Banque Centrale	831.813,3	791.459,3	680.339,9	528.005,3	98.902,5	155.229,1	106.486,2	52.198,4	89.642,4	161.578,6
Autres postes nets	-180.209,2	-224.568,7	-185.205,9	-155.491,9	24.886,9	11.051,9	52.341,3	60.253,1	95.554,7	97.927,4

Source : BCEAO

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	4.538,7	21.402,1	31.668,5	42.887,3	40.811,1	60.491,5	71.818,4	83.136,2	98.913,7	92.684,3
Avoirs extérieurs bruts	20.014,6	36.352,9	54.939,0	67.343,7	63.780,7	76.914,4	88.882,8	98.939,4	115.235,4	117.265,6
Engagements extérieurs	-15.475,9	-14.950,8	-23.270,5	-24.456,4	-22.969,6	-16.422,9	-17.064,4	-15.803,2	-16.321,7	-24.581,3
Réserves	71.024,9	85.163,7	67.244,3	67.089,0	72.709,3	30.207,3	23.487,3	23.096,9	24.062,3	32.355,3
Créances sur les Etats	6.437,0	7.146,3	7.069,0	6.987,5	18.746,8	44.387,6	41.557,3	47.900,7	43.012,0	40.603,3
Crédits à l'économie	69.394,0	67.720,6	76.276,0	70.553,0	72.152,1	76.021,5	70.290,7	72.766,9	81.691,8	81.447,1
Crédits à court terme	47.304,3	49.324,9	58.824,4	53.144,4	54.740,3	57.132,1	49.620,7	50.571,8	56.327,8	55.674,0
Crédits de campagne										
Crédits ordinaires	47.304,3	49.324,9	54.824,4	53.144,4	54.740,3	57.132,1	49.620,7	50.571,8	56.327,8	55.674,0
Crédits à moyen terme	20.044,2	16.960,0	16.337,4	16.325,5	16.350,8	17.833,2	19.618,4	20.539,5	23.571,2	22.974,7
Crédits à long terme	2.045,5	1.435,7	1.114,2	1.083,1	1.061,0	1.056,2	1.051,6	1.655,6	1.792,8	2.798,4
ACTIF = PASSIF	151.394,6	181.432,7	182.257,8	187.516,8	204.419,3	211.107,9	207.153,7	226.900,7	247.679,8	247.090,0
Dépôts des particuliers et entreprises	120.758,2	143.871,3	146.660,6	152.786,8	171.914,9	172.449,8	171.767,9	182.265,1	199.605,7	193.781,7
Sociétés d'Etat et EPIC*	33.501,6	46.375,4	42.027,0	39.423,1	53.836,8	52.467,5	45.572,6	57.849,5	67.449,4	71.023,2
- à vue	17.897,8	26.410,9	23.748,6	22.649,2	32.576,5	27.426,9	29.247,1	35.231,6	30.325,2	27.852,4
- à terme	15.603,8	19.964,5	18.278,4	16.773,9	21.260,3	25.040,6	16.325,5	22.617,9	37.124,2	43.170,8
Particuliers et entreprises privées	87.256,6	97.495,9	104.633,6	113.363,7	118.078,1	119.982,3	126.195,3	124.415,6	132.156,3	122.758,5
- à vue	54.992,7	58.181,5	65.672,4	72.863,6	76.041,5	78.894,4	86.118,9	83.412,4	85.792,4	79.945,7
- à terme	32.263,9	39.314,4	38.961,2	40.500,1	42.036,6	41.087,9	40.076,4	41.003,2	46.363,9	42.812,8
Dépôts de l'Etat	19.699,5	25.602,4	29.655,1	37.334,7	32.495,1	35.024,5	31.037,5	34.746,1	34.024,8	33.985,8
Crédits de la Banque Centrale	50.329,8	50.329,8	50.329,8	47.329,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes nets	-39.392,9	-38.370,8	-44.387,7	-49.934,5	9,3	3.633,6	4.348,3	9.889,5	14.049,3	19.322,5

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	1.513,7	3.134,7	18.103,0	17.361,2	23.043,4	61.916,1	68.020,9	88.863,6	110.838,4	95.460,1
Avoirs extérieurs bruts	13.382,3	15.654,9	30.996,4	30.657,2	39.411,2	83.129,0	88.365,7	108.649,6	130.280,3	124.224,9
Engagements extérieurs	-11.868,6	-12.520,2	-12.893,4	-13.296,0	-16.367,8	-21.212,9	-20.344,8	-19.786,0	-19.441,9	-28.764,8
Réserves	37.685,1	41.035,7	47.792,1	65.201,8	45.527,4	20.949,4	13.835,0	16.268,9	15.505,2	17.651,4
Créances sur les Etats	13.988,5	13.524,1	13.294,4	14.046,4	36.360,2	35.324,3	37.527,6	33.864,0	29.792,6	27.302,0
Crédits à l'économie	96.078,0	87.993,0	89.606,8	79.841,0	68.911,1	72.522,2	85.266,4	70.879,9	68.861,2	78.975,0
Crédits à court terme	56.455,4	49.488,1	52.568,8	44.180,9	47.354,4	50.151,2	62.443,7	47.333,3	45.864,7	54.157,2
Crédits de campagne	7.126,8	2.779,7	6.623,1	931,8	19,9	1.404,4	11.929,4	1.356,4	4,1	528,9
Crédits ordinaires	49.328,6	46.708,4	45.945,7	43.249,1	47.334,5	48.746,8	50.514,3	45.976,9	45.860,6	53.628,3
Crédits à moyen terme	28.325,2	27.442,0	25.965,8	24.989,6	19.892,9	20.632,5	21.076,5	21.824,1	21.168,8	23.109,9
Crédits à long terme	11.297,4	11.062,9	11.072,2	10.670,5	1.663,8	1.738,5	1.746,2	1.722,5	1.827,7	1.707,9
ACTIF = PASSIF	149.265,3	145.687,5	168.796,3	176.450,4	173.842,1	190.712,0	204.649,9	209.876,4	224.997,4	219.388,5
Dépôts des particuliers et entreprises	98.185,1	99.372,5	114.339,1	117.389,5	119.415,5	132.389,4	144.460,4	156.034,8	158.832,6	152.537,4
Sociétés d'Etat et EPIC*	15.006,0	15.417,4	18.029,3	21.373,0	22.793,1	24.763,4	32.343,8	35.184,4	38.682,1	35.120,5
- à vue	6.560,9	6.034,6	10.315,7	10.447,0	11.247,7	11.433,6	17.759,4	16.194,2	18.621,5	16.026,7
- à terme	8.445,1	9.382,8	7.713,6	10.926,0	11.545,4	13.329,8	14.584,4	18.990,2	20.060,6	19.093,8
Particuliers et entreprises privées	83.179,1	83.955,1	96.309,8	96.016,5	96.622,4	107.626,0	112.116,6	120.850,4	120.150,5	117.416,9
- à vue	34.827,6	35.966,3	42.102,3	48.261,4	48.012,3	58.405,3	60.689,3	66.703,6	63.618,5	65.510,9
- à terme	48.351,5	47.988,8	54.207,5	47.755,1	48.610,1	49.220,7	51.427,3	54.146,8	56.532,0	51.906,0
Dépôts de l'Etat	50.903,6	47.821,9	47.536,8	51.621,1	55.455,8	58.998,8	59.580,9	58.326,9	63.346,5	61.280,4
Crédits de la Banque Centrale	9.000,0	9.000,0	9.000,0	9.000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2.500,0
Autres postes nets	-8.823,4	-10.506,9	-2.079,6	-1.560,2	-1.029,2	-676,2	608,6	-4.485,3	2.818,3	3.070,7
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-66.817,6	-91.237,8	7.894,5	-8.526,7	-12.252,5	-52.241,7	11.539,7	-6.923,9	8.458,5	-23.559,6
Avoirs extérieurs bruts	56.959,3	52.058,3	178.049,0	165.488,6	153.401,2	108.021,8	144.946,0	114.892,6	149.624,8	172.755,2
Engagements extérieurs	-123.776,9	-143.296,1	-170.154,5	-174.015,3	-165.653,7	-160.263,5	-133.406,3	-121.816,5	-141.166,3	-196.314,8
Réserves	22.117,2	20.602,1	80.170,9	47.068,3	28.361,3	66.599,5	60.507,4	39.925,3	26.617,2	58.051,7
Créances sur les Etats	226.779,7	224.668,8	213.062,0	258.476,8	306.415,3	329.188,4	374.511,1	381.898,2	410.407,8	371.124,3
Crédits à l'économie	940.143,4	883.663,9	834.231,2	802.239,8	668.320,7	833.427,2	880.160,5	826.396,4	827.406,3	998.737,7
Crédits à court terme	615.155,4	461.415,3	407.263,3	378.791,9	329.221,4	509.709,4	552.351,9	485.213,6	490.326,8	658.704,6
Crédits de campagne	113.922,9	80.197,5	60.043,8	56.153,5	25.074,8	173.054,1	216.975,9	128.822,5	91.233,0	236.121,6
Crédits ordinaires	501.232,5	381.217,8	347.219,5	322.638,4	304.146,6	336.655,3	335.376,0	356.391,1	399.093,8	422.583,0
Crédits à moyen terme	239.316,8	290.123,8	286.419,4	275.053,2	227.306,1	233.961,4	238.361,9	261.348,5	257.661,6	259.841,2
Crédits à long terme	85.671,2	132.124,8	140.548,5	148.394,7	111.793,2	89.756,4	89.446,7	79.834,3	79.417,9	80.191,9
ACTIF = PASSIF	1.122.222,7	1.037.697,0	1.135.358,6	1.099.258,2	990.844,8	1.176.973,4	1.326.718,7	1.241.296,0	1.272.889,8	1.404.354,1
Dépôts des particuliers et entreprises	581.416,5	550.164,4	656.447,0	728.875,5	728.604,3	811.053,6	956.742,2	940.490,1	906.644,0	976.047,5
Sociétés d'Etat et EPIC*	48.599,8	29.073,4	41.251,8	60.635,5	65.991,2	53.417,2	98.748,0	86.357,9	89.599,9	92.746,1
- à vue	25.836,3	16.498,4	24.137,7	39.945,1	46.145,9	41.170,6	74.706,7	57.629,0	59.638,2	70.918,5
- à terme	22.763,5	12.575,0	17.114,1	20.690,4	19.845,3	12.246,6	24.041,3	28.728,9	29.961,7	21.827,6
Particuliers et entreprises privées	532.816,7	521.091,0	615.195,2	668.240,0	662.613,1	757.636,4	857.994,2	854.132,2	817.044,1	883.301,4
- à vue	208.670,6	202.702,0	264.277,4	291.289,3	277.022,5	362.131,5	405.043,6	383.648,7	359.309,5	419.790,8
- à terme	324.146,1	318.389,0	350.917,8	376.950,7	385.590,6	395.504,9	452.950,6	470.483,5	457.734,6	463.510,6
Dépôts de l'Etat	74.944,7	92.485,8	144.730,7	129.630,0	129.974,9	175.444,4	202.717,9	176.609,5	171.815,4	183.133,0
Crédits de la Banque Centrale	524.727,4	497.309,3	393.841,1	297.279,3	91.398,5	134.397,6	94.681,2	39.467,3	79.506,4	152.183,6
Autres postes nets	-58.865,9	-102.262,5	-59.660,2	-56.526,6	40.867,1	56.077,8	72.577,4	84.729,1	114.924,0	92.990,0
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO										

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-1.901,6	-4.695,1	22.709,9	24.309,2	15.257,1	44.545,4	45.750,9	63.216,2	76.872,0	30.147,6
Avoirs extérieurs bruts	11.123,9	7.753,0	38.970,2	41.278,0	33.046,2	63.622,1	65.682,5	85.113,5	94.744,3	80.168,3
Engagements extérieurs	-13.025,5	-12.448,1	-16.260,3	-16.968,8	-17.789,1	-19.076,7	-19.931,6	-21.897,3	-17.872,3	-50.020,7
Réserves	70.514,4	79.434,4	62.247,0	86.464,2	96.219,1	26.107,8	34.535,5	33.454,2	24.141,9	17.146,2
Créances sur les Etats	3.380,4	3.436,5	681,9	1.298,7	6.499,6	28.024,9	24.903,1	25.908,8	22.048,4	19.382,3
Crédits à l'économie	91.868,2	93.792,1	106.292,4	96.172,5	74.854,9	85.092,1	103.363,0	89.118,5	107.900,5	130.270,4
Crédits à court terme	36.898,5	34.857,6	50.549,1	41.580,5	43.029,3	53.239,7	70.617,0	53.572,0	67.878,7	85.124,4
Crédits de campagne	8.354,0	5.213,9	13.671,3	1.261,5	478,3	440,1	15.011,6	4.603,8	787,0	4.600,6
Crédits ordinaires	28.544,5	29.643,7	36.877,8	40.319,0	42.551,0	52.799,6	55.605,4	48.968,2	67.091,7	80.523,8
Crédits à moyen terme	28.251,0	32.020,6	28.766,8	27.731,8	28.962,6	29.101,9	29.809,8	32.715,5	36.130,5	40.184,0
Crédits à long terme	26.718,7	26.913,9	26.976,5	26.860,2	2.863,0	2.750,5	2.936,2	2.831,0	3.891,3	4.962,0
ACTIF = PASSIF	163.861,4	171.967,9	191.931,2	208.244,6	192.830,7	183.770,2	208.552,5	211.697,7	230.962,8	196.946,5
Dépôts des particuliers et entreprises	96.326,1	105.341,5	127.141,4	131.664,2	145.003,3	146.622,9	169.171,3	168.391,7	176.166,7	146.848,9
Sociétés d'Etat et EPIC*	9.050,9	8.879,3	9.337,9	11.629,3	11.318,9	14.323,7	16.004,6	15.278,3	14.806,4	15.293,1
- à vue	7.017,2	5.746,8	6.149,3	7.712,2	6.516,3	8.986,5	9.747,1	9.283,2	9.153,3	7.042,1
- à terme	2.033,7	3.132,5	3.188,6	3.917,1	4.802,6	5.337,2	6.257,5	5.995,1	5.653,1	8.251,0
Particuliers et entreprises privées	87.275,2	96.462,2	117.803,5	120.034,9	133.684,4	132.299,2	153.166,7	153.113,4	161.360,3	131.555,8
- à vue	40.344,7	46.973,2	60.137,6	66.612,4	78.513,9	74.763,5	92.611,0	90.331,8	94.527,7	83.446,8
- à terme	46.930,5	49.489,0	57.665,9	53.422,5	55.170,5	57.535,7	60.555,7	62.781,6	66.832,6	48.109,0
Dépôts de l'Etat	37.144,2	32.955,9	38.463,1	47.939,7	43.092,1	39.846,9	40.321,7	42.304,2	54.633,5	50.763,8
Crédits de la Banque Centrale	24.128,8	23.900,0	23.900,0	23.900,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes nets	6.262,3	9.770,5	2.426,7	4.740,7	4.735,3	-2.699,6	-940,5	1.001,8	162,6	-666,2
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										

Source : BCEAO

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-28.489,1	-9.325,9	-3.706,3	6.727,1	9.030,6	-4.935,0	2.339,3	2.854,1	7.267,2	-1.660,9
Avoirs extérieurs bruts	7.348,1	7.020,2	15.171,5	27.628,0	31.496,2	21.731,1	21.973,1	23.429,4	28.667,8	20.341,9
Engagements extérieurs	-35.837,2	-16.346,1	-18.877,8	-20.900,9	-22.465,6	-26.666,1	-19.633,8	-20.575,3	-21.400,6	-22.002,8
Réserves	43.478,9	29.894,4	28.573,0	12.128,1	10.173,0	9.660,6	8.454,2	9.548,5	6.047,9	8.310,6
Créances sur les Etats	15.990,2	2.884,8	3.276,4	6.068,8	10.250,7	13.363,0	17.238,7	15.121,5	11.832,4	12.421,5
Crédits à l'économie	72.383,4	64.865,8	64.391,9	68.332,1	45.903,1	45.544,2	38.058,2	42.734,0	46.287,6	41.980,1
Crédits à court terme	18.671,1	19.057,6	19.702,0	20.637,5	22.035,2	26.864,7	19.026,8	24.083,4	25.970,2	19.580,3
Crédits de campagne	0,0	700,0	539,8	571,7	372,3	391,0	100,0	75,4	27,0	0,0
Crédits ordinaires	18.671,1	18.357,6	19.162,2	20.065,8	21.662,9	26.473,7	18.926,8	24.008,0	25.943,2	19.580,3
Crédits à moyen terme	51.537,8	43.605,7	43.392,7	46.306,6	22.533,2	17.341,5	17.738,3	17.337,7	19.040,8	21.079,3
Crédits à long terme	2.174,5	2.202,5	1.297,2	1.388,0	1.334,7	1.338,0	1.293,1	1.312,9	1.276,6	1.320,5
ACTIF = PASSIF	103.363,4	88.319,1	92.535,0	93.256,1	75.357,4	63.632,8	66.090,4	70.258,1	71.435,1	61.051,3
Dépôts des particuliers et entreprises	79.729,7	70.186,3	75.121,9	78.108,9	76.996,6	77.471,5	76.535,0	79.005,2	77.289,7	72.021,2
Sociétés d'Etat et EPIC*	9.519,7	6.318,9	5.809,5	5.264,6	4.150,9	3.700,6	4.088,5	4.779,7	4.838,9	4.515,4
- à vue	2.308,3	2.132,2	1.801,4	1.909,6	1.423,7	1.547,6	1.960,5	2.411,7	1.935,9	2.017,4
- à terme	7.211,4	4.186,7	4.008,1	3.355,0	2.727,2	2.153,0	2.128,0	2.368,0	2.903,0	2.498,0
Particuliers et entreprises privées	70.210,0	63.867,4	69.312,4	72.844,3	72.845,7	73.770,9	72.446,5	74.225,5	72.450,8	67.505,8
- à vue	28.206,2	26.696,4	24.910,3	36.517,6	35.216,5	38.704,3	36.248,4	42.521,2	38.475,4	36.397,9
- à terme	42.003,8	37.171,0	44.402,1	36.326,7	37.629,2	35.066,6	36.198,1	31.704,3	33.975,4	31.107,9
Dépôts de l'Etat	24.059,4	21.473,9	22.800,5	24.387,9	23.362,8	21.011,7	19.733,1	19.722,3	22.098,2	19.254,7
Crédits de la Banque Centrale	27.042,0	26.984,4	26.980,0	26.980,0	1.102,0	1.929,5	1.976,0	4.873,0	4.362,0	4.852,0
Autres postes nets	-27.467,7	-30.325,5	-32.367,4	-36.220,7	-26.104,0	-36.779,9	-32.153,7	-33.342,4	-32.314,8	-35.076,6

* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-27.242,3	-25.375,6	-239,6	7.909,2	3.807,4	-2.755,9	-5.906,8	8.116,7	15.370,7	13.807,0
Avoirs extérieurs bruts	20.057,1	20.217,8	46.596,7	61.833,8	71.657,8	70.226,5	55.334,5	63.748,2	69.146,2	78.359,1
Engagements extérieurs	-47.299,4	-45.593,4	-46.836,3	-53.924,6	-67.850,4	-72.982,4	-61.241,3	-55.631,5	-53.775,5	-64.552,1
Réserves	74.137,0	34.067,3	37.816,1	35.343,8	57.476,1	31.836,9	30.288,4	32.604,1	27.086,8	31.059,2
Créances sur les Etats	22.848,4	28.643,0	22.248,6	26.457,0	32.027,0	57.854,7	99.699,2	81.000,3	95.403,6	61.510,2
Crédits à l'économie	419.555,3	425.889,7	435.909,5	431.711,7	318.595,0	350.792,1	339.932,8	342.521,7	343.738,8	355.789,2
Crédits à court terme	201.521,9	200.381,6	205.530,9	198.909,0	162.674,0	188.971,0	175.520,2	172.935,5	170.481,8	176.153,0
Crédits de campagne	20.413,6	7.647,3	17.773,0	18.853,8	7.844,3	12.726,0	12.268,5	9.188,0	7.175,0	441,5
Crédits ordinaires	181.108,3	192.734,3	187.757,9	180.055,2	154.829,7	176.245,0	163.251,7	163.747,5	163.306,8	175.711,5
Crédits à moyen terme	100.350,3	111.924,4	120.280,4	117.820,2	92.805,0	99.073,5	101.656,1	106.613,5	111.094,6	117.731,7
Crédits à long terme	117.683,1	113.583,7	110.098,2	114.982,5	63.116,0	62.747,6	62.756,5	62.972,7	62.162,4	61.904,5
ACTIF = PASSIF	489.298,4	463.224,4	495.734,6	501.421,7	411.905,5	437.727,8	464.013,6	464.242,8	481.599,9	462.165,6
Dépôts des particuliers et entreprises	274.189,7	240.205,8	270.437,6	293.949,9	305.561,2	313.694,6	334.750,1	335.108,9	356.469,2	344.761,1
Sociétés d'Etat et EPIC*	21.030,8	13.287,0	12.933,5	17.677,8	15.746,8	17.662,2	15.926,8	18.524,7	20.367,2	18.762,8
- à vue	7.546,0	7.106,8	7.241,2	10.371,9	8.751,0	10.901,3	9.779,1	11.501,4	13.406,0	12.657,2
- à terme	13.484,8	6.180,2	5.692,3	7.305,9	6.995,8	6.760,9	6.147,7	7.023,3	6.961,2	6.105,6
Particuliers et entreprises privées	253.158,9	226.918,8	257.504,1	276.272,1	289.814,4	296.032,4	318.823,3	316.584,2	336.102,0	325.998,3
- à vue	99.080,5	94.322,3	114.170,5	123.836,2	131.129,5	143.213,8	156.453,1	141.326,0	153.638,7	147.493,0
- à terme	154.078,4	132.596,5	143.333,6	152.435,9	158.684,9	152.818,6	162.370,2	175.258,2	182.463,3	178.505,3
Dépôts de l'Etat	100.755,3	118.049,8	115.439,8	111.880,6	117.075,0	139.279,5	139.324,9	139.479,3	134.073,9	136.315,4
Crédits de la Banque Centrale	190.183,3	176.827,8	168.572,6	164.444,0	0,0	11.500,0	9.100,0	7.000,0	5.127,0	0,0
Autres postes nets	-75.829,9	-71.859,0	-58.715,4	-68.852,8	-10.730,7	-26.746,3	-19.161,4	-17.345,4	-14.070,2	-18.910,9
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO										

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-1.970,6	-1.886,3	6.857,5	22.951,8	29.543,9	36.931,5	32.664,6	35.146,5	30.884,5	17.159,2
Avoirs extérieurs bruts	24.220,4	17.218,5	36.851,9	52.779,7	54.002,8	58.624,1	59.966,7	65.012,7	58.553,1	54.438,1
Engagements extérieurs	-26.191,0	-19.104,8	-29.994,4	-29.827,9	-24.458,9	-21.692,6	-27.302,1	-29.866,2	-27.668,6	-37.278,9
Réserves	67.985,4	54.148,3	44.762,9	32.106,7	23.710,8	15.126,2	16.477,4	9.139,6	6.334,7	12.529,7
Créances sur les Etats	2.091,9	1.912,3	1.808,3	1.794,6	7.995,3	12.354,0	11.625,3	15.177,2	14.432,8	12.260,4
Crédits à l'économie	111.344,2	102.659,4	101.920,6	101.955,6	100.913,0	102.325,3	110.282,2	113.999,5	121.357,8	130.390,0
Crédits à court terme	60.909,3	53.616,2	54.633,5	58.472,3	58.006,2	58.123,6	50.683,3	51.517,9	56.313,3	65.862,1
Crédits de campagne	1.159,2	188,9	2.732,4	908,4	849,4	2.120,2	2.975,0	713,2	402,4	6.258,4
Crédits ordinaires	59.750,1	53.427,3	51.901,1	57.563,9	57.156,8	56.003,4	47.708,3	50.804,7	55.910,9	59.603,7
Crédits à moyen terme	47.128,3	45.977,3	44.416,7	40.668,1	39.802,5	41.082,7	58.124,4	60.951,0	63.529,0	62.981,4
Crédits à long terme	3.306,6	3.065,9	2.870,4	2.815,2	3.104,3	3.119,0	1.474,5	1.530,6	1.515,5	1.546,5
ACTIF = PASSIF	179.450,9	156.833,7	155.349,3	158.808,7	162.163,0	166.737,0	171.049,5	173.462,8	173.009,8	172.339,3
Dépôts des particuliers et entreprises	112.204,3	101.853,6	109.256,4	113.500,0	119.417,9	117.524,4	122.645,1	123.033,0	124.441,4	125.055,1
Sociétés d'Etat et EPIC*	23.509,2	19.631,5	23.578,5	24.601,6	31.474,2	26.417,5	22.976,9	25.334,6	27.981,6	25.060,8
- à vue	6.062,3	6.313,7	8.211,2	9.168,2	12.274,7	11.316,2	11.079,3	13.054,6	10.521,3	9.398,2
- à terme	17.446,9	13.317,8	15.367,3	15.433,4	19.199,5	15.101,3	11.897,6	12.280,0	17.460,3	15.662,6
Particuliers et entreprises privées	88.695,1	82.222,1	85.677,9	88.898,4	87.943,7	91.106,9	99.668,2	97.698,4	96.459,8	99.994,3
- à vue	28.078,3	28.814,4	27.942,5	31.925,1	35.392,0	38.029,3	46.531,5	44.339,0	43.789,8	46.971,0
- à terme	60.616,8	53.407,7	57.735,4	56.973,3	52.551,7	53.077,6	53.136,7	53.359,4	52.670,0	53.023,3
Dépôts de l'Etat	53.228,2	43.137,1	41.918,4	41.111,7	39.460,6	39.075,6	36.044,8	44.070,2	41.774,8	37.391,2
Crédits de la Banque Centrale	6.402,0	6.408,0	7.716,4	6.402,0	6.402,0	7.402,0	729,0	858,1	647,0	2.043,0
Autres postes nets	7.616,4	4.546,1	-3.541,9	-2.205,0	-3.117,5	2.735,0	11.630,6	5.501,5	6.146,6	7.850,0
* EPIC : Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO										

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	45.318,2	60.136,1	93.349,2	102.537,0	147.309,1	135.693,0	148.407,0	168.034,1	120.765,4	156.174,6
Billets et monnaies	4.461,4	7.457,0	11.199,1	10.705,6	10.826,3	7.558,5	13.874,1	16.473,5	13.373,7	10.200,0
Dépôts	40.856,8	52.679,1	82.150,1	91.831,4	136.482,8	128.134,5	134.532,9	151.560,6	107.391,7	145.974,6
Créances sur les banques	365.296,3	384.718,0	443.952,9	447.295,6	443.501,6	510.630,8	525.442,1	517.612,6	524.209,3	524.440,2
Dépôts	365.296,3	384.718,0	443.952,9	447.295,6	443.501,6	510.630,8	525.442,1	517.612,6	524.209,3	524.440,2
Autres										
Obligations cautionnées	24.379,4	23.934,2	26.044,1	26.837,6	26.286,1	33.429,9	25.846,3	27.624,1	25.059,8	25.166,1
TOTAL DES CREANCES (-)	434.993,9	468.788,3	563.346,2	576.670,2	617.096,8	679.753,7	699.695,4	713.270,8	670.034,5	705.780,9
Concours de la Banque Centrale	562.284,4	595.371,1	697.600,6	673.252,2	1.059.676,5	927.704,4	800.092,1	843.863,5	787.799,1	940.245,4
Escompte d'obligations cautionnées	2.458,0	1.498,0	85,0	943,0	1.573,0	1.659,0	1.705,0	1.734,0	2.256,0	1.861,0
Escompte d'effets publics (art.15)	6.112,9	4.758,4	4.411,1	4.111,1	3.763,8	3.463,9	3.116,6	2.816,6	2.469,3	2.169,3
Découvert en compte courant (art. 14)	304.492,0	355.508,0	351.056,0	343.030,0	328.616,0	313.581,0	275.093,0	273.411,0	294.201,5	270.156,5
Compte courant postal	2,7	0,6	2,0	1,4	2,2	0,8	2,1	1,4	1,1	1,5
Titres d'Etat					396.174,7	209.392,0	130.332,0	84.282,0	16.325,9	116.952,3
Concours du FMI	217.207,8	201.595,1	310.035,5	293.155,7	297.535,8	367.596,7	357.832,4	449.607,5	440.534,3	517.093,8
Autres concours	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0
Concours des banques	291.801,7	282.673,3	261.681,0	315.597,6	432.894,6	623.106,1	735.824,5	771.695,6	845.443,1	724.288,5
Compte courant postal	9.463,9	6.564,7	11.035,6	10.306,5	10.847,9	11.158,2	11.298,5	8.275,3	6.573,4	4.617,7
Effets publics et emprunts	173.529,7	177.639,2	178.477,1	176.356,6	251.214,2	415.607,8	501.044,4	540.802,3	594.310,0	496.731,3
Autres	108.808,1	98.469,4	72.168,3	128.934,5	170.832,5	196.340,1	223.481,6	222.618,0	244.559,7	222.939,5
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	11.868,5	9.849,5	10.406,7	12.845,9	15.076,0	13.556,4	13.903,1	15.844,7	15.924,5	15.282,6
Dépôts en CNE	10.172,8	10.784,0	11.441,0	12.375,8	12,0	12.838,6	14.090,3	14.852,9	14.850,5	15.043,0
TOTAL DES DETTES (+)	876.127,4	898.677,9	981.129,3	1.014.071,5	1.507.659,1	1.577.205,5	1.563.910,0	1.646.256,7	1.664.017,2	1.694.859,5
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS	441.133,5	429.889,6	417.783,1	437.401,3	890.562,3	897.451,8	864.214,6	932.985,9	993.982,7	989.078,6

Source : BCEAO

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	11.613,2	17.429,4	14.990,6	17.047,4	14.628,0	18.717,7	25.569,8	30.576,0	27.793,5	15.122,0
Billets et monnaies	799,0	1.043,2	1.580,7	1.954,5	2.237,8	796,9	1.617,4	1.711,2	1.365,1	1.365,1
Dépôts	10.814,2	16.386,2	13.409,9	15.092,9	12.390,2	17.920,8	23.952,4	28.864,8	26.428,4	13.756,9
Créances sur les banques	19.699,5	25.602,4	29.655,1	37.334,7	32.495,1	35.024,5	31.037,5	34.746,1	34.024,8	33.985,8
Dépôts	19.699,5	25.602,4	29.655,1	37.334,7	32.495,1	35.024,5	31.037,5	34.746,1	34.024,8	33.985,8
Autres										
Obligations cautionnées										
TOTAL DES CREANCES (-)	31.312,7	43.031,8	44.645,7	54.382,1	47.123,1	53.742,2	56.607,3	65.322,1	61.818,3	49.107,8
Concours de la Banque Centrale	28.736,3	23.181,8	27.256,6	28.048,6	52.188,4	28.326,4	38.062,4	33.319,0	35.840,0	41.923,0
Escompte d'obligations cautionnées										
Escompte d'effets publics (art.15)										
Découvert en compte courant (art. 14)	22.448,0	10.729,0	7.555,0	8.317,0	6.877,0	1.725,0	11.461,0	0,0	2.521,0	8.861,0
Compte courant postal	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat					25.579,8					
Concours du FMI	6.288,1	12.452,8	19.701,6	19.731,6	19.731,6	26.601,4	26.601,4	33.319,0	33.319,0	33.062,0
Autres concours										
Concours des banques	6.437,0	7.146,3	7.069,0	6.987,5	18.746,8	44.387,6	41.557,3	47.900,7	43.012,0	40.603,3
Compte courant postal	103,2	104,5	107,0	60,5	69,8	38,1	21,6	33,4	39,2	30,0
Effets publics et emprunts	7,1	7,1	7,1	7,1	11.757,1	37.336,9	34.436,0	40.936,0	36.131,5	32.930,6
Autres	6.326,7	7.034,7	6.954,9	6.919,9	6.919,9	7.012,6	7.099,7	6.931,3	6.841,3	7.642,7
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1.941,6	640,3	1.412,9	1.797,7	2.333,4	2.035,7	1.864,9	3.253,2	3.397,3	2.844,0
Dépôts en CNE										
TOTAL DES DETTES (+)	37.114,9	30.968,4	35.738,5	36.833,8	73.268,6	74.749,7	81.484,6	84.472,9	82.249,3	85.370,3
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	5.802,2	-12.063,4	-8.907,2	-17.548,3	26.145,5	21.007,5	24.877,3	19.150,8	20.431,0	36.262,5

Source : BCEAO

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	6.016,9	8.425,0	6.162,3	13.424,5	20.151,5	19.455,5	19.550,2	18.674,4	32.301,4	37.367,7
Billets et monnaies	1.045,0	840,0	800,0	562,0	606,9	743,9	1.730,0	1.486,4	2.118,5	1.755,6
Dépôts	4.971,9	7.585,0	5.362,3	12.862,5	19.544,6	18.711,6	17.820,2	17.188,0	30.182,9	35.612,1
Créances sur les banques	50.903,6	47.821,9	47.536,8	51.621,1	55.455,8	58.998,8	59.580,9	58.326,9	63.346,5	61.280,4
Dépôts	50.903,6	47.821,9	47.536,8	51.621,1	55.455,8	58.998,8	59.580,9	58.326,9	63.346,5	61.280,4
Autres										
Obligations cautionnées	2.211,0	901,9	854,3	1.043,2	1.186,1	1.664,3	1.411,8	1.614,8	2.097,6	1.614,8
TOTAL DES CREANCES (-)	59.131,5	57.148,8	54.553,4	66.088,8	76.793,4	80.118,6	80.542,9	78.616,1	97.745,5	100.262,9
Concours de la Banque Centrale	22.601,3	26.288,4	36.235,4	36.195,7	36.078,1	44.842,7	42.714,9	49.101,2	48.763,7	55.678,1
Escompte d'obligations cautionnées	178,0	154,0	85,0	133,0	89,0	371,0	203,0	203,0	479,0	138,0
Escompte d'effets publics (art.15)										
Découvert en compte courant (art. 14)	19.983,0	20.316,0	23.229,0	23.142,0	23.068,0	23.136,0	22.826,0	22.388,0	21.774,0	22.591,0
Compte courant postal	0,2	0,1	0,9	0,2	0,6	0,0	0,2	0,1	0,6	0,1
Titres d'Etat						1.650,0				
Concours du FMI	2.440,1	5.818,3	12.920,5	12.920,5	12.920,5	19.685,7	19.685,7	26.510,1	26.510,1	32.949,0
Autres concours										
Concours des banques	13.988,5	13.524,1	13.294,4	14.046,4	36.360,2	35.324,3	37.527,6	33.864,0	29.792,6	27.302,0
Compte courant postal	5.991,6	3.201,8	7.072,5	7.124,9	7.582,0	8.164,9	8.423,3	5.251,4	3.418,9	1.346,9
Effets publics et emprunts	20.800,0	18.850,0	20.500,0	20.500,0	20.050,0	20.050,0				
Autres	7.996,9	10.322,3	6.221,9	6.921,5	7.978,2	8.309,4	8.604,3	8.112,6	6.323,7	5.905,1
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1.654,2	1.611,9	1.812,5	2.086,9	2.100,6	2.368,6	2.450,3	2.765,5	2.765,0	2.798,8
Dépôts en CNE	10.172,8	10.784,0	11.441,0	12.375,8	12.624,1	12.838,6	14.090,3	14.852,9	14.850,5	15.043,0
TOTAL DES DETTES (+)	48.416,8	52.208,4	62.783,3	64.704,8	87.163,0	95.374,2	96.783,1	100.583,6	96.171,8	100.821,9
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	-10.714,7	-4.940,4	8.229,9	-1.384,0	10.369,6	15.255,6	16.240,2	21.967,5	-1.573,7	559,0

Source : BCEAO

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	8.216,8	13.139,4	23.982,8	23.503,4	48.600,4	45.766,1	46.801,6	51.710,0	20.707,8	42.997,6
Billets et monnaies	586,0	748,2	1.374,5	1.214,4	875,1	1.173,7	3.356,2	1.911,8	1.399,9	1.500,0
Dépôts	7.630,8	12.391,2	22.608,3	22.289,0	47.725,3	44.592,4	43.445,4	49.798,2	19.307,9	41.497,6
Créances sur les banques	74.944,7	92.485,8	144.730,7	129.630,0	129.974,9	175.444,4	202.717,9	176.609,5	171.815,4	183.133,0
Dépôts	74.944,7	92.485,8	144.730,7	129.630,0	129.974,9	175.444,4	202.717,9	176.609,5	171.815,4	183.133,0
Autres										
Obligations cautionnées	17.513,0	17.759,4	16.747,6	18.358,3	21.682,2	26.734,1	19.761,5	20.546,2	18.515,4	18.964,2
TOTAL DES CREANCES (-)	100.674,5	123.384,6	185.461,1	171.491,7	200.257,5	247.944,6	269.281,0	248.865,7	211.038,6	245.094,8
Concours de la Banque Centrale	239.128,9	273.159,1	320.831,4	301.376,7	469.324,5	433.207,0	349.470,6	360.912,1	328.086,5	382.569,7
Escompte d'obligations cautionnées										
Escompte d'effets publics (art.15)										
Découvert en compte courant (art. 14)	166.201,0	213.918,0	218.745,0	203.284,0	191.004,0	171.508,0	124.928,0	133.385,0	150.430,0	141.525,0
Compte courant postal	0,5	0,1	0,8	0,3	0,7	0,3	0,6	0,5	0,0	1,0
Titres d'Etat					186.128,1	127.777,3	97.577,3	59.877,3	16.100,0	38.726,4
Concours du FMI	72.927,4	59.241,0	102.085,6	98.092,4	92.191,7	133.921,4	126.964,7	167.649,3	161.556,5	202.317,3
Autres concours										
Concours des banques	226.779,7	224.668,8	213.062,0	258.476,8	306.415,3	329.188,4	374.511,1	381.898,2	410.407,8	371.124,3
Compte courant postal	3.165,7	2.898,9	3.174,0	2.695,9	2.512,1	2.525,6	2.501,5	2.492,9	2.456,2	2.403,2
Effets publics et emprunts	170.834,2	169.756,5	170.697,1	168.009,3	188.518,2	189.993,6	197.022,4	198.478,7	201.035,2	183.250,1
Autres	52.779,8	52.013,4	39.190,9	87.771,6	115.385,0	136.669,2	174.987,2	180.926,6	206.916,4	185.471,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2.468,7	1.702,4	1.855,3	2.106,5	1.905,3	2.096,0	2.193,4	2.109,2	2.092,0	1.500,0
Dépôts en CNE										
TOTAL DES DETTES (+)	468.377,3	499.530,3	535.748,7	561.960,0	777.645,1	764.491,4	726.175,1	744.919,5	740.586,3	755.194,0
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	367.702,8	376.145,7	350.287,6	390.468,3	577.387,6	516.546,8	456.894,1	496.053,8	529.547,7	510.099,2

Source : BCEAO

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	5.948,0	5.536,9	11.240,3	17.502,4	12.039,2	14.973,3	18.078,5	29.778,9	15.207,9	25.160,4
Billets et monnaies	1.000,0	3.019,0	5.046,0	4.319,4	5.294,0	5.235,0	5.036,4	9.140,2	6.165,4	3.235,8
Dépôts	4.948,0	2.517,9	6.194,3	13.183,0	6.745,2	9.738,3	13.042,1	20.638,7	9.042,5	21.924,6
Créances sur les banques	37.144,2	32.955,9	38.463,1	47.939,7	43.092,1	39.846,9	40.321,7	42.304,2	54.633,5	50.763,8
Dépôts	37.144,2	32.955,9	38.463,1	47.939,7	43.092,1	39.846,9	40.321,7	42.304,2	54.633,5	50.763,8
Autres										
Obligations cautionnées	701,0	1.509,0	4.838,0	4.617,0	467,0	2.060,0	1.805,0	1.936,0	1.502,0	1.517,0
TOTAL DES CREANCES (-)	43.793,2	40.001,8	54.541,4	70.059,1	55.598,3	56.880,2	60.205,2	74.019,1	71.343,4	77.441,2
Concours de la Banque Centrale	37.246,8	40.974,8	51.167,9	47.532,7	71.668,1	58.698,6	57.675,1	69.298,4	61.678,6	65.118,9
Escompte d'obligations cautionnées										
Escompte d'effets publics (art.15)										
Découvert en compte courant (art. 14)	18.753,0	21.137,0	20.435,0	17.765,0	18.427,0	18.446,0	18.087,0	18.608,0	11.796,0	0,0
Compte courant postal										
Titres d'Etat					23.900,0				200,0	4.650,0
Concours du FMI	18.493,8	19.837,8	30.732,9	29.767,7	29.341,1	40.252,6	39.588,1	50.690,4	49.682,6	60.468,9
Autres concours										
Concours des banques	3.380,4	3.436,5	681,9	1.298,7	6.499,6	28.024,9	24.903,1	25.908,8	22.048,4	19.382,3
Compte courant postal						6,5	7,3	0,0	0,0	0,0
Effets publics et emprunts	431,9	255,1	361,3	1.212,8	1.162,3	24.907,6	24.547,1	25.587,6	21.923,5	19.140,2
Autres	2.948,5	3.181,4	320,6	85,9	5.337,3	3.110,8	348,7	321,2	124,9	242,1
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises										
Dépôts en CNE										
TOTAL DES DETTES (+)	40.627,2	44.411,3	51.849,8	48.831,4	78.167,7	86.723,5	82.578,2	95.207,2	83.727,0	84.501,2
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	-3.166,0	4.409,5	-2.691,6	-21.227,7	22.569,4	29.843,3	22.373,0	21.188,1	12.383,6	7.060,0

Source : BCEAO

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	3.023,5	3.323,3	2.954,5	11.294,8	21.203,3	15.568,5	16.046,4	8.975,6	7.779,8	8.262,5
Billets et monnaies	176,0	335,3	335,0	335,0	507,8	507,8	507,8	507,8	507,8	398,9
Dépôts	2.847,5	2.988,0	2.619,5	10.959,8	20.695,5	15.060,7	15.538,6	8.467,8	7.272,0	7.863,6
Créances sur les banques	24.059,4	21.473,9	22.800,5	24.387,9	23.362,8	21.011,7	19.733,1	19.722,3	22.098,2	19.254,7
Dépôts	24.059,4	21.473,9	22.800,5	24.387,9	23.362,8	21.011,7	19.733,1	19.722,3	22.098,2	19.254,7
Autres										
Obligations cautionnées	30,3	66,1	44,8	35,1	54,5	23,7	23,7	23,7	23,7	23,7
TOTAL DES CREANCES (-)	27.113,2	24.863,3	25.799,8	35.717,8	44.620,6	36.603,9	35.803,2	28.721,6	29.901,7	27.540,9
Concours de la Banque Centrale	30.966,4	32.981,4	36.842,9	38.333,1	62.405,3	47.259,8	44.064,9	44.580,7	47.054,6	52.537,3
Escompte d'obligations cautionnées										
Escompte d'effets publics (art.15)	6.112,9	4.758,4	4.411,1	4.111,1	3.763,8	3.463,9	3.116,6	2.816,6	2.469,3	2.169,3
Découvert en compte courant (art. 14)	7.247,0	13.289,0	8.669,0	11.650,0	12.889,0	16.985,0	20.091,0	21.907,0	25.082,5	24.265,5
Compte courant postal	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat					23.377,7	5.626,8	26,8	26,8	25,9	7.625,9
Concours du FMI	17.606,0	14.934,0	23.762,8	22.572,0	22.374,8	21.184,1	20.830,5	19.830,3	19.476,9	18.476,6
Autres concours										
Concours des banques	15.990,2	2.884,8	3.276,4	6.068,8	10.250,7	13.363,0	17.238,7	15.121,5	11.832,4	12.421,5
Compte courant postal	64,0	117,6	229,8	247,4	449,3	144,5	36,5	68,5	311,3	619,6
Effets publics et emprunts	0,0	0,0	0,0	0,0	2.500,0	6.250,0	10.250,0	9.250,0	6.550,0	4.325,8
Autres	15.926,2	2.767,2	3.046,6	5.821,4	7.301,4	6.968,5	6.952,2	5.803,0	4.971,1	7.476,1
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1.513,6	1.921,2	1.751,5	2.568,5	1.905,1	2.104,0	1.927,4	2.443,0	2.345,2	2.151,5
Dépôts en CNE										
TOTAL DES DETTES (+)	48.470,2	37.787,4	41.870,8	46.970,4	74.561,1	62.726,8	63.231,0	62.145,2	61.232,2	67.110,3
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	21.357,0	12.924,1	16.071,0	11.252,6	29.940,5	26.122,9	27.427,8	33.423,6	31.330,5	39.569,4

Source : BCEAO

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	4.032,8	5.717,0	26.415,0	15.117,1	23.906,1	13.796,0	16.548,2	22.299,4	14.066,2	19.205,0
Billets et monnaies	597,0	1.071,3	1.662,9	1.920,3	947,7	943,3	1.368,3	1.564,0	1.508,4	1.217,5
Dépôts	3.435,8	4.645,7	24.752,1	13.196,8	22.958,4	12.852,7	15.179,9	20.735,4	12.557,8	17.987,5
Créances sur les banques	100.755,3	118.049,8	115.439,8	111.880,6	117.075,0	139.279,5	139.324,9	139.479,3	134.073,9	136.315,4
Dépôts	100.755,3	118.049,8	115.439,8	111.880,6	117.075,0	139.279,5	139.324,9	139.479,3	134.073,9	136.315,4
Autres										
Obligations cautionnées	2.437,0	2.297,8	2.459,4	1.684,0	2.289,3	2.298,8	2.312,6	2.774,3	2.080,5	2.195,0
TOTAL DES CREANCES (-)	107.225,1	126.064,6	144.314,2	128.681,7	143.270,4	155.374,3	158.185,7	164.553,0	150.220,6	157.715,4
Concours de la Banque Centrale	163.603,2	158.386,1	177.636,2	179.514,0	331.850,2	265.549,2	214.905,4	225.813,1	202.590,2	271.368,2
Escompte d'obligations cautionnées	1.880,0	1.344,0	0,0	810,0	1.484,0	1.288,0	1.502,0	1.531,0	1.777,0	1.723,0
Escompte d'effets publics (art.15)										
Découvert en compte courant (art. 14)	51.928,0	54.987,0	50.788,0	54.971,0	58.151,0	57.766,0	55.987,0	49.068,0	51.167,0	44.346,0
Compte courant postal	0,9	0,1	0,0	0,6	0,6	0,2	1,0	0,5	0,2	0,1
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	137.189,1	74.337,9	26.487,9	24.337,9	0,0	62.650,0
Concours du FMI	77.783,3	70.044,0	94.837,2	91.721,4	103.014,5	100.146,1	98.916,5	118.864,7	117.635,0	130.638,1
Autres concours	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0	32.011,0
Concours des banques	22.848,4	28.643,0	22.248,6	26.457,0	32.027,0	57.854,7	99.699,2	81.000,3	95.403,6	61.510,2
Compte courant postal	99,4	190,7	443,7	166,7	202,0	258,2	292,6	409,6	335,2	207,2
Effets publics et emprunts	1.508,0	6.840,6	6.733,9	6.478,2	6.449,8	24.650,6	75.062,9	62.672,9	77.252,3	46.621,5
Autres	21.241,0	21.611,7	15.071,0	19.812,1	25.375,2	32.945,9	24.343,7	17.917,8	17.816,1	14.681,5
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	3.398,0	2.961,0	2.774,5	3.486,3	5.579,4	3.943,7	3.957,4	4.177,9	4.179,9	4.325,2
Dépôts en CNE										
TOTAL DES DETTES (+)	189.849,6	189.990,1	202.659,3	209.457,3	369.456,6	327.347,6	318.562,0	310.991,3	302.173,7	337.203,6
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	82.624,5	63.925,5	58.345,1	80.775,6	226.186,2	171.973,3	160.376,3	146.438,3	151.953,1	179.488,2

Source : BCEAO

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Créances sur la Banque Centrale	6.467,1	6.565,1	7.603,7	4.647,4	6.780,6	9.615,0	5.812,3	6.019,8	2.987,0	8.059,4
Billets et monnaies	258,4	400,0	400,0	400,0	357,0	357,0	258,0	152,1	386,8	727,1
Dépôts	6.208,7	6.165,1	7.203,7	4.247,4	6.423,6	9.258,0	5.554,3	5.867,7	2.600,2	7.332,3
Créances sur les banques	53.228,2	43.137,1	41.918,4	41.111,7	39.460,6	39.075,6	36.044,8	44.070,2	41.774,8	37.391,2
Dépôts	53.228,2	43.137,1	41.918,4	41.111,7	39.460,6	39.075,6	36.044,8	44.070,2	41.774,8	37.391,2
Autres										
Obligations cautionnées	1.487,1	1.400,0	1.100,0	1.100,0	607,0	649,0	531,7	729,1	840,6	851,4
TOTAL DES CREANCES (-)	61.182,4	51.102,2	50.622,1	46.859,1	46.848,2	49.339,6	42.388,8	50.819,1	45.602,4	46.302,0
Concours de la Banque Centrale	40.001,3	40.399,5	40.381,5	42.251,4	36.161,9	49.820,7	53.198,8	60.839,0	63.785,5	71.050,2
Escompte d'obligations cautionnées	400,0									
Escompte d'effets publics (art.15)										
Découvert en compte courant (art. 14)	17.932,0	21.132,0	21.635,0	23.901,0	18.200,0	24.015,0	21.713,0	28.055,0	31.431,0	28.568,0
Compte courant postal	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Titres d'Etat							6.240,0	40,0	0,0	3.300,0
Concours du FMI	21.669,0	19.267,2	18.746,2	18.350,1	17.961,6	25.805,4	25.245,5	32.743,7	32.354,2	39.181,9
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours des banques	2.091,9	1.912,3	1.808,3	1.794,6	7.995,3	12.354,0	11.625,3	15.177,2	14.432,8	12.260,4
Compte courant postal	40,0	51,2	8,6	11,1	32,7	20,4	15,7	19,5	12,6	10,8
Effets publics et emprunts	748,5	779,9	677,7	649,2	5.769,7	11.337,5	10.694,2	13.686,4	13.565,1	11.363,1
Autres	1.303,4	1.081,2	1.122,0	1.134,3	2.192,9	996,1	915,4	1.471,3	855,1	886,5
Dépôts en CCP des particuliers et entreprise	892,4	1.012,7	615,4	800,0	1.252,2	800,0	1.509,7	1.095,9	1.294,8	1.663,1
Dépôts en CNE										
TOTAL DES DETTES (+)	42.985,6	43.324,5	42.805,2	44.846,0	45.409,4	62.974,7	66.333,8	77.112,1	79.513,1	84.973,7
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	-18.196,8	-7.777,7	-7.816,9	-2.013,1	-1.438,8	13.635,1	23.945,0	26.293,0	33.910,7	38.671,7

Source : BCEAO

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	708.391,0	678.356,4	730.330,3	764.364,3	780.277,0	784.312,0	855.248,5	888.737,0	896.571,8	878.876,0
- Dépôts à terme	393.470,9	359.369,4	389.400,8	402.741,7	397.696,3	380.874,9	427.328,0	452.146,2	443.158,1	432.768,4
- Comptes à régime spécial	314.920,1	318.987,0	340.929,5	361.622,6	382.580,7	403.437,1	427.903,9	436.590,8	453.413,7	446.107,6
. Comptes sur livret	270.869,5	276.098,7	297.715,3	315.802,8	334.245,7	354.903,0	378.041,0	386.309,8	401.462,4	391.675,6
. Comptes d'épargne-logement	27.267,5	25.061,4	25.518,4	26.890,6	28.863,6	29.098,1	30.269,5	30.651,5	32.456,9	33.833,5
. Autres comptes d'épargne	16.783,1	17.826,9	17.695,8	18.929,2	19.471,4	19.436,0	19.593,4	19.629,5	19.494,4	20.603,0
Dépôts en caisses d'épargne	ND	51.783,2	53.840,2	57.481,6	54.081,4	67.594,4	62.511,8	64.533,5	63.353,3	70.184,8
TOTAL	ND	729.902,1	783.801,2	821.506,4	834.115,6	851.906,4	917.760,3	953.270,5	959.925,1	949.060,8
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	ND	36,6	34,3	33,9	33,8	30,7	30,4	32,1	32,6	30,0
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier										

Source : BCEAO

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	32.263,9	39.314,4	38.961,2	40.500,1	42.036,6	41.087,9	40.076,4	41.003,2	46.363,9	42.812,8
- Dépôts à terme	17.550,2	20.380,0	18.763,2	18.934,2	20.820,0	20.370,8	18.500,3	18.823,0	24.221,0	22.673,1
- Comptes à régime spécial	14.713,7	18.934,4	20.198,0	21.565,9	21.216,6	20.717,1	21.576,1	22.180,2	22.142,9	20.139,7
. Comptes sur livret	14.688,9	18.823,3	20.104,6	21.355,8	20.947,5	20.455,4	21.235,7	21.763,8	21.666,5	19.600,6
. Comptes d'épargne-logement	6,0	9,3	31,7	86,6	128,8	169,1	218,2	279,2	324,1	375,0
. Autres comptes d'épargne	18,8	101,8	61,7	123,5	140,3	92,6	122,2	137,2	152,3	164,1
Dépôts en caisses d'épargne	ND	7.442,6	7.442,6	8.048,5	2.800,0	8.898,8	8.898,8	8.898,8	8.898,8	8.898,8
TOTAL	ND	46.757,0	46.403,8	48.548,6	44.836,6	49.986,7	48.975,2	49.902,0	55.262,7	51.711,6
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	ND	27,4	26,2	28,0	21,1	19,8	20,5	21,2	23,3	20,9
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier										

Source : BCEAO

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	48.351,5	47.988,8	48.670,1	47.755,1	48.608,4	49.220,7	51.427,3	54.146,8	56.532,0	51.906,0
- Dépôts à terme	28.393,8	25.819,0	24.889,5	21.327,5	20.365,5	19.864,8	20.444,0	21.881,4	23.531,0	23.292,3
- Comptes à régime spécial	19.957,7	22.169,8	23.780,6	26.427,6	28.242,9	29.355,9	30.983,3	32.265,4	33.001,0	28.613,7
. Comptes sur livret	19.687,6	21.876,5	23.479,0	26.147,8	27.962,5	29.077,6	30.744,6	32.137,6	32.882,9	28.524,9
. Comptes d'épargne-logement	270,1	293,3	301,6	279,8	280,4	278,3	238,7	127,8	118,1	88,8
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en caisses d'épargne	10.172,8	10.784,0	11.441,0	12.375,8	12.624,1	12.838,6	14.090,3	14.852,9	14.850,5	15.043,0
TOTAL	58.524,3	58.772,8	60.111,1	60.130,9	61.232,5	62.059,3	65.517,6	68.999,7	71.382,5	66.949,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	33,1	30,8	28,9	27,5	27,1	25,3	24,7	24,5	25,0	22,3

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier

Source : BCEAO

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	324.146,1	318.389,0	350.917,8	376.950,7	385.590,6	395.504,9	452.950,6	470.483,5	457.734,6	463.510,6
- Dépôts à terme	179.402,7	175.101,4	200.768,9	217.229,2	217.015,0	214.335,9	257.489,6	271.498,3	253.403,5	250.916,8
- Comptes à régime spécial	144.743,4	143.287,6	150.148,9	159.721,5	168.575,6	181.169,0	195.461,0	198.985,2	204.331,1	212.593,8
. Comptes sur livret	115.116,8	115.175,9	122.741,1	131.156,7	138.819,6	151.877,8	166.244,4	169.796,9	175.087,9	182.727,6
. Comptes d'épargne-logement	14.313,0	12.418,0	11.789,7	11.892,9	12.668,9	12.148,4	11.833,6	11.857,4	12.136,0	12.118,5
. Autres comptes d'épargne	15.313,6	15.693,7	15.618,1	16.671,9	17.087,1	17.142,8	17.383,0	17.330,9	17.107,2	17.749,1
Dépôts en caisses d'épargne	ND	15.600,0	16.700,0	18.300,0	19.700,0	26.734,1	19.761,5	20.546,2	18.700,0	25.000,0
TOTAL	ND	333.989,0	367.617,8	395.250,7	405.290,6	422.239,0	472.712,1	491.029,7	476.434,6	488.510,6
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	ND	40,5	38,2	38,0	39,8	35,0	34,1	37,1	37,6	34,2

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier

Source : BCEAO

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	46.930,5	49.489,0	52.293,6	53.422,5	55.222,4	57.535,7	60.555,7	62.781,6	66.832,6	48.109,0
- Dépôts à terme	12.007,3	12.684,9	12.809,2	13.132,5	11.261,0	11.028,2	12.040,1	13.078,8	14.216,1	12.979,0
- Comptes à régime spécial	34.923,2	36.804,1	39.484,4	40.290,0	43.961,4	46.507,5	48.515,6	49.702,8	52.616,5	35.130,0
. Comptes sur livret	34.888,5	36.748,1	39.431,9	40.231,2	43.843,7	46.483,1	48.503,9	49.690,5	52.604,7	35.118,3
. Comptes d'épargne-logement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0
. Autres comptes d'épargne	34,7	56,0	52,5	58,8	117,7	19,5	11,7	12,3	11,8	11,7
Dépôts en caisses d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	46.930,5	49.489,0	52.293,6	53.422,5	55.222,4	57.535,7	60.555,7	62.781,6	66.832,6	48.109,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	29,8	29,0	24,5	24,2	23,9	24,5	22,7	23,7	24,7	18,8
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier										

Source : BCEAO

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	42.003,8	37.171,0	38.418,6	36.326,7	37.582,4	35.066,6	36.198,1	31.704,3	33.975,4	31.107,9
- Dépôts à terme	37.635,8	32.577,3	32.576,4	29.478,1	29.975,8	27.438,5	28.924,4	25.300,5	27.512,8	24.140,6
- Comptes à régime spécial	4.368,0	4.593,7	5.842,2	6.848,6	7.606,6	7.628,1	7.273,7	6.403,8	6.462,6	6.967,3
. Comptes sur livret	4.365,1	4.585,1	5.832,8	6.835,0	7.591,5	7.614,6	7.259,1	6.385,9	6.443,7	6.525,6
. Comptes d'épargne-logement	2,9	8,6	9,4	13,6	15,1	13,5	14,6	17,9	18,9	12,1
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	429,6
Dépôts en caisses d'épargne	ND	4.056,6	4.055,3	4.057,3	4.060,4	4.062,9	4.065,2	4.067,0	4.070,2	4.070,2
TOTAL	ND	41.227,6	42.473,9	40.384,0	41.642,8	39.129,5	40.263,3	35.771,3	38.045,6	35.178,1
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	ND	34,1	31,1	28,3	30,4	30,3	28,9	26,4	28,0	26,2
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier										

Source : BCEAO

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	154.078,4	132.596,5	143.333,6	152.435,9	158.684,9	152.818,6	162.370,2	175.258,2	182.463,3	178.505,3
- Dépôts à terme	87.877,8	65.682,4	69.357,7	74.102,7	73.890,7	64.365,4	69.219,3	79.569,3	79.205,2	74.789,5
- Comptes à régime spécial	66.200,6	66.914,1	73.975,9	78.333,2	84.794,2	88.453,2	93.150,9	95.688,9	103.258,1	103.715,8
. Comptes sur livret	52.488,7	52.917,2	58.942,0	61.929,0	67.194,8	70.064,1	73.454,5	75.433,0	81.414,6	80.462,9
. Comptes d'épargne-logement	12.613,3	12.265,1	13.310,9	14.571,7	15.725,6	16.437,0	17.838,2	18.317,8	19.818,2	21.194,3
. Autres comptes d'épargne	1.098,6	1.731,8	1.723,0	1.832,5	1.873,8	1.952,1	1.858,2	1.938,1	2.025,3	2.062,6
Dépôts en caisses d'épargne	ND	5.400,0	5.700,0	6.200,0	6.400,0	6.500,0	6.900,0	7.000,0	7.591,0	7.591,0
TOTAL	ND	137.996,5	149.033,6	158.635,9	165.084,9	159.318,6	169.270,2	182.258,2	190.054,3	186.096,3
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	ND	41,0	38,9	38,0	38,6	34,4	35,6	39,2	39,4	37,1

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier

Source : BCEAO

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Dépôts dans les banques	60.616,8	53.407,7	57.735,4	56.973,3	52.551,7	53.077,6	53.136,7	53.359,4	52.670,0	53.023,3
- Dépôts à terme	30.603,3	27.124,4	30.235,9	28.537,5	24.368,3	23.471,3	22.176,8	21.994,9	21.068,5	20.535,9
- Comptes à régime spécial	30.013,5	26.283,3	27.499,5	28.435,8	28.183,4	29.606,3	30.943,3	31.364,5	31.601,5	32.487,4
. Comptes sur livret	29.633,9	25.972,6	27.183,9	28.147,3	27.886,1	29.330,4	30.598,8	31.102,1	31.362,1	32.257,3
. Comptes d'épargne-logement	62,2	67,1	75,1	46,0	44,8	46,9	126,2	51,4	41,6	44,2
. Autres comptes d'épargne	317,4	243,6	240,5	242,5	252,5	229,0	218,3	211,0	197,8	185,9
Dépôts en caisses d'épargne	ND	8.262,5	8.132,0	8.160,6	8.254,1	8.560,0	8.796,0	9.168,6	9.242,8	9.581,8
TOTAL	ND	61.670,2	65.867,4	65.133,8	60.805,8	61.637,6	61.932,7	62.528,0	61.912,8	62.605,1
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	ND	54,4	48,2	45,6	38,8	37,8	36,8	34,6	33,8	31,3

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier

Source : BCEAO

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	1.045.150,0	1.000.836,0	1.131.606,1	1.134.741,1	1.135.830,3	1.197.431,5	1.198.185,7	1.136.849,9	1.068.527,8	1.308.076,0
Circulation fiduciaire	599.381,8	593.247,1	693.697,7	708.970,0	711.013,1	894.334,9	928.504,8	860.792,0	823.812,7	1.020.210,9
Réserves des banques	384.104,0	340.161,6	369.712,3	352.071,7	347.937,3	219.504,3	186.160,5	178.331,9	150.015,1	192.955,6
Autres dépôts	61.664,2	67.427,3	68.196,1	73.699,4	76.879,9	83.592,3	83.520,4	97.726,0	94.700,0	94.909,5
Contreparties de la base monétaire	1.045.150,0	1.000.836,0	1.131.606,1	1.134.741,1	1.135.830,3	1.197.431,5	1.198.185,7	1.136.849,9	1.068.527,8	1.308.076,0
Avoirs extérieurs nets	-143.639,2	-134.226,9	-71.179,3	43.566,8	230.544,2	371.680,8	548.453,0	548.216,7	537.930,0	626.751,2
Position nette des Gouvernements	516.966,2	535.235,0	604.251,4	570.715,2	912.367,4	792.011,4	651.685,1	675.829,4	667.033,7	784.070,8
Concours aux banques et établ. fin.	851.633,2	809.170,8	695.486,0	590.214,3	105.087,9	157.210,5	112.596,0	59.291,0	91.338,0	163.694,5
Autres éléments nets	-179.810,2	-209.342,9	-96.952,0	-69.755,2	-112.169,2	-123.471,2	-114.548,4	-146.487,2	-227.773,9	-266.440,5
Masse monétaire (M2)	2.045.896,9	1.992.303,3	2.283.145,5	2.424.165,9	2.469.894,7	2.775.528,4	3.021.687,8	2.973.544,4	2.948.737,0	3.168.850,8
Multiplicateur (M2/BM)	1,9	1,9	1,9	2,1	2,1	2,3	2,4	2,5	2,7	2,4
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	29,2	29,7	30,3	29,2	28,7	32,2	30,7	28,9	27,9	32,1
Dépôts en banque	69,6	69,1	68,6	69,7	70,6	66,8	68,3	70,0	71,0	66,8
Dépôts en CCP	0,5	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
Dépôts en CNE	0,4	0,5	0,5	0,5	0,0	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										

Source : BCEAO

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	123.341,2	107.406,7	97.059,7	86.955,5	111.972,0	108.899,0	94.118,2	72.610,3	59.560,8	80.473,0
Circulation fiduciaire	51.730,8	25.516,0	28.777,3	18.161,9	37.466,6	77.342,0	64.490,7	49.158,8	34.316,2	50.646,7
Réserves des banques	69.960,6	81.299,6	67.715,0	68.328,7	73.982,2	31.035,8	29.183,8	22.979,7	24.880,5	29.385,1
Autres dépôts	1.649,8	591,1	567,4	464,9	523,2	521,2	443,7	471,8	364,1	441,2
Contreparties de la base monétaire	123.341,2	107.406,7	97.059,7	86.955,5	111.972,0	108.899,0	94.118,2	72.610,3	59.560,8	80.473,0
Avoirs extérieurs nets	56.297,0	52.391,0	36.927,1	16.895,0	60.987,0	86.656,4	70.198,8	60.226,1	42.958,5	43.050,1
Position nette du Gouvernement	17.123,1	5.752,4	12.266,0	11.001,2	37.560,4	9.608,7	12.492,6	2.743,0	8.046,5	26.801,0
Concours aux banques et établ. fin.	50.329,8	50.329,8	50.329,8	47.329,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres éléments nets	-408,7	-1.066,5	-2.463,2	11.729,5	13.424,6	12.633,9	11.426,8	9.641,2	8.555,8	10.621,9
Masse monétaire (M2)	176.080,4	170.618,7	177.418,2	173.211,3	212.238,1	252.348,7	238.567,2	235.148,9	237.683,3	247.713,6
Multiplieur (M2/BM)	1,4	1,5	1,7	1,9	1,8	2,3	2,4	3,1	3,9	3,0
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	29,3	14,9	16,2	10,4	17,6	30,6	27,0	20,9	14,4	20,4
Dépôts en banque	69,5	84,6	82,9	88,4	81,2	68,5	72,1	77,7	84,1	78,4
Dépôts en CCP	1,1	0,3	0,7	1,0	1,0	0,8	0,7	1,3	1,4	1,1
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	105.222,9	121.395,6	129.373,4	153.173,4	140.059,4	120.398,9	116.723,3	130.844,7	126.931,9	149.309,8
Circulation fiduciaire	65.810,6	78.479,7	80.017,0	85.487,0	90.423,3	94.903,9	99.955,4	99.742,1	102.487,1	123.491,3
Réserves des banques	38.366,5	42.403,3	48.858,9	66.603,9	48.024,1	22.283,6	12.694,1	23.355,9	18.210,7	19.822,2
Autres dépôts	1.045,8	512,6	497,5	1.082,5	1.612,0	3.211,4	4.073,8	7.746,7	6.234,1	5.996,3
Contreparties de la base monétaire	105.222,9	121.395,6	129.373,4	153.173,4	140.059,4	120.398,9	116.723,3	130.844,7	126.931,9	149.309,8
Avoirs extérieurs nets	78.760,6	94.091,5	91.364,0	115.718,7	117.367,7	83.476,3	87.902,0	94.792,6	103.687,1	122.252,1
Position nette du Gouvernement	16.584,4	17.863,4	30.073,1	22.771,2	15.926,6	25.387,2	23.164,7	30.426,8	16.462,3	18.310,4
Concours aux banques et établ. fin.	9.962,6	9.895,6	9.880,6	9.865,6	334,0	355,5	353,0	338,0	323,0	2.813,0
Autres éléments nets	-84,7	-454,9	-1.944,3	4.817,9	6.431,1	11.179,9	5.303,6	5.287,3	6.459,5	5.934,3
Masse monétaire (M2)	176.868,5	190.760,7	208.107,1	218.421,7	226.175,5	245.711,9	265.030,2	281.142,0	285.169,3	299.866,8
Multiplicateur (M2/BM)	1,6	1,5	1,5	1,4	1,6	2,0	2,2	2,1	2,2	1,9
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	37,2	41,1	38,4	39,1	39,9	38,6	37,7	35,4	35,9	41,1
Dépôts en banque	56,1	52,3	55,1	54,2	53,5	55,1	56,0	58,2	57,8	52,8
Dépôts en CCP	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Dépôts en CNE	5,7	5,6	5,4	5,6	5,5	5,2	5,3	5,2	5,2	5,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										

Source : BCEAO

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	271.090,4	295.783,2	385.362,1	358.229,2	317.669,2	462.365,9	482.096,1	420.683,9	390.047,0	516.020,6
Circulation fiduciaire	252.123,7	272.481,3	302.681,7	306.886,0	287.476,3	392.600,4	426.382,0	381.736,1	357.513,4	451.398,7
Réserves des banques	18.621,6	22.716,0	80.357,3	49.784,0	29.578,4	68.922,0	55.011,0	38.504,9	31.682,1	63.710,6
Autres dépôts	345,1	585,9	2.323,1	1.559,2	614,5	843,5	703,1	442,9	851,5	911,3
Contreparties de la base monétaire	271.090,4	295.783,2	385.362,1	358.229,2	317.669,2	462.365,9	482.096,1	420.683,9	390.047,0	516.020,6
Avoirs extérieurs nets	-504.531,8	-481.548,6	-376.670,4	-280.761,8	-253.189,3	-107.215,4	40.556,7	39.995,2	-17.623,1	3.506,4
Position nette du Gouvernement	230.912,1	260.019,7	296.848,6	277.873,3	420.724,1	387.440,9	302.669,0	309.202,1	307.378,7	339.572,1
Concours aux banques et établ. fin.	542.829,2	517.268,2	412.332,2	315.098,2	94.466,0	135.148,0	100.537,0	46.050,0	79.976,0	153.081,6
Autres éléments nets	1.880,9	43,9	52.851,7	46.019,5	55.668,4	46.992,4	38.333,4	25.436,6	20.315,4	19.860,5
Masse monétaire (M2)	836.354,0	824.934,0	963.307,1	1.039.427,2	1.018.600,4	1.206.593,5	1.386.020,7	1.324.778,3	1.267.001,2	1.429.857,5
Multiplicateur (M2/BM)	3,0	2,7	2,4	2,8	3,1	2,6	2,8	3,1	3,2	2,7
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	30,1	33,0	31,4	29,5	28,2	32,5	30,7	28,8	28,2	31,5
Dépôts en banque	69,5	66,7	68,3	70,2	71,5	67,2	69,0	71,0	71,6	68,3
Dépôts en CCP	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,1									
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO										

MALI - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	131.733,0	143.784,1	147.958,9	175.813,7	183.026,0	113.664,4	131.913,8	131.826,5	120.537,6	129.709,9
Circulation fiduciaire	60.921,1	65.066,5	86.571,8	89.087,0	86.391,8	88.149,8	97.993,6	95.873,8	94.219,6	109.502,1
Réserves des banques	70.811,9	78.717,0	61.386,4	86.725,9	96.632,7	25.479,9	33.857,4	35.809,1	26.256,5	20.039,3
Autres dépôts	0,0	0,6	0,7	0,8	1,5	34,7	62,8	143,6	61,5	168,5
Contreparties de la base monétaire	131.733,0	143.784,1	147.958,9	175.813,7	183.026,0	113.664,4	131.913,8	131.826,5	120.537,6	129.709,9
Avoirs extérieurs nets	57.351,8	69.736,7	62.664,6	93.154,7	93.507,8	39.813,2	62.613,8	70.185,4	53.055,0	68.541,9
Position nette du Gouvernement	31.298,8	35.437,9	39.927,6	30.030,3	59.628,9	43.725,3	39.596,6	39.519,5	46.470,7	39.958,5
Concours aux banques et établ. fin.	23.900,0	23.900,0	23.900,0	23.900,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres éléments nets	19.182,4	14.709,5	21.466,7	28.728,7	29.889,3	30.125,9	29.703,4	22.121,6	21.011,9	21.209,5
Masse monétaire (M2)	157.247,2	170.408,6	213.713,9	220.752,0	231.396,6	234.807,4	267.227,7	264.409,1	270.447,8	256.519,5
Multiplicateur (M2/BM)	1,1	1,1	1,3	1,2	1,2	1,9	1,9	1,8	2,1	1,9
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	38,7	38,1	40,5	40,3	37,3	37,5	36,6	36,2	34,8	42,6
Dépôts en banque	61,2	61,8	59,4	59,6	62,6	62,4	63,3	63,7	65,1	57,3
Dépôts en CCP										
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,7	0,7	0,4	0,6	0,6	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO										

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994			1995				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	83.237,6	79.643,5	88.843,4	74.612,8	71.404,9	60.525,2	70.349,4	63.670,3	63.032,5	68.367,5
Circulation fiduciaire	39.537,3	48.345,1	59.270,5	61.225,2	57.247,1	48.674,8	60.047,9	53.613,4	55.896,8	59.640,2
Réserves des banques	43.693,1	30.876,0	29.102,2	12.636,3	13.395,9	11.097,0	9.544,3	9.534,8	6.785,4	8.364,0
Autres dépôts	7,2	422,4	470,7	751,3	761,9	753,4	757,2	522,1	350,3	363,3
Contreparties de la base monétaire	83.237,6	79.643,5	88.843,4	74.612,8	71.404,9	60.525,2	70.349,4	63.670,3	63.032,5	68.367,5
Avoirs extérieurs nets	28.871,8	23.769,5	13.986,8	7.958,3	16.634,5	15.370,2	29.262,6	14.429,6	9.790,9	11.208,2
Position nette du Gouvernement	27.942,9	29.658,1	33.888,4	27.038,3	41.202,0	31.691,3	28.018,5	35.605,1	39.274,8	44.274,8
Concours aux banques et établ. fin.	27.034,7	26.979,7	26.979,6	26.979,6	1.102,0	1.102,0	1.102,0	4.260,0	4.362,0	4.852,0
Autres éléments nets	-611,8	-763,8	13.988,6	12.636,6	12.466,4	12.361,7	11.966,3	9.375,6	9.604,8	8.032,5
Masse monétaire (M2)	120.787,8	120.875,0	136.614,6	142.653,9	136.910,7	129.003,7	139.267,5	135.583,7	135.882,0	134.176,2
Multiplicateur (M2/BM)	1,4	1,5	1,5	1,9	1,9	2,1	1,9	2,1	2,1	1,9
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	32,7	39,9	43,3	42,9	41,8	37,7	43,1	39,5	41,1	44,4
Dépôts en banque	66,0	58,4	55,3	55,2	56,7	60,6	55,4	58,6	57,1	53,9
Dépôts en CCP	1,2	1,5	1,2	1,8	1,3	1,6	1,3	1,8	1,7	1,6
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,5	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO										

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	181.734,7	126.616,4	147.829,5	156.661,8	178.563,4	188.859,1	167.119,0	163.822,8	154.008,8	196.554,6
Circulation fiduciaire	107.180,4	93.035,2	109.719,7	119.655,1	116.259,0	145.635,2	135.872,5	124.306,9	121.749,0	152.052,4
Réserves des banques	74.372,1	33.258,5	37.630,5	36.342,2	61.975,8	42.808,1	30.771,8	38.754,0	31.765,1	44.273,5
Autres dépôts	182,2	322,7	479,3	664,5	328,6	415,8	474,7	761,9	494,7	228,7
Contreparties de la base monétaire	181.734,7	126.616,4	147.829,5	156.661,8	178.563,4	188.859,1	167.119,0	163.822,8	154.008,8	196.554,6
Avoirs extérieurs nets	163.369,3	-196.094,9	-260.716,0	-257.097,0	-228.273,5	-168.127,2	-129.749,1	-128.465,8	-114.723,7	-126.205,2
Position nette du Gouvernement	159.570,4	152.669,1	151.221,2	164.396,9	307.944,1	251.753,2	198.357,2	203.513,7	188.524,0	252.163,2
Concours aux banques et établ. fin.	189.600,0	172.895,5	164.161,8	159.214,1	1.433,9	12.115,0	9.625,0	7.650,0	5.750,0	650,0
Autres éléments nets	-4.066,4	-2.853,3	93.162,5	90.147,8	97.458,9	93.118,1	88.885,9	81.124,9	74.458,5	69.946,6
Masse monétaire (M2)	384.950,3	336.524,7	383.411,1	417.755,8	427.728,2	463.689,3	475.054,7	464.355,6	482.892,8	501.367,4
Multiplieur (M2/BM)	2,1	2,6	2,5	2,6	2,3	2,4	2,8	2,8	3,1	2,5
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	27,8	27,6	28,6	28,6	27,1	31,4	28,6	26,7	25,2	30,3
Dépôts en banque	71,2	71,4	70,6	70,5	71,5	67,7	70,5	72,3	73,9	68,8
Dépôts en CCP	0,8	0,8	0,7	0,8	1,3	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO										

TOGO - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1992	1993	1994				1995			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs cfa										
Base monétaire (BM)	90.358,4	61.321,5	71.391,9	60.154,5	60.198,8	62.817,7	59.067,1	65.805,5	68.065,7	80.921,5
Circulation fiduciaire	22.077,8	10.323,3	26.659,7	28.467,8	35.749,0	44.829,7	43.762,7	56.360,9	57.552,4	73.479,5
Réserves des banques	68.278,3	50.891,2	44.662,0	31.650,7	24.348,2	17.877,9	15.098,1	9.393,5	10.434,8	7.360,9
Autres dépôts	2,3	107,0	70,2	36,0	101,6	110,1	206,3	51,1	78,5	81,1
Contreparties de la base monétaire	90.358,4	61.321,5	71.391,9	60.154,5	60.198,8	62.817,7	59.067,1	65.805,5	68.065,7	80.921,5
Avoirs extérieurs nets	49.575,5	19.972,8	12.365,2	-3.352,8	3.271,7	-6.313,5	-5.451,6	-5.922,8	-9.860,9	439,7
Position nette du Gouvernement	33.534,2	33.834,4	32.777,8	37.604,0	29.381,3	40.205,7	47.386,5	54.819,2	60.798,5	62.990,8
Concours aux banques et établ. fin.	7.977,0	7.902,0	7.902,0	7.827,0	7.752,0	8.490,0	979,0	993,0	927,0	2.297,9
Autres éléments nets	-728,3	-387,7	18.346,9	18.076,3	19.793,8	20.435,5	16.153,2	15.916,1	16.201,1	15.193,1
Masse monétaire (M2)	135.176,8	113.296,6	136.601,7	142.803,8	156.520,7	163.264,2	168.123,8	180.540,9	183.367,1	200.278,8
Multiplicateur (M2/BM)	1,4	1,8	1,9	2,3	2,5	2,5	2,8	2,7	2,6	2,4
Composition de la masse monétaire (%)										
Circulation fiduciaire	16,3	9,1	19,5	19,9	22,8	27,4	26,0	31,2	31,3	36,6
Dépôts en banque	83,0	89,9	80,0	79,5	76,3	72,0	73,0	68,1	67,8	62,4
Dépôts en CCP	0,6	0,8	0,4	0,5	0,8	0,4	0,8	0,6	0,7	0,8
Dépôts en CNE										
Coefficient de réserves (a)	0,6	0,4	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO										

U.M.O.A. - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	61 273	64 129	55 440	57 420	68 471	51 403	42 025	50 962	58 790	56 556	41 149	59 421
- Agriculture, chasse	42 527	44 079	35 662	37 041	47 634	32 317	22 472	26 702	35 813	35 541	23 294	36 115
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	18 746	20 050	19 778	20 379	20 837	19 086	19 553	24 260	22 977	21 015	17 855	23 306
Industries extractives	27 607	29 666	29 661	31 326	31 299	38 950	41 882	45 095	34 654	38 344	46 235	44 136
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	218	1 309	5 057	4 057	6 769	7 468	11 847	16 165	14 370
- Autres	27 607	29 666	29 661	31 108	29 990	33 893	37 825	38 326	27 186	26 497	30 070	29 766
Industries manufacturières	229 920	235 453	204 127	203 403	193 463	185 672	175 276	215 189	225 679	234 073	200 476	244 624
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	98 483	96 199	71 875	74 762	67 136	64 372	60 242	79 408	92 002	84 038	65 030	88 573
- Textiles, habillement, cuir	33 551	33 150	33 582	33 947	29 586	31 811	30 562	36 424	34 866	37 165	30 700	35 385
- Industries chimiques	31 645	38 278	34 617	30 286	38 658	35 142	31 355	36 210	35 517	45 849	44 130	43 578
- Autres	66 241	67 826	64 053	64 408	58 083	54 347	53 117	63 147	63 294	67 021	60 616	77 088
Electricité, gaz, eau	16 843	12 869	9 524	8 695	7 744	5 848	6 705	9 770	10 812	12 426	7 033	11 618
Bâtiment, travaux publics	65 563	67 219	67 514	69 518	68 405	67 882	66 955	68 282	69 557	67 991	57 408	65 497
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	674 387	639 373	603 616	610 971	563 422	521 686	464 847	748 640	763 255	655 768	506 364	822 579
- Commerce de gros	540 843	507 140	468 108	476 341	434 712	396 780	339 382	599 190	610 821	502 313	370 467	658 980
- Commerce de détail	121 789	120 422	123 014	122 075	117 973	114 152	114 141	137 211	138 285	141 044	124 873	149 076
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	11 755	11 811	12 494	12 555	10 737	10 754	11 324	12 239	14 149	12 411	11 024	14 523
Transports, entrepôts et communications	60 589	62 227	61 617	62 986	55 111	50 755	52 109	64 669	64 202	64 795	58 130	77 074
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	51 044	51 158	51 734	51 531	50 599	49 754	50 515	60 532	62 224	60 900	53 129	64 944
- Etablissements financiers, assurances	16 163	15 804	16 053	16 257	15 341	15 810	15 668	17 802	19 059	19 036	19 631	20 781
- Affaires immobilières, services aux entreprises	34 881	35 354	35 681	35 274	35 258	33 944	34 847	42 730	43 165	41 864	33 498	44 163
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	91 171	93 328	91 881	96 888	96 230	103 848	130 614	167 471	179 195	178 879	195 050	116 584
- Services divers fournis à la collectivité	8 764	11 026	10 045	10 529	8 495	12 856	31 264	44 580	66 911	65 444	75 916	10 282
- Prêts aux particuliers	35 891	35 636	35 992	36 502	34 161	39 126	35 745	42 605	41 767	40 992	34 795	42 853
- Autres	46 516	46 666	45 844	49 857	53 574	51 866	63 605	80 286	70 517	72 443	84 339	63 449
TOTAL	1 278 397	1 255 422	1 175 114	1 192 738	1 134 744	1 075 798	1 030 928	1 430 610	1 468 368	1 369 732	1 164 974	1 506 477
Source : B.C.E.A.O.												

BENIN - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	2 494	2 536	2 511	2 494	2 535	2 519	355	323	381	334	326	376
- Agriculture, chasse	2 006	2 006	2 006	2 006	2 006	2 006	156	163	175	173	171	196
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	488	530	505	488	529	513	199	160	206	161	155	180
Industries extractives	349	406	433	398	414	365	376	59	730	678	651	650
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	349	406	433	398	414	365	376	59	730	678	651	650
Industries manufacturières	3 706	4 352	4 231	4 295	4 307	4 650	4 754	4 089	5 761	5 358	5 766	5 917
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	866	951	995	825	923	1 066	1 036	1 087	2 366	2 146	2 295	2 372
- Textiles, habillement, cuir	1 024	1 069	1 259	1 278	1 281	1 240	1 342	1 084	1 348	1 083	1 277	1 361
- Industries chimiques	170	158	171	153	160	153	382	133	156	228	225	208
- Autres	1 646	2 174	1 806	2 039	1 943	2 191	1 994	1 785	1 891	1 901	1 969	1 976
Electricité, gaz, eau	-	1	3	14	-	4	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	2 395	2 505	2 447	2 668	2 960	2 393	2 678	2 525	3 260	3 227	3 347	3 415
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	20 395	17 471	16 052	15 214	22 209	16 350	15 132	14 494	16 210	16 764	18 337	18 788
- Commerce de gros	14 968	11 056	9 556	8 758	15 570	10 328	9 066	9 105	9 490	10 020	10 477	10 874
- Commerce de détail	5 241	6 226	6 282	6 255	6 449	5 816	5 857	5 213	6 470	6 440	7 516	7 600
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	186	189	214	201	190	206	209	176	250	304	344	314
Transports, entrepôts et communications	653	812	718	851	826	750	788	887	1 193	1 100	1 094	1 069
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	317	351	351	363	376	344	348	397	529	486	499	502
- Etablissements financiers, assurances	68	68	54	39	34	34	34	34	34	34	19	19
- Affaires immobilières, services aux entreprises	249	283	297	324	342	310	314	363	495	452	480	483
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 355	5 527	5 153	7 204	9 457	10 375	12 642	15 451	9 354	10 354	10 137	10 653
- Services divers fournis à la collectivité	258	282	240	304	253	281	304	304	384	411	396	404
- Prêts aux particuliers	163	267	349	409	313	370	191	309	419	417	389	545
- Autres	5 934	4 978	4 564	6 491	8 891	9 724	12 147	14 838	8 551	9 524	9 352	9 704
TOTAL	36 664	33 961	31 899	33 501	43 084	37 750	37 073	38 225	37 418	38 299	40 157	41 370
Source : B.C.E.A.O.												

BURKINA - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 367	1 322	1 201	1 297	1 302	872	1 086	1 060	1 022	885	1 359	3 241
- Agriculture, chasse	1 367	1 322	1 201	1 297	1 302	872	1 086	1 060	1 022	885	1 359	3 241
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	30	20	8	626	17	31	19	10	29	116	149	150
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	30	20	8	626	17	31	19	10	29	116	149	150
Industries manufacturières	9 197	9 394	10 200	10 487	9 497	7 987	5 989	7 687	9 221	7 083	5 995	8 512
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 503	6 269	6 925	7 256	6 350	4 729	3 180	4 972	4 960	3 174	2 317	4 614
- Textiles, habillement, cuir	395	414	427	425	495	595	579	656	722	814	912	475
- Industries chimiques	814	1 104	1 035	1 043	1 186	1 093	818	841	649	511	748	939
- Autres	1 485	1 607	1 813	1 763	1 466	1 570	1 412	1 218	2 890	2 584	2 018	2 484
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	17	16
Bâtiment, travaux publics	3 995	3 861	3 674	3 502	5 332	7 251	7 627	5 453	7 042	6 618	7 267	4 922
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	27 219	29 965	22 795	17 990	21 783	16 596	13 909	11 414	22 644	14 657	12 876	12 773
- Commerce de gros	22 456	25 556	18 252	12 357	15 933	10 977	8 722	6 382	18 038	9 514	7 350	7 059
- Commerce de détail	4 631	4 260	4 424	5 523	5 732	5 510	5 134	5 010	4 562	5 082	5 486	5 597
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	132	149	119	110	118	109	53	22	44	61	40	117
Transports, entrepôts et communications	1 637	1 440	1 167	1 303	1 106	1 200	968	812	1 129	680	601	736
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	284	254	716	320	507	302	327	283	274	351	456	500
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	284	254	716	320	507	302	327	283	274	345	456	500
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 325	8 215	7 096	9 010	8 281	7 144	12 195	11 817	10 304	7 883	7 068	10 834
- Services divers fournis à la collectivité	49	164	45	60	67	94	714	100	756	787	345	917
- Prêts aux particuliers	528	534	462	504	540	463	485	435	513	622	878	1 155
- Autres	5 748	7 517	6 589	8 446	7 674	6 587	10 996	11 282	9 035	6 474	5 845	8 762
TOTAL	50 054	54 471	46 857	44 535	47 825	41 383	42 120	38 536	51 665	38 280	35 788	41 684
Source : B.C.E.A.O.												

CÔTE D'IVOIRE - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	18 756	17 937	18 236	22 637	21 071	16 710	17 815	28 644	27 398	25 382	16 503	29 026
- Agriculture, chasse	9 461	8 864	9 213	13 186	11 563	8 250	8 667	14 550	14 812	14 807	8 728	14 773
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 295	9 073	9 023	9 451	9 508	8 460	9 148	14 094	12 586	10 575	7 775	14 253
Industries extractives	1 092	1 093	1 092	986	2 399	5 862	5 151	8 325	8 970	13 348	17 234	15 942
- Pétrole brut et gaz naturel	-	3	-	218	1 309	5 047	4 057	6 815	7 468	11 847	16 165	14 370
- Autres	1 092	1 090	1 092	768	1 090	815	1 094	1 510	1 502	1 501	1 069	1 572
Industries manufacturières	135 408	136 235	110 557	111 093	104 859	95 974	83 225	116 575	126 790	133 672	100 384	134 427
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	64 290	61 912	38 958	40 499	35 262	31 357	24 652	38 867	50 128	47 846	33 514	49 043
- Textiles, habillement, cuir	19 122	19 437	19 638	19 902	17 450	19 272	17 062	23 171	20 576	22 891	14 358	18 195
- Industries chimiques	14 352	19 799	17 018	15 454	20 888	17 538	13 999	14 541	17 121	21 953	19 100	17 451
- Autres	37 644	35 087	34 943	35 238	31 259	27 807	27 512	39 996	38 965	40 982	33 412	49 738
Electricité, gaz, eau	14 354	10 645	7 684	6 945	5 981	4 344	4 977	3 597	7 866	8 580	3 864	7 579
Bâtiment, travaux publics	20 172	20 494	21 284	20 902	20 415	20 665	19 639	27 102	24 538	24 082	17 114	25 518
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	389 893	356 403	339 318	345 795	296 301	266 247	223 587	489 152	506 092	405 266	263 577	570 707
- Commerce de gros	349 060	317 241	297 887	304 741	254 886	228 716	187 556	429 942	442 595	343 546	226 697	506 641
- Commerce de détail	35 752	34 182	36 204	35 834	36 144	32 834	31 376	53 014	55 867	55 666	32 177	56 802
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 081	4 980	5 227	5 220	5 271	4 697	4 655	6 196	7 630	6 054	4 703	7 264
Transports, entrepôts et communications	27 400	28 728	29 466	29 974	26 019	21 815	21 862	33 763	32 588	34 041	27 906	40 134
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	17 259	17 594	17 787	17 660	17 527	16 934	17 675	27 487	28 220	26 756	17 971	28 568
- Etablissements financiers, assurances	190	197	581	340	209	780	807	2 671	2 847	2 009	1 693	2 111
- Affaires immobilières, services aux entreprises	17 069	17 397	17 206	17 320	17 318	16 154	16 868	24 816	25 373	24 747	16 278	26 457
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	25 669	26 854	25 630	24 772	25 396	34 050	47 759	76 513	97 732	103 032	121 120	35 138
- Services divers fournis à la collectivité	4 975	6 902	6 052	5 114	4 987	9 072	26 898	40 644	60 305	60 455	71 891	5 890
- Prêts aux particuliers	17 915	18 006	17 572	17 573	17 736	22 584	18 338	25 290	24 957	24 524	17 301	26 077
- Autres	2 779	1 946	2 006	2 085	2 673	2 394	2 523	10 579	12 470	18 053	31 928	3 171
TOTAL	650 003	615 983	571 054	580 764	519 968	482 601	441 690	811 158	860 194	774 159	585 673*	887 039
Source : B.C.E.A.O.												

* Données provisoires, doivent être confirmées.

MALI - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	15 288	18 085	11 041	9 825	21 473	12 024	1 171	1 831	10 708	10 381	4 215	8 448
- Agriculture, chasse	15 168	17 965	10 921	9 706	21 362	11 913	1 171	1 720	10 598	10 264	4 098	8 338
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	120	120	120	119	111	111	-	111	110	117	117	110
Industries extractives	132	121	104	121	121	110	151	104	104	45	45	45
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	132	121	104	121	121	110	151	104	104	45	45	45
Industries manufacturières	5 594	5 052	4 018	6 187	6 100	5 718	11 462	9 955	8 933	6 350	7 978	10 671
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 210	2 705	1 475	3 330	3 070	2 547	2 236	7 303	6 225	4 379	4 105	5 389
- Textiles, habillement, cuir	515	485	551	587	642	525	4 097	569	754	451	999	1 274
- Industries chimiques	513	635	706	685	702	657	365	450	527	459	1 139	1 770
- Autres	1 356	1 227	1 286	1 585	1 686	1 989	4 764	1 633	1 427	1 061	1 735	2 238
Electricité, gaz, eau	120	246	66	63	35	97	55	51	230	236	283	110
Bâtiment, travaux publics	2 104	1 672	2 020	2 059	2 051	1 840	1 178	2 188	2 496	1 978	2 210	2 984
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	22 895	22 757	22 918	23 944	21 409	23 753	14 747	27 331	24 441	28 328	33 429	37 404
- Commerce de gros	14 853	14 580	14 847	15 562	13 437	14 736	11 869	16 235	14 934	17 261	19 952	26 019
- Commerce de détail	7 954	8 015	7 869	8 186	7 821	8 837	2 646	10 693	9 044	10 585	13 218	11 034
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	88	162	202	196	151	180	232	403	463	482	259	351
Transports, entrepôts et communications	1 316	1 384	1 451	1 512	1 567	1 934	2 536	1 946	2 142	2 905	2 993	2 742
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	558	647	649	846	631	518	1 374	580	568	706	688	754
- Etablissements financiers, assurances	44	65	37	80	71	84	880	78	64	221	208	252
- Affaires immobilières, services aux entreprises	514	582	612	766	560	434	494	502	504	485	480	502
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 241	6 108	5 991	6 599	6 263	6 596	6 815	9 247	7 326	7 758	8 540	8 435
- Services divers fournis à la collectivité	70	54	44	104	44	54	25	114	377	196	214	296
- Prêts aux particuliers	552	573	623	639	573	610	936	646	670	696	879	1 034
- Autres	5 619	5 481	5 324	5 856	5 646	5 932	5 854	8 487	6 279	6 866	7 447	7 105
TOTAL	54 248	56 072	48 258	51 156	59 650	52 590	39 489	53 233	56 948	58 687	60 381	71 593
Source : B.C.E.A.O												

NIGER - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	3 710	3 697	3 703	3 692	3 675	3 717	3 808	1 249	1 224	1 196	1 196	1 202
- Agriculture, chasse	3 710	3 697	3 703	3 692	3 675	3 717	3 808	1 249	1 224	1 196	1 196	1 202
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 334	3 325	2 703	2 025	500	2 153	3 327	5 076	975	1 303	3 185	2 748
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 334	3 325	2 703	2 025	500	2 153	3 327	5 076	975	1 303	3 185	2 748
Industries manufacturières	10 371	10 335	10 394	10 478	8 855	8 938	9 056	7 875	7 662	7 676	7 379	7 465
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 296	3 348	3 336	3 449	3 480	3 498	3 502	3 474	3 460	3 485	3 295	3 381
- Textiles, habillement, cuir	2 314	2 346	2 421	2 363	870	883	883	883	883	872	872	872
- Industries chimiques	1 170	1 083	1 073	1 073	1 059	1 110	1 207	1 134	1 131	1 149	1 122	1 118
- Autres	3 591	3 558	3 564	3 593	3 446	3 447	3 464	2 384	2 188	2 170	2 090	2 094
Electricité, gaz, eau	85	98	183	157	179	308	96	239	441	510	497	280
Bâtiment, travaux publics	10 009	9 973	9 992	9 915	10 066	10 086	10 276	10 045	10 123	9 393	6 838	6 961
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	44 874	45 098	44 115	43 659	41 071	41 127	43 770	43 907	42 236	41 853	26 114	26 650
- Commerce de gros	28 607	29 576	28 372	28 018	25 976	26 122	27 652	27 832	27 155	27 307	12 020	12 279
- Commerce de détail	14 717	13 973	14 187	14 093	14 293	14 206	15 290	15 280	14 239	13 757	13 422	13 699
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 550	1 549	1 556	1 548	802	799	828	795	842	789	672	672
Transports, entrepôts et communications	4 947	4 966	5 229	4 758	4 791	4 864	4 820	4 966	5 361	4 286	3 135	3 492
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	98	388	318	275	316	214	168	276	558	475	787	783
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	150	200	100	-	128	386	300	612	603
- Affaires immobilières, services aux entreprises	98	388	318	125	116	114	168	148	172	175	175	180
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 945	3 673	3 737	4 002	3 553	5 383	7 553	8 055	9 620	5 388	4 450	7 256
- Services divers fournis à la collectivité	84	85	85	78	82	80	63	74	77	87	86	69
- Prêts aux particuliers	426	349	328	389	401	378	441	424	410	396	430	401
- Autres	2 435	3 239	3 324	3 535	3 070	4 925	7 049	7 557	9 133	4 905	3 934	6 786
TOTAL	78 373	81 553	80 374	78 961	73 006	76 790	82 874	81 688	78 200	72 080	53 581	56 837
Source : B.C.E.A.O.												

SENEGAL - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	19 404	20 298	18 469	17 163	18 006	15 141	16 866	17 442	17 639	17 979	17 063	16 320
- Agriculture, chasse	10 581	9 991	8 359	6 861	7 333	5 154	6 816	7 563	7 663	7 916	7 270	7 572
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 823	10 307	10 110	10 302	10 673	9 987	10 050	9 879	9 976	10 063	9 793	8 748
Industries extractives	505	536	494	294	394	263	190	208	233	291	198	384
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	505	536	494	294	394	263	190	208	233	291	198	384
Industries manufacturières	58 098	62 539	58 681	54 999	52 684	54 844	57 072	60 090	59 315	65 723	64 993	68 611
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	17 275	17 971	17 907	16 898	15 571	18 221	20 404	19 879	21 212	19 423	16 279	19 980
- Textiles, habillement, cuir	9 951	9 169	9 066	9 264	8 715	9 060	9 773	9 670	10 147	10 598	11 487	12 335
- Industries chimiques	13 597	14 453	13 725	11 014	12 881	12 935	12 722	17 345	14 350	19 838	20 260	20 132
- Autres	17 275	20 946	17 983	17 823	15 517	14 628	14 173	13 196	13 606	15 864	16 967	16 164
Electricité, gaz, eau	1 383	978	1 159	1 258	1 502	859	1 353	5 270	1 731	1 655	1 457	1 378
Bâtiment, travaux publics	24 756	26 582	26 025	28 511	25 843	23 823	23 247	19 423	20 711	21 392	19 056	19 977
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	138 646	137 214	131 967	141 629	134 283	133 862	120 639	138 354	127 917	125 213	124 730	123 175
- Commerce de gros	100 302	98 534	91 524	101 250	99 812	99 294	83 968	100 992	91 271	88 628	87 200	84 631
- Commerce de détail	33 839	34 111	35 471	35 270	30 439	30 023	31 885	33 073	32 049	32 179	32 861	33 077
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 505	4 569	4 972	5 109	4 032	4 545	4 786	4 289	4 597	4 406	4 669	5 467
Transports, entrepôts et communications	22 598	22 859	21 904	23 362	19 253	18 520	20 273	20 672	19 992	19 946	20 066	26 836
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	31 577	30 973	30 893	31 743	30 843	31 180	30 907	31 190	31 609	31 776	32 365	33 445
- Etablissements financiers, assurances	15 859	15 209	15 179	15 646	14 825	14 810	14 696	14 889	15 726	16 464	17 097	17 790
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 718	15 764	15 714	16 097	16 018	16 370	16 211	16 301	15 883	15 312	15 268	15 655
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	41 636	40 931	42 210	43 326	41 794	38 934	39 976	44 941	43 383	42 929	41 850	42 329
- Services divers fournis à la collectivité	3 172	3 383	3 475	4 792	2 927	3 173	3 105	3 214	5 130	3 410	2 814	2 495
- Prêts aux particuliers	15 119	14 699	15 325	15 560	13 693	13 930	14 760	14 674	13 947	13 493	13 888	12 650
- Autres	23 345	22 849	23 410	22 974	25 174	21 831	22 111	27 053	24 306	26 026	25 148	27 184
TOTAL	338 603	342 910	331 802	342 285	324 602	317 426	310 523	337 590	322 530	326 904	321 778	332 455
Source : B.C.E.A.O.												

TOGO - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	254	254	279	312	409	420	404	413	418	399	487	808
- Agriculture, chasse	234	234	259	293	393	405	389	397	403	384	472	793
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20	20	20	19	16	15	15	16	15	15	15	15
Industries extractives	24 165	24 165	24 827	26 876	27 454	30 166	32 713	31 313	23 613	22 563	24 773	24 217
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	24 165	24 165	24 827	26 876	27 454	30 166	32 713	31 313	23 613	22 563	24 773	24 217
Industries manufacturières	7 546	7 546	6 046	5 874	7 161	7 561	8 849	8 918	7 997	8 211	7 981	9 021
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 043	3 043	2 279	2 505	2 480	2 954	3 705	3 826	3 651	3 585	3 225	3 794
- Textiles, habillement, cuir	230	230	220	128	133	236	324	391	436	456	795	873
- Industries chimiques	1 046	1 046	910	864	1 782	1 656	1 778	1 766	1 583	1 711	1 536	1 960
- Autres	3 227	3 227	2 637	2 377	2 766	2 715	3 042	2 935	2 327	2 459	2 425	2 394
Electricité, gaz, eau	901	901	429	258	47	236	232	613	544	1 438	915	2 255
Bâtiment, travaux publics	2 132	2 132	2 072	1 961	1 738	1 824	1 592	1 546	1 387	1 301	1 576	1 720
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	30 465	30 465	26 451	22 740	26 366	23 751	23 013	23 988	23 715	23 687	27 301	33 082
- Commerce de gros	10 597	10 597	7 670	5 655	9 098	6 607	6 817	8 702	7 338	6 037	6 771	11 477
- Commerce de détail	19 655	19 655	18 577	16 914	17 095	16 926	15 835	14 928	16 054	17 335	20 193	20 267
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	213	213	204	171	173	218	361	358	323	315	337	338
Transports, entrepôts et communications	2 038	208	1 682	1 226	1 549	1 672	1 470	1 623	1 797	1 837	2 335	2 065
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	951	951	1 020	324	399	262	465	319	466	350	363	392
- Etablissements financiers, assurances	2	2	2	2	2	2	10	2	2	2	2	6
- Affaires immobilières, services aux entreprises	949	949	1 018	322	397	260	455	317	464	348	361	386
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 020	2 020	2 064	1 975	1 486	1 366	1 473	1 447	1 476	1 537	1 885	1 939
- Services divers fournis à la collectivité	156	156	104	289	135	102	127	130	149	98	170	188
- Prêts aux particuliers	1 208	1 208	1 333	1 428	905	791	791	827	851	844	1 030	991
- Autres	656	656	627	258	446	473	555	490	476	595	685	760
TOTAL	70 472	70 472	64 870	61 546	66 609	67 258	70 213	70 180	61 413	61 323	67 616	75 499
Source : B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	10 448	10 399	10 639	10 471	10 393	10 091	9 454	10 406	9 703	9 074	11 376	13 753
- Agriculture, chasse	6 262	6 262	6 562	6 444	7 038	6 314	5 215	5 694	5 314	5 025	6 722	9 320
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	4 186	4 137	4 077	4 027	3 355	3 777	4 239	4 712	4 389	4 049	4 654	4 433
Industries extractives	7 309	7 228	6 947	6 037	6 415	7 031	6 321	6 216	11 005	17 417	16 781	19 876
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500
- Autres	7 309	7 228	6 947	6 037	6 415	7 031	6 321	6 216	11 005	17 417	16 781	16 376
Industries manufacturières	80 911	76 823	95 977	100 169	97 254	98 862	98 595	110 690	116 152	132 057	116 602	130 761
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	24 641	25 835	42 134	45 710	43 676	48 213	49 715	57 906	61 086	66 223	56 366	65 257
- Textiles, habillement, cuir	10 798	11 116	10 913	11 192	11 344	10 343	10 662	11 669	12 167	14 351	13 428	15 373
- Industries chimiques	18 274	16 690	18 100	18 373	16 489	15 744	14 119	15 821	16 625	21 968	18 484	19 589
- Autres	27 198	23 182	24 830	24 894	25 745	24 562	24 099	25 294	26 274	29 515	28 324	30 542
Electricité, gaz, eau	40 239	36 889	35 658	40 111	40 052	39 872	39 851	55 709	48 711	47 506	39 111	54 418
Bâtiment, travaux publics	27 434	14 646	15 140	14 285	14 388	14 152	13 960	14 718	16 137	16 313	16 221	17 673
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	167 606	165 242	166 118	201 459	200 418	226 056	229 192	254 707	254 848	271 325	247 675	267 027
- Commerce de gros	129 862	127 428	127 773	163 067	165 343	188 661	191 618	217 304	218 262	235 436	209 766	230 548
- Commerce de détail	25 684	25 500	25 865	25 929	23 848	25 967	25 938	24 502	24 776	24 082	25 999	23 656
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	12 060	12 314	12 480	12 463	11 227	11 428	11 636	12 901	11 810	11 807	11 910	12 823
Transports, entrepôts et communications	34 579	34 189	33 742	31 718	32 080	22 136	17 555	21 762	22 945	23 007	27 023	24 354
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	25 683	37 149	37 152	36 721	38 333	20 325	19 293	24 553	24 852	24 885	24 948	28 198
- Etablissements financiers, assurances	1 215	1 287	1 250	1 257	1 172	1 114	1 082	1 388	1 265	1 235	1 324	1 256
- Affaires immobilières, services aux entreprises	24 468	35 862	35 902	35 464	37 161	19 211	18 211	23 165	23 587	23 650	23 624	26 942
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	64 556	64 726	64 823	67 296	62 418	62 168	64 190	64 773	93 438	94 340	94 898	61 443
- Services divers fournis à la collectivité	5 035	4 968	4 829	4 924	4 348	4 356	4 437	4 747	4 994	5 140	5 180	5 765
- Prêts aux particuliers	39 989	39 865	39 355	39 059	37 309	36 937	36 705	36 978	36 910	36 220	37 088	37 190
- Autres	19 532	19 893	20 639	23 313	20 761	20 875	23 048	23 048	51 534	52 980	52 630	18 488
TOTAL	458 765	447 291	466 196	508 267	501 751	500 693	498 411	563 534	597 791	635 924	594 635	617 503
Source : B.C.E.A.O.												

BENIN - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 052	1 058	1 058	1 058	1 056	1 056	169	106	166	160	159	173
- Agriculture, chasse	963	963	963	963	962	962	75	84	84	84	83	97
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	89	95	95	95	94	94	94	22	82	76	76	76
Industries extractives	413	412	413	388	388	438	753	350	715	775	813	803
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	413	412	413	388	388	438	753	350	715	775	813	803
Industries manufacturières	9 646	9 249	9 204	9 185	9 182	9 127	9 032	9 265	10 196	11 121	11 131	9 176
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 428	3 415	3 390	3 363	3 361	3 311	3 285	3 271	3 518	4 461	4 471	4 469
- Textiles, habillement, cuir	38	38	38	37	37	37	37	37	37	37	37	37
- Industries chimiques	773	771	770	765	765	762	695	942	932	923	902	880
- Autres	5 407	5 025	5 006	5 020	5 019	5 017	5 015	5 015	5 709	5 700	5 721	3 790
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiment, travaux publics	941	933	933	931	922	920	1 060	1 000	1 037	1 018	1 104	2 702
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 888	11 001	10 908	10 708	9 914	9 919	10 056	9 863	10 466	10 416	12 511	12 430
- Commerce de gros	6 255	6 355	6 321	6 173	5 971	6 003	6 111	6 004	6 504	6 512	8 216	8 177
- Commerce de détail	3 954	3 950	3 896	3 823	3 236	3 219	3 256	3 199	3 291	3 239	3 474	3 437
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	679	696	691	712	707	697	689	660	671	665	821	816
Transports, entrepôts et communications	311	297	290	304	197	326	309	302	296	288	282	370
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 142	1 159	1 156	1 153	1 149	1 143	838	859	872	864	1 444	1 634
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 142	1 159	1 156	1 153	1 149	1 143	838	859	872	864	1 444	1 634
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 053	6 001	6 169	6 516	6 524	5 597	5 565	6 487	5 605	6 404	6 898	7 032
- Services divers fournis à la collectivité	361	367	367	367	372	370	361	362	385	383	400	344
- Prêts aux particuliers	986	1 046	1 065	1 124	1 121	1 151	1 083	1 040	1 090	1 102	1 163	1 154
- Autres	4 706	4 588	4 737	5 025	5 031	4 076	4 121	5 085	4 130	4 919	5 335	5 534
TOTAL	30 446	30 111	30 106	30 243	29 332	28 526	27 782	28 232	29 353	31 046	34 342	34 320

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	619	610	595	626	625	549	558	609	608	592	1 410	1 943
- Agriculture, chasse	619	610	595	626	625	549	558	609	608	592	1 410	1 943
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 680	1 680	1 680	1 063	1 680	1 680	1 615	1 085	1 085	1 085	468	411
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 680	1 680	1 680	1 063	1 680	1 680	1 615	1 085	1 085	1 085	468	411
Industries manufacturières	7 585	7 517	7 473	7 052	6 456	5 180	6 212	6 082	6 964	8 245	7 827	7 788
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 127	3 266	3 077	2 656	2 472	2 181	3 048	3 074	2 827	2 708	2 496	2 472
- Textiles, habillement, cuir	2 210	2 220	2 237	2 230	2 080	1 344	1 412	1 347	1 346	1 348	1 279	1 271
- Industries chimiques	1 748	1 648	1 660	1 649	1 411	1 258	1 401	1 288	1 840	1 853	1 873	1 789
- Autres	500	383	499	517	493	397	351	373	951	2 336	2 179	2 256
Electricité, gaz, eau	25	25	25	25	25	25	24	24	22	22	21	19
Bâtiment, travaux publics	1 988	1 965	1 965	1 811	1 871	1 890	1 728	1 606	1 581	1 578	1 150	1 146
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	13 497	12 873	12 673	11 145	10 483	10 101	8 817	7 448	7 314	7 635	7 715	6 799
- Commerce de gros	6 762	6 241	6 087	4 774	4 230	3 882	3 082	3 106	3 089	3 532	3 758	3 477
- Commerce de détail	5 456	5 368	5 327	5 123	5 021	5 001	4 667	3 213	3 104	2 975	2 828	2 455
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 279	1 264	1 259	1 248	1 232	1 218	1 068	1 129	1 121	1 128	1 129	867
Transports, entrepôts et communications	1 292	1 330	1 219	1 215	1 172	1 106	1 002	855	2 594	3 064	3 971	5 084
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	4 719	4 709	4 492	4 432	4 238	4 231	4 052	3 895	3 868	3 581	3 820	3 804
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	4 719	4 709	4 492	4 432	4 238	4 231	4 052	3 895	3 868	3 581	3 820	3 804
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 779	8 422	9 157	9 729	9 613	9 835	9 907	8 724	8 550	8 326	5 215	6 517
- Services divers fournis à la collectivité	417	445	370	391	379	709	431	382	378	374	643	663
- Prêts aux particuliers	3 314	2 988	2 879	2 827	2 716	2 643	2 510	2 378	2 341	2 227	2 373	2 185
- Autres	5 048	4 989	5 908	6 511	6 518	6 483	6 966	5 964	5 831	5 725	2 199	3 669
TOTAL	40 184	39 131	39 279	37 098	36 163	34 597	33 915	30 328	32 586	34 128	31 597	33 511
Source : B.C.E.A.O.												

CÔTE D'IVOIRE - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	968	956	1 255	1 154	1 588	840	889	1 689	1 275	841	795	1 786
- Agriculture, chasse	558	523	837	758	1 180	458	479	995	621	445	420	1 127
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	410	433	418	396	408	382	410	694	654	396	375	659
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 500
Industries manufacturières	24 558	24 461	41 251	46 922	44 273	48 921	47 635	58 809	61 594	72 267	51 870	65 637
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	7 717	8 532	24 404	30 388	26 591	33 130	33 471	41 212	44 106	47 092	34 153	41 986
- Textiles, habillement, cuir	2 596	2 934	2 764	2 943	3 655	3 297	3 400	4 281	4 502	5 325	3 010	4 016
- Industries chimiques	6 570	5 685	6 229	5 896	4 880	4 317	3 151	4 554	4 335	9 047	5 630	6 898
- Autres	7 675	7 310	7 854	7 695	9 147	8 177	7 613	8 762	8 651	10 803	9 077	12 737
Electricité, gaz, eau	39 183	35 843	34 627	39 140	39 090	39 125	38 893	54 794	46 421	45 259	36 890	52 345
Bâtiment, travaux publics	14 071	1 403	1 064	554	1 026	468	496	1 107	1 078	1 041	1 003	1 091
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	26 444	25 227	25 306	61 952	64 792	90 803	90 983	118 583	119 055	129 801	100 502	122 422
- Commerce de gros	21 521	20 758	20 677	57 250	60 285	84 199	84 369	111 011	112 006	124 672	95 665	116 509
- Commerce de détail	3 138	2 948	3 149	3 242	3 165	5 372	5 482	5 674	5 453	3 903	3 724	4 076
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 785	1 521	1 480	1 460	1 342	1 232	1 132	1 898	1 596	1 226	1 113	1 837
Transports, entrepôts et communications	21 597	21 380	21 213	19 701	20 429	9 767	5 066	9 450	8 880	8 284	10 860	6 638
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	7 460	19 387	19 019	19 142	18 709	2 932	2 349	7 329	7 699	8 075	7 330	10 128
- Etablissements financiers, assurances	289	369	334	336	260	204	174	182	104	134	225	210
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 171	19 018	18 685	18 806	18 449	2 728	2 175	7 147	7 595	7 941	7 105	9 918
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	12 993	13 520	13 228	12 825	12 095	11 660	11 344	12 534	43 176	44 084	45 850	12 324
- Services divers fournis à la collectivité	1 529	1 535	1 511	1 468	1 393	1 053	980	1 320	1 675	1 549	1 343	1 793
- Prêts aux particuliers	11 163	11 002	10 735	10 390	10 295	10 296	10 073	10 814	10 602	9 826	9 204	9 946
- Autres	301	983	982	967	407	311	291	400	30 899	32 709	35 303	585
TOTAL	147 274	142 177	156 963	201 390	202 002	204 516	197 655	264 295	289 178	309 652	255 100*	275 871

Source : B.C.E.A.O.

* Données provisoires, doivent être confirmées.

MALI - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	1 181	1 156	1 166	1 089	1 159	1 072	1 691	1 176	1 174	1 152	1 348	2 726
- Agriculture, chasse	1 181	1 156	1 166	1 089	1 159	1 072	1 550	1 176	1 174	1 152	1 348	2 726
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	185	194	185	185	185	151	104	151	151	151	151	151
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	185	194	185	185	185	151	104	151	151	151	151	151
Industries manufacturières	12 925	13 156	13 082	11 239	13 389	11 189	6 331	11 599	11 703	11 930	13 944	16 215
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 636	3 837	3 792	1 958	3 936	2 171	3 763	2 108	2 006	2 512	5 135	6 684
- Textiles, habillement, cuir	4 097	4 097	4 097	4 122	4 097	4 097	559	4 097	4 097	4 097	3 497	4 364
- Industries chimiques	334	324	298	300	393	312	449	653	864	832	902	749
- Autres	4 858	4 898	4 895	4 859	4 963	4 609	1 520	4 741	4 736	4 489	4 410	4 418
Electricité, gaz, eau	57	56	56	56	56	27	47	55	54	53	144	126
Bâtiment, travaux publics	1 191	1 191	1 189	1 180	1 184	1 178	1 896	1 177	1 176	1 176	1 173	1 169
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	15 454	15 292	15 349	14 734	15 610	14 879	24 797	14 945	13 777	13 684	14 697	15 916
- Commerce de gros	12 261	12 291	12 305	11 847	12 548	12 107	15 601	11 990	10 857	10 813	11 755	12 532
- Commerce de détail	2 735	2 679	2 736	2 589	2 756	2 549	8 764	2 685	2 689	2 641	2 681	2 858
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	458	322	308	298	306	223	432	270	231	230	261	526
Transports, entrepôts et communications	1 644	1 674	1 760	1 775	1 815	1 810	1 928	2 232	2 373	3 051	3 646	3 852
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 303	1 303	1 291	1 134	2 970	1 362	625	1 382	1 389	1 501	1 454	1 435
- Etablissements financiers, assurances	887	880	880	871	880	880	121	880	887	880	880	880
- Affaires immobilières, services aux entreprises	416	423	411	263	2 090	482	504	502	502	621	574	555
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 650	5 467	5 146	6 685	5 136	5 757	9 016	6 738	5 761	5 655	4 110	4 237
- Services divers fournis à la collectivité	21	17	19	19	18	15	43	25	26	27	15	103
- Prêts aux particuliers	1 443	1 292	1 254	1 085	1 237	879	739	944	990	989	1 014	1 068
- Autres	4 186	4 158	3 873	5 581	3 881	4 863	8 234	5 769	4 745	4 639	3 081	3 066
TOTAL	39 590	39 489	39 224	38 077	41 504	37 425	46 435	39 455	37 558	38 353	40 667	45 827

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	189	189	188	187	187	187	187	56	56	56	56	56
- Agriculture, chasse	189	189	188	187	187	187	187	56	56	56	56	56
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	630	540	450	450	270	1 237	1 098	866	814	759	702	644
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	630	540	450	450	270	1 237	1 098	866	814	759	702	644
Industries manufacturières	225	226	197	235	218	202	147	128	170	163	154	150
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	112	109	107	107	97	97	96	86	89	88	87	86
- Textiles, habillement, cuir	84	56	28	28	28	29	29	29	29	25	18	15
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	29	61	62	100	93	76	22	13	52	50	49	49
Electricité, gaz, eau	45	45	43	43	41	41	39	37	35	33	33	33
Bâtiment, travaux publics	62	62	25	31	27	26	30	32	151	154	163	154
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	988	969	982	1 026	923	917	903	800	599	555	549	544
- Commerce de gros	892	891	894	955	850	846	846	754	549	515	509	505
- Commerce de détail	84	78	78	71	62	61	57	46	50	40	40	39
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	12	-	10	-	11	10	-	-	-	-	-	-
Transports, entrepôts et communications	360	333	292	296	533	524	503	390	402	377	384	508
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	81	60	52	47	22	52	50	48	47	45	53	50
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	81	60	52	47	22	52	50	48	47	45	53	50
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 083	1 114	1 055	1 234	1 444	1 573	1 667	1 764	1 855	1 818	1 788	1 867
- Services divers fournis à la collectivité	7	6	6	6	19	19	6	18	13	13	10	10
- Prêts aux particuliers	793	792	753	755	1 181	1 349	1 315	1 266	1 323	1 305	1 253	1 228
- Autres	283	316	296	473	244	205	346	480	519	500	525	629
TOTAL	3 663	3 538	3 284	3 549	3 665	4 759	4 624	4 121	4 129	3 960	3 882	4 006

Source : B.C.E.A.O.

SENEGAL - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	5 687	5 678	5 631	5 626	5 047	5 656	6 074	6 384	6 049	5 890	7 065	6 524
- Agriculture, chasse	2 008	2 077	2 075	2 098	1 832	2 363	2 347	2 396	2 404	2 326	2 875	2 839
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 679	3 601	3 556	3 528	3 215	3 293	3 727	3 988	3 645	3 564	4 190	3 685
Industries extractives	95	95	95	129	74	74	253	383	383	390	390	508
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	95	95	95	129	74	74	253	383	383	390	390	508
Industries manufacturières	20 334	16 536	19 117	19 882	18 235	18 820	18 813	19 702	20 689	22 858	23 884	24 374
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 890	4 945	5 666	5 638	5 633	5 881	6 196	6 836	7 306	8 179	8 908	8 508
- Textiles, habillement, cuir	1 731	1 729	1 708	1 698	1 319	1 252	1 418	1 621	1 914	2 643	2 116	2 454
- Industries chimiques	6 850	6 263	7 143	7 831	7 088	7 203	6 696	6 595	6 895	7 538	7 463	7 591
- Autres	6 863	3 599	4 600	4 715	4 195	4 484	4 503	4 650	4 574	4 498	5 397	5 821
Electricité, gaz, eau	303	294	281	271	264	254	440	449	1 829	1 839	1 723	1 645
Bâtiment, travaux publics	7 919	7 830	8 735	8 600	8 191	8 536	8 356	9 020	10 094	10 158	10 438	10 274
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	89 815	89 360	90 616	91 275	88 775	89 124	93 119	93 197	93 944	98 694	99 937	99 567
- Commerce de gros	78 876	77 586	78 197	78 758	78 302	78 286	81 181	80 741	81 760	85 974	86 758	86 247
- Commerce de détail	3 553	3 828	4 168	4 173	3 229	3 321	3 809	3 884	4 365	4 541	4 968	4 918
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	7 386	7 946	8 251	8 344	7 244	7 517	8 129	8 572	7 819	8 179	8 211	8 402
Transports, entrepôts et communications	7 768	7 568	7 373	6 950	6 552	7 284	6 471	6 892	6 848	6 438	6 470	6 442
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	10 253	9 806	10 390	10 053	10 514	9 842	9 973	10 206	10 140	9 993	10 120	10 384
- Etablissements financiers, assurances	28	27	25	23	21	19	17	315	263	210	208	155
- Affaires immobilières, services aux entreprises	10 225	9 779	10 365	10 030	10 493	9 823	9 956	9 891	9 877	9 783	9 912	10 229
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	23 589	23 793	23 704	23 923	21 316	21 592	22 759	22 504	22 661	22 112	24 845	23 356
- Services divers fournis à la collectivité	1 846	1 838	1 806	1 901	1 408	1 435	1 921	1 920	1 804	2 032	2 019	2 126
- Prêts aux particuliers	16 976	17 407	17 358	17 528	15 478	15 458	15 591	15 449	15 662	15 799	16 785	16 399
- Autres	4 767	4 548	4 540	4 494	4 430	4 699	5 247	5 135	5 195	4 281	6 041	4 831
TOTAL	165 763	160 960	165 942	166 709	158 968	161 182	166 258	168 737	172 637	178 372	184 872	183 074
Source : B.C.E.A.O.												

TOGO - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1993				1994				1995			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	752	752	746	731	731	731	406	386	375	383	543	545
- Agriculture, chasse	744	744	738	723	723	723	398	378	367	370	530	532
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8	8	8	8	8	8	8	8	8	13	13	13
Industries extractives	4 306	4 306	4 149	3 822	3 818	3 451	2 451	3 381	7 857	14 257	14 257	13 859
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	4 306	4 306	4 149	3 822	3 818	3 451	2 451	3 381	7 857	14 257	14 257	13 859
Industries manufacturières	5 678	5 678	5 653	5 654	5 501	5 423	5 294	5 105	4 836	5 473	7 792	7 421
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 731	1 731	1 698	1 600	1 586	1 442	1 383	1 319	1 234	1 183	1 116	1 052
- Textiles, habillement, cuir	42	42	41	134	128	287	269	257	242	876	3 471	3 216
- Industries chimiques	1 999	1 999	2 000	1 966	1 952	1 892	1 811	1 789	1 759	1 775	1 714	1 682
- Autres	1 906	1 906	1 914	1 954	1 835	1 802	1 831	1 740	1 601	1 639	1 491	1 471
Electricité, gaz, eau	626	626	626	576	576	400	400	350	350	300	300	250
Bâtiment, travaux publics	1 262	1 262	1 229	1 178	1 167	1 134	1 112	776	1 020	1 188	1 190	1 137
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	10 520	10 520	10 264	10 619	9 921	10 313	10 567	9 871	9 693	10 540	11 764	9 349
- Commerce de gros	3 295	3 295	3 292	3 171	3 157	3 338	4 160	3 698	3 497	3 418	3 105	3 101
- Commerce de détail	6 764	6 764	6 511	7 047	6 379	6 444	6 021	5 801	5 824	6 743	8 284	5 873
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	461	461	461	401	385	531	386	372	372	379	375	375
Transports, entrepôts et communications	1 607	1 607	1 595	1 477	1 382	1 319	1 668	1 641	1 552	1 505	1 410	1 460
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	725	725	752	760	731	763	657	834	837	826	727	763
- Etablissements financiers, assurances	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
- Affaires immobilières, services aux entreprises	714	714	741	749	720	752	646	823	826	815	716	752
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 409	6 409	6 364	6 384	6 290	6 154	6 133	6 022	5 830	5 941	6 192	6 110
- Services divers fournis à la collectivité	760	760	750	772	759	755	713	720	709	765	750	726
- Prêts aux particuliers	5 338	5 338	5 311	5 350	5 281	5 161	5 197	5 087	4 902	4 972	5 296	5 210
- Autres	311	311	303	262	250	238	223	215	219	204	146	174
TOTAL	31 885	31 885	31 378	31 201	30 117	29 688	28 688	28 366	32 350	40 413	44 175	40 894
Source : B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 12,6	- 83,9	403,0	293,2
<i>Exportations FOB</i>	1 467,7	1 347,4	2 862,0	3 255,5
<i>Importations FOB</i>	- 1 480,3	- 1 431,3	- 2 459,0	- 2 962,3
Services	- 771,9	- 657,1	- 1 096,4	- 1 254,8
Transferts sans contrepartie	416,6	353,1	979,1	498,8
<i>Privés</i>	- 48,8	- 27,0	- 65,5	- 118,4
<i>Publics</i>	465,4	380,1	1 044,6	617,2
Balance des paiements courants	- 367,9	- 387,9	285,7	- 462,8
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	447,7	412,0	525,3	549,6
dont : financement exceptionnel	454,4	501,2	229,4	395,2
Balance de base	79,8	24,1	811,0	86,8
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 11,1	- 4,2	38,7	- 6,8
Erreurs et omissions nettes	- 5,3	8,5	- 1,7	8,8
Balance globale	33,3	- 39,1	949,5	190,0

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

BÉNIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 59,5	- 50,3	- 33,5	- 78,7
<i>Exportations FOB</i>	88,8	108,7	217,2	199,5
<i>dont coton</i>	12,5	32,5	68,4	86,4
<i>Importations FOB</i>	- 148,3	- 159,0	- 250,7	- 278,2
<i>dont pétrole</i>	-	-	- 29,3	- 32,6
Services	- 3,6	- 3,8	- 19,3	- 46,5
Transferts sans contrepartie	64,8	59,5	101,3	82,4
<i>Privés</i>	32,9	27,2	41,7	34,0
<i>Publics</i>	31,9	32,3	59,6	48,4
Balance des paiements courants	1,7	5,4	48,5	- 42,8
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	32,2	3,1	3,9	38,3
dont : financement exceptionnel	0,9	4,3	- 2,4	20,5
Balance de base	33,9	8,5	52,4	- 4,5
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 11,1	- 4,2	38,7	- 6,8
Erreurs et omissions nettes	2,5	- 2,0	3,4	0,0
Balance globale	25,3	2,3	94,5	- 11,3

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 58,7	- 68,8	- 71,5	- 98,1
<i>Exportations FOB</i>	62,8	64,0	125,7	143,1
<i>dont :- coton</i>	10,9	22,2	32,8	46,9
- or	8,3	7,6	12,2	10,2
<i>Importations FOB</i>	- 121,5	- 132,8	- 191,2	- 241,2
<i>dont : biens d'équipement</i>		- 31,6	- 53,8	- 73,9
Services	- 37,2	- 42,9	- 61,9	- 65,1
Transferts sans contrepartie	89,8	91,6	141,6	137,7
<i>Privés</i>	29,7	28,9	38,6	30,5
<i>Publics</i>	60,1	62,7	103,0	107,2
Balance des paiements courants	- 6,1	- 20,1	8,2	- 25,5
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	24,3	35,0	15,9	38,5
dont : financement exceptionnel	- 1,1	10,9	- 0,4	0,0
Balance de base	18,2	14,9	24,1	13,0
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 5,4	1,9	27,8	10,0
Erreurs et omissions nettes	2,1	1,4	2,7	0,0
Balance globale	14,9	182	546	23,0

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

CÔTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	291,9	211,9	741,5	671,6
<i>Exportations FOB</i>	801,4	713,2	1 592,8	1 906,6
<i>dont :- café</i>	32,4	56,8	105,7	169,1
- cacao	203,3	223,7	454,7	549,2
<i>Importations FOB</i>	- 509,5	- 501,3	- 851,3	- 1 235,0
Services	- 498,0	- 409,4	- 628,7	- 744,6
Transferts sans contrepartie	- 33,5	- 55,0	2051	- 147,8
<i>Privés</i>	- 128,5	- 107,9	- 194,7	- 240,6
<i>Publics</i>	95,0	52,9	399,8	92,8
Balance des paiements courants	- 239,6	- 252,5	317,9	- 220,8
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	246,1	265,6	233,3	247,2
dont : financement exceptionnel	335,1	362,8	67,0	230,5
Balance de base	6,5	13,1	551,2	26,4
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 11,5	- 18,9	- 15,2	64,8
Erreurs et omissions nettes	- 7,3	5,4	- 15,2	6,3
Balance globale	- 12,3	- 0,4	520,8	97,5

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 43,0	- 34,1	- 63,5	- 41,3
<i>Exportations FOB</i>	96,4	105,3	185,9	234,7
<i>dont : coton</i>	38,3	39,4	79,7	126,9
<i>Importations FOB</i>	- 139,4	- 139,4	- 249,4	- 276,0
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 22,2	- 20,9	- 22,8	- 23,5
Services	- 100,2	- 84,7	- 160,1	- 188,4
Transferts sans contrepartie	117,6	97,1	188,3	161,2
<i>Privés</i>	19,6	26,5	47,1	47,8
<i>Publics</i>	98,0	70,6	141,2	113,4
Balance des paiements courants	- 25,6	- 21,7	- 35,3	- 68,5
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	32,5	31,0	52,0	90,3
dont : financement exceptionnel	33,1	35,6	32,0	44,8
Balance de base	6,9	9,4	16,7	21,8
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 0,9	- 4,6	20,9	15,0
Erreurs et omissions nettes	- 3,0	5,8	3,3	0,5
Balance globale	3,0	10,6	40,9	37,3

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 13,1	- 3,6	- 21,0	- 1,6
<i>Exportations FOB</i>	88,2	81,2	125,1	128,2
<i>dont : uranium</i>	50,3	45,7	75,6	72,2
<i>Importations FOB</i>	- 101,3	- 84,8	- 146,1	- 129,8
Services	- 47,0	- 45,1	- 86,1	- 70,6
Transferts sans contrepartie	46,8	52,1	86,1	35,0
<i>Privés</i>	- 12,1	- 13,4	- 22,6	- 19,8
<i>Publics</i>	58,9	65,5	108,7	54,8
Balance des paiements courants	- 13,3	3,4	- 21,0	- 37,2
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	24,1	10,4	40,1	28,4
dont : financement exceptionnel	19,4	15,1	23,2	34,9
Balance de base	10,8	13,8	19,1	- 8,8
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 8,7	- 14,7	- 2,3	0,2
Erreurs et omissions nettes	2,0	- 2,5	- 3,5	9,8
Balance globale	4,1	- 3,4	13,3	1,2

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

SÉNÉGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 96,4	- 107,5	- 128,4	- 123,8
<i>Exportations FOB</i>	219,0	200,2	439,0	483,5
<i>Importations FOB</i>	- 315,4	- 307,7	- 567,4	- 607,3
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 48,0	- 43,9	- 75,3	- 59,5
Services	- 57,2	- 61,5	- 85,2	80,9
Transferts sans contrepartie	95,8	89,9	215,3	190,9
<i>Privés</i>	6,9	10,3	21,4	19,9
<i>Publics</i>	88,9	79,6	193,9	171,0
Balance des paiements courants	- 57,8	- 79,1	1,7	- 13,8
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	75,7	61,4	143,5	63,1
dont : financement exceptionnel	44,7	45,4	60,2	32,4
Balance de base	17,9	- 17,7	145,2	49,3
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	1,4	- 15,1	40,9	9,6
Erreurs et omissions nettes	- 4,5	3,5	2,3	- 7,8
Balance globale	14,8	- 29,3	188,4	51,1

*Données provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1992 A 1995

	1992	1993	1994	1995*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	- 33,8	- 31,5	- 20,6	- 34,9
<i>Exportations FOB</i>	111,1	74,8	182,3	159,9
<i>dont : - café</i>	4,8	3,0	5,0	9,6
- cacao	2,7	1,5	4,0	3,2
- coton	14,8	13,3	27,6	41,7
<i>Importations FOB</i>	- 144,9	- 106,3	- 202,9	- 194,8
Services	- 28,7	- 9,7	- 55,1	- 58,7
Transferts sans contrepartie	35,3	17,9	44,5	32,6
<i>Privés</i>	2,7	1,4	6,1	3,0*
<i>Publics</i>	32,6	16,5	38,4	29,6
Balance des paiements courants	- 27,2	- 23,3	- 31,2	- 61,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	12,8	5,4	36,6	43,8
dont : financement exceptionnel	22,3	27,1	49,8	32,1
Balance de base	- 14,5	- 17,9	5,4	- 17,2
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	- 5,0	- 16,1	29,4	1,6
Erreurs et omissions nettes	2,9	- 3,1	5,3	0,0
Balance globale	- 16,5	- 37,1	40,1	- 15,6

*Données Provisoires.

N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.

B.C.E.A.O. - DÉCOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Coupures	31 déc. 1992	30 sept. 1993	30 sept. 1994	30 sept. 1995	31 déc. 1995
Millions de francs CFA					
Billets	598 406	489 306	712 609	829 430	1 024 981
10 000	253 479	198 710	307 542	375 717	479 847
5 000	216 346	184 190	235 647	280 621	336 463
2 500	16 376	12 543	48 204	47 883	78 843
1 000	80 988	67 450	88 698	90 961	93 841
500	31 217	26 413	32 518	34 248	35 987
Plèces	34 063	34 561	38 608	42 898	43 462
250	420	774	1 830	3 677	3 977
100	18 259	18 278	19 943	21 319	21 477
50	6 032	6 088	6 790	7 347	7 376
25	3 367	3 357	3 672	3 911	3 944
10	3 516	3 582	3 774	3 962	3 991
5	2 469	2 482	2 599	2 682	2 698
Autres	2 309	2 313	2 316	2 316	2 294
Total	634 778	526 180	753 533	874 644	1 070 737

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1992 - 1993								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	4 089	12 611	1 753	8 015	1 088	20 926	48 482
Burkina	966	///	38 388	7 990	3 474	1 309	2 839	54 966
Côte d'Ivoire	1 280	6 514	///	8 287	1 838	4 341	1 385	23 285
Mali	532	4 074	18 700	///	1 077	4 297	317	28 997
Niger	1 381	2 430	4 465	1 994	///	435	1 528	12 233
Sénégal	901	1 492	9 141	8 173	1 329	///	501	21 537
Togo	4 332	4 199	8 527	630	2 515	514	///	20 717
Total des sorties	9 392	22 438	91 832	28 827	18 248	11 984	27 496	210 217
Exercice 1993 - 1994								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	13 773	41 780	7 166	24 573	3 225	27 963	118 480
Burkina	3 815	///	53 580	8 898		2 160	2 555	75 427
Côte d'Ivoire	2 833	8 854	///	11 596	5 275	4 094	1 283	33 935
Mali	648	4 333	17 988	///	973	4 751	356	29 049
Niger	5 674	4 233	10 595	3 536	///	987	2 277	27 302
Sénégal	1 889	2 616	14 546	10 105	1 466	///	860	31 485
Togo	23 373	11 613	36 173	4 411	12 339	2 320	///	90 229
Total des sorties	174 662	38 232	45 425	45 712	49 045	17 537	35 294	405 907
Source : B.C.E.A.O.								
Exercice 1994 - 1995								
Agences de retrait	Agences d'émission							Total des entrées
	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Millions de francs CFA								
Bénin	///	15 861	57 593	12 642	48 119	3 783	24 801	162 798
Burkina	1 538	///	74 723	6 271	1 568	1 438	31 907	117 445
Côte d'Ivoire	29 506	9 290	///	16 312	23 230	45 405	5 681	129 426
Mali	1 479	5 309	14 430	///	1 363	4 422	450	27 452
Niger	3 455	4 924	20 383	4 165	///	1 031	1 994	35 953
Sénégal	6 406	6 118	40 859	9 966	4 476	///	3 114	70 970
Togo	5 698	29 294	28 644	13 051	41 175	10 104	///	127 966
Total des sorties	48 082	70 796	236 631	62 408	119 931	66 184	67 977	672 010

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA B.C.E.A.O.

	Prélèvements			Versements		
	1993 - 1994	30 / 09 / 1995	31 / 12 / 1995	1993 - 1994	30 / 09 / 1995	31 / 12 / 1995
Milliers de signes monétaires						
Billets	414 712	437 980	574 026	348 841	424 513	520 365
10 000	80 688	100 372	132 757	68 664	94 152	117 365
5 000	105 451	127 138	169 123	94 023	121 142	152 500
2 500	43 222	45 894	71 257	32 008	45 636	56 500
1 000	103 138	92 295	113 332	84 363	89 960	106 957
500	82 213	72 280	87 557	69 783	73 623	87 043
Pièces	92 215	82 364	93 613	12 297	3 814	5 160
250	4 364	7 866	8 545	85	270	371
100	20 997	14 818	17 140	4 313	1 092	1 516
50	14 827	11 833	12 650	1 921	946	1 307
25	12 003	10 354	12 026	1 601	483	692
10	20 455	18 359	20 789	3 547	820	1 065
5	15 038	16 002	18 840	526	200	208
1	4 531	2 932	3 623	304	3	1
Total	506 927	520 344	667 639	361 138	428 327	525 525
Millions de francs CFA						
Billets	1 586 435	1 882 581	2 508 438	1 356 030	1 788 091	2 227 878
10 000	806 880	1 003 720	1 327 570	686 640	941 520	1 173 650
5 000	527 255	635 690	845 615	470 115	605 710	762 500
2 500	108 055	114 735	178 142	80 020	114 090	141 250
1 000	103 138	92 296	113 332	84 363	89 960	106 957
500	41 107	36 140	43 778	34 892	36 811	43 521
Pièces	4 516	4 565	5 089	626	245	339
250	1 091	1 967	2 136	21	67	93
100	2 100	1 482	1 714	431	169	152
50	741	592	632	96	48	65
25	300	259	301	40	12	17
10	205	183	208	35	8	11
5	75	80	94	3	1	1
1	5	2	4	ε	ε	ε
Total	1 590 951	1 887 146	2 513 527	1 356 656	1 788 336	2 228 217

**Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R**

BCEAO - SIEGE

Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 - Dakar-Sénégal

Tél. : (221) 23.10.42 - 23.16.15 - 23.45.01 - Téléfax : (221) 23 93 35

Télex : BCEAO 21833 SG / 21815 SG / 21530 SG / 21597 SG